● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9445 — 44 PAGES — SAMEDI 31 MAI 1975

De nombreux prix n'ont pu être attribués au Concours général

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Crise larvée en Finlande

Le gouvernement finlandais de coalition de centre-gauche, présidé par M. Kalevi Sorsa, secrétaire général du parti social-démocrate, a demandé, jeudi 29 mai, au président Kekkonen de dissoudre le Parlement et de décréter des élections législatives anticipées. Le chef de l'État n'a pas encore choisi la date de la dissolution. Il a seulement indiqué que la seconde moitié de septembre lui paraissait être la période la plus favorable pour consulter les électeurs.

La troisième phase de la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (C.S.C.E.) aura lieu, en principe au plus haut niveau, à Helsinki. Il est évidemment impossible d'organiser une telle rencontre en pleine campagne électorale. On ne sait quand les travaux seront suffisamment avancés pour que la onférence aborde sa dernière tape. Tout au plus, peut-on supposer que, dans la seconde moitié e septembre, les chancelleries eront trop occupées avec l'Assemée générale des Nations unies ·ur qu'un « sommet » puisse être avisagé à ce moment.

Le président de la République a lui-même provoqué la crise en adressant une lettre de blâme, à a mi-avril, au gouvernement. Il reprochait à différents ministres eurs tergiversations en face de oblèmes économiques urgents.

Les divisions au sein des deux ncipaux partis (social-démo-e et centre) s'expliquaient par ataille déjà engagée en vue a campagne présidentielle. En . M. Kekkonen arrivera au : de son mandat. Mais, par : adroite manœuvre, le parti ial-démocrate a retardé héance : il a demandé à l'ac-! chef de l'Etat d'être, dans s ans, son candidat à la présice de la République. M. Kek-en ayant accepté, les autres tis politiques, à l'exception de ıx petites formations de droite, adopté la même attitude, ce . devrait mettre un terme, en incipe jusqu'en 1984, aux ambins personnelles des uns et des 'res.

a dégradation de la situa-a économique exigeait des esures rapides. Mais la mésen-nte entre les partenaires de la lition, qui avait déjà retardé plusieurs reprises la mise en vre d'une politique de redresent et d'assainissement, a pro-qué une crise gouvernemen-e. Aucun des partis, songeant jà aux élections parlementaires 1976, n'a voulu prendre de isions impopulaires.

n s'attendait donc à Helsinki, e le président nommerait, après ir accepté la démission du vernement, un cabinet de ser-· composé d'experts économi-s, qui prendrait les mesures la situation impose.

L. Kekkonen avait demandé, avril, au Parlement, d'exami-· cinq projets de lois urgents : x d'entre eux n'ont pas encore adoptés. Il vient d'ajouter à iste un train de lois foncières propos desquelles les centristes les sociaux-démocrates ont . positions divergentes. Il fau-a au moins plusieurs semaines ır trouver un compromis.

Les élections anticipées modi-eront-elles la situation poli-que ? Si les partis de gauche tenaient la majorité des sièges, s communistes pourraient être sociés à la direction des affai-s. Le récent congrès de leur rti a ébauché un programme ction et de coopération en vue la création d'un large front mocratique.

A diverses reprises, le président ekkonen a souhaité la reconstitution d'une telle coalition. Il stime que, en temps de crise urtout, les partis politiques sont lus responsables, moins démagogiques, lorsqu'ils participent au ouvoir. Or, pendant les quatre remiers mois de l'année, le coût le la vie a augmenté de 8 %, soit un point de plus que lurant la même période de 1974. n craint une vague de chômage à l'automne. Dans une telle njoncture, les jeux auxquels se mplaisent les parlementaires, et intrigues des candidats au uvoir, font figure de passemps bien dangereux.

Deux rendez-vous du monde occidental

● A BRUXELLES :

M. Giscard d'Estaing a déclaré à M. Gerald Ford que les Européens n'ont pas besoin de concours extérieurs pour organiser leur union politique

Le président des États-Unis est hostile à toute « participation partielle » à l'alliance atlantique

La session « au sommet » du Conseil atlantique se termine ce vendredi 30 mai, à Bruxelles, en fin d'après-midi.

Au cours d'un voyage-éclair, M. Giscard d'Estaing, qui ne participe pas aux travaux, a eu jeudi soir, après le dîner offert par le roi des Belges, un entretien de vingt-sept minutes avec M. Ford. Le président de la République a souligné que « l'union politique de l'Europe », *d'un* « intérêt universel », *était* « le problème des Européens ». *Ceux-ci, a-t-il dit à M. Ford, n'ont* « ni à demander ni à rechercher un concours extérieur » *pour s'unir. M. Giscard d'Estaing a dit également que les problèmes de l'énergie, des matières premières et du développement ne pouvaient* « s'ignorer les uns les autres ».

Parlant devant le Conseil de l'OTAN, M. Ford a réclamé jeudi « un engagement sans réserve des alliés » *et s'est déclaré hostile à* « une participation partielle ou des arrangements spéciaux » *dans l'OTAN.*

Les nombreux entretiens bilatéraux, qui se déroulent en marge du Conseil, portent surtout sur le problème portugais et le conflit gréco-turc. M. Ford, qui a reçu jeudi MM. Thorn (Luxembourg), Caramanlis (Grèce), Demirel (Turquie), Schmidt (R.F.A.) et Gonçalves (Portugal), a pris vendredi le petit déjeuner avec le premier ministre britannique, M. Wilson. Il devait recevoir dans l'après-midi le premier ministre norvégien, M. Bratteli, et le président de la Commission européenne, M. Ortoli.

De nos envoyés spéciaux

Bruxelles. — Le dernier entretien du *président* américain, jeudi soir 29 mai, à Bruxelles, a eu lieu dans le petit salon blanc du palais royal avec M. Giscard d'Estaing, arrivé quelques heures plus tôt pour participer au dîner offert à l'occasion de la réunion du « sommet » atlantique par le roi Baudouin. La conversation a duré très exactement vingt-sept minutes. MM. Kissinger et Sauvagnargues y assistaient.

Conformément au style donné par le président Ford à tous ses rendez-vous, ce fut, semble-t-il, moins un échange de vues que l'occasion pour le président français d'exposer à grands traits comment il envisageait les relations euro-américaines dans le monde d'aujourd'hui. D'après le bref compte rendu donné par le président de la République aux journalistes, à 23 h. 30, à l'aéroport, avant de regagner Paris, l'entretien a porté sur trois points : la place de la France dans l'alliance, l'unification politique de l'Europe et les relations entre pays industrialisés et pays du tiers-monde. M. Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, a mentionné également la situation au Portugal et en Asie du Sud-Est.

« *J'ai indiqué au président Ford que la France était membre de l'alliance atlantique et qu'elle avait confirmé son appartenance en signant, l'an passé, la déclaration d'Ottawa,* a dit notamment M. Giscard d'Estaing. *La France n'est pas un pays qui change de parole : elle est donc membre de l'alliance, quoique son dispositif de défense, pour des raisons bien connues, ne fasse pas partie du système intégré de l'alliance. Je lui ai indiqué* (au président Ford) *ma conviction qu'il était très important pour l'équilibre du monde qu'il existât une union politique de l'Europe capable de s'exprimer, de jouer un rôle dans les grands débats du moment et que, finalement,* c'était là *un intérêt universel et l'intérêt de tous les partenaires que de voir s'organiser cette union politique de l'Europe. J'ai constaté d'ailleurs que c'était là le problème des Européens, que c'était à eux-mêmes de le voir, qu'ils n'avaient ni à demander ni à rechercher un concours extérieur, mais que leur tâche serait facilitée si l'utilité de l'union politique de l'Europe était admise partout.* »

N'était-ce pas formuler le vœu que l' « activisme » diplomatique des Etats-Unis à l'égard de leurs alliés comme leur souci d'élargir la coopération atlantique n'entravent pas la construction européenne ? On a remarqué, en tout cas que, à la différence de M. Tindemans, premier ministre de Belgique, qui a pris le premier la parole à la séance de jeudi après-midi pour lancer un vibrant appel à l'union européenne, M. Ford, qui parlait aussitôt après lui, n'a pas employé une seule fois dans son discours les termes d' « union européenne » ni même de « Communauté » [illegible] Marché commun ».

MICHEL TATU et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

● A PARIS :

L'O.C.D.E. étudiera le plus vite possible le problème des matières premières

Divergences franco-américaines persistantes sur la monnaie

Le conseil ministériel de l'O.C.D.E. a terminé ses travaux jeudi par l'adoption d'un communiqué qui institue un groupe de travail « à haut niveau » pour examiner le problème des matières premières. Ce groupe est invité « à commencer ses travaux le plus vite possible et à soumettre un rapport préliminaire avant la fin de juillet 1975 ». D'autre part, tous les pays membres, à l'exception du Portugal, ont décidé de proroger pour une nouvelle période d'un an leur engagement de l'an dernier de ne pas prendre des mesures commerciales restrictives. La Grande-Bretagne a accepté de souscrire à cet engagement, à condition que les pays qui connaissent des excédents de balance des paiements suivent des politiques suffisamment expansionnistes pour soutenir la demande internationale. On notera enfin que la réunion de jeudi n'a pas permis aux positions françaises et américaines sur le problème monétaire et la place de l'or de se rapprocher. Paris continue à souhaiter que les Etats-Unis soutiennent le dollar pour permettre à celui-ci de confirmer son très récent redressement.

Un tournant historique ?

Partir, d'une simple déclaration d'intentions — fussent-elles les meilleures du monde et les moins dénuées d'arrière-pensées — pour employer l'expression tant galvaudée de « tournant historique » peut paraître audacieux. On est cependant tenté de le faire, puisque c'est la première fois que le conseil ministériel de l'O.C.D.E. a abordé dans son ensemble la question des matières premières.

Dans le long communiqué qui a été diffusé jeudi au château de La Muette *(lire page —)* une place importante est consacrée à la question. Les termes employés traduisent une nette prise de conscience du problème. Que les ministres aient été aiguillonnés par les nécessités de la conjoncture ne change rien à l'importance de l'événement.

L'O.C.D.E. ne veut plus paraître comme la quintessence du système capitaliste. D'ici la fin du mois de juillet — délai assez court pour cette institution — un groupe de travail « *à haut niveau* » devra présenter un rapport sur la question des matières premières. Un autre groupe de travail sera conscaré aux problèmes du développement.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 38.)

TROIS POINTS DE VUE

LE CHEF DE L'EXÉCUTIF AMÉRICAIN EST ATTENDU A MADRID

LA FIN D'UN RÈGNE

M. Gerald Ford est attendu samedi 31 mai à Madrid pour une visite de quarante-huit heures. Il doit étudier avec le général Franco les délicats problèmes posés par la révision des accords de coopération hispano-américains de 1953. Madrid souhaite obtenir des avantages économiques et militaires concrets. Le chef de l'Etat espagnol a eu, cette semaine, une activité publique exceptionnellement chargée pour un homme âgé de plus de quatre-vingt-deux ans, et largement mise en évidence dans la presse. Il s'agit, apparemment, de mettre un terme aux rumeurs selon lesquelles il pourrait prochainement laisser tout ou partie de ses pouvoirs au prince Juan Carlos.

par MAURICE DUVERGER

L'Espagne vit dans une atmosphère de fin de règne. Le 13 mai, vers midi, le téléphone de Madrid était saturé. Tout le monde appelait tout le monde, pour annoncer, vérifier, commenter, confirmer, démentir une nouvelle : la mort de Franco. Dans les conversations, on sentait un immense espoir, mêlé d'une crainte obscure. Deux heures plus tard, les choses redevenaient normales, c'est-à-dire qu'on recommençait à fignoler des scénarios en prévision de la mort future du Caudillo ou de son proche départ. En attendant une autre fausse nouvelle comme celle du 13 mai, reflet de l'impatience d'un peuple. « Dans les trois mois, tout sera réglé », vous dit-on. Quelques-uns poussent le délai jusqu'à six mois. Plus sage, un membre important de la junte démocratique (organisation clandestine qui groupe les communistes, des socialistes et des monarchistes) dit : « dans deux ans ». Nul n'imagine qu'on puisse aller au-delà.

Il n'est pas sûr pourtant que cette limite extrême ne soit pas dépassée. Les supputations macabres sur la longévité du généralissime ne sont pas concluantes. Il a quatre-vingt-deux ans, certes, et il est malade. Mais son père est mort à cent deux ans, paraît-il, et son grand-père aurait manifesté une vitalité du même ordre. Il ne démissionnera pas volontairement. Que les chefs militaires puissent le contraindre à prendre sa retraite, cela n'est pas douteux. Mais peu de gens pensent qu'ils oseront le faire, si Franco et sa famille restent fermement décidés à garder le pouvoir. La fin de règne peut donc se prolonger encore.

Rien ne serait plus grave pour l'Espagne. Un grand pays modernisé ne peut pas s'éterniser sans danger dans la situation ambiguë où il est aujourd'hui enfermé. Le côté surréaliste ou baroque du régime actuel est pittoresque, mais inquiétant aussi. On interdit des conférences, on saisit des journaux et des revues. Mais on peut entendre d'autres conférences des mêmes auteurs, lire d'autres numéros des mêmes journaux ou revues, ni plus ni moins subversifs. Les partis et les organisations politiques sont interdits. Mais vous pouvez rencontrer sans grande difficulté leurs responsables, que tout le monde connaît.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

TROC ET COMMERCE

En somme, le pétrole algérien est à consommer tout de suite. La régie Renault en a fait l'amère expérience pour avoir voulu le rétrocéder à moindre prix aux Anglais. Les Algériens ne veulent plus de ses camions, puisque le pétrole avec lequel ils devaient les payer servirait à concurrencer le pétrole qu'ils pourraient vendre.

Cela prouve que l'économie de troc n'est pas si facile qu'il y paraît. Le principe « Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné », *qui préside si souvent aux transactions politiques, pose des problèmes si la rhubarbe se fait monnaie d'échange et le séné moyen de paiement.*

Il ne suffit pas d'éliminer l'argent du circuit pour échapper aux inconvénients du commerce.

ROBERT ESCARPIT.



Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

de lundi (daté 3 juin)

Ce supplément est préparé en collaboration avec « la Stampa », « The Times » et « Die Welt ».

Michel Simon est mort

Le comédien Michel Simon est décédé ce vendredi 30 mai des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingts ans.

CLO-CLO ET BOUDU

« Excusez-moi, je suis un peu en retard.

— Pardon ?

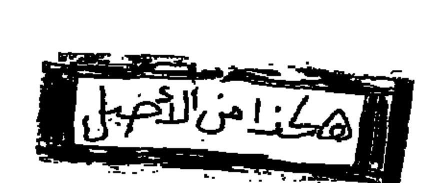
— Je dis : je suis un peu en retard, excusez-moi. Mais j'avais des amis dans le quartier, j'en ai profité pour leur rendre visite. C'est gentil chez vous, c'est coquet. Très bel immeuble. Le concierge m'a, d'ailleurs, l'air d'un brave homme. »

Cette entrée de Clotaire, dit Clo-Clo, dans la pièce de Marcel Achard, *Jean de la lune*, le 16 avril 1929, sur la scène de la Comédie des Champs-Elysées, fut, pour Michel Simon, le tournant décisif d'une carrière jusque-là dispersée. Entre Louis Jouvet et Valentine Tessier, il allait porter *Jean de la lune* au triomphe et devenir, lui, « un type inoubliable comme Arlequin, Sganarelle ou Pantalon » (selon Freddy Buache). Clo-Clo, le frère de Marceline, le parasite, qui s'incruste dans la vie de Jef, amoureux transi, puis mari malheureux de sa sœur, Clo-Clo, avec ses répliques à l'emporte-pièce (« Elle m'avait dit : on prendra le porto. » — Je chante faux mais j'entends juste ») est passé à la postérité.

En 1929, Michel Simon a trente-quatre ans et une vie déjà bien remplie. Né à Genève, le 9 avril 1895, fils d'un charcutier, éduqué dans un collège calviniste, refusant, dès l'adolescence les conformismes sociaux et la morale bourgeoise, il débarque à Paris, à seize ans, sans bien savoir ce qu'il va faire.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 14.)



PROCHE-ORIENT

Liban

TANDIS QUE LE RETOUR A LA NORMALE SE CONFIRME

L'O.L.P. condamne « toute forme de violence »

La vie a repris jeudi 29 mai son cours normal à Beyrouth et dans la banlieue de la capitale libanaise. Les magasins, restaurants et cinémas ont rouvert, après une fermeture de huit jours. Seules les universités et écoles demeurent fermées. Plusieurs incidents ont toutefois été signalés au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Ils ont été rapidement circonscrits, grâce à l'intervention des patrouilles mixtes libano-palestiniennes.

Dans une déclaration diffusée jeudi, en fin de soirée, par l'agence palestinienne Wafa, M. Zoheir Mohsen, chef du département militaire de l'O.L.P., a affirmé que l'organisation palestinienne condamnait « sans réserve » les enlèvements de civils innocents. « L'O.L.P., a-t-il ajouté, condamne tout aussi sévèrement toute forme de violence ou de torture physique infligée contre certains détenus palestiniens, libanais et autres Arabes. Nous lançons un appel à tous les organismes officiels et non officiels pour dénoncer ces actes et y mettre immédiatement un terme. Nous affirmons que les organisations relevant de la révolution palestinienne ne se sont livrées à aucun acte de violence à l'encontre des personnes qu'elles ont été obligées d'arrêter aux fins d'interrogatoire. Toute personne se rendant coupable d'un acte de ce genre sera sévèrement jugée. »

La paix armée

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — « *Après le café, nous irons voir les armes.* » Reçu dans une famille libanaise, le visiteur un peu curieux a droit à une visite inattendue : celle de l'arsenal. Chaque maison, ou presque, possède le sien. Traditionnel au Liban, où la possession d'une arme a toujours été pour le chef de famille une obligation morale et parfois une nécessité, l'arsenal familial a beaucoup évolué à la faveur du progrès technique. Le kalachnikov, la mitrailleuse, le lance-roquettes ou même le mortier léger de 81 ont remplacé depuis longtemps le fusil de chasse. Un expert occidental estime à quatre ou cinq cent mille le nombre d'armes modernes disséminées aujourd'hui dans ce pays de trois millions d'habitants. C'est dire si la paix réinstallée depuis quarante-huit heures à Beyrouth est plus « armée » qu'on ne peut l'imaginer.

La prolifération des milices est le prolongement spectaculaire de ce réflexe individuel. En dehors des Kataeb (phalanges) et des Palestiniens, qui disposent de véritables organisations paramilitaires hiérarchisées et entraînées, les milices sont désormais innombrables au Liban. Chaque parti, chaque communauté religieuse, chaque quartier, entretient plusieurs dizaines de « soldats ». Un politicien, fût-il le plus respectable et le plus pacifiste, ne saurait exercer ses talents sans *une garde prétorienne*, pas plus d'ailleurs qu'un banquier, un industriel ou un grand commerçant n'oserait vivre sans escorte. Les habitants d'un quartier ouest nous ont fait cette semaine les *honneurs d'une milice*, une de plus, celle des « sans-parti ».

L'armée libanaise, dans ce contexte, ne représente jamais qu'une milice parmi tant d'autres. Pas forcément la mieux équipée.

Jusqu'à présent, cette surabondance d'armes à feu pouvait s'expliquer à la lumière de l'histoire nationale et du *tempérament* libanais. L'Orient a toujours aimé les fusils. Voici longtemps qu'ici chaque événement important (obsèques, fête nationale ou résultats d'élection) provoque d'inévitables fusillades en direc*tion du ciel*. La presse publie ordinairement le bilan de ces « *tirs de réjouissance* », qui est parfois sévère. Pour la mort de Nasser, par exemple, il s'élevait à plusieurs dizaines de tués.

Aujourd'hui, pour la première fois peut-être, chacun devine confusément que cette situation « folklorique » vient brusquement de changer de nature. Une peur énorme, *opaque*, une véritable psychose de la mort, s'est installée dans toutes les communautés libanaises. Le consensus fragile qui maintenait tant bien que mal la cohésion dans cette mosaïque de minorités paraît rompu. A *tort* ou à raison, chaque collectivité (chrétiens, sunnites, druzes, chiites, Arméniens, Grecs, Syriens, etc.) est maintenant convaincue qu'elle ne saurait survivre sans *brandir* à *chaque* instant sa propre « *force de dissuasion* ». Les récits d'atrocités, réels ou exagérés, qui circulent en permanence dans Beyrouth, et qui sont toujours attribuées à l'« *autre camp* », aggravent chaque jour une panique permanente, dont on a difficilement idée à l'extérieur. Une sorte d'équilibre de la terreur s'est instauré...

Les « tirs d'invective »

Il faut d'ailleurs évoquer cette peur pour comprendre *la nature* exacte des derniers « *événements* ». En réalité, l'intensité des fusillades et des canonnades qui déchirent presque chaque nuit des secteurs entiers de la ville est une conséquence de la peur tout autant qu'elle en est la cause. Les affrontements face à face ont toujours été rarissimes. Le plus souvent un quartier chrétien et un quartier musulman se pilonnent *mutuellement* à *distance*, aveuglément, avec d'autant plus de violence qu'ils n'ont pas l'intention d'aller au-delà, de passer à l'attaque en règle. Un diplomate français en poste à Beyrouth n'a pas *tort de* parler à ce *sujet* de « *tirs d'invectives* ». Il s'agit dans la plupart des cas d'affirmer sa puissance de feu, de terrifier l'adversaire. La première conséquence est simple : si les combats de Beyrouth ont fait environ six cents morts depuis le mois d'avril, on estime que dans ce nombre 75 % des victimes ont été atteintes par des balles ou par des obus perdus.

Peu de pays au monde vivent donc aussi dangereusement que le Liban aujourd'hui. Il n'existe sans doute pas beaucoup de ministres de l'intérieur qui publieraient un communiqué aussi « *désarmant* » que celui qu'a diffusé mercredi le général Saïd Nasrallah : « *Les citoyens sont priés de ne plus porter d'armes.* »

Certains observateurs parmi les plus optimistes — il y en a — estiment qu'après tout l'équilibre de la terreur, faute de mieux, en vaut un autre, et que toutes les milices ont au moins l'avantage de se neutraliser mutuellement. Sans doute. Dans un pays par certains côtés aussi anachronique que le Liban, où les maîtresses de maison du « *Tout-Beyrouth* » envoient parfois leurs bonnes en avion faire les courses chez Fau*chon ; dans une ville où le luxe* ostentatoire de la bourgeoisie et ses grâces futiles brillent déjà d'un éclat « fin de siècle », on peut tout de même se demander s'il est très prudent d'accumuler *tant de poudre sur si peu d'espace.*

J.-Cl. GUILLEBAUD.

Egypte

Selon le vice-président

M. SADATE N'A PAS L'INTENTION DE RENOUVELER SON MANDAT EN 1976.

Le Caire (A.F.P.). — L'intention du président Sadate de ne pas renouveler son mandat présidentiel, qui expire en 1976, est réaffirmée par le vice-président de la République, *M. Hosni Moubarak, dans* une interview au quotidien « Al Akhbar ».

M. Moubarak rend compte en ces termes de la rencontre au cours de laquelle le chef de l'Etat égyptien lui a confié officiellement les fonctions de vice-président, le mois dernier, à la veille de la formation du nouveau gouvernement égyptien : « J'ai besoin, a dit M. Sadate, d'être secondé par un vice-président, qui partagerait avec moi les responsabilités de l'Etat à tous les échelons. Personne ne peut prédire les événements, et les secrets d'Etat ne doivent pas être détenus par une seule personne, afin d'empêcher la falsification de l'histoire ».

Le président Sadate aurait ajouté : « Je veux vous préparer à assumer les responsabilités. Je n'ai pas l'intention de renouveler mon mandat à la présidence qui expire en 1976 ».

Israël

DEUX PERSONNALITÉS PRENNENT POSITION EN FAVEUR DE L'ÉVACUATION DES TERRITOIRES OCCUPÉS EN ÉCHANGE D'UN ACCORD DE PAIX.

Le général de réserve Meïr Amit, ancien chef du bureau des renseignements militaires et du « Mossad » et actuellement P.-D.G. de Kour, le grand complexe métallurgique de la Histadrout, et l'un des dirigeants du parti travailliste, a déclaré la semaine dernière, au cours d'une visite aux Etats-Unis, que, en cas de paix avec les pays arabes, Israël doit se retirer de tous les territoires occupés depuis 1967. Les milieux nationalistes du Likoud et du parti national religieux ont protesté contre le fait qu'un délégué officiel israélien à l'étranger tienne de tels propos « *qui portent préjudice à Israël* ».

Le second est le président de l'association du patronat, M. Mark *Mochevitz*, l'un des dirigeants du Likoud, un industriel richissime. Au groupe parlementaire Likoud, il représente le parti libéral, l'aile « bourgeoise » de cette formation. M. Mochevitz a déclaré, devant une délégation de jeunes industriels venant des Etats-Unis, du Canada, du Mexique et du Japon (selon *Yediot Aharonot* du 27 mai), qu'à son avis il faut rendre aux Arabes tous les territoires occupés, sauf Jérusalem, en échange de relations diplomatiques et commerciales. Il a souligné l'importance des échanges commerciaux avec les pays arabes pour l'économie israélienne.

Diverses déclarations analogues en faveur d'un retrait total, sauf quelques rectifications mineures sont apparues ces derniers temps dans la presse israélienne.

DIPLOMATIE

DANS UNE INTERVIEW A « BUSINESS WEEK »

La prochaine étape de la construction européenn[e] sera politique, déclare M. Giscard d'Estaing

Washington (*A.F.P.*). — Le président Valéry Giscard d'Estaing souligne dans une longue interview, publiée jeudi 29 mai par l'hebdomadaire américain *Business Week*, la nécessité d'œuvrer pour l'union politique de l'Europe. Il ajoute que les Etats-Unis devraient intervenir sur les marchés pour défendre un taux de change plus réaliste du dollar.

« *Je pense que la prochaine étape est politique. Je pense que nous avons épuisé les possibilités de mesures purement techniques et économiques* », déclare le président de la République. « *Ce dont nous avons besoin, c'est d'une certaine coordination politique et, avec la coordination politique, nous donnerons un nouvel élan à l'unité politique* », ajoute-t-il.

« *Mes prédécesseurs étaient très réservés et hésitants à l'égard de la possibilité d'un rôle politique pour la Communauté européenne,* poursuit M. Valéry Giscard d'Estaing. *Mais je crois que les temps changent. Il y a maintenant du côté français un vif désir d'avoir une sorte d'unisson ou d'unité politique. En outre, les discussions extrêmes du passé entre intégrationnistes et supranationalistes se sont atténuées. Je existe maintenant une approche plus pratique. Et, je le répète, le défi auquel nous faisons face maintenant est de nature politique.* »

Le président de la République reconnaît que le flottement des monnaies, système vis-à-vis duquel la France émet des réserves, a ses mérites et a permis d'éviter une crise grave des paiements internationaux l'an dernier. « *Mais,* ajoute-t-il, *ce n'est pas un système qui se stabilisera de lui-même. Il y aura toujours des excès. Par exemple, en ce moment, la dépréciation du dollar n'est pas justifiée par les réalités économiques. Je crois que nous devons revenir à un système plus stable.* »

M. Giscard d'Estaing décl[are] que le taux de change du dol[lar] devrait « *probablement se sit[uer] aux alentours de 4,50 ou 4,60 fra[ncs] pour un dollar* » alors qu'il [est] actuellement de 4 francs. « [Il] *faut un changement dans la* [po]*litique monétaire extérieure* [des] *Etats-Unis pour convenir qu'i[l y] aura un certain degré d'interv[en]tion commune pour limiter* [les] *fluctuations du dollar entre c[er]tains niveaux* », affirme-t-il.

Interrogé sur les diverge[nces] entre la France et les Etats-U[nis] à propos des problèmes mo[né]taires, M. Giscard d'Estaing af[fir]me que « *le sentiment d'*[in]*différence vient maintenant [du] côté américain* ». Il ajoute qu'[il y] a quelques mois un accord s[em]blait possible sur des questi[ons] difficiles comme l'or ou les p[ari]tés, mais que « *pour des rai[sons] que nous ignorons la posi[tion] américaine semble avoir chang[é]* ».

Une indexation partielle du prix du pétrole

M. Giscard d'Estaing p[ense] que le dialogue avec les pays p[ro]ducteurs de pétrole pourrait [re]prendre au cours de l'été. Selo[n le] président de la République fr[an]çaise, une nouvelle hausse [du] pétrole serait « *bien sûr beauc[oup] plus faible que celle décidée [en] décembre 1973* » et « *l'effet dé[...] mant qu'elle aurait sur la cons[om]mation ne serait en tout cas [pas] suffisant pour contrecarrer [le] taux plus élevé d'expansion [que] nous attendons* ». M. Gis[card] d'Estaing a rappelé que cert[ains] pays producteurs préconisent [d'in]dexer le prix du pétrole non [pas] sur le taux d'inflation total, [mais] sur une fraction seulement d[e ce] taux : « *Nous pourrions sugg[érer] des formules de ce genre si [nous] avons un dialogue sur l'ensem[ble] du problème.* »

AFRIQUE

Algérie

Le congrès constitutif de l'Union nationale de la jeunesse se tiendra dans dix-huit mois

De notre correspondant

Alger. — Un conseil national de la jeunesse et un secrétariat national de treize membres — sous la direction de M. Bouzrane, — ont été créés à l'issue de la conférence nationale de la jeunesse qui a réuni pendant une semaine douze cents délégués des lycéens, des étudiants et des jeunes du F.L.N. et des scouts. Ils ont été installés lundi 26 mai par MM. Messadia, responsable du département information et orientation du F.L.N. ; Benyahia, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et Fadhel, ministre de la jeunesse et des sports. Ces organisations doivent préparer le congrès constitutif de l'Union nationale de la jeunesse algérienne — organisation unique — qui se tiendra dans dix-huit mois.

La conférence de la jeunesse a ainsi opté pour des « *structures transitoires souples* ». Cette formule semble être un compromis entre deux thèses : la première accordant la priorité à l'organisation, la seconde privilégiant l'action « *d'où jaillira l'organisation* ». Faisant allusion à ce débat, le quotidien *El Moudjahid* écrit : « *Dans l'esprit de certains, l'unité n'empêche pas la présence ou la création de structures parallèles bénéficiant d'un statut spécifique qu'ils appellent l'autonomie. Consciente ou pas, cette « revendication » indique à quel point certaines écoles continuent à exercer leur funeste influence sur les conceptions de ceux qui la formulent et la soutiennent.* »

Dans un second commentaire, le même quotidien affirme que l'UNJA ne sera « *ni l'addition des anciennes organisations nationales de jeunesse en tant qu'entité ni la somme fractionnée de leurs composantes humaines. Les jeunes n'ont nullement besoin de se définir en terme d'ex...* ». Dans l'ensemble cependant, on estime que le « *courant unitaire* » a prédominé et qu'il a réussi à faire admettre le principe d'une organisation unique de la jeunesse dans laquelle viendront se fondre toutes les organisations existantes, sous l'égide du parti du F.L.N.

La conférence a adopté d'autre part un programme d'action inspiré du discours d'orientation prononcé par le président Boumediène à l'ouverture, et aussitôt retenu comme document de travail officiel à l'unanimité des délégués. Ce programme est axé sur le soutien des jeunes aux tâches d'édification nationale : révolution agraire, gestion socialiste des entreprises, gratuité des *soins, etc.* Ses rédacteurs précisent que « *ce programme part des orientations politiques fondamentales de notre pays* ». Dans son discours — et différentes interventions en séance — le chef de l'Etat algérien avait mis en garde les jeunes contre « *les clivages entre arabophones et francophones sans aucun rapport avec la révolution* », soulignant que l'université algérienne ne devait pas devenir l' « *arène de conflits idéologiques étrangers* ». Il avait enfin appuyé le choix des critères d'éligibilité définis par la commission nationale d'organisation de la conférence. — *(Intérim.)*

Angola

NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ENTRE LE F.N.L.A. ET LE M.P.L.A.

Des parachutistes portugais ont été dépêchés à Caxito, à 50 kilomètres au nord-est de Luanda, où de violents combats ont de nouveau éclaté, le 28 mai, entre les forces du Mouvement populaire *de libération (M.P.L.A.) et* celles du Front national de libération (F.N.L.A.). Les deux mouvements s'affrontent à l'arme lourde et ont subi des pertes sévères. De nombreux Européens habitant Caxito auraient été tués. Des centaines de personnes ont fui la localité.

Caxito est considéré comme un fief du M.P.L.A. Le F.N.L.A. y avait replié la semaine dernière une partie de ses troupes, jusqu'alors basées dans la capitale. D'autres incidents ont été signalés dans diverses localités du nord et de l'est du territoire.

Ces nouveaux combats interviennent au moment où le gouvernement de Lisbonne a décidé d'envoyer une mission à Kinhasa, qui devrait s'entretenir avec le président Mobutu, principal soutien du F.N.L.A. (*le Monde* du 30 mai).

De son côté, M. Jonas Savimbi, président de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a lancé le 28 mai un appel à l'ensemble de la popula*tion angolaise, lui demandant* de faire l'impossible pour ramener la paix avant qu'il ne soit trop tard. M. Savimbi fait la navette entre M. Agostinho Neto, président du M.P.L.A., qui se trouve en Angola, et M. Roberto Holden, président du F.N.L.A., qui réside à Kinhasa, pour tenter de les réunir autour d'une table de conférence. Il a rencontré le 27 mai le président Mobutu, en compagnie de M. Holden. — *(Reuter.)*

Sahara espagnol

La mission des Nations unies visite des cam[ps] de réfugiés dans le Sud-Ouest algérien

La mission de l'ONU chargée d'établir un rapport pour la trentième *session* de l'assemblée générale des Nations unies sur le problème du Sahara espagnol est arrivée le jeudi à Tindouf, dans le Sud-Ouest algérien.

La mission, qui s'est déjà rendue en Espagne et au Maroc, doit visiter les trois camps des réfugiés sahraouis installés à Sabkhet-Abdellah et Oum-Laasal. Ces installations abritent plusieurs milliers de réfugiés qui subsistent grâce aux secours fournis par le Croissant rouge algérien.

Dans une dépêche datée d'Alger, l'agence marocaine MAP proteste contre le fait que « *les envoyés spéciaux marocains, représentant la presque totalité de la presse écrite et audiovisuelle du Royaume, chargés de couvrir les activités de la mission, n'ont pu quitter la capitale algérienne pour suivre cette mission* ».

● *A Madrid,* le quotidien *Informaciones* a annoncé jeudi que les douze hommes d'un poste indigène situé sur la frontière du Sahara occidental et de la Mauritanie ont déserté le 20 mai et se sont ralliés au Front pour la libération du Sahara et du Rio de Oro (F. Polisario), emportant leurs armes et leur radio. Ils se sont réfugiés en Mauritanie, emmenant avec eux le chef de p[oste] et le soldat le plus ancien, [...] *deux Sahraouis, qui s'opposai[ent]* à leur action.

Cette désertion survient [...] après la défection de soldats i[ndi]gènes favorables au « F. Pol[isa]rio », faisant partie de deux [pa]*trouilles mixtes et qui se serai[ent]* réfugiés en Algérie, emmen[ant] avec eux une douzaine d'offic[iers] et de soldats espagnols.

Le quotidien *Informacio[nes]* laisse entendre que, depuis [la] disparition de ces deux patrou[illes] en de nombreux points frontali[ers] les effectifs espagnols ont [été] remplacés par des soldats recr[utés] sur le territoire.

La presse espagnole, dans [ses] dépêches de *Madrid* ou des Nat[ions] unies, considère le « F. Po[lisa]rio » comme le mouvement [d'in]dépendance le plus influe[nt du] Sahara, et estime qu'il bé[néficie] de « *l'aide politique et mili[taire] de l'Algérie* ».

● *A El Aïoun,* le représent[ant] de Madrid auprès du gouve[rne]ment général du Sahara espa[gnol] a annoncé, jeudi, devant l'ass[em]blée des notables du territ[oire] réunie d'urgence, « *que le pe[uple] sahraoui devait se préparer à [la] transmission des pouvoirs dan[s le] plus court délai possible* ». *(A.F.P.)*

Afrique du Sud

Nouveau débat sur la Namibi[e] au Conseil de sécurité

Un nouveau débat sur la Namibie (Sud-Ouest africain) devait s'ouvrir, ce vendredi 30 mai, au Conseil de sécurité, et durer une quinzaine de jours. On estime, à New-York, que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France s'opposeront à ce que des sanctions soient décidées à l'encontre de l'Afrique du Sud.

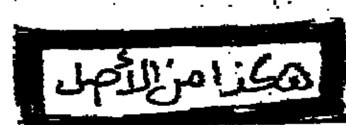
Celle-ci a fait savoir, le 27 mai, qu'elle rejetait l'ultimatum lancé, en décembre dernier, par le Conseil de sécurité, qui avait fixé au 30 mai la date limite à laquelle l'Afrique du Sud devrait s'être engagée à se retirer de la Namibie.

Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, M. Hilgard Müller, ministre sud-africain des affaires étrangères, affirme que « *l'Afrique du Sud continuera à administrer la Namibie et à rester dans ce territoire aussi longtemps que les habitants le désireront* ». M. Müller rappelle que son gouvernement « *a déclaré à plusieurs reprises qu'il reconnaît le statut international du Sud-Ouest africain et qu'il ne revendique pas un pouce du terri[toire] lui-même* ».

M. Müller ajoute que c'est « [à la] *population du Sud-Ouest africain [elle-]même de déterminer librement [son] avenir politique et constitutionn[el]* ». Il précise : « *Cela suppose qu['elle] pourra exprimer librement son c[hoix] sans interférence de l'Afrique du [Sud,] des Nations unies ou d'une a[utre] entité extérieure.* »

Enfin, M. Müller renouvelle l'[invi]tation au président du comité [des] Nations unies pour le Sud-Ouest [afri]cain et à un représentant du co[mité] spécial de l'Organisation de l'U[nité] africaine de venir se rendre co[mpte] de la situation en Namibie.

● A ALGER, l'agence algérie[nne] de presse A.P.S. écrivait le 25 m[ai] : « *C'est vers un nouvel échec que [se] dirige le Conseil de sécurité [si,] comme on s'y attend, le groupe o[cci]dental donne un nouveau délai à [Pre]toria (...). Cette attitude ne peut se[rvir] qu'à exacerber le problème.* » (A.F.P., A.P., Reuter.)



DIPLOMATIE

LA RÉUNION DE L'OTAN A BRUXELLES

Les entretiens franco-américains

(Suite de la première page.)

propos des relations entre s industriels et pays du tiers-ıde, M. Giscard d'Estaing a ı, avant son départ, des pro- plus nouveaux et incisifs. France, à l'écoute du tiers-ıde, entend apparemment server l'initiative et, tout en félicitant de la façon positive t a évolué la position améri-ıe depuis le mois d'avril, elle force d'inciter Washington à omplir un effort supplémen-re pour permettre la reprise du logue engagé il y a près de x mois à Paris.

J'ai dit au président Ford, précisé M. Giscard d'Estaing, *les contacts que j'avais pris, amment en Afrique du Nord, convainquent de la nécessité itique de prendre en considé-ion les grands besoins et les nds problèmes des pays en de développement et qu'il venait que les pays industria-s n'adoptent pas une attitude ative* » (à cet égard). « *Je lui indiqué que c'est dans cet rit que j'interprète l'intention, parait désormais être celle Etats-Unis, de participer à nouvelle réunion qui aurait ıpétence pour traiter à la fois problèmes de l'énergie, des tières premières et du déve-pement. Il ne peut s'agir en et de traiter parallèlement is sujets qui s'ignoreraient les les autres ; il faut qu'à dif-ents stades de la discussion, puisse y avoir un débat global. us allons réfléchir à la mise point de cette procédure et pense que nous serons à même faire des propositions concrètes ıs les mois prochains.* »

Cette interprétation de la posi-ı américaine est quelque peu lacieuse, puisque M. Kissinger ait expliqué devant l'O.C.D.E. les trois grands problèmes énergie, matières premières et veloppement — devaient être ités de façon séparée, dans des eintes et selon des procédures férentes. Le président de la publique constate que le secré-re d'Etat a assisté à l'entretien, que rien, dans son attitude, conduit à douter que l'inten-ı des Etats-Unis est bien, doré-vant, de participer à une confé-ce qui aborderait effectivement trois problèmes mentionnés.

En indiquant en substance que place de la France dans liance, mais hors du système égré de l'OTAN, est une affaire glée depuis longtemps, M. Gis-d d'Estaing répondait implici-ent à la « petite phrase » par uelle le président Ford avait iqué, dans son discours, la *articipation partielle* » de cer-ıs pays à l'alliance. Prise à lettre, cette déclaration visait rement la France, d'autant que M. Kissinger avait mis points sur les « i » dans une férence de presse. « *Les arran-ents spéciaux ne doivent pas enir une règle ou un modèle* », it dit le secrétaire d'Etat, nt de préciser, en réponse à question sur le rôle de la nce dans l'alliance, que la aration de M. Ford se référait ette situation.

evait-on penser que les diri-nts américains, profitant des nes dispositions de M. Giscard taing, lui demandaient de e un nouveau geste, en direc-de l'OTAN cette fois ? En les explications données par uite n'ont pas confirmé cette rprétation : « *M. Kissinger affirmé,* nous a dit M. Sauva-rgues, *que la France n'est pas cernée par cette déclaration.* » elon un autre officiel améri-ı, M. Ford ne cherche pas à e pression sur la France pour ener à revenir sur une situa-qu'il considère comme ac-e. Il entend surtout éviter ce cas particulier ne se géné-se dans l'avenir, si d'autres s ayant des difficultés avec lance, venaient à l'imiter : il it de la Grèce et de la Tur-, bien entendu, qui menacent réviser les modalités de leur icipation à la défense com-ıe. Il s'agit aussi, en sens raire, du Portugal, pour le où le virage à gauche de ce s amènerait certains de ses seurs à lui proposer un sta-spécial au sein de l'alliance. r les Américains, il ne sau-en être question non plus. d'autres termes, la position ptée par M. Ford doit faciliter maintien de la Turquie et la Grèce comme membres à t entière de l'OTAN, mais mettre aussi l'exclusion du tugal, si son gouvernement ait à être « *dominé par les munistes* ».

Le « *problème portugais* » a, en effet, été au centre de nombreuses conversations tout au long de cette première journée. Un aspect curieux de ce débat est que le « *camp des démocrates* » n'est plus le même qu'autrefois : ce sont ceux qui s'accommodaient le plus visiblement de la présence au sein des conseils atlantiques des émissaires de M. Caetano, l'ancien premier ministre portugais, ou du régime militaire grec, qui exaltent le plus volontiers aujourd'hui les vertus de la démocratie, multipliant les allusions à la situation à Lisbonne. M. Ford a invité ses auditeurs à « *encourager le développement des processus véritablement démocratiques partout* », puis a lancé aussitôt après un appel remarqué en faveur d'une association de l'Espagne à la défense de l'Occident... M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a eu, lui, des mots très durs contre « *les totalitarismes, qu'ils soient de droite ou de gauche* ».

Rendre la « vie impossible » aux Portugais

Il reste que les représentants scandinaves, qui étaient jusqu'en 1974 à la pointe du combat contre les régimes de droite, alors présents dans l'alliance, ont tenu eux aussi à faire connaître leur préoccupation devant la situation à Lisbonne. Les premiers ministres de Norvège et du Danemark ont rencontré ensemble leur collègue portugais, le général Gonçalvès, pour lui annoncer qu'ils attaqueraient toute forme de dictature, comme ils ont attaqué dans le passé le gouvernement Caetano. M. Tindemans, le premier ministre belge, a fait de son côté une remarque analogue tandis que le sujet était évoqué par M. Ford dans ses conversations avec M. Thorn, le chef du gouvernement luxembourgeois, le chancelier Schmidt et, bien entendu, avec le général Gonçalvès.

De ce dernier entretien, qui a duré 45 minutes jeudi après-midi, M. Kissinger a dit qu'il avait été « *très franc* » mais que l'atmosphère avait été « *amicale* ». « *Le président,* a dit encore le secrétaire d'Etat, *a exposé ses vues sur l'effet qu'aurait la présence dans l'OTAN d'un gouvernement où un communiste pourrait jouer un rôle important* ». Cet « *effet* », a-t-il précisé par la suite, serait *malheureux et quelque peu incompatible avec les buts de l'OTAN* ». De leur côté, les représentants portugais — le général Gonçalves, mais aussi l'amiral Cutinho, membre du Conseil de la révolution, qui a pris une part importante aux discussions — ont expliqué les structures du Mouvement des forces armées et son rôle actuel. Ils ont affirmé qu'ils n'entendaient pas quitter l'OTAN ni être en son sein un « *cheval de Troie* » et que leur gouvernement n'est pas « *dominé par les communistes* ».

Il reste à savoir si, le mouvement à gauche se poursuivant, une majorité des membres de l'OTAN ne sera pas encline, sinon à exclure le Portugal de l'organisation (le cas n'est pas prévu par les statuts), du moins à rendre à ses représentants « *la vie impossible* », selon la formule d'un officiel européen. Déjà l'on avait l'impression, en voyant jeudi après-midi la délégation portugaise pénétrer timidement, comme sur la pointe des pieds, dans le quartier général de cette forteresse du capitalisme, qu'elle ne s'y sentait guère à son aise...

La relative unité de vues qui s'est fait jour sur cette question entre les autres membres de l'Alliance ne va tout de même pas jusqu'à une acceptation de la position américaine qui vise à substituer progressivement l'Espagne à ce partenaire défaillant. La mention qu'en a faite M. Ford dans son discours était logique venant après les démarches déjà entreprises en ce sens par le secrétaire américain à la défense, M. Schlesinger, au cours de la réunion des ministres de la défense la semaine dernière et à deux jours de la visite que fera à Madrid le président américain. Elle n'a pas pour autant emporté l'adhésion de ses interlocuteurs. M. Schmidt notamment a fait savoir qu'à son avis il ne convenait pas de faire du « forcing » sur cette question. Le gouvernement français, pour sa part, se montrerait plus accommodant : « *Nous constatons que les accords hispano-américains apportent une contribution à la défense commune,* a dit vendredi matin M. Sauvagnargues aux journalistes, *et nous ne voyons aucun inconvénient à ce que ce soit dit. Le système politique espagnol est une autre chose.* »

Le ministre français est également prudent sur le cas du Portugal. Il souhaite qu'aucune décision hâtive ne soit prise à son égard.

Le conflit gréco-turc

Le problème gréco-turc a été et sera lui aussi abondamment discuté. En attendant l'entretien de MM. Demirel et Caramanlis samedi, M. Ford a rencontré séparément les deux premiers ministres jeudi. Ce « sommet » devait être préparé ce vendredi par une conversation entre les ministres des affaires étrangères grec et turc. M. Kissinger comptait rencontrer, pour sa part, ses deux collègues d'Athènes et d'Ankara et peut-être les premiers ministres eux-mêmes.

Officiellement, les Etats-Unis démentent avoir jamais eu l'intention d'exercer une médiation que personne d'ailleurs ne leur a demandée. Ils n'ont donc avancé aucune proposition concrète, mais il est clair que MM. Ford et Kissinger ne seraient pas fâchés de pouvoir présider, même de loin, à un début de réconciliation. Or, si un accord formel est considéré comme peu probable par les observateurs (l'attitude relativement conciliante de M. Demirel est limitée par la vigilance de son opposition à l'intérieur et la présence de Mgr Makarios à Nicosie est considérée par Ankara comme un obstacle décisif), on n'exclut pas, en revanche, que les deux premiers ministres puissent produire une déclaration d'intention qui serait un signe certain de détente.

En attendant, M. Demirel a exposé au président Ford les difficultés que lui crée, dans l'opinion, l'embargo imposé par le Congrès américain aux livraisons d'armes à son pays, et l'ombre que cette situation jette sur la coopération de la Turquie avec les Etats-Unis. Mais il n'y a pas eu, précise-t-on, de part et d'autre, d' « *ultimatum* » turc lancé à Washington, ni de menace directement brandie sur le maintien des bases américaines.

Au cours de leur entretien, MM. Ford et Giscard d'Estaing n'ont pas évoqué la compétition à laquelle se livrent la France et les Etats-Unis pour vendre des avions de combat à la Belgique, aux Pays-Bas, à la Norvège et au Danemark. « *C'est un problème de la compétence des Etats européens, et en particulier de nos voisins* », a expliqué aux journalistes M. Giscard d'Estaing qui, à l'évidence, n'avait guère envie de s'étendre sur cette affaire. Il a admis en avoir parlé quelques instants plus tôt avec M. Tindemans pendant que celui-ci le raccompagnait à l'aéroport. Mais, a-t-il observé, « *il n'aurait pas été convenable d'exercer une quelconque pression sur nos partenaires. Je me suis contenté d'indiquer l'importance de la signification européenne qui s'attachait à cette décision* ».

Une économie de défense intégrée

Cet ultime appel a-t-il la moindre chance d'être entendu ? Personne, ni même le président de la République, ne semble le croire. Ainsi, lors de son entretien avec M. Joergensen, le premier ministre danois, le président Ford a constaté avec satisfaction que cette affaire paraissait réglée. M. Joergensen, s'adressant aux journalistes, a estimé, lui aussi, que les jeux étaient faits : le choix belge en faveur de l'appareil américain est acquis, mais il faudra sans doute encore une quinzaine de jours avant que la décision du gouvernement de Bruxelles puisse être annoncée officiellement, a-t-il déclaré en substance.

Les Etats-Unis paraissent donc sur le point d'enlever définitivement le « marché du siècle ». Mais, à l'évidence, leurs ambitions dépassent largement cet épisode : il s'agit pour eux de devenir en quelque sorte statutairement le fournissseur privilégié d'armes et d'équipements des pays de l'Alliance. De la sorte, même si l'objectif n'est pas avoué, ils s'efforcent de briser dans l'œuf toute éventuelle tentative des pays de la Communauté visant à bâtir une industrie des armes et une aéronautique spécifiquement européennes. C'est dans cet esprit, en effet, qu'il faut semble-t-il interpréter l'accent mis par le président Ford dans son discours de jeudi sur la nécessité de combler les défaillances du passé, donc de promouvoir une standardisation efficace des armes utilisées par les pays de l'Alliance. « *Nous devons nous mettre d'accord pour mettre en œuvre ensemble des programmes de recherche et de production d'armes* », a-t-il indiqué à ce sujet. L'idée d'une économie de la défense intégrée, lancée il y a une semaine par M. Schlesinger lors de la réunion du comité des plans de défense de l'OTAN, est donc « poussée » activement par les Etats-Unis.

On se rappelle que les ministres de la défense (la France et la Grèce ne participaient pas à cette réunion) avaient donné mandat au secrétaire général de l'OTAN et aux représentants permanents des pays membres d'étudier d'ici à la fin de l'année la mise en place au sein de l'OTAN d'une nouvelle agence dont la mission serait de gérer la recherche, la production et les échanges d'armes entre les deux rives de l'Atlantique. Apparemment, M. Giscard d'Estaing n'a pas encore réagi à cette initiative qui pourtant préoccupe certainement le gouvernement français. La mise en place d'une industrie de la défense intégrée, conçue à l'échelle atlantique, aurait pour conséquence en effet de déposséder une nouvelle fois la Communauté d'un champ d'activité possible. D'autre part, elle placerait le gouvernement français devant un pénible dilemme : soit rejoindre la nouvelle agence, ce qui parait politiquement inconcevable — alors que la France ne participe pas à l'Eurogroupe, dont pourtant les Américains sont absents, — soit renoncer, cette fois-ci de façon définitive, à fournir armes, équipements et avions à ses partenaires européens.

MICHEL TATU et PHILIPPE LEMAITRE.



(Dessin de CHENEZ.)

L'AMERIQUE ET L'EUROPE.

A la C.S.C.E.

LES SOVIÉTIQUES S'IRRITENT D'UN « RAIDISSEMENT AMÉRICAIN »

Genève (A.F.P.). — Le raidisse-t de la position américaine en danger la conférence sur sécurité et la coopération en ope (C.S.C.E.), affirme-t-on s les milieux diplomatiques étiques de Genève.

L'insistance avec laquelle les ts-Unis cherchent, depuis la âcle indochinoise, à obtenir des cessions de l'Union soviétique ıble avoir provoqué une vive neur du côté des Soviétiques. accusent les Américains de loir l'échec de la conférence.

M. Ford : la participation à l'alliance doit être sans réserve

Dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session atlantique jeudi 29 mai, le président Ford a fait remarquer que les événements d'Indochine « *ont conduit certaines personnes à mettre en question notre force et notre crédibilité. Je crois que notre force parle pour elle-même : notre puissance militaire demeure et continuera de n'être inférieure à aucune autre, notre économie reste fondamentalement saine et productive, et notre système politique est sorti plus fort des chocs de l'année dernière* ».

Abordant le problème des dépenses d'armement, le président américain a dit : « *Une génération après sa création, l'alliance dépense chaque année de vastes sommes en sacrifiant l'efficacité militaire. Nous n'avons pas fait assez pour standardiser nos armements. Nous devons corriger cela. Nous devons nous mettre d'accord entre nous pour une division raisonnable des programmes de développement d'armements et des responsabilités en matière de production. Nous devons faire davantage pour rehausser notre capacité de nous soutenir mutuellement à la fois dans la bataille et dans la logistique. Nous devons rationaliser notre défense collective (...). Nos efforts en matière de recherche et de développement doivent être plus que la somme des composantes individuelles. Unissons-nous véritablement dans le domaine de la répartition de nos tâches de défense, de soutien et de production.* »

» **Nous devons préserver la qualité et l'intégrité de notre alliance sur la base d'une participation sans réserve, non pas sur la base d'une participation partielle ou d'arrangements spéciaux. L'engagement envers la défense collective doit être complet s'il doit être crédible. Il doit être sans réserve si l'on doit pouvoir compter sur lui. (...)**

» *Coopérons pour mettre au point un ordre du jour réaliste en matière de détente : un ordre du jour qui serve nos intérêts et non pas les intérêts d'autres puissances qui ne reconnaîtraient pas nos valeurs. J'ai en vue un ordre du jour qui rende impossible l'exploitation des faiblesses qui nous sont attribuées. Il est nécessaire de faire en sorte que les promesses faites à la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe soient traduites en actes, afin de promouvoir la liberté et la dignité humaine, pour tous les Européens. Ce n'est que par des démarches réalistes que nous pouvons maintenir la C.S.C.E. dans sa perspective, quel que soit l'accent euphorique ou exagéré que l'Union soviétique ou d'autres participants tentent de lui donner. (...)*

» *Nous devons renforcer nos propres institutions démocratiques et encourager le développement de processus véritablement démocratiques partout. Regardons au-delà de notre alliance, telle qu'elle est aujourd'hui. Un des points importants de cet ordre du jour devrait nous conduire à commencer aujourd'hui à réfléchir sur la manière de relier l'Espagne à la défense occidentale. L'Espagne a déjà apporté et continue d'apporter une importante contribution à la sécurité militaire de l'Occident en résultat de ses relations bilatérales avec les Etats-Unis.* »

M. SAUVAGNARGUES : la France souhaite renforcer l'efficacité de l'alliance.

Parlant, vendredi 30 mai, devant le conseil atlantique, M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, a dit notamment : « *L'alliance a été, est et continuera à être le môle de notre sécurité collective, car elle est fondée sur la communauté de nos cultures et des valeurs d'une civilisation partagée. La valeur de la contribution de chacun à cette sécurité collective est en rapport direct avec la fermeté des volontés nationales : pour être compris et approuvé, l'effort que nous devons exercer doit donc se traduire sur les deux plans de la défense nationale et de l'alliance. Pour ce qui nous concerne, la France, qui n'appartient pas, pour les raisons qu'elle a définies, à l'organisation intégrée, est membre à part entière de l'alliance et souhaite renforcer son efficacité.* »

Le ministre a évoqué ensuite « *la construction de l'Europe, l'émergence progressive d'une union politique de l'Europe* », qui constituent « *un facteur positif non seulement pour ses membres, mais également pour la cohésion de l'alliance tout entière* ».

M. Sauvagnargues s'est ensuite « *félicité* » de ce que M. Ford avait dit la veille sur le maintien de l'engagement des Etats-Unis au côté de ses alliés : « *Nous n'avons pour notre part,* a-t-il dit, *jamais entretenu de doute quant aux dispositions du gouvernement et du peuple américains à l'égard de leurs alliés européens.* »

ATTENDU LE 31 MAI A MADRID

M. Ford doit faire face aux doléances espagnoles

De notre correspondant

M. Gerald Ford est attendu à Madrid le samedi 31 mai, et il en repartira le dimanche 1er juin. Malgré les drapeaux espagnols et américains qui ornent les rues de la capitale espagnole et un appel du maire exhortant la population à recevoir cet « *hôte illustre* » avec joie, cette visite du président des Etats-Unis suscite peu d'enthousiasme.

Elle est qualifiée d'« *opération confiance* » par *Arriba*, quotidien du Mouvement, et ne fait l'objet d'aucun commentaire élogieux dans la presse, dont le ton général est celui d'une froideur marquée, sinon de méfiance. Pour sa part, l'opposition « illégale » a fait parvenir à l'ambassade américaine une protestation contre la visite de M. Ford.

Madrid et Washington poursuivent actuellement des négociations pour la révision des accords de coopération économique et militaire signés en 1953 et renouvelés à deux reprises depuis. Les dirigeants espagnols souhaitent que la révision des accords se fasse, au plan économique, d'une manière plus équitable pour l'Espagne.

Ils estiment en effet qu'ils ont été « dupés » et que les bénéfices auxquels ils ont eu droit jusqu'à maintenant sont des plus réduits. Ils sont irrités : les Etats-Unis n'ont pas accordé de tarifs douaniers préférentiels aux importations de produits agricoles espagnoles et ont refusé la clause de la nation la plus favorisée obtenue par quatre-vingt-trois autres pays. Pour l'année fiscale en cours, l'Espagne a seulement reçu des Etats-Unis, directement, à titre d'aide militaire, 1 200 000 dollars. Les observateurs espagnols jugent cela absurde dans un pays qui a autorisé l'installation sur son territoire de bases atomiques étrangères.

A Madrid, on déclare que le Maroc qui menace Madrid au Sahara espagnol a reçu 850 000 dollars d'aide militaire et près de 10 millions de dollars de l'AID. La Turquie qui conteste la présence des bases de l'OTAN sur son territoire a obtenu plus de 60 millions de dollars d'aide militaire.

Toute reconnaissance « politique » par l'OTAN étant exclue, malgré les efforts à Bruxelles de M. Schlesinger et de M. Ford. Ce dernier devra à Madrid négocier de nouveaux accords de coopération, mais cette fois selon des sources diplomatiques espagnoles, il faudra que les Etats-Unis « *paient un juste prix* ».

Madrid réclame la mise en sommeil des bases aériennes de Torrejon (à 20 kilomètres de Madrid) et de Moron (près de Séville), ce que les Américains semblent disposés à accepter, tout en conservant la base de sous-marins nucléaires de Rota (près de Cadix), que le Pentagone considère indispensable. Les Américains tiennent aussi au libre passage de leurs avions dans l'espace aérien espagnol.

L'Espagne affirme qu'elle est la seule alliée « *qui ne pose pas de problème* » et que sa position est plus forte en raison de la situation confuse qui règne au Portugal.

Madrid n'est donc pas disposé à se contenter d'une simple déclaration d'amitié et de quelques livraisons de matériel militaire vieillot.

Le gouvernement du général Franco n'a pas fait ces dernières semaines le moindre geste qui puisse permettre aux Etats-Unis de démontrer que le régime franquiste est sur la voie de la démocratisation. Au contraire, son attitude s'est durcie : la répression continue au Pays basque, les mesures d'interdiction se multiplient (la dernière étant celle d'un dîner d'hommage au professeur socialiste Enrique Tierno Galvan), ainsi que les arrestations (le 28 mai, plusieurs avocats ont été arrêtés à Valladolid, dont Me Gregorio Peces-Barba, socialiste, et, à Madrid, une quinzaine de professeurs et d'étudiants ont été appréhendés).

La Junte démocratique (fortement influencée par les communistes) a déposé à l'ambassade américaine un document qui affirme que la visite de M. Ford ne peut servir qu'à soutenir la « fausse ouverture » franquiste et avertit que tout accord conclu pour maintenir des bases américaines, sans consultation préalable du peuple espagnol, sera nul.

On note la même attitude dans un autre texte, également remis à l'ambassade, avec l'aval de la démocratie chrétienne, du parti socialiste ouvrier espagnol et de l'Union social-démocrate espagnole.

Pour sa part, le quotidien catholique conservateur *Ya* affirme, dans un éditorial publié le 28 mai : « *Prolonger une situation qui, d'année en année, s'est faite plus pesante pour l'Espagne, équivaudrait à se soumettre passivement à un abus de pouvoir étranger. Qui veut une collaboration militaire devra fournir une collaboration politique. Demeurer dans la situation de simples prêteurs qui perçoivent un intérêt ridicule n'est pas une solution dans la conjoncture actuelle.* »

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

LE PRÉSIDENT SADATE VA RENCONTRER LE CHANCELIER KREISKY A VIENNE

Venant de Yougoslavie, où il s'est entretenu avec le maréchal Tito, le président Sadate était attendu ce vendredi 30 mai à Vienne. Le chef de l'Etat égyptien aura des conversations avec le chancelier Kreisky avant de rencontrer le président Gerald Ford, dimanche et lundi prochains, à Salzbourg.

Avant de s'envoler pour Vienne, le président Sadate avait eu vendredi matin un dernier entretien à Bled avec le maréchal Tito. Au cours de leur rencontre de jeudi soir, les deux chefs d'Etat avaient étudié l'éventualité d'une participation des pays non alignés à la conférence de Genève sur le Proche-Orient, dans le but de contrebalancer l'influence des grandes puissances.

De source diplomatique yougoslave, on indique que l'Egypte souhaite que Belgrade appuie ses efforts tendant à obtenir la participation à la conférence de Genève d'une délégation officielle palestinienne sur un pied d'égalité avec les autres participants.

● AU CAIRE, le général Gamassi, ministre égyptien de la guerre, a lancé jeudi un avertissement aux Israéliens. « Ces derniers, a-t-il dit, n'ont jamais eu de meilleure occasion de faire la paix. S'ils laissent passer cette chance, ils porteront la responsabilité des conséquences de leur politique. » A ce propos, le général Gamassi a indiqué que « l'armée égyptienne était prête à déclencher une nouvelle guerre contre Israël, bien que les armes perdues pendant le conflit de 1973 n'aient pas encore été remplacées par l'Union soviétique. — (A.F.P., U.P.I.)

LA RÉUNION DE BRUXELLES

POINT DE VUE

PRÉPARER LA SÉCESSION

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LE dîner de M. Giscard d'Estaing à Bruxelles illustre une nouvelle fois l'ambiguïté de la politique *d'indépendance nationale.*

Après dix mois de réflexion, sinon de pouvoir, solitaire — la référence au général de Gaulle caractériserait à nouveau notre relation avec l'organisation intégrée de l'alliance et notre doctrine de dissuasion nucléaire (1). *Il faut reconnaître qu'audacieuses à* l'époque, car elles étaient une libération par rapport aux doctrines et aux structures d'avant 1958, ces orientations sont aujourd'hui peu exigeantes et facilement conciliées avec le glissement de notre pays dans une *certaine dépendance. La position particulière* de la France dans le système atlantique ne gêne plus en rien son fonctionnement au gré américain, bien au contraire.

Depuis l'installation à Paris de la conférence sur l'Indochine, la France avait pris le parti de se taire sur les événements d'Extrême-Orient. Cette attitude a fini par servir l'Amérique. Le neutraliste et légitime Norodom Sihanouk — dont on regrette bien aujourd'hui qu'il ne soit pas le maître de Phnom-Penh — est tombé sans que la France dise mot. Notre délégué général à Hanoï est mort après qu'eut été bombardé son bureau sans *que la France rappelle même son* ambassadeur à Washington, et les soutiens français à une « troisième force » puis à des solutions à « trois composantes » ont été soit contradictoires à l'automne de 1972, soit franchement en retard sur les événements en mars dernier (2).

Au Proche-Orient, force a été de constater, dès le départ du général de Gaulle, que la concertation à quatre n'était souhaitée que par les petits, *et les propositions de M. Giscard d'Estaing* lors de la venue du président Sadate à Paris concernant la « garantie » des frontières et donc une rentrée de la France (3) n'ont pas été relevées.

Sur ces deux théâtres où la France en 1966 et 1967 disait la morale et le droit, Paris — aujourd'hui que les thèses gaulliennes sont vérifiées — n'agit que timidement.

Le retour d'une partie de nos *moyens* navals à leur ancienne base de Toulon, les voyages présidentiels en Algérie et au Maroc, la visite de M. Caramanlis à Paris, les fières *initiatives dans la crise chypriote ne* sont liées par aucun dénominateur commun aucune politique méditerranéenne alors que celle-ci est réclamée à Lisbonne, souhaitée à Belgrade et à Alger, redécouverte à Athènes. *Il s'agirait, en lever de rideau, d'une demande d'explication* présentée conjointement par les pays riverains de la Méditerranée à l'adresse des super-puissances entretenant dans le lac eurafricain des flottes qui lui sont étrangères et des intrigues politiques, économiques et militaires dans l'ensemble du Bassin. Nul doute que la réponse concertée serait soit le silence, soit le cynisme, *mais le rassemblement des riverains* sur cette question donnerait à réfléchir pour l'avenir (4). Une telle pétition aurait dû être le fond des entretiens entre MM. Giscard d'Estaing et Caramanlis, gouvernant tous deux des pays retirés de l'OTAN, et entre les *présidents français et algérien,* dont l'accord commande à lui seul la moitié de la Méditerranée.

Pris à revers

Cette aire méditerranéenne — reconnue par M. Giscard d'Estaing comme par M. Pompidou — n'est pas la seule où l'initiative française est paralysée par l'appartenance au camp atlantique. Au sujet de l'énergie ou de l'hypothétique « identité européenne », la position de la France — souvent ferme en parole, même après les improvisations des début de l' « ère nouvelle » — est dans la réalité facilement et continuellement contournée, ce qui est l'inverse du résultat escompté par *M. Sauvagnargues et son inspirateur* élyséen ; ceux-ci comptaient qu'en soulignant à l'envi l'aménité des rapports franco-américains on « décrisperait » l'attitude de Washington face aux velléités européennes et que, du coup, nos partenaires européens *y retrouveraient* quelque courage.

Le comportement général de la France, l'agrément donné par M. Giscard d'Estaing dès les premiers jours de son règne à la « nouvelle charte » atlantique, la nomination d'un nouveau chef de la mission de liaison auprès du Q.G. de l'OTAN à Mons, ont rendu sans objet — c'est admis publiquement dans les milieux atlantiques — notre retour dans l'OTAN. D'autant que notre participation au *périodique conseil* de l'alliance maintient la solidarité politique qui fonde la prétention américaine à parler à Moscou au nom de tous.

Notre refus de participer à l'Agence internationale de l'énergie est facilement pallié par l'attache de celle-ci à l'O.C.D.E., dont nous faisons partie, par la création d'un fonds de solidarité de 25 *milliards de* dollars que nous avons accepté en mars dernier, par la présence de la Commission aux travaux de l'Agence en *qualité d'observateur,* que nous n'avons pas refusée en tant que membre de la Communauté européenne.

L'indépendance même de notre armement nucléaire pourrait fort bien se combiner avec une participation française à la dissuasion nucléaire atlantique en Allemagne (5), sans qu'il soit formellement question *d'une réintégration à l'OTAN* ; pourtant la France serait ainsi amenée à participer automatiquement au conflit et donc aux dispositions communes à prévoir.

Deux initiatives malheureuses du *nouveau président de la République* ont achevé d'indiquer aux Américains par où prendre à revers notre position si vulnérable parce qu'ambiguë. La première a consisté, lors du « sommet » européen de Paris en *décembre dernier, à institutionnaliser* la consultation politique dans le cadre des procédures de Bruxelles — ce à quoi la France de MM. Pompidou et Jobert s'était constamment opposée. Cette consultation recouvre exactement celle acceptée six mois *auparavant en signant la déclaration* atlantique souhaitée par M. Kissinger. Elle bloque le dialogue euro-arabe, soumis aux conditions américaines. Elle ruine d'entrée de jeu la *réunion préparatoire proposée* par M. Giscard d'Estaing, à la suite de *M. Pompidou, à propos de l'énergie* puis des matières premières. L'Amérique, qu'on avait crue consentante dès lors que son nouveau président avait personnellement acquiescé au bord d'une piscine martiniquaise, n'a aucun intérêt à cette concertation, puisqu'elle contrôle loin des tapis verts de l'avenue Kléber les courants de matières premières par le seul *système capitaliste qu'elle impose* à l'univers.

La seconde erreur a été commise à la même époque. Elle a consisté à exaucer le vœu soviétique d'une solennisation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), c'est-à-dire d'une consécration d'un dialogue de bloc à bloc et non plus de nation à nation dans un continent divisé par l'intérêt maintenant conjoint des Américains *et des Russes. Autrement dit,* la France accepte — et c'est sans précédent, même par rapport à la IVe République de Georges Bidault ou de Jules Moch — le condominium publiquement avoué en mai 1972.



(Dessin de KON

Le champ clos

Dans tous les domaines et sur tous les terrains, la France peut donc faire flotter les trois-couleurs ; le *champ de son indépendance* est pourtant bien clos.

Pour en sortir, il faut à terme faire sécession de la Communauté atlantique. *C'est la crédibilité de cette* éventuelle et ultime étape qui faisait la force diplomatique du général de Gaulle, même dans des gestes aussi minimes que ceux posés dès son retour au pouvoir. La question aujourd'hui n'est pas — comme on le répète *trop souvent y compris à nos partenaires américains* — de savoir si la France devrait ou non réintégrer l'OTAN. *Elle est de savoir si et quand elle doit quitter l'alliance.* Une telle perspective est seule de nature à rendre aux Français la conscience que leur *sécurité ne dépend que* d'eux. Comment la leur demander tant qu'est ressassé le mythe d'une « sécurité collective » en contradiction avec le refrain de notre indépendance nationale et avec la véracité de l'engagement américain récemment démontrée en Indochine et dans des sondages d'opinion outre-Atlantique ? Cette perspective serait autrement opérante en Méditerranée et en Europe que notre actuelle diplomatie paralysée *ab initio* dans chacune de ses intuitions, ou que le *renoncement* à l'arme *nucléaire encore* prêché (6) par la majorité de l'opposition et figurant dans le programme commun de gouvernement toujours pas retouché sur ce point capital.

Cette perspective peut seule entraver le fonctionnement des alliances et donc des dominations en Europe. Elle nourrirait dès aujourd'hui une nouvelle attitude de la France dans l'alliance. Si notre pays continue de dépendre du système NADGE de détection aérienne pour la couverture avancée du nord-est de notre territoire, par contre le dispositif naval américain en Méditerranée dépend en grande partie de radars français sur les littoraux français et libanais. A cet élément de *discussion d'égal à égal* avec l'Amérique s'ajoute décisivement et dès maintenant la tot indépendance des communicati entre la métropole et les vecte *sous-marins de notre force* dissuasion.

Les éléments nécessaires pour *sécession militaire* existent déjà. nécessité d'une sécession éco mique est chaque jour plus cria quand produits de première néces ou calendrier des réformes mo taires et commerciales à l'éch *planétaire* sont bloqués sur décis *de Washington. Quant à la sécess* politique, elle suppose la reconn sance pessimiste mais lucide de l passe européenne et que soit o *nisée,* sur d'autres bases qu'un tr de Rome périmé et quotidiennen violé, la coopération entre toutes *nations de l'ouest et du midi e* péens, en attendant mieux et dav tage...

Au total, il ne s'agit pas de f de l'Hexagone l'île que la géograp et l'histoire n'ont jamais faite de *Il s'agit simplement pour la Fra de se donner des relations a l'étranger qui soient en harm avec la nouvelle donne internatior* En rusant avec le protocole pour de même dîner avec le président Etats-Unis sans cependant trop à Canossa, M. Giscard d'Estaing pas « en avance sur l'événemer il continue d'agir et de penser un environnement déterminé il trente ans. Contribuer à le chan serait plus méritoire que d'effa d'un mot la capitulation du IIIe Re mais il est plus difficile de « prép l'avenir » que de réformer le ca drier du passé.

(1) Entretien radiotélévisé du sident de la République le 25 1975 ; débats parlementaires 9 avril et 21 mai 1975.
(2) *Le Monde* du 11 avril, pag
(3) Déclaration à l'Agence é tienne du Moyen-Orient le 26 vier 1975.
(4) *C'est* la proposition publ de M. Michel Jobert.
(5) *Revue de défense natio* numéro de décembre 1974.
(6) Notamment lors du débat lementaire du 21 mai 1975, M. Pierre Villon, député commun

DE BRUXE... VUE ... ECESSION

...T LA DÉFENSE EUROPÉENNE

...our un commandement nucléaire tactique

par ALEXANDRE SANGUINETTI (*)

...E 7 mai dernier étaient présentés, au milieu des troupes rassemblées à Mourme... pour célébrer le trentième ...iversaire de la victoire du ...ai 1945 sur l'Allemagne et sur ...nazisme, quatre engins Pluton ...cléaires tactiques.

...était la concrétisation d'un ...ort entrepris depuis longtemps ...r doter nos armées de moyens ...prement nationaux dans l'or... atomique.

...e premier ministre, dans son ...torial de la revue *Défense ...ionale* (*le Monde* du 7 mai), a ...son d'insister sur le fait que ...s sommes la troisième puis...ce au monde à avoir réalisé un armement.

...l ne s'agit pas d'en tirer une ...re fierté que celle d'avoir vu ... gouvernement proposer et le ...rlement adopter une nécessité ... nous imposent l'état du ...nde, les intérêts de notre ...ion et sa sécurité, alors que ...us ne sommes en rien respon...les de l'existence de l'arme ...cléaire et de la prolifération de ...te arme. Celle-ci a commencé ...s que deux puissances en ont ... dotées.

...Nous savons que l'arme stratégique est une arme de dissuasion ...l ne peut être engagée que sur ...rdre exprès et personnel du ...ef de l'État, en riposte à une ...taque ennemie d'où qu'elle ...nne et pour faire respecter ...iquement le sanctuaire natio...l.

* * *

Mais nous pouvons nous inter...ger sur la signification réelle de ...rme nucléaire *tactique*.

L'arme atomique tactique est ...e arme d'avertissement. Son ...jectif ne peut être qu'une force ...verse tentant de pénétrer sur le ...ritoire national ou dans les ...es considérées comme vitales ...ur la défense et l'existence de ...tre pays. Mais elle n'est pas, par nature, un moyen normal de ...nbat et d'appui des forces non ...cléaires.

Nous sommes actuellement dans ...e équivoque qui me paraît de...ir être dissipée. Nos forces tac...ques sont aujourd'hui de deux ...dres : les forces terrestres du ...e *Pluton*, les bombes aériennes ...tées par des Jaguar ou des ...rage III-E.

...es Pluton ne sont pas et ne ...vent pas être une réserve ...érale d'artillerie lourde per...ttant au commandement d'ap...uer la vieille règle de la ...aille conduite, dont, de toute ...on, nous n'avons pas les ...yens. La différence de nature, ...non de degré, et le fait que ...gagement nucléaire se produi... au cœur de pays très peuplés ...ardisent de l'imaginer. Seule ...fonction d'avertissement peut ...e envisagée.

...n pourrait alors penser que ...lques moyens tactiques se...ent suffisants, qu'il serait inu... de développer au-delà d'un ...l minimum. La signification ...l'avertissement n'a de valeur ... si l'adversaire sait que nos ...es disposent de moyens suffi...mment nombreux pour qu'un ...acte prenne toute sa dimen...n. C'est pourquoi il est normal, ...st bon, que nous puissions dis...er de ce qui est prévu dans la ...oplie nucléaire française.

* * *

...a question qui doit se poser ...ous est celle de l'organisation ...le la distribution actuelles de ... armes. Je sais bien qu'il est ...ndu que seul le président de ... République, comme pour les ...es stratégiques, en a la dis...ition. Pourtant, la répartition ...ue de nos six régiments Plu..., soit dix-huit batteries et ...te-six lanceurs, en deux ...pes de trois affectés à nos ...ps d'armée, permet de se ...er une interrogation.

...y a, certes, une amélioration ...l'époque où l'on prévoyait les ...ments Pluton comme artille... divisionnaire, ce qui aurait ...uti à interdire toute manœu... pour ces unités, se formant ...carré pour protéger leur feu ...cléaire. Mais la solution à ...chelon du corps d'armée n'est ... davantage satisfaisante parce ..., encore une fois, elle accrédite ...e que, dès que le président de ... République en aura donné ...dre, les grandes unités s'en ...vront comme d'une artillerie ...sique.

...e suis resté pantois en lisant ...mois-ci une de nos publications ...itaires, qui, traitant de nos ...pes de montagne, affectait ... paragraphe de l'article au feu ...léaire en zone montagneuse, ... qui m'a paru pour le moins ...travagant.

...e suis frappé de constater que ...sonne ne se pose la question ... facteur épouvante, de sa di...sion et de ses conséquences sur la troupe et sur les populations dans une telle situation.

Il me semble donc que les forces nucléaires tactiques dans leur rôle d'avertissement de l'escalade devraient être rassemblées dans un commandement ou dans des commandements nucléaires tactiques, comme le sont les forces nucléaires stratégiques et les forces sous-marines nucléaires. Ce qui, d'ailleurs, confirmerait que les Pluton doivent rester en France et n'être en aucun cas attribués organiquement à notre corps d'armée d'Allemagne.

Ce qui est vrai pour l'armée de terre l'est également pour l'armée de l'air, qui a parfaitement admis et organisé les forces aériennes stratégiques, mais qui affecte au 1er corps aérien tactique les appareils porteurs d'une arme nucléaire, tels que les Jaguar de la 7e escadre de Saint-Dizier. Il est vrai qu'il devient de plus en plus inconcevable de construire des avions d'attaque, coûtant avec leurs rechanges plusieurs milliards d'anciens francs l'unité, pour transporter des bombes capables de détruire une gare de campagne ou une entreprise moyenne. Le rapport coût-efficacité n'est pas assuré.

Il y a là un problème posé à toutes les armées de l'air des grands pays industrialisés.

Je propose donc qu'il y ait des commandements tactiques comme il y a des commandements stratégiques des forces nucléaires. C'est la plus sûre garantie du rôle exclusif du chef de l'État dans ce domaine et de la compréhension qu'auront les armées de la possibilité d'emploi de telles armes.

Quant à savoir quand on doit se servir des armes tactiques, il est bien évident que dans ce domaine, contrairement à la dissuasion stratégique, l'on ne peut pas attendre que l'adversaire ait tiré le premier. Nous ne sommes pas à Fontenoy, et encore les raisons de M. d'Auteroches étaient excellentes tactiquement et techniquement.

Si la France ou les approches de la France doivent être attaquées par des forces conventionnelles très nombreuses et capables de nous submerger en l'état de nos forces conventionnelles, il est évident que notre devoir est de les avertir, en en détruisant nucléairement quelques-unes, que nous ne reculerons pas devant la bataille totale et l'engagement de nos forces stratégiques. Si nous ne réalisons pas un tel avertissement, il est certain qu'il serait trop aisé pour l'adversaire de nous contraindre à la bataille classique et de l'emporter.

Cette situation d'ailleurs devrait nous faire réfléchir sur l'état de nos forces non nucléaires, qui correspondent fort peu aux moyens démographiques, financiers, industriels, techniques de la nation française. S'il est vrai que l'armement nucléaire tactique et stratégique, dont le premier ne serait employé que pour permettre au second de ne pas l'être, fige probablement les fronts européens éventuels et la stratégie directe, cette situation crée tout naturellement toutes les conditions de la stratégie indirecte, dont les moyens ultimes sont, par exemple, le terrorisme et la prise d'otages. L'enlèvement de l'ambassadeur de France à Mogadiscio en est un bon exemple. Cette action visait Djibouti.

Il est nécessaire de prévoir toutes les éventualités et, pour cela, de disposer de moyens dits classiques qui nous permettent d'intervenir, en France ou hors de France, en fonction de nos intérêts, partout où il est impossible que l'arme nucléaire, quelle qu'elle soit, puisse dissuader ou agir. L'arme nucléaire n'est pas la ligne Maginot. Elle pourrait être tournée, comme la première, et il nous faut donc les moyens de l'éviter.

Ces réflexions supposent que la nation prenne conscience que nous ne vivons pas dans un monde de bergeries, que seuls l'unité nationale et le consensus social nous permettront d'écarter les menaces et de les dominer.

(*) Ancien président de la commission de la défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale.

EUROPE

LA SITUATION AU PORTUGAL ET LES RETOMBÉES DE L'« AFFAIRE REPUBLICA »

Des journalistes socialistes ont publié un numéro du quotidien

L'opération menée, dans la nuit du 28 au 29 mai, par les forces armées contre les locaux du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P., maoïste), a conduit à l'arrestation de plusieurs centaines de militants : trois cents selon le Copcon, l'organisme de *coordination des forces de sécurité,* qui avait monté l'opération ; de cinq à six cents selon le M.R.P.P. On précise, au siège du Copcon, que la plupart des personnes arrêtées ont été relâchées après vérification d'identité, ce que dément le M.R.P.P. A la prison de Caxias, on confirme que des militants maoïstes ont été incarcérés. Des militants communistes ont, d'autre part, attaqué le 28 mai un des locaux de Lisbonne du M.R.P.P. pour essayer d'en déloger des militants qui y étaient revenus. Des soldats sont intervenus pour repousser les membres du P.C.P.

La journée du 29 mai a été calme. C'était le jour de la Fête-Dieu, chômée au Portugal. En outre, un accord tacite semble être intervenu entre le parti socialiste et le Conseil de la révolution pour entourer d'une certaine discrétion les tentatives faites de part et d'autre pour dénouer la crise ouverte par la menace du P.S. de quitter le gouvernement.

Enfin, un groupe de journalistes socialistes a fait reparaître, *le 29 mai, un numéro de* « Republica », imprimé dans d'autres locaux.

Lisbonne. — Saisi de l'affaire du journal *Republica* il y a une dizaine de jours, aussitôt après la fermeture de ce quotidien par le gouvernement, le conseil de la presse vient de faire connaître son avis. Cet organisme tripartite — comprenant des représentants du Mouvement des forces armées, des journalistes et des partis politiques — donne, sur le fond du problème, raison à la direction et à la rédaction contre la commission de coordination des travailleurs, qui est à l'origine des incidents. Mais il s'est aussi visiblement efforcé de rendre un avis relativement nuancé.

« Le conseil de la presse a pu vérifier qu'il y avait bien violation de la loi », dans la mesure où le directeur et le directeur adjoint de *Republica,* MM. Raoul Rego et Vitor Direito qui — aux termes de l'alinéa 2 de l'article 18 et de l'alinéa 2 de l'article 20 du décret-loi du 26 février dernier — avaient été légitimement nommés par l'entreprise propriétaire, avec l'avis favorable des rédacteurs, ont été destitués par la commission des travailleurs et remplacés (au moins le temps de la publication du numéro du 19 mai) par un « directeur *intérimaire* » : M. Alvaro Belo Marques, désigné à ce poste hors des voies légales par la même commission. De même, la loi sur la presse a été violée lorsque le rédacteur en chef, M. Joao Gomes, a été destitué par la commission, alors que la loi prévoit que c'est le directeur qui nomme le chef de la rédaction.

« Participation critique »

Le conseil de la presse fait, ensuite, *remarquer que la société éditrice de Republica* n'était pas elle-même en conformité avec la loi, puisqu'elle n'avait pas publié ses statuts, comme le veut l'alinéa 4 de l'article 3. Mais surtout, le conseil espère qu'une solution interviendra rapidement par accord entre les parties, dans la mesure où les administrateurs, la direction et la rédaction ont manifesté l'intention d'appeler tous les autres travailleurs du journal à coopérer à la gestion et à apporter leur « participation critique » à son orientation.

Enfin, le conseil de la presse, qui avait, aussitôt après avoir été saisi de l'affaire de *Republica*, exprimé ses vives préoccupations devant les menaces de la liberté de la presse qu'elle recelait, estime que le décret-loi du 26 février pèche par insuffisance, notamment en ce qui concerne la participation de tous les travailleurs à la définition et à l'application du statut des entreprises de presse.

C'est donc, désormais, à la justice, saisie par un des administrateurs de *Republica*, M. Gustavo Soromenho, de se prononcer, à moins, évidemment, qu'un accord entre les parties n'intervienne auparavant. Quelle que soit la décision des tribunaux, l'affaire montre, à sa façon, la radicalisation rapide du processus politique portugais. A peu près unanimement saluée il y a quelques semaines comme l'une des plus progressistes du monde, la législation sur la presse est, aujourd'hui, très largement considérée comme dépassée par les événements.

La crise qui a éclaté le 19 mai à *Republica* était en germe depuis novembre dernier, alors que la direction et la rédaction faisaient état de manœuvres pour changer la ligne du journal. Le directeur, M. Raoul Rego *a été élu député socialiste le 25* avril. La quasi-totalité des quelques trente-cinq rédacteurs sont eux-mêmes socialistes et plusieurs sont même députés du P.S. Ces dernières semaines, il est vrai, une douzaine de journalistes, plus proches des idées communistes, ont quitté *Republica* pour rejoindre le *Diario de Noticias*, où les socialistes ont été évincés depuis quelque temps.

Pourtant, *Republica* n'appartient pas juridiquement au parti socialiste. C'est un journal d'information. La société qui en est propriétaire comprend environ trois mille actionnaires ; aucun ne possède une fraction importante du capital social. Tous les actionnaires sont des antifascistes, il y a parmi eux bon nombre de *socialistes*, qui, *sous le* régime salazariste, avaient acheté des actions de *Republica*, non évidemment pour faire un placement, mais comme un acte militant.

Fondée en 1911 sous la première

De notre envoyé spécial

République portugaise, suspendue à plusieurs reprises sous le fascisme (dont huit ans pendant les années 30), *Republica* était devenue un symbole : *« le plus grand monument de la résistance portugaise »*, comme l'a déclaré M. Magalhaes Godinho, chef du groupe socialiste à l'Assemblée constituante. Son influence ne pouvait pas en effet se mesurer au tirage qui ne dépassait pas les dix mille exemplaires.

Republica vivait, avant le 25 avril 1974, dans des conditions de précarité exceptionnelles. A plusieurs *reprises, le journal avait été sauvé* par la générosité de militants antifascistes, dont certains, nous a déclaré un ancien rédacteur, n'avaient que quelques escudos à offrir. Avant la chute du régime caetaniste, sept rédacteurs seule*ment travaillaient à Republica,* des socialistes mais aussi un anarchiste, un communiste et des « vieux républicains ».

M. Rego était directeur depuis le début des années 70. Du fait de la censure très tatillonne — des mots comme « suicide » ou « bidonville » étaient interdits, — *Republica* manifestait son opposition moins par la critique que par un certain silence.

Après le 25 avril 1974, le tirage du quotidien est passé en quelques jours à plus de cent mille exemplaires pour se stabiliser, passées les premières semaines d'euphorie, à soixante-cinq mille environ. Le personnel s'était évidemment beaucoup accru. Depuis quelques semaines pourtant, le tirage semblait baisser régulièrement : le jour de la fermeture, quarante-cinq mille exemplaires étaient sortis des presses. Cette baisse du tirage a été l'un des principaux arguments évoqués par la commission de coordination des travailleurs pour réclamer le retour de *Republica à une ligne moins* exclusivement socialiste.

La commission des travailleurs, qui comporte quinze personnes, a été élue le 2 mai dernier à la suite d'un compromis entre la direction et les travailleurs. Ceux-ci reprochaient au journal de vouloir donner des événements survenus la veille au stade du 1er-*Mai*, où *M. Mario Soares* avait été empêché d'accéder à la tribune, une version très hostile à l'organisation syndicale unique, dominée par les communistes. Environ cent quatre-vingt-dix ouvriers et employés travaillent à *Republica*. Parmi eux la moitié environ ont signé la lettre demandant la destitution de l'actuel directeur. Les tendances politiques dominantes ne s'y perçoivent pas très clairement. Les communistes y sont certes très influents, mais d'autres familles de pensée y sont également bien représentées. En particulier l'U.D.P. et le M.R.P.P., deux mouvements maoïstes, y comptent des sympathisants. Des typographes ont même déclaré avoir voté socialiste le 25 avril. En outre, un certain nombre des ouvriers parmi les plus âgés se réclament plutôt de l'anarcho-syndicalisme. Certains souhaitent revenir à la ligne antifasciste pluraliste d'avant le 25 avril.

La volonté de mainmise communiste sur *Republica* est probable. *Elle ne suffit pas* cependant à expliquer les événements du 19 mai.

Quant aux militaires, leur bonne foi n'est pas en cause en cette affaire. Ils ont été, eux aussi, dépassés par la *« dynamique du processus révolutionnaire »*, selon une expression aujourd'hui très familière au Portugal. Car ce que les socialistes reprochent au commandant Correia Jesuino, ministre de la communication sociale (information), c'est d'avoir... appliqué la *loi* à la lettre. Le décret-loi sur la presse du 26 février, avec un très grand libéralisme, interdit en effet au gouvernement de s'immiscer dans les conflits de presse, qui sont de la seule compétence des tribunaux. Même devant une violation aussi flagrante des textes que celle commise par la commission des travailleurs de *Republica,* le ministre devait-il faire justice lui-même ?

JEAN-PIERRE CLERC.

Les socialistes français récusent les explications de M. Georges Ségu[y]

M. Georges Marchais et les communistes français jugent, à bon droit, inadmissible que le silence ait été fait sur les déclarations de M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., qui, à son retour de Lisbonne, a assimilé la fermeture du quotidien socialiste *Republica* à *« un conflit collectif du travail très classique »* (*le Monde* du 29 mai). Cette révélation des *« dessous de l'affaire »* semble, pour eux, mettre un terme au débat qui s'est engagé autour du cas de *Republica*, puisqu'ils vont diffuser à dix millions d'exemplaires la déclaration de M. Séguy.

Or le parti socialiste, par l'intermédiaire de son hebdomadaire, *l'Unité*, récuse les explications du secrétaire général de la C.G.T. L'analyse de la situation portugaise devient du même coup un sujet de divergence de plus en plus grave entre les deux partis de gauche, puisqu'elle révèle qu'au-delà des accords, des chartes et des déclarations, communistes et socialistes ne conçoivent pas de la même façon, sur le terrain, le respect des libertés et des procédures démocratiques. Le P.C.F., qui, par sa *« déclaration des libertés »* et sa solennelle répudiation du stalinisme, espérait en être quitte, se trouve une nouvelle fois interrogé sur les libertés et par son principal allié.

A l'évidence, M. Mario Soares a su au cours du week-end, à Latché puis à Paris, convaincre les socialistes français du bien-fondé de ses positions. La partie n'était pourtant pas gagnée d'avance. Les 3 et 4 mai devant la convention nationale du P.S., les dirigeants du CERES, et notamment M. Georges Sarre, avaient en effet vanté les mérit[es] du Mouvement des forces armées, critiqué [la] *pusillanimité des socialistes portugais* et récusé [la] thèse selon laquelle le P.C.P. ne respecterait p[as] la liberté de la presse. A Latché, M. Gaston De[f]ferre s'était étonné que, lors de la manifestati[on] du P.S. qui a suivi à Lisbonne la fermeture [de] *Republica*, M. Mario Soares n'ait pas récupé[ré] *manu militari* son quotidien. Le secrétaire génér[al] du *P.S. portugais* a répondu en expliquant qu['il] avait ainsi voulu choisir l'occasion d'un déb[at] qui se révélait indispensable sur les conceptio[ns] des différentes forces politiques de son pays [en] matière de vie démocratique. Cette confrontati[on] s'engage parallèlement en France puisqu'il appara[ît] d'après les réactions des uns et des autres, qu'u[ne] situation *analogue pourrait suivre une victoire* [de] la gauche.

Si M. Mitterrand s'est laissé convaincre [et] a accepté d'engager son autorité aux côtés [de] M. Soares, c'est parce que son homologue port[u]gais lui a confirmé son attachement à l'union [de] la gauche, *stratégie que le premier secrétaire* [du] P.S. tente de faire triompher dans l'ensemble [des] pays de l'Europe du Sud. Ce projet, bien sûr, [se] trouve actuellement contrarié par l'évolution [de] la situation au Portugal, mais il est apparu s[uf]fisamment réaliste aux dirigeants de l'Intern[a]tionale socialiste pour que ceux-ci allument sa[ns] tarder un contre-feu.

THIERRY PFISTER.

M. Mitterrand : l'attitude du P.C.F. paraît embarrassé[e]

L'hebdomadaire du parti socialiste, *l'Unité,* consacre cette semaine tout un dossier à la situation au Portugal. Sous le titre : *« Une vérité à Paris, une autre à Lisbonne ? »*, M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., explique dans son éditorial que M. Soares souhaite coopérer avec le P.C. portugais, et il ajoute :

« On comprend mal, dans ces conditions, que le parti communiste français et l'Humanité *balaient les problèmes soulevés par le secrétaire général du P.S. portugais en affirmant que l'anticommunisme est sa seule règle de conduite. (...)*

» Alors même que les communistes espagnols et italiens, pour ne citer qu'eux, s'inquiètent avec nous des manquements aux libertés [du P.C.P.], *le parti communiste français peut-il soutenir longtemps une analyse de la situation portugaise qui le met en contradiction avec la campagne qu'il entend développer en France sur la base de son projet de charte des libertés proposé à la discussion de toute la gauche et dont nous avons ici même souligné l'intérêt et l'importance ?*

» Même si les situations sont évidemment différentes dans les deux pays, il ne peut y avoir une vérité à Paris et une autre à Lisbonne. On ne peut être pour le pluralisme ici et le contester là-bas... »

Illustrant les propos de M. Estier, M. Mario Soares explique, dans une interview à *l'Unité*, qu'on *« ne peut pas davantage construire le socialisme au Portugal en excluant le P.S. qu'en excluant le P.C. »* Le secrétaire général du P.S. portugais poursuit :

» Nous voulions, nous inspirant d'ailleurs de l'exemple français, élaborer un programme commun pour toute la gauche portugaise. Nous l'avons proposé même avant le 25 avril 1974. Jamais le parti communiste n'a voulu accepter, car il se considère comme le guide du processus révolutionnaire portugais et comme devant avoir une hégémonie vis-à-vis des autres. Mais il a trop peu de poids dans le peuple pour justifier cette prétention. C'est pourquoi nous sommes décidés, quelles que soient les prochaines péripéties, à poursuivre notre combat pour le socialisme dans la liberté. »

L'hebdomadaire socialiste publie également un article de M. Joao Gomes, rédacteur en chef de *Republica* et député socialiste de Lisbonne, en expliquant qu'il entend ainsi prouver que ce qui est arrivé au quotidien portugais *« n'est pas, n'en déplaise à Georges Séguy, un « très classique conflit du travail ».* M. Gomes indique qu'un *« véritable plan de sabotage du journal »* avait été élaboré : la diffusion n'était pas assurée et la direction commerciale, prenant prétexte de la baisse du tirage, en rendait la direction politique responsab[le]. Les travailleurs des ateliers [ont] donc demandé un changem[ent] d'orientation et *« le contrôle [de] l'embauche des journalistes*[»]. Cette situation s'ajoutait à [des] conflits au sein de l'équipe réd[ac]tionnelle entre journalistes soc[ia]listes et journalistes communis[tes].

A la suite de l'un de ces conf[lits] entre un journaliste communi[ste] entre un journaliste communist[e] [et] le directeur adjoint de *Republ[ica]* dix-huit journalistes *« pour [la] plupart membres du P.C.P. »* qu[it]tèrent la rédaction. Le 29 av[ril] en conséquence, trois nouve[aux] journalistes furent embauch[és]. Les travailleurs des ateliers [se] réunirent, sommèrent les no[u]veaux venus de quitter les li[eux] et tentèrent de faire sortir [une] édition du journal sans la réd[ac]tion. M. Gomes explique qu'à [la] suite d'une réunion de tous [les] travailleurs de l'entreprise, [la] « grande majorité » vota contre [la] sortie de cette édition « pirate » [et] conclut : *« Le directeur comm[er]cial a annoncé son intention [de] partir. Ce même jour, le journ[al] publiait un document qui all[ait] mettre le feu aux poudres : [la] liste des soixante-dix personn[es], certaines notoirement antifasc[is]tes, que le P.C. s'apprêtait à fa[ire] « épurer » de la télévision. Cela [a] été le prétexte pour déclench[er] l'incident. Les ouvriers ont ex[igé] le départ du directeur, Raul Re[go] et le maintien du directeur co[m]mercial, qui est proche du P[.C.] Aussitôt, le samedi 17 au mat[in] la rédaction a, dans un [...] exprimé toute sa confiance [à] Rego. Le lundi, les ouvriers ont [...] une édition « pirate » en remp[la]çant le nom de celui-ci par ce[lui] du directeur commercial. [Les] membres de la rédaction ont al[ors] décidé d'occuper les locaux. [Une] négociation a eu lieu, sans rés[ul]tat, toute la nuit du lundi [au] mardi. Vers 5 heures du mat[in] les scellés ont été placés à l'ent[rée] du journal et nous sommes p[artis] une heure plus tard. »*

Tirant les conclusions de ce[tte] situation dans sa chronique « [Ma] part de vérité », M. François Mi[t]terrand écrit : *« Roi Salomon [à] l'œil borgne, le M.F.A. a ren[du] sa sentence en mettant les s[cel]lés. Adieu, presse libre !*

» Non, au revoir, si toute[s] chacun prête la main à la dé[mo]cratie en péril. Déjà les pa[rtis] communistes d'Italie et d'Es[pa]gne, pour ne parler que de p[artis] occidentaux, se sont prononcés [en] condamnant l'opération. L'a[tti]tude du parti communiste fr[an]çais paraît plus embarras[sée]. Qu'un texte sur les libertés s'[ap]pelle charte (c'est le nôtre), o[u] (c'est celui du gouvernement), [ou] déclaration (c'est le titre de l'i[m]portant document que le [P.C.F.] vient de rendre public), la lib[erté] d'expression s'inscrit au prem[ier] rang des droits élémentai[res]. L'affaire de Republica *est de [ce] point de vue simple, très sim[ple]. Peut-être trop simple : on ne p[eut] en effet répondre à la quest[ion] posée que par oui ou par non*[»].

Il faut donner une solide base démocratique aux processus de transformation socialiste

déclare un dirigeant du parti communiste italien

De notre correspondant

Rome. — Suivis avec un grand intérêt en Italie où ils sont devenus l'un des principaux arguments politiques de la démocratie chrétienne, les événements du Portugal continuent d'embarrasser le parti communiste qui n'avait pas caché, le 23 mars dernier, ses « préoccupations », sa « perplexité » et ses « réserves ». Dans une interview accordée le 30 mai à l'hebdomadaire *Rinascita*, M. Gian Carlo Pajetta, président de la commission de politique internationale du P.C.I., tente de dissiper ce malaise en rejetant les accusations d'ambiguïté. Il précise, d'autre part, la position du P.C.I. sur la prochaine conférence communiste européenne et en profite pour répondre aux critiques du parti frère français.

« Nous reconnaissons, affirme M. Pajetta à propos du Portugal, *l'existence de caractères spécifiques de la révolution dans un pays tenu éloigné pendant un demi-siècle de toute autre expérience européenne et largement caractérisé par le sous-développement. »* Il est donc naturel qu'il y ait au Portugal *« un travail complexe et contradictoire »*. Mais, poursuit le dirigeant communiste italien, *« quand nous avons exprimé, et continuons d'exprimer, des préoccupations et des divergences, nous n'entendons certes pas suggérer un « modèle » unique de progression vers le socialisme. »* Il s'agit seulement d'indiquer des « principes » qui, pour pouvoir être appliqués différemment selon les pays, n'en ont pas moins « une validité générale » pour l'Europe occidentale. *« Ces principes sont : nécessité de donner une solide base démocratique aux processus de transformation, s'assurer la participation et l'approbation de masse qui, dans le pluralisme et l'unité faite de diversité, sont une garantie effective pour la prospective socialiste. »*

L'unité et la diversité, M. Pajetta les souhaite aussi dans les discussions entre partis communistes européens. *« Pour cela,* dit-il, *on réussit difficilement à comprendre comment les camarades de* l'Humanité *ont pu écrire qu'il y a des partis qui posent le problème de la détente, proposant de « ménager l'impérialisme au profit de considérations diplomatiques ou d'opportunités intérieures ». Pour nous, la détente, la lutte pour la consolider et l'étendre, représentent le cadre dans lequel — comme l'ont démontré le Vietnam, le Cambodge et les ex-colonies portugaises — les mouvements de libération trouvent non seulement un espace plus grand mais aussi des possibilités de solidarité et de victoire. »*

Faisant allusion au « compromis historique » que le P.C.I. verrait volontiers s'instaurer dans d'autres pays, en même temps qu'en Italie, M. Pajetta poursuit : *« Ainsi en est-il pour le socialisme en Europe, qui est toujours davantage un problème d'unité des partis ouvriers et socialistes, et d'élargissement des alliances à toutes les forces sociales qui sont intéressées à un tournant démocratique et au progrès social du continent. »*

Les communistes ne se réunissent pas pour *« se retrancher derrière des positions préconçues »* mais pour avancer des propositions qui peuvent être accueillies ou au moins discutées par les autres forces populaires. *« Le camarade Marchais* — affirme le dirigeant italien — *a déclaré que le parti communiste français ne pourrait signer un document qui contredise sa politique. La chose nous paraît tellement évidente que nous n'avons pas jugé nécessaire de devoir faire une déclaration analogue. Nous n'avons jamais signé un document dont nous n'étions pas convaincus de l'opportunité. »* Si un document doit voir le jour, les communistes italiens pensent qu'*« il doit indiquer, non les positions de tel ou tel parti auxquelles d'autres souscrivent, mais seulement et toutes les positions communes »*. Et, à en croire M. Pajetta, elles sont nombreuses. — R. S.

M. MARCHAIS : Soares [dit] n'importe quoi.

A l'occasion d'une confér[ence] de presse, jeudi 29 mai, M. Geor[ges] Marchais, secrétaire général [du] P.C.F., a déclaré :

« Nous ne sommes pas [des] inconditionnels de Cunhal m[ais] nous sommes solidaires de la lu[tte] du P.C. portugais pour la réali[sa]tion de ses objectifs et de ceux [du] M.F.A. Quant à Soares il n'est [pas] sérieux. Il dit n'importe quoi. [Un] jour il quitte le gouvernement, [un] jour il y rentre. C'est un a[llié] précieux pour la droite chez no[us]. Il y a même chez lui une t[en]dance à l'ingérence. Le P.C.F. [n'a] pourtant de leçon à recevoir [de] personne puisque nous sommes [le] seul pays d'Europe où existe [une] union de la gauche sur la b[ase] d'un programme commun. »

AMÉRIQUES

Argentine

M. Lopez Rega annonce l'ouverture d'une enquête sur les activités de l'A.A.A.

Le ministre du bien-être social, M. José Lopez Rega, a promis l'ouverture d'une enquête approfondie sur l'organisation terroriste para-policière dénommée l'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.), qui a déjà revendiqué une centaine de meurtres en Argentine. Plusieurs organisations politiques de gauche ont laissé entendre que l'A.A.A. se livrait à ces activités avec la complicité de M. Lopez Rega. D'après les familles des victimes, les meurtriers seraient des policiers.

Un journaliste de la revue *Crisis*, spécialisé dans les problèmes économiques, M. Carlos Villar Araujo, a disparu depuis le 26 mai de son domicile, a annoncé le ministère de l'intérieur. La semaine précédente, un autre journaliste, M. Jorge Mooney, avait été découvert assassiné près de l'aéroport international de Buenos-Aires. La C.G.T., l'organisation syndicale péroniste unique, a, à son tour, dénoncé ce crime, ainsi que les menaces de mort récemment proférées par l'A.A.A. contre d'autres journalistes, dont certains ont quitté le pays.

Quatre cadavres criblés de balles ont, d'autre part, été retrouvés le 27 mai à Buenos-Air est à Mar-del-Plata.

Un groupe de juristes français, de retour d'Argentine, où il a étudié la condition des prisonniers politiques, a déclaré le 29 mai à Paris que les détenus sont, dans ce pays, dans une situation d'*« insécurité physique et juridique »*.

Les quatre juristes étaient chargés par la Fédération des Droits de l'homme et le Mouvement international des juristes catholiques d'enquêter sur la situation des prisonniers politiques et le respect des droits de l'homme. Ils ont reconnu que les autorités leur ont permis de rencontrer des prisonniers et que ces derniers ne sont pas l'objet de sévices. Ils ont néanmoins dénoncé quatre types d'atteintes aux droits de l'homme : contre la liberté d'information, la liberté syndicale, la liberté d'enseignement et le droit à des procès équitables. Si le pays, vu de l'extérieur, semble être la proie d'une lutte entre extrémistes de droite et de gauche, *« l'extrême droite jouit d'une immunité quasi totale »*, ont-ils déclaré.

Enfin, des prisonniers politiques, internés dans la prison de Villa-Devoto, à Buenos Aires, sont parvenus à faire paraître, le mercredi 28 mai, un communiqué dans le quotidien *Clarin*, où ils annoncent qu'ils ont entamé, au début du mois de mai une grève de la faim pour protester contre leurs *conditions de détention*.

Toujours selon les prisonniers, les autorités ont pris depuis décembre dernier des mesures de *« sécurité maximum »*. A Villa Devoto, où sont détenus trois cents prisonniers, les hommes sont à quatre par cellule, et ils passent dans celles-ci douze heures par jour en réclusion solitaire dans Rawson, les prisonniers sont maintenus quatorze heures par jour en réclusion solitaire dans des cellules de 2 mètres sur 1,80 mètre. Le communiqué ne précise pas combien de prisonniers de Villa-Devoto refusent de se nourrir, mais indique que des prisonniers incarcérés à Rawson, La Plata et Cordoba se sont joints au mouvement. Environ deux mille prisonniers politiques sont actuellement détenus en Argentine, en grande majorité des militants d'extrême gauche. La plupart d'entre eux ont été arrêtés après la proclamation de l'état d'urgence le 6 novembre dernier. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

EUROPE

Italie

Regain de tension dans la ville du désordre bien établi

n quart de la population active de Naples est sans travail

De notre envoyé spécial

aples. — On les avait un peu liés, on essayait surtout de ne y penser. Mais voilà qu'ils itent, vocifèrent et menacent de casser : les chômeurs de Naples sont violemment heurtés à la ce, à deux *reprises*, au cours des nières semaines. Le 21 avril bord, lorsqu'ils ont mis à sac le seu du travail (*trente-deux blessés*, quante-six arrestations). Le 16 mai uite, quand ils ont envahi l'office icipal (un *mort*, soixante incul-ions). Il faut *ajouter diverses* nifestations moins spectaculaires, nme *celle du vendredi* 23 mai, laissent craindre d'autres affron-ients.

a proximité des élections explique s *doute ce regain de tension*. n'*explique pas* l'état permanent bullition dans lequel se trouve le nde du travail dans la troisième d'Italie. La raison, pourtant, ve les yeux. Sur une population n million trois cent mille habi-ts, Naples compte environ cent nte mille chômeurs. *C'est-à-dire* un quart de la population active trouve sans travail. Si l'Italie ient *le* record du chômage dans Communauté européenne, Naples it se prévaloir sans conteste du ord d'Italie.

Cent trente mille chômeurs ? *ous pouvez multiplier par deux, ce ne sera pas encore suffisant* », us dit M. Giuseppe Fabiani, qui st ni communiste ni syndicaliste, le directeur de l'Union provinciale s industriels. De fait, il faut mpter tous les chômeurs non-crits — par fierté, par paresse parce qu'ils n'y croient plus, — si que tous ces Napolitains qua-és de « sous-occupés » et dont les its travaux accumulés ne font pas travail digne de ce nom. Ils nnent un coup de main par-ci, -là, vendent *quelques* oranges, eillies *Dieu* sait où, prêtent leurs as pour porter un bagage, quand *ne s'inventent pas carrément un ploi : ils cherchent une casquette, se coiffent, trouvent 20 mètres de* ttoir disponibles, le baptisent par-g et s'en font le gardien...

Des huissiers diplômés

e chômage ici est visible à l'œil Dès l'arrivée à la gare centrale, voyageur croise les regards de ines d'individus, accoudés à des apets, et qui ne font rien, sinon isager les passants de la tête pieds. Préparent-ils un *mauvais* p ? Attendent-ils le mage qui cendra du train et embauchera ? ent-ils *seulement* pourquoi ils sont plutôt que sur les quais du port, Ferra ?

es chômeurs de Naples sont, la part du temps, à la recherche de premier emploi. *Dans cette ville* trouvent des gens de trente-cinq qui n'ont jamais travaillé. Six e privilégiés peuvent se préva-du titre de *cantieristi* parce ls sont affectés à des chantiers icipaux pour l'équivalent de rancs par jour. Deux à trois mille es — les *corsisti* — suivent des s payés de formation profession-e, financés par l'Etat. Mais ils ent parfaitement que le papier leur sera délivré ne leur procu-pas de travail et que leur plan-actuelle est provisoire. Dans la se de chômeurs, on compte nom-d'ex-étudiants, diplômés de l'Uni-ité, qui n'ont même pas réussi, me certains de leurs camarades, evenir huissier ou motocycliste s une administration. Comment onner, dans ces conditions, que Napolitains prolongent indéfi-ent leurs études, surtout s'ils éficient d'un pré-salaire de 500 F mois ? Beaucoup entrent en ité, et y restent, parce qu'ils ne vent rien d'autre à faire à l'exté-r. Même l'émigration n'est plus solution, car les places man-nt dans le Nord aussi : l'entre-e publique des transports avait rt deux cents places : il y eut mille candidats.

ans certains milieux modestes de

Naples, quand on est *bidello* (huissier) on n'a pas un emploi mais une « *position* » : c'est une fonction qui pose son homme, assure les fins de mois et garantit l'avenir. On s'y sent plus à l'aise et mieux protégé que dans une chaîne de montage. L'industrie, en effet, reste un peu étrangère aux Napolitains. Ils pré-fèrent la boutique ou le bureau. Ils sont toujours du « tertiaire » malgré les *installations* ultra-modernes d'Alfa Sud à Pomediano-d'Arco et les fumées des établissements sidé-rurgiques Italsider qui empoisonnent la colline de Posillipo.

Naples a une *tradition* de l'indus-trie mécanique. S'y est ajoutée une branche alimentaire importante, mais atteinte aujourd'hui comme les autres secteurs par la récession. Ici, dans le *Mezzogiorno*, les effets de la crise économique sont plus lents, mais plus forts qu'ailleurs, et les moyens d'y faire face sont déri-soires. Hormis le Banco di Napoli et *deux* ou trois autres exceptions, toutes les entreprises locales ne sont que des succursales d'établissements étrangers à la Campanie. Pour l'in-dustrie privée, Naples dépend de Milan : pour les institutions publi-ques, elle est sous la coupe de Rome. C'est là-bas, dans le Nord, que sont décidées les créations d'emplois ou leur suppression.

Corruption à grande échelle

Le commerce et le tourisme ont été atteints eux aussi, pour des raisons qui sont antérieures à l'ac-tuelle récession. Il suffit de regarder la carte : Naples, qui s'avance dans la mer, est un cul-de-sac ; pour aller de Calabre vers le nord, les voya-geurs ont pris l'habitude d'éviter cette ancienne plaque commerciale. Quant aux touristes, après *l'avoir* désertée il y a deux ans lors de l'épidémie de choléra, ils n'y font *plus que passer* : l'autoroute *du Soleil leur permet de visiter Naples* et Capri dans la journée, puis de re-gagner leur chambre d'hôtel à Rome. Toute une série de petits travaux liés au tourisme s'en trouvent af-fectés. Même les voleurs sont obligés de « travailler » moins et plus vite.

Pour certains *disoccupati*, le vol est sans doute le seul moyen de subsister. Mais la plupart des chô-meurs se débrouillent en se servant de deux moyens plus légaux : les petits travaux non déclarés et le sou-tien des parents. Il faut croire que l'institution familiale reste très forte à Naples, car c'est elle qui permet de ne jamais trouver de morts sur le trottoir, comme à Delhi ou à Bombay. La famille, au sens le plus large de ce mot, fait office de soupe populaire, d'Armée du salut. Tout le

monde se serre les coudes avec une résignation très orientale. « Nous avons toujours été trop nombreux », constate-t-on dans cette ville, où le taux de natalité est l'un des plus *forts* du pays.

Paradoxalement, le chômage à Naples n'empêche pas des enfants de travailler. Outre les nombreux employés en culotte courte qui « *montent* » le café dans les bu-reaux, il existe de véritables ouvriers de douze, treize ou quatorze ans, très prisés par certains employeurs, qui peuvent les payer au rabais. Aucun rapt n'est nécessaire pour cela : ce sont les familles elles-mêmes qui « louent » leur enfant pour une bouchée de pain. Les *adultes sous-occupés* trouvent là des concurrents direct, disponibles pour des travaux qu'on ne songerait pas à leur confier. Heureusement, de l'avis même des syndicats, le nom-bre d'enfants au travail — échappés de l'école obligatoire — a nette-ment diminué.

Les syndicats considèrent les chô-meurs avec une grande attention et quelque inquiétude. *Plutôt de droite* jusqu'à présent, dans une ville où le Mouvement social italien et le monarchisme restent assez forts, les *disoccupati* semblent virer à gauche. Ils réagissent de plus en plus avec une mentalité de travailleurs, réclament des garanties, publient des communiqués, désignent des délé-gués.

Faut-il y voir l'influence de quel-ques intellectuels désireux de les pousser à *l'action* ? Les syndicats redoutent, en tout cas, une explosion, dont la droite saurait tirer parti immédiatement, et cherchent à poser la *question* du chômage dans sa véritable dimension. *Car les disoc-cupati* ne sont que la partie visible de l'iceberg : Naples est une ville corrompue jusqu'à la moelle où des milliards de lires ont été dilapidés — ou carrément empochés — par des hommes publics depuis la guerre.

La spéculation immobilière y a fait des ravages et on ne compte plus les scandales qui s'y sont suc-cédé. Mais la solution de ces pro-blèmes aujourd'hui la dépasse : elle est suspendue à toute la politique de développement du Mezzogiorno, dont les résultats, à ce jour, restent très peu convaincants.

Le grand peuple des chômeurs secouera-t-il le cocotier avec suffi-samment de vigueur pour qu'on s'oc-cupe de lui, de Naples et du Midi ? Personne ne semble y croire. « *Ici, on supporte beaucoup, on laisse courir. Ce n'est pas Reggio-de-Calabre. Les grandes explosions, chez nous, durent vingt-quatre heures et tout rentre dans l'ordre.* » Hormis quelques heures de folie, le désordre, en effet, est bien établi

ROBERT SOLE.

Espagne

La fin d'un règne

(Suite de la première page.)

La presse peut écrire si elle le veut — et elle le fait — que l'Es-pagne connaîtra un jour des par-tis, des syndicats, des élections, un Parlement sur le modèle des autres démocraties d'Occident. Qu'ayant atteint un niveau éco-nomique, social, culturel, elle atteindra nécessairement leur ni-veau politique. Que cette libéra-lisation est le prix à payer pour entrer dans le Marché commun. Cette analyse ne choque plus personne. Nul ne la conteste sérieusement désormais. La plu-part des hommes d'affaires, des militaires, des cadres administra-tifs, des gens d'Eglise la partagent avec les intellectuels. Même les soutiens du régime — à part une minorité de nostalgiques rêvant de revenir à une dictature rigou-reuse — pensent qu'on ne peut faire autrement. Ils rêvent d'une démocratisation limitée, jouant entre quelques partis « raison-nables » (communistes exclus, bien entendu), lesquels dispose-raient d'une liberté contrôlée et d'une influence restreinte. Mais les plus clairvoyants se rendent compte que cette perspective est illusoire, qu'on ne pourra pas maintenir entrebâillée la porte de la démocratie, et qu'il vaut mieux l'ouvrir normalement plutôt que de la voir brutalement enfoncée.

Les scénarios de la transition sont au point. Ils ne diffèrent plus que par des détails. A peu près tout le monde est d'accord sur la nécessité de la monarchie pendant cette période, et sur le rôle essentiel que pourra jouer alors le prince Don Juan Carlos. Cette quasi-unanimité est nou-velle et importante. Malheureu-sement, le futur roi est tenu à la plus grande discrétion, car Franco s'est gardé la possibilité de la récuser et de changer de succes-seur, comme Pétain l'a fait dans les dernières années de Vichy à travers des actes constitutionnels contradictoires. A cela près, les conditions sont aujourd'hui réu-nies pour que l'entrée de l'Espa-gne dans la modernité politique de l'Occident, c'est-à-dire dans la démocratie pluraliste, se fasse sans heurt grave. Mais cet état de grâce est fragile.

Un pays qui n'est plus gouverné

La phase d'attente actuelle ne pourra probablement pas se pro-longer très longtemps. D'abord parce que le pays n'est plus gou-verné. Le mélange de coups de poings autoritaires et de laisser aller libéral reflète ses contra-dictions. On ne peut plus revenir à la dictature, mais on ne peut pas pousser vers la démocratie tant que le vieux Caudillo gar-dera le pouvoir suprême. Alors on louvoie, on atermoie, on navi-gue au plus près, on s'occupe seulement des affaires courantes, on ne règle pas les questions fon-damentales. Un grand pays ne peut pas rester indéfiniment dans cette semi-paralysie. Les problè-mes non résolus vont devenir explosifs si l'on s'abstient de les éluder. La transition est mûre : si elle ne se fait pas bientôt, le pourrissement viendra.

L'aggravation de la tension dans les provinces basques reflète cette situation générale. La police régulière et la garde civile répu-gnent à une répression trop dure, parce que leurs membres pensent à l'avenir. On est à Vichy au début 1944 : ce n'est pas le moment de se mouiller dans la collaboration, alors que la libéra-tion approche. Le gouvernement recourt donc à des éléments mar-ginaux, qui ressemblent assez aux miliciens de Darnand : flics fascistes et barbouzerie parallèle, qui constituent le noyau des « guérilleros du Christ roi ». Attentats multipliés contre les patriotes et les libéraux, tortures, meurtres, sont en train de dresser les Basques contre le régime, mais aussi contre Madrid. La seconde conséquence est grave : car elle met en péril la future démocratie.

« *Notre première et notre seconde Républiques sont mortes à cause des revendications autonomistes. La troisième suivra-t-elle le même sort ? Il faut se poser la question dès maintenant si l'on veut bâtir une Espagne libérale. Le fond du problème est celui-ci. L'armée espagnole comprend aujourd'hui la nécessité de sou-tenir un régime démocratique. Mais elle changerait d'avis et de position si ce régime évoluait vers l'éclatement du pays. Elle ne tolérera jamais que l'unité de la nation soit mise en péril.* » Sous une forme ou sous une autre, ce raisonnement m'a été répété par des hommes très au courant de la situation — d'âges, de milieux sociaux et de tendances politiques différentes.

Ils ne sont pas pessimistes pour le moment parce qu'ils pensent que les Catalans et les Basques, réalistes, sauront maintenir leurs revendications dans des limites raisonnables. L'exemple de la régionalisation italienne pourrait servir de canevas à une consti-tution républicaine garantissant à la fois l'unité nationale et le développement des autonomies provinciales. Mais cela suppose que celles-ci ne soient pas exa-cerbées par des situations répres-sives comme celle qui se développe actuellement dans la région de Bilbao. Est-ce parce que le régime l'a compris qu'il jette de l'huile sur le feu ? Cela paraît impro-bable, parce qu'il n'a plus guère la possibilité d'engager des opéra-tions politiques si complexes. Les conséquences n'en sont pas moins dangereuses pour le développe-ment de la démocratie en Espagne.

MAURICE DUVERGER.

● *Le comité Espagne libre*, le Comité d'information et de soli-darité avec l'Espagne (CISE) et le Collectif de soutien à Eva Fo-rest et à tous les prisionniers po-litiques en Espagne appellent à un meeting de solidarité contre la répression générale en Espagne et les peines de mort requises contre Jose Garmendia Artola et Angel Otaegui Echeberria (et celles qui pèsent sur Eva Forest et Maria Luz Fernandez) le lundi 2 juin, à 20 heures, à la Mutualité.

CORRESPONDANCE

La Junte démocratique et le P.S. espagnol

M. Jose Luis de Villalonga, chargé des relations extérieures de la Junte démocratique espa-gnole, nous écrit à la suite de l'article consacré à la rencontre des P.S. de l'Europe du Sud, publié dans le Monde *du 24 mai, et dans lequel nous avions écrit que la Junta Democratica a été « créée à l'initiative du parti communiste espagnol ».*

Permettez-moi de vous rappe-ler, *nous dit notre correspondant*, que la Junta Democratica de Espana a été créée à l'initiative de plusieurs représentants de par-tis politiques et de diverses per-sonnalités politiques indépen-dantes.

La Junta Democratica de Espana est composée de plus de soixante organisations d'idéolo-gues. Le P.C.E. est l'une de ces organisations, sans plus.

M. Thierry Pfister a ajouté à son article que « le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) vient toutefois de lancer un appel au regroupement de toutes les forces d'opposition ».

Peut-être vous intéresserait-il de savoir que M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du P.S.O.E., a reconnu dans sa récente confé-rence de presse qui a eu lieu à Paris [N.D.L.R., *le Monde* du 7 mai], que le P.S.O.E. n'a conclu aucun accord avec aucun parti politique appartenant à l'Asam-blea de Cataluna (Assemblée de Catalogne), ni avec aucun de ceux qui composent la Junta Democratica de Espana. M. Fe-lipe Gonzalez a reconnu lui-même que les conversations P.S.O.E.-P.C.E. n'ont pas progressé parce que le P.C.E. a refusé de négocier unilatéralement à cause de son appartenance à la Junta Demo-cratica de Espana.

IDÉES

Tribune internationale

TROISIÈME GUERRE MONDIALE ?

par ALEXANDRE SOLJENITSYNE

UNE fois qu'à la première guerre mondiale eut succédé la seconde, qui, en pensées ou en paroles, n'a pas été obsédé par la question : la troisième ne va-t-elle pas éclater à son tour ?... Que de concessions, que de sacrifices pour la repousser, l'éloigner, l'éviter !

Mais ils ne sont guère nombreux ceux qui remarquent, ceux qui ont le courage d'admettre que la troisième guerre a déjà eu lieu, qu'elle est presque du passé, qu'elle s'est terminé cette année même — et que le monde libre l'a irrémédiablement perdu.

La troisième guerre mondiale a débuté aussitôt après la seconde, elle l'a relayée dès son achèvement, elle a vu le jour en 1945 à Yalta grâce aux plumes débiles de Roosevelt et de Churchill, empressés de fêter la victoire par de multiples concessions : Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Mongolie, des millions de citoyens soviétiques livrés de force à la mort et aux camps, la création d'une assemblée des Nations unies dépourvue de toute efficacité, et bientôt la Yougoslavie, l'Albanie, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, l'Allemagne orientale, abandonnées à la violence sans limites. On n'a pas compris que la troisième guerre mondiale est advenue différemment des précédentes, non par l'envoi de notes de rupture tonitruantes ou par des raids de milliers d'avions, mais invisiblement, à la dérobée, elle s'est vissée dans le corps flasque du monde sous le couvert de pseudonymes, qu'il s'agisse des transformations « démocratiques » approuvées à 100 % par les peuples, de la guerre froide, de la coexistence pacifique, de la normalisation, de la Realpolitik, de la détente ou du commerce ne servant qu'à renforcer l'agresseur. Dans ses efforts pour éviter à tout prix la troisième guerre mondiale, l'Occident l'a précisément laissé s'introduire dans le monde, lui a permis de dévaster, d'asservir deux dizaines de pays et de modifier complètement la face de la terre.

LORSQUE nous nous penchons sur ces trente années écoulées, nous les voyons comme une longue descente sinueuse, rien qu'une descente, rien que vers le bas, rien que vers l'affaiblissement et la décadence. Les puissants Etats occidentaux, sortis victorieux des deux précédentes guerres mondiales, au cours de ces trente années de paix n'ont fait que s'affaiblir, n'ont fait que perdre des alliés réels ou potentiels, que ruiner, auprès d'eux, leur crédit, qu'abandonner à un ennemi implacable territoires et populations, l'immense et populeuse Chine qui fut leur allié le plus important durant la seconde guerre mondiale, la Corée du Nord, Cuba, le Vietnam du Nord, aujourd'hui celui du Sud, aujourd'hui le Cambodge ; le Laos est en passe d'être perdu, la Thaïlande, la Corée du Sud et Israël sont menacés, le Portugal se précipite sans retour dans le même abîme, Finlande et Autriche attendent leur sort avec résignation, impuissantes à se défendre et ne pouvant à l'évidence s'attendre à une aide extérieure. Impossible d'énumérer tous les petits pays d'Afrique et d'Arabie devenus les marionnettes du communisme, et combien d'autres, même en Europe, qui s'empressent de s'aplatir pour survivre. Et l'O.N.U. qui n'est pas un échec, mais bien la pire démocratie de la terre, le jouet de forces irresponsables, est devenue une estrade où ridiculiser l'Occident, le reflet de cette chute brutale de sa puissance.

C'est pourquoi, si les nations victorieuses se sont transformées en nations vaincues, ayant cédé au total davantage de pays et de peuples que n'en a jamais cédé aucune capitulation d'aucune guerre de l'histoire humaine, ce n'est pas user d'une métaphore que de dire : la troisième guerre mondiale a déjà eu lieu et elle s'est terminée par une défaite.

Aujourd'hui que se termine tragiquement, par l'assassinat de milliers de personnes, par la captivité de millions d'autres et par la création d'immenses camps de concentration, la plus longue et la plus visible bataille de cette guerre, celle du Vietnam, on se creuserait en vain la tête à trouver des cas où, au cours de ces trente années, l'Occident a jamais réussi à maintenir ses positions. On pourrait croire que oui, en trois occasions déjà anciennes : la Grèce en 1947, Berlin-Ouest en 1948 et la Corée du Sud en 1950. Ces trois cas ont inspiré espoir et foi en l'Occident. Mais reprenez ces trois noms aujourd'hui : laquelle de ces trois places a-t-elle la force réelle de s'opposer désormais à l'asservissement ? Qui les défendra au jour de la menace ? Quel Sénat ratifiera l'envoi d'armes et d'aide ? Qui ne préférera sa quiétude à leur liberté ? Le pacte atlantique existe-t-il encore, lui qui a déjà perdu quatre pays ? Quand le vaillant Israël se défendait à mort avec une solidarité sans faille, l'Europe capitulait, pays après pays, devant la menace d'une réduction des promenades dominicales en voiture.

Deux ou trois décennies de coexistence pacifique aussi glorieuses que celles-là et le concept même d'Occident disparaîtra de la surface de la terre.

La troisième guerre mondiale s'est enfoncée à l'endroit le plus vulnérable de l'Occident : dans ce trait de la nature humaine qui veut pérenniser la prospérité au prix de concessions illusoires.

D'où cette joie éprouvée à la ratification de tout nouvel accord (comme si un seul d'entre eux avait jamais été respecté par l'Union soviétique au-delà de son utilité pour elle). Bientôt, à la conférence des « 35 », les pays d'Europe occidentale entérineront de plein gré l'esclavage des pays frères de l'Est... en croyant renforcer la paix.

J'AI décrit la situation telle qu'elle apparaît clairement à tout homme moyen des pays de l'Est, de Poznan à Canton. Mais il faudra encore beaucoup de fermeté aux âmes occidentales, beaucoup d'opiniâtreté au regard occidental pour discerner et accepter cette évidence : le déferlement méthodique, constant et triomphant, à travers le monde, de la violence et du sang à partir d'un seul et même centre depuis bientôt soixante ans. Il leur en faudra pour consulter la carte du monde et discerner les pays déjà promis au prochain holocauste.

Bien entendu, nul n'est en droit d'exiger de l'Occident qu'il prenne la défense de la Malaisie, de l'Indonésie, de Formose ou des Philippines ; personne non plus n'osera lui reprocher de ne pas vouloir le faire. Mais ces jeunes gens qui refusèrent de supporter les peines et les angoisses de la lointaine guerre au Vietnam n'auront pas le temps de passer dans la réserve qu'ils tomberont — non pas leurs fils mais eux-mêmes — pour la défense de l'Amérique : mais ce sera alors trop tard et sans effet.

Il n'est plus temps de se demander comment éviter la troisième guerre mondiale. Mais il faut avoir le courage et la lucidité d'arrêter la quatrième. L'arrêter, non tomber à genoux !

ASIE

Vietnam

Hanoi et Saigon intensifient leurs contacts avec les autres capitales asiatiques

Les États-Unis, d'une part, les deux Vietnams, de l'autre, sont en train de redéfinir leurs relations avec l'Asie du Sud-Est — une région dans laquelle, selon la presse de Hanoï de jeudi 29 mai, s'opposent des *« forces impérialistes »* : américaines, britanniques, ouest-allemandes, japonaises.

Jeudi, pour la première fois, se trouvaient à Kuala-Lumpur un responsable américain (M. Habib, secrétaire d'État adjoint) et une délégation du G.R.P. sud-vietnamien. M. Habib aurait dit à ses interlocuteurs malaisiens que de nombreuses questions restaient à résoudre au sujet du retrait total des forces américaines de Thaïlande. Il avait, la veille, déclaré à Djakarta : *« Les pays de l'ASEAN* (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) *ne devraient pas laisser Hanoï mettre des conditions à l'établissement de bonnes relations* (entre l'Association et la R.D.V.). » Il répondait à la question de savoir si le maintien de bases américaines ne risquait pas de rendre difficile la coexistence entre la nouvelle Indochine et l'ASEAN.

Or l'envoyé spécial du G.R.P. en Malaisie a déclaré jeudi : *« Nous avons toujours désiré maintenir de bonnes relations avec tous nos voisins. Et nous accueillons favorablement l'offre de relations d'amitié que nous a faites l'ASEAN. »* Les discussions ont aussitôt commencé afin de rouvrir l'ambassade sud-vietnamienne à Kuala-Lumpur.

Des discussions semblables viennent d'avoir lieu, à Bangkok, entre des délégations thaïlandaise et nord-vietnamienne. Les entretiens, indique un communiqué, ont permis aux deux parties de tomber d'accord sur de *« nombreuses questions importantes »* ; ils ont contribué à accélérer la normalisation des relations entre les deux pays, mais *« quelques problèmes »* nécessitent encore de nouvelles discussions. Le ministre thaïlandais des affaires étrangères se rendra à Hanoï à cet effet, dans deux semaines environ.

Les Japonais se déclarent, de leur côté, prêts à ouvrir très prochainement une ambassade à Hanoï. Le G.R.P. et la Birmanie ont décidé d'avoir des relations diplomatiques. Il est clair que les deux capitales vietnamiennes sont désireuses de tisser le maximum de liens avec les nations asiatiques. — *(A.F.P.)*

● *Le département d'État* a exprimé, jeudi 29 mai, sa *« profonde inquiétude »* sur le sort de neuf Américains, qui seraient emprisonnés à Pleiku après avoir été capturés par les révolutionnaires, lors de la débâcle des troupes saigonnaises sur les Hauts-Plateaux et dans les zones côtières, en mars et avril. — *(A.F.P.)*

IL EST INTERDIT DE BRULER DES LIVRES A SAIGON

Le comité administratif de Saigon a « strictement interdit » *la destruction de livres et de journaux* « contre-révolutionnaires », *a annoncé vendredi 30 mai Radio-Giai-Phong. Cet ordre a été donné mercredi au cours d'un meeting par le chef de l'information et de la culture du comité. Depuis le début de la « révolution culturelle », lancée il y a plus d'une semaine, de nombreux livres avaient été brûlés par des groupes de jeunes. Selon la radio, du 23 au 25 mai plus d'un millier de livres, dont les romans traduits du chinois, ont été détruits dans ces conditions et, mercredi, la radio annonçait que des dizaines de milliers de livres, de journaux, de films et de photographies avaient été saisis.*

« Nous sommes un peuple civilisé, nous respectons la culture des autres, même celle du peuple américain, nous respectons la recherche scientifique », *a affirmé le chef de l'information et de la culture. Le comité de Saigon, a-t-il ajouté,* a seulement donné l'ordre d'arrêter la *ventes des livres « décadents et réactionnaires ».* « Nous devons abolir une culture d'esclaves et maintenir la culture de notre peuple par tous les moyens, mais nous n'avons jamais demandé de brûler les livres », *a-t-il poursuivi. Il a précisé que les livres « décadents et réactionnaires » seraient présentés à une commission qualifiée.* — (A.F.P.)

Cambodge

Deux témoignages sur les déportations

La Croix, dans son numéro daté du 30 mai, publie les témoignages de prêtres français ayant vécu au Cambodge. Le Père Venet déclare notamment :

« La grande majorité des Khmers rouges étaient des jeunes, garçons ou filles de treize, quinze ou dix-huit ans. Leurs chefs, plus âgés, étaient des Cambodgiens qui avaient été emmenés vingt ans plus tôt au Vietnam du Nord ou en Chine et qui revenaient maintenant pour devenir les cadres militaires et politiques du mouvement révolutionnaire cambodgien. (...) Les hommes étaient envoyés dans des écoles d'endoctrinement en forêt. (...) Les enfants de dix à quinze ans étaient eux aussi emmenés en forêt. (...)

» Cet endoctrinement a-t-il marqué ces jeunes en profondeur ? Oui. C'est une mentalité nouvelle, un sens critique pour eux-mêmes et les autres, apprentissage de l'autocritique, s'ouvrant sur la vie telle que la conçoivent les communistes khmers, qui se traduit par cette audace de parler en public pour dire sa conviction, cette audace devant la mort pour l'idéal accepté dans une perspective marxiste. Ces paysans incultes ont été transformés en quelques années en communistes militants. C'est là la clé de leur réussite rapide, de leur emprise sur les masses : la formation des jeunes.

» On leur apprenait à ne jamais se plaindre, ni de la faim, ni de la soif, ni de la fatigue, ni de la maladie, et toutes les populations déportées dans ces forêts recevaient la même formation. »

Parlant de son côté des *« déportations massives de population »*, le Père Destombes déclare :

« Ces déportations n'ont pas été le fruit du hasard ou d'une improvisation. Depuis le début de la guerre, les Khmers rouges déportaient la population quand ils prenaient le contrôle d'une région. Ce principe a été appliqué pour toute la population du Cambodge, lors de la prise du pouvoir le 17 avril. Non seulement les villes, mais les villages et les maisons isolées dans la campagne ont été systématiquement vidés et brûlés. Les habitants pouvaient emporter tout ce qu'ils étaient capables de porter eux-mêmes ou de traîner sur des vélos ou des traîneaux improvisés. (...)

» Les Cambodgiens sont tous partis en forêt pour la défricher et refaire un Cambodge nouveau. Il faut supprimer toutes les traces du capitalisme qui a construit ces villes et organisé ces villages. L'homme nouveau doit s'arracher à tout son passé pour renaître du travail de la terre : « L'homme » doit réapprendre qu'il naît du » grain de riz, nous a dit un » Khmer rouge ; *le Cambodgien » l'avait oublié dans l'ancien » régime. »*

» Il faut aussi, pour cela, tout oublier de la culture ancienne. Par exemple, dès la prise de la capitale, les Khmers rouges ont brûlé les livres. Les dix mille volumes sur le Cambodge de la magnifique bibliothèque française d'Extrême-Orient ont été brûlés.

» On a supprimé le traditionnel salut khmer qui se faisait les mains jointes. On a simplifié le vocabulaire. Le verbe « manger », qui était différent selon les personnes, les âges de la vie, les animaux, a été ramené à un seul mot... »

CORRESPONDANCE

Une victoire de la démocratie américaine

Le docteur H. Chrétien, de Paris, nous écrit :

Qu'ils se réjouissent, ou qu'ils déplorent la victoire des peuples vietnamiens et cambodgiens, tous les commentateurs parlent de la défaite « des Américains ».

Éprouvant une profonde admiration pour la lutte héroïque de trente ans du peuple indochinois, les conditions dans lesquelles se termine cette guerre m'inspirent une tout autre appréciation.

C'est parce que le peuple américain ne voulait plus de cette guerre injuste — dans laquelle il avait été entraîné par une machination du Pentagone — que le politicien retors Nixon a dû signer les accords de Paris et retirer les 500 000 soldats du corps expéditionnaire. Les 100 000 déserteurs, les manifestations de la jeunesse — et des G.I., — la pression croissante de l'opinion publique américaine l'avaient contraint à ce premier recul.

Si les B 52 ne sont pas retourné bombarder Hanoï, si la couverture aérienne américaine a fait défaut au moment crucial aux mercenaires de Lon Nol et de Thieu, c'est que le congrès des États-Unis, sensible à la pression de l'écrasante majorité du peuple américain, a paralysé Ford, Kissinger et Schlesinger.

C'est pourquoi la libération de Phnom-Penh et de Saigon représente sans doute une victoire historique pour les peuples de l'Asie du Sud-Est, une défaite du Pentagone et de la C.I.A., mais c'est aussi une victoire de la démocratie américaine.

A travers le monde

Allemagne fédérale

● LE PROCES DE L'ESPION est-allemand Guenter Guillaume, dont l'arrestation avait provoqué la chute du chancelier Willy Brandt, s'ouvrira le 24 juin devant la quatrième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Düsseldorf. — *(A.F.P.)*

Espagne

● TREIZE PROFESSEURS ET ETUDIANTS ont été arrêtés mardi 27 mai à la faculté de droit de Madrid, où ils discutaient de la journée d'action décidée par la Junte démocratique pour le 4 juin. La police était déjà intervenue dans cinq facultés pour retirer des affiches appelant à cette *« journée de lutte »*. D'autre part, à Valladolid, la police a arrêté, mardi soir, une vingtaine de personnes, dont Me Gregorio Peces-Barba, avocat connu pour ses attaches avec l'opposition illégale.

ASIE

Corée du Sud

Après l'effondrement du Vietnam et du Cambodge

Les assurances prodiguées par Washington à Séoul ont consolidé le régime du président Park

De notre correspondant

Tokyo. — L'effondrement du Vietnam du Sud et la faillite de la politique américaine en Indochine, tout en se traduisant dans la péninsule coréenne par une tension accrue, ont eu paradoxalement pour effet de consolider, au moins pour le moment, la Corée du Sud.

La rapidité et la vigueur avec lesquelles Washington a réaffirmé sa volonté de secourir militairement ce pays en cas d'attaque semblent avoir rétabli en Asie du Nord-Est la crédibilité américaine ébranlée par la débâcle en Asie du Sud-Est. Ce n'est pas seulement à Séoul, mais aussi à Tokyo que l'on a enregistré avec soulagement tous les propos en ce sens des dirigeants américains.

Ce fut d'abord, le 11 avril, avant même la visite de M. Kim Il Sung en Chine, la déclaration du président Ford affirmant *« l'importance fondamentale »* pour les Etats-Unis de leur traité de sécurité avec la Corée du Sud et, parallèlement, de leur alliance avec le Japon, *« pierre angulaire de la stabilité de l'Extrême-Orient et du Pacifique »*. Puis, le 15 avril, la déclaration de M. Schlesinger, secrétaire à la défense, qui plaçait les obligations des Etats-Unis envers la Corée et le Japon sur le même plan que celles qu'ils ont envers l'Europe, les unes et les autres demeurant, a-t-il dit, la *« loi suprême du pays »*. Il s'adressait évidemment à la Corée du Nord en particulier, lorsqu'il a dit que toute attaque contre les forces américaines dans ces régions déclencherait *« tout le poids de la puissance militaire des Etats-Unis »*.

Le 20 mai, dans l'euphorie du sauvetage du *Mayaguez*, M. Schlesinger précisait que les Etats-Unis, à la différence de ce qu'ils firent en Indochine, frapperaient immédiatement, en Corée, *« au cœur de la puissance »* de leurs adversaires. La presse a rappelé à cette occasion que les Etats-Unis ont en Corée du Sud un assortiment complet d'armes atomiques.

Le gouvernement de Séoul a enfin reçu l'assurance que, dans l'avenir prévisible, les Etats-Unis sont maintenant résolus à laisser en Corée du Sud les troupes qu'ils y ont actuellement (quarante-deux mille soldats). Cela signifie que leurs plans antérieurs, qui prévoyaient une réduction progressive de ces effectifs, sont abandonnées. M. Schlesinger l'a confirmé dans une déclaration du 24 avril.

Cette consolidation du soutien américain s'est accompagnée d'une consolidation du soutien japonais. Le Japon aurait de toute évidence un rôle important en cas de nouvelle guerre de Corée — ce fut le cas en 1950 — comme base arrière des forces américaines.

Par l'accord Sato-Nixon de novembre 1969 sur la restitution d'Okinawa, Tokyo avait promis aux Etats-Unis, en pareil cas, de leur laisser le libre emploi des bases japonaises, en les dispensant à l'avance de toute négociation préalable. Mais cette *« clause de Corée »*, comme on l'a appelée, fut remise en question et quasiment rejetée en 1974 par le cabinet Tanaka, à la consternation de Washington et à la fureur de Séoul.

L'opposition ralliée ?

Les événements d'Indochine ont remis les choses en place. Dès le 10 avril, le ministre des affaires étrangères du cabinet Miki, M. Miyazawa, en visite à Washington, est revenu à la position de 1969, en réaffirmant la validité de la clause de Corée. Dans le cas d'une nouvelle guerre en Corée, les Américains auront une liberté de mouvements complète et immédiate à partir de leurs bases au Japon, en particulier de l'île d'Okinawa, qui reste d'une importance capitale pour la défense de la Corée du Sud. Cette remise en vigueur de la clause coréenne allait de pair avec la réaffirmation, obtenue en échange par le Japon, que celui-ci pourrait compter sur le parapluie atomique américain pour la défense de son territoire, aussi bien contre une attaque classique que contre une attaque atomique.

Au Japon comme aux Etats-Unis, *on redoute moins en Corée* une attaque du Nord contre le Sud que l'effondrement du régime de Séoul, que le Nord exploiterait aussitôt. Cependant, les événements d'Indochine, en même temps qu'ils avaient pour effet de renforcer le soutien extérieur à la Corée du Sud de la part de ses alliés, semblent avoir eux aussi pour conséquence de consolider la situation intérieure, jusque-là sérieusement ébranlée par l'opposition à la dictature du président Park Chung Hee.

La débâcle au Vietnam a provoqué à Séoul un changement soudain du climat politique. Les autorités ont exploité à fond l'événement pour s'efforcer de rallier les foules derrière le régime.

Des manifestations ont été organisées par le pouvoir, en province et dans la capitale, pour la défense de la patrie en danger, manifestations qui culminèrent en un meeting de plus d'un million de personnes à Séoul, avec la participation de représentants de l'opposition.

Enfin, le 22 mai, s'est produit un événement impensable il y a quelques semaines. Le chef de l'opposition, M. Kim Young Sam, président du N.P.D. (nouveau parti démocratique), a rencontré pendant deux heures le président Park à la Maison Bleue, et conclu avec lui un armistice politique, au nom de la nécessaire union face au péril national.

Il semble que l'opposition ait voulu non seulement montrer sa sagesse en concluant une trêve, mais aussi priver à la fois le président nord-coréen Kim Il Sung d'un prétexte pour intervenir au Sud et le président Park des raisons qu'il invoquait pour opprimer ses adversaires à l'intérieur. Contrairement aux accusations officielles, l'opposition sud-coréenne n'a ni de loin ni de près fait cause commune avec le régime de M. Kim Il Sung. Son anticommunisme va de soi, puisqu'elle lutte pour la liberté politique, et il ne le cède en rien à celui du président Park, qu'elle combat.

Lorsque M. Kim Il Sung, dans un discours retentissant à Pékin, a laissé paraître son intention de voler au secours d'un soulèvement de l'opposition sur lequel il comptait au Sud, il a obtenu l'effet contraire de celui qu'il attendait, et rendu, en réalité, service à son ennemi.

On se demande à Tokyo si l'opposition ne va pas considérer qu'elle s'est laissé tromper. Trois jours à peine après le meeting monstre de Séoul, le président Park a pris un nouveau décret d'urgence, le neuvième. On y retrouve, agrémentées de quelques nouveautés, à peu près toutes les dispositions répressives que contenaient les décrets du début de 1974, qu'il avait été contraint de révoquer plus tard sous la pression de l'opposition et de l'opinion internationale. La trêve politique, dans ces conditions, pourrait être précaire.

ROBERT GUILLAIN.

CORRESPONDANCE

« Maréchal, nous voilà... »

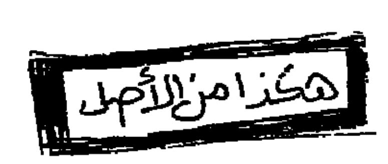
A la suite de la Libre opinion de Me Jacques Isorni parue dans « le Monde » du 25 mai sous le titre « Maréchal, nous voilà... », Mlle F. Gauthier, étudiante en histoire à Paris, nous écrit :

Les odes au maréchal Pétain seraient de même nature que celles au maréchal Kim Il Sung (président de la Corée du Nord) : petites filles offrant des fleurs, remerciements, louanges. Le rapprochement entre les formes — d'ailleurs dégagées de leur contexte — incline Jacques Isorni à tirer la conclusion que « la propagande... du fascisme ou du communisme emprunte toujours un chemin identique ». Belle idée, fort peu neuve d'ailleurs, fondée sur : rien n'a changé, tout est pareil, ou sur : tous les hommes se ressemblent ; ils ont chacun deux yeux, un nez, une bouche, ils sont tous pareils. Cette classification simpliste n'explique guère les différences qui, elles, existent cependant. Les réalités politiques comme les différences d'un individu à l'autre disparaissent avec ce type d'analyse idéaliste qui ne recherche que les dénominateurs considérés comme communs. On voit combien cette conception est étrangère à une analyse qui tenterait d'approcher la réalité. La limite d'une pseudo-analyse comme celle que fait J. Isorni est atteinte si on lui demande : mais pourquoi donc faites-vous, dans votre pratique professionnelle, une différence entre communisme, libéralisme, fascisme, etc., puisque tout est pareil et rien n'est différent ? Les différences semblent bien exister tout de même et Jacques Isorni ne s'y trompe pas lorsqu'il choisit ses clients : ils viennent fort souvent de l'extrême droite. Que je sache, il ne s'est jamais trompé de client, il n'a jamais défendu un communiste ni Ben Barka ni Kim Il Sung ! Ici, les pseudo dénominateurs communs ne fonctionnent plus.

D'autre part, M. Aussoleil, professeur honoraire, de Guéret, conclut ainsi la longue lettre qu'il nous a fait parvenir :

Pour assurer à longue durée la conquête des hommes, il faut être un peu poète : Pétain ne l'était sûrement pas, — Mao Tse-toung l'était, si l'on en croit certaines voix autorisées. Quant à Kim Il Sung, il conviendrait, avant de le comparer à Pétain, de le juger sur ses actes plutôt que sur des chansons d'enfants.





POLITIQUE

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

M. Hermier critique la politique du P.S. à l'égard de la jeunesse

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., a présenté devant le comité central de son parti, qui a siégé mardi 27 et mercredi 28 mai, un rapport sur la situation de la jeunesse et l'activité du Mouvement de la jeunesse communiste. M. Hermier explique que *« la jeunesse est une des premières victimes du malthusianisme culturel et scientifique qui atteint l'enseignement et entrave le développement du pays et des individus »*.

Soulignant que sur un million deux cent mille chômeurs, la moitié ont moins de vingt-cinq ans, le rapporteur dénonce la pénurie des équipements collectifs sociaux, le fait que les jeunes paysans sont chassés de la terre et que des entraves sont mises à la reconnaissance des droits de citoyens dans les établissements scolaires. Il ajoute : *« Loin d'être neutre, le pouvoir développe à l'intention de la jeunesse une politique cohérente et coordonnée qui prolonge dans la jeunesse l'orientation rétrograde et autoritaire du pouvoir. (...) Chirac et Poniatowski esssaient de créer, à grands coups de millions, des organisations de jeunesse de l'U.D.R. et des républicains indépendants, dans le but d'obtenir le soutien d'une partie de la jeunesse à la politique du pouvoir. »*

» Tout est fait pour enfermer les organisations de jeunesse dans des structures de « concertation » vidées de tout pouvoir, comme le haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs, ou la commission armées-jeunesse. »

M. Hermier explique ensuite que la jeunesse *« est une composante essentielle du mouvement populaire »*, même si elle n'échappe pas *« à la division de la société en classes »*. Il note que *« l'influence de l'idéologie réformiste dans la jeunesse est beaucoup plus étendue qu'il n'y paraît »*, ce qui, selon lui, s'explique notamment par le fait qu'elle s'appuie *« sur l'inexpérience d'une jeunesse qui aspire à l'union, mais qui est venue à la vie politique dans une période où celle-ci se réalisait, et qui n'a donc pas connu le combat que notre parti a dû mener, pendant des années, pour que le parti socialiste commence à s'écarter de la politique de collaboration de classe »*.

Il poursuit : *« Dans la ligne des déclarations de Pierre Mauroy, considérant la FEN et les organisations d'éducation populaire qui « gravitent » autour d'elle comme une base « pour créer un rapport de force favorable au parti socialiste », on prête l'intention au P.S. de favoriser, en liaison avec la FEN et la C.F.D.T., le lancement d'un nouveau syndicat étudiant contre l'UNEF* (N.D.L.R. : *le Monde* daté 18-19 mai). *Les organisations d'éducation populaire apprécieront sans aucun doute le rôle de courroie de transmission d'un parti politique qu'on veut leur faire jouer. Quant aux étudiants, ils ont suffisamment d'exemples de la nocivité d'une conception qui fait du syndicat une masse de manœuvre politique pour combattre toute atteinte à l'indépendance de l'UNEF, la grande organisation syndicale représentative qu'ils ont construite par leurs luttes. (...)*

» A ce propos, on ne peut manquer de rappeler que le dernier comité directeur du parti socialiste a dissous sans autre forme de procès le bureau du secteur des jeunesses et des étudiants socialistes. Notons au passage que quasiment personne n'a relevé cette décision pour le moins expéditive, alors que ce serait un beau tapage si, par hypothèse — hypothèse au demeurant absurde, — nous prenions aujourd'hui une décision identique.

» Plus fondamentalement, on peut mesurer à cet exemple la différence de nature entre notre parti et le parti socialiste. Il est parfois de bon ton, y compris chez nos alliés, de prétendre que le centralisme démocratique étouffe la démocratie. C'est le contraire qui est vrai. L'existence de tendances s'affrontant dans un parti transforme presque obligatoirement son organisation de jeunesse en champ clos de luttes intestines. Au mieux, son activité s'en trouve paralysée, au pire, elle disparaît. »

Concluant son rapport par un bilan de la situation du Mouvement de la jeunesse communiste, M. Guy Hermier indique que l'objectif est d'atteindre le cap des cent mille adhérents avant les vacances. Il insiste sur le fait que le P.C.F. doit *« aider le Mouvement à créer cinq cents cercles nouveaux d'ici juillet 1976 »* et examiner en octobre *« le problème du renforcement du mouvement dans nos municipalités »*. Il souhaite en outre qu'un effort soit fait en matière de formation des cadres.

Pour répondre à la « campagne anticommuniste »

LE P.C.F. VA DIFFUSER A DIX MILLIONS D'EXEMPLAIRES sa position sur le stalinisme

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a annoncé jeudi matin 29 mai, au cours d'une conférence de presse, que son parti allait diffuser à travers le pays, à dix millions d'exemplaires, la partie de son rapport devant le comité central consacrée au stalinisme.

Le P.C.F. va faire le même effort avec les déclarations de M. Georges Séguy concernant le conflit autour du quotidien portugais *Republica*. M. Marchais a justifié cette initiative en déclarant :

« Jamais l'anticommunisme n'a utilisé comme aujourd'hui tous les moyens d'information. La liberté de l'information est mise en cause d'une manière grave. Il faut que le parti communiste soit solide pour résister à un tel déferlement de caricature, de calomnies et de mensonges. »

Constatant que son parti est attaqué essentiellement sur le terrain des libertés, le secrétaire général a ajouté : *« Sur ce terrain, nos alliés favorisent objectivement cette campagne en ne prenant pas en compte nos positions. »*

M. BOCQUET (P.C.F.) DÉNONCE LES PRÉTENTIONS DE M. SÉGARD

M. Alain Bocquet, membre du secrétariat de la Fédération du Nord du P.C.F., répond, dans une interview publiée samedi par le quotidien « Liberté », aux déclarations dans lesquelles M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, annonçant sa candidature à la mairie de Lille si M. Pierre Mauroy fait alliance avec les communistes (« le Monde » du 24 mai). Il note : « La déclaration que le ministre du commerce extérieur vient de faire à propos de l'avenir de la municipalité lilloise traduit chez lui une prétention sans bornes. Il entend maintenant dicter sa loi à la gauche en signifiant la conduite que doit prendre le parti socialiste. Les communistres n'accepteront en aucune façon cette volonté outrecuidante d'un ministre, dont le nom est depuis toujours associé à tous les méfaits du grand capital, de régenter la vie politique de la région. »

M. FRANÇOIS MITTERRAND SE PLAINT DE LA TÉLÉVISION

Dans l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, M. François Mitterrand écrit à propos de la télévision : *« J'observe avec tristesse que les velléités d'indépendance des directeurs de chaînes (on ne pouvait inventer mot plus juste) ont fondu au premier soleil d'un timide printemps.*

» Je faisais mes comptes, ce matin, avec quelques amis. Pas une fois depuis que près de la moitié des Français ont choisi la gauche en votant pour moi, il ne m'a été donné de leur parler directement. Pas une fois je n'ai été interrogé par les journalistes de la télévision sur la crise, le chômage, l'inflation, bref sur quelque problème qui pourrait mettre en doute la capacité de la majorité à gouverner la France. Encore suis-je mieux traité que la plupart des responsables de l'opposition. On comprend dans ces conditions pourquoi la gauche a décidé de retenir la liberté de l'information parmi les trois thèmes principaux de ses prochaines actions communes. »

La gauche dans les entreprises

M. RANNOU (P.S.) REPROCHE A M. MARCHAIS UNE « INJURE GRAVE »

M. Alain Rannou, délégué général du P.S. pour les entreprises, a répondu, jeudi 29 mai, au rapport de M. Georges Marchais devant le comité central du P.C.F. dans lequel le secrétaire général déclarait notamment : *« Dans la mesure où le P.S. reste ce qu'il est, nous ne pouvons dissimuler que son renforcement dans les entreprises à notre détriment aboutirait à détourner les travailleurs d'une position de classe conséquente, d'une lutte efficace pour la démocratie et le socialisme. »*

M. Rannou réplique :

« C'est une injure grave à ces milliers de militants socialistes qui journellement, de la Renault à la C.I.I. en passant par la S.N.I.A.S., Teppaz, Berliet et tant d'autres, se battent contre la politique antisociale du pouvoir et pour faire avancer les propositions de notre parti et du programme commun. Ils le font malgré les constantes difficultés et la répression qui souvent les frappe. De plus en plus de travailleurs rejoignent aujourd'hui notre lutte dans les sections et groupes d'entreprise, de plus en plus de travailleurs nous font confiance, montrant que nous sommes sur la bonne voie. »

M. CHIRAC : la coalition de nos adversaires est strictement négative.

M. Jacques Chirac s'en prend aux « professionnels du dénigrement » dans un article que publie le mensuel *Présence lorraine*, édité à Metz. Il écrit.

« La violence et l'acharnement des attaques dirigées, depuis plusieurs semaines, contre le gouvernement, contre la majorité, contre l'ensemble de la politique économique, financière et sociale, poursuivie par la Vᵉ République, montrent clairement que les opposants croient le moment venu de porter des coups qu'ils espèrent décisifs.

» Il ne faut jamais oublier que la coalition des adversaires de la Vᵉ République est plus que jamais strictement négative. »

Le premier ministre ajoute : *« Comme d'habitude, ceux qui n'osent pas dire qu'ils sont la vieille droite, et ceux qui voudraient bien faire croire qu'ils ne sont plus la vieille gauche, nous attaquent à la fois. Mais chacun voit bien que si, par malheur, cette alliance contre-nature parvenait un jour à l'emporter, elle se disloquerait à l'instant même de sa victoire. Ce serait la régression vers un état de confusion et de crise permanente. »*

M. CAVAILLÉ : l'alliance entre les formations de gauche est un contre sens.

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, ancien sénateur (apparenté républicain indépendant) de la Haute-Garonne, a déclaré jeudi 29 mai à Albi (Tarn) : *« L'alliance du parti socialiste et des radicaux de gauche avec le parti communiste est un contresens, et nous regrettons que des hommes pourvus de qualités indéniables, elles-mêmes enrichies d'une solide expérience, se voient contraints de déployer leurs talents pour conduire la fausse alliance d'un programme commun qui n'est, en fait, qu'un compromis électoral. Les radicaux de gauche et le parti socialiste restent hantés par l'échec électoral qu'ils enregistreraient, s'ils devaient aller aux urnes sans être assurés au deuxième tour de l'apport des voix communistes. Réciproquement, les communistes ont besoin de récupérer toutes les voix de l'opposition pour espérer l'emporter. Ceci prouve bien que l'alliance parti communiste-parti socialiste ne peut survivre qu'aux lisières d'échéances électorales mais ne peut en aucune manière concevoir et promouvoir des lignes directrices tellement les forces qui composent cette alliance sont antagonistes. »*

Le bureau exécutif a défini les thèmes d'action à moyen terme de l'U.D.R.

Le bureau exécutif de l'U.D.R. a siégé jeudi 29 mai à Paris, durant plus de cinq heures, sous la présidence de M. Jacques Chirac, secrétaire général de mouvement, afin de préparer les assises nationales qui se tiendront à Nice les 14 et 15 juin. M. Yves Guéna, ancien ministre, secrétaire général adjoint, a rappelé les thèmes retenus qui ont fait l'objet de seize rapports élaborés par des groupes de travail, puis soumis aux fédérations. Ces dernières ont adressé au secrétariat général deux cent soixante-huit contre-rapports. Des observations ont été présentées jeudi par des membres du bureau exécutif.

Lors des assises, les rapports des groupes de travail, les contre-rapports des fédérations et les avis du bureau exécutif seront discutés et votés par les militants au sein de trois grandes commissions : la première examinera « la crise de la société » et traitera notamment de la condition féminine, des jeunes, de l'éducation, de la justice et de la condition militaire.

La deuxième, sous le titre général : *« Une économie à repenser »*, étudiera le gaspillage et la protection de la nature, le redéploiement industriel, la recherche scientifique, l'agriculture, les commerçants et artisans et les collectivités locales.

La troisième commission, enfin, veut *« donner une nouvelle dimension aux problèmes sociaux »* en se consacrant à la réforme de l'entreprise, la fonction publique, la réforme foncière, la santé, l'éventail des revenus et le problème des plus-values. M. Jacques Chirac a indiqué qu'il ne s'agissait pas seulement pour l'U.D.R. d'adopter des « attitudes », mais de dégager les *« propositions du mouvement non pour la situation conjoncturelle, mais pour définir des thèmes d'action à moyen terme »*.

A l'issue des assises, l'U.D.R. publiera un ouvrage qui contiendra *« les choix des militants et constituera le corps de doctrine et les objectifs de l'U.D.R. »*. M. Jacques Chirac a affirmé que si cette tâche était menée à bien, l'U.D.R. *« serait de tous les mouvements politiques le seul à concevoir clairement son action, à la formuler par écrit et à être capable de la conduire »*.

DES DÉPUTÉS ALLEMANDS C.D.U.-C.S.U. ASSISTERONT AUX ASSISES DE L'U.D.R.

M. Karl Carstens, président du groupe parlementaire C.D.U.-C.S.U. au Bundestag, et M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. à l'Assemblée nationale, ont annoncé, jeudi 29 mai, leur décision de donner à leurs relations un caractère permanent. En conséquence, une délégation de parlementaires C.D.U.-C.S.U. participera aux assises nationales de l'U.D.R. qui se tiendront à Nice les 14 et 15 juin. Un député sera désigné prochainement dans chacun des groupes pour animer les relations entre les deux mouvements ; les échanges d'information et de documentation aussi bien sur le plan politique que sur celui du travail législatif seront permanents. Des rencontres auraient lieu deux fois par an en alternance dans chacun des pays.

M. Carstens, qui avait été reçu à déjeuner par M. Jacques Chirac, a déclaré que *« l'Europe devrait arriver à parler d'une seule voix »* et rappelé l'importance du traité signé il y a douze ans entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. Les présidents des deux groupes parlementaires ont souligné leur convergence de vues sur la conception *« libre, démocratique »* qu'ils ont de la société.

LES MAIRES DE FRANCE S'INQUIÈTENT DE L'EXODE RURAL

La journée du jeudi 29 mai a été consacrée par le cinquante-huitième congrès de l'Association des maires de France, réuni à l'hôtel de ville de Paris, à l'audition des rapporteurs des différentes commissions qui avaient siégé la veille. Leurs études concernaient principalement les communes minières, celles des départements d'outre-mer et les communes rurales.

A propos de ces dernières, il a notamment été souligné que la disparité entre leurs charges financières et leurs ressources allait croissant, d'autant plus que, du fait de l'exode rural, le volume de la population imposable décroît.

La commission des résolutions a poursuivi l'élaboration des textes qui devaient être soumis à l'approbation du congrès vendredi.

Dans l'après-midi, à l'appel du syndicat national C.G.T. des personnels communaux, une manifestation s'est déroulée de l'Hôtel de ville au ministère de l'intérieur. Les cadres communaux voulaient ainsi appeler l'attention des maires de France et de M. Poniatowski sur leurs revendications (reclassement des catégories A et B de ces personnels et effort de formation professionnelle notamment).

En fin d'après-midi, les congressistes ont été reçus au Luxembourg par M. Alain Poher, président du Sénat, qu'ils avaient réélu à la présidence de leur mouvement mercredi (*le Monde* du 30 mai).

Le C.D.P. s'engage « sans équivoque » dans la Fédération des réformateurs

Les dirigeants du Centre démocratie et progrès ont évoqué, jeudi 29 mai, devant la presse, les tentatives en cours pour le regroupement des formations centristes. M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat, secrétaire général du C.D.P., a affirmé que son parti *« s'engage sans équivoque dans l'effort de rénovation et de restructuration de l'aile progressiste de la majorité »*, effort engagé depuis la création de la Fédération des réformateurs. Cette fédération, qui regroupe le Centre démocrate, le parti radical, le C.D.P. et le Mouvement démocrate socialiste de France, réunit ses assises constitutives les 14 et 15 juin prochain à Paris. M. Barrot a ajouté : *« Quelles que soient les difficultés, cette tentative peut réussir. Elle correspond à une des données de la politique française. Le C.D.P. ne se renie pas en y participant, lui qui, dès son origine, a été constitué d'éléments venus de la démocratie chrétienne et d'éléments venus du radicalisme. Comme l'a dit M. Michel Poniatowski* (le Monde du 16 mai), *l'heure n'est pas à se regarder le nombril, mais à s'organiser (...) Je ne suis pas sûr qu'on servirait la majorité en laissant le terrain à deux super-grands (...) Il importe de préparer l'heure de vérité à laquelle il faudra bien que les réformistes de la majorité se comptent. »*

M. Bernard Stasi, ancien ministre, vice-président du C.D.P., membre du secrétariat fédéral de la Fédération des réformateurs, a souligné : *« Les prochaines assises doivent permettre la mise en place d'une force politique unie et homogène qui représentera peut-être beaucoup plus que la simple addition des éléments constitutifs et qui soutiendra la politique réformiste du président de la République. »* Interrogé sur l'attitude qu'adopteraient, lors des assises de la fédération, les leaders du Mouvement de la gauche réformatrice (tentative de regroupement concurrente à laquelle M. Stasi aurait un temps participé, aux côtés de MM. Durafour et Rossi), l'ancien ministre a déclaré : *« La Fédération des réformateurs ne serait pas sur le point de naître si un certain nombre d'hommes n'avaient pas pris l'initiative de lancer le Mouvement de la gauche réformatrice. Ces hommes ont donné l'exemple, ils ont fait sortir de leur réserve les présidents des formations centristes. Je ne vois pas pourquoi, maintenant, ils resteraient en marge d'un mouvement d'unification qu'ils ont souhaité. Je souhaite que, personnellement, ils participent comme moi, aux assises de la Fédération des réformateurs, ce qui n'exclut pas la possibilité de poursuivre l'animation du Mouvement de la gauche réformatrice dans le sens qui leur est propre. »*

M. GISCARD D'ESTAING S'EST ENTRETENU AVEC M. SERVAN-SCHREIBER

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est entretenu jeudi 29 mai pendant environ trois quarts d'heure avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical.

M. Servan-Schreiber a indiqué à sa sortie de l'Elysée que l'entretien avait porté notamment sur le moral et la situation de la jeunesse en France et sur les perspectives pour les quatre prochains mois : « Nous avons évoqué les lignes de forces de l'action présidentielle pour la deuxième année de fonction », a-t-il déclaré.

M. MOUSEL : la fête du P.S.U. dérange le pouvoir

M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., a donné des précisions, jeudi 29 mai, au cours d'une conférence de presse, sur les conditions dans lesquelles l'autorisation du secrétariat d'Etat à la culture, d'organiser la fête de ce parti à Meudon lui a été retirée (*le Monde* du 29 mai). Il a indiqué que, tout en se réjouissant de l'offre du groupe communiste du conseil général de la Seine-Saint-Denis de mettre à la disposition du P.S.U. le parc paysager de La Courneuve — offre que les socialistes unifiés ont acceptée — son parti n'entendait pas renoncer à la campagne qu'il a prévu de lancer contre la décision gouvernementale. M. Mousel a notamment déclaré : *« Cette affaire est révélatrice de la politique culturelle, si l'on ose dire, du gouvernement. La fête du P.S.U. le dérange parce qu'elle exprime la vraie vie des travailleurs, parce qu'elle est porteuse d'une autre culture que celle des flonflons officiels. »*

Le secrétariat d'Etat à la culture, de son côté, a publié une mise au point où il est notamment indiqué que, dans une lettre à M. Mousel, datée du 14 mai dernier, M. Michel Guy écrivait : *« Je ne pense pas possible d'imposer à une municipalité qui ne le désire pas la tenue de cette manifestation, d'autant que le domaine, par sa situation, n'est pas suffisamment isolé de la ville pour que les incidents redoutés par la municipalité soient évités. C'est ainsi qu'à mon grand regret je ne puis que revenir sur l'autorisation qui vous avait été donnée conditionnellement. »* Le secrétariat d'Etat ajoute que *« la campagne déclenchée depuis quelques jours contre lui n'est donc pas exempte de mauvaise foi, alors que le secrétaire national du P.S.U. connaît l'entière vérité sur cette affaire. Aurait-il mieux admis*, demande-t-il, *que l'Etat passe outre à la décision des élus locaux ? »*

AU SÉNAT

• Le collectif budgétaire définitivement voté
• La géothermie favorisée par le code minier

Le Sénat a adopté, jeudi 29 mai, dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, les conclusions de la commission mixte paritaire concernant le projet de loi de finances rectificative pour 1975. Ce texte, adopté par 185 voix contre 95 (P.C., P.S.), donne force de loi au collectif budgétaire, qui avait pour objet de favoriser une relance économique.

Les sénateurs ont ensuite voté en première lecture, avant l'Assemblée nationale, le projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du code minier en vue d'atténuer notre dépendance énergétique. Ce projet, a souligné le rapporteur, M. CHAUTY (non-inscrit), vise à améliorer l'exploitation des gisements, en prévoyant, notamment, le retrait des concessions inactives. Il prévoit aussi la communication de tous les renseignements recueillis par les chercheurs et prospecteurs, et limite l'emprise des sociétés étrangères. D'autres articles concernent la protection de l'environnement.

MM. LETOQUART (P.C.), PETIT (P.S.) et BELIN (P.S.) ont estimé le projet insuffisant car ne répondant pas totalement aux besoins de leur région. M. D'ORNANO, ministre de l'industrie et de la recherche, a souligné, dans son intervention, ce qui était envisagé pour développer la production d'énergie géothermique.

« *Il fallait*, dit-il, *donner à la recherche et à l'exploitation de cette source énergétique le cadre juridique approprié. Nous proposons de classer la géothermie dans la catégorie des mines, du fait du caractère incitatif de la législation minière pour les opérateurs. Toutefois des modalités d'application particulières sont prévues pour tenir compte des aspects spécifiques de la géothermie ; notamment, face au développement que nous espérons de l'exploitation des nappes d'eaux chaudes souterraines, nous avons prévu pour ce type de géothermie dit « à basse température » des procédures allégées et décentralisées.* »

Le Sénat a ensuite apporté quelques modifications au texte gouvernemental. Sur la proposition de M. CHAUTY, il a notamment souhaité qu'un inventaire systématique de nos ressources soit entrepris, et il a jugé nécessaire d'inciter financièrement les promoteurs immobiliers à choisir la géothermie pour le chauffage des immeubles.

A. G.

EN BREF

● *M. Jean-Louis Vigier*, sénateur de Paris (app. U.D.R.), a reçu le 29 mai, en qualité de président du Groupe d'amitié franco-soviétique, M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. en France, qui a donné, dans un salon du Sénat, une conférence-débat consacrée au problème des relations économiques et des échanges commerciaux entre la France et l'Union soviétique. Cette conférence, à laquelle assistaient notamment MM. Poher, président du Sénat, et Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, prépare la visite en France, dans la première quinzaine de septembre, d'une importante délégation de parlementaires soviétiques.

● *La visite de Mme Giscard d'Estaing* dans le Doubs, à l'occasion du centenaire de l'Association des hospices protestants de ce département, a été marquée par quelques manifestations. A Besançon, mercredi 28 mai, plusieurs centaines de personnes ont participé, à l'appel des partis de gauche, des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., de l'UNEF et de la FEN, à un meeting suivi d'un défilé aux cris de : « *Le peuple endure, Anne-Aymone inaugure.* » Jeudi 29, à Levier, où l'épouse du chef de l'Etat inaugurait un ensemble pour personnes âgées, quelques dizaines de personnes ont scandé : « *Pas de discours, des crédits !* » L'épouse du président de la République a, dans son allocution, proposé l'organisation d'une consultation des mères de famille sur le maintien de leur fête.

● *La commission de la défense nationale*, réunie le 29 mai à l'Assemblée nationale, a adopté à l'unanimité une proposition de loi de M. de Bennetot, député U.D.R. du Finistère, qui permettrait aux appelés de la marine de prolonger volontairement de six à douze mois leur service national. L'intéressé, continuant de garder sa qualité d'appelé, percevrait alors une solde plus avantageuse et recevrait un pécule à sa libération.

● *Les députés socialistes et radicaux de gauche* ont déposé une proposition de loi tendant à déclarer jour férié l'anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.

● *M. Hector Rolland*, député U.D.R. de l'Allier, maire de Moulins, parlementaire en mission auprès du premier ministre et président des comités d'usagers, remettra dans un mois son rapport au premier ministre sur les activités des dix-sept comités d'usagers créés auprès de divers ministres. M. Rolland propose notamment de réduire le nombre des quelque trente-trois mille formulaires qu'utilise actuellement l'administration et diverses réformes.

● *La salle de presse du ministère des affaires étrangères* s'appellera désormais salle Jacques-Clergier. Une cérémonie a eu lieu mercredi 28 mai. Jacques Clergier, éditorialiste de politique étrangère du quotidien *les Echos*, est mort il y a un an, alors qu'il présidait l'Association de la presse diplomatique française.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La majorité réserve son vote sur le divorce pour rupture de la vie commune

L'Assemblée nationale a entrepris, jeudi 29 mai, la discussion des articles du projet de loi réformant le divorce, une discussion qu'elle devait poursuivre ce vendredi et achever mardi prochain.

Ce faisant, le débat a pris, comme on s'y attendait, des allures de guerre d'amendements, l'opposition s'efforçant vainement de perfectionner un texte dont la majorité entend bien restreindre la portée, notamment en ce qui concerne l'admissibilité du divorce pour séparation de fait prolongée, au bout de six ans très exactement.

L'offensive lancée dans l'après-midi par MM. Cressard (U.D.R.) et Claudius-Petit (réf.) a été vigoureusement reprise dans la soirée par MM. Lauriol (U.D.R.), Bolo (U.D.R.), Xavier Deniau (app. U.D.R.), Fanton (U.D.R.) et par Mme Missoffe (U.D.R.), rapporteur pour avis. Elle a finalement abouti à la réserve de l'article contesté.

L'Assemblée ne se prononcera donc qu'après avoir pu apprécier concrètement les intentions du gouvernement en matière de pensions des femmes ainsi abandonnées. Force est de constater que sur le « point crucial » de ce débat, sur ce que le gouvernement considère comme « l'innovation fondamentale de la réforme », M. Lecanuet a subi un camouflet, la majorité « éludant » le vote décisif que le garde des sceaux aurait aimé obtenir dès jeudi soir. Quant à l'opposition, elle tint à souligner le « recul » consenti par M. Lecanuet en matière de divorce par consentement mutuel, ce dernier ne pouvant être sollicité qu'après six mois de mariage. « De correction en correction, devait d'ailleurs reconnaître dans la soirée M. Lecanuet, le gouvernement aura connu toutes les épreuves... »

PATRICK FRANCÈS.

« *Le gouvernement*, constate Mme CHONAVEL (P.C., Seine-Saint-Denis), dans la suite de la discussion générale, *veut bien faire quelques réformes mais à condition de ne pas débourser un seul centime.* » Elle évoque alors le problème des pensions alimentaires qui, à son avis, ne sera pas réglé par le projet déposé récemment.

M. RIBADEAU DUMAS (U.D.R.-Drôme) estime que ce projet ne concerne pas les Français pour qui le mariage est d'abord un lien religieux indissoluble.

M. LECANUET, ministre de la justice, lui fait remarquer que tout un chapitre du projet traite de la séparation de corps. Puis il affirme un peu plus tard que, dans ce texte, « *le divorce n'est jamais automatique* ».

Le député de la Drôme attire ensuite l'attention sur la tâche du magistrat qui sera appelé à juger dix divorces par semaine et suggère la constitution d'équipes pluridisciplinaires. Il reconnaît pour terminer, que ce texte est valable et annonce qu'il le votera compte tenu des aménagements proposés par la commission des lois.

M. IBÉNÉ (apparenté P.C., Guadeloupe) observe que le taux des demandes en divorce ou en séparation de corps reste deux fois et demie plus élevée à la Guadeloupe qu'en France ; dans huit cas sur dix, elles ont une origine économique et sont liées directement aux difficultés des familles. D'où l'importance qu'il accorde à la création d'un fonds de garantie pour le paiement des pensions alimentaires.

M. COMMENAY (app. réformateur, Landes) estime acceptable la modernisation proposée, mais souligne qu'il est exagéré de penser que, demain, tout sera réglé grâce au divorce par consentement mutuel. A son avis, avec le divorce pour rupture de la vie commune, « *nous allons desserrer un verrou et permettre d'organiser et de planifier un échec. Chassez le drame*, affirme-t-il, *et il revient au galop* ».

Pour Mme THOME-PATENOTRE (rad. de gauche - Yvelines) le projet est très en retrait sur trois points : le délai de six ans exigé en cas de divorce pour rupture de la vie commune est, à son avis, trop long ; en ce qui concerne la procédure, « *nous sommes dans l'inconnu* » ; enfin, le système proposé par le gouvernement pour résoudre le problème du recouvrement des pensions alimentaires est insuffisant.

« *Il va enfin être mis fin à l'hypocrisie du divorce*, déclare M. RICHOMME (R.I. - Calvados), *qui plaide cependant en faveur du mariage et de la famille, les deux bases de notre société.* »

« *Minoritaire j'étais lors du vote sur la loi autorisant l'avortement*, constate M. CRESSARD (U.D.R. - Ille-et-Vilaine), *minoritaire je serai peut-être à propos de ce texte que je ne pourrai voter si sont approuvés les articles autorisant le divorce pour rupture prolongée de la vie commune.* » Sur ce dernier point, l'orateur attire l'attention de l'Assemblée sur « *ces femmes qui, pour permettre à l'homme qu'elles ont choisi de réussir, se sont sacrifiées et qui, une fois la réussite et la fortune venues, se voient rejetées comme un reproche de la médiocrité primitive au profit d'une autre qui incarnera, aux yeux de la société, le succès et la réussite* ». Il demande alors : « *Allons-nous permettre que le succès social puisse, pour certains, se marquer par le renvoi de la première épouse ?* »

A son avis, la majorité des Français comprendra ainsi la loi : « *Maintenant on peut divorcer quand on veut et quand on en a les moyens financiers, même si l'autre n'est pas d'accord.* »

Pour terminer, il annonce que, si l'Assemblée repousse ces articles, il votera le texte qui, par ailleurs, lui apparaît bon.

M. CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris) regrette qu'on ait parlé du couple qui se désunit « *comme d'un cadavre froid* ». Au sujet des pensions alimentaires, il affirme : « *On ne compensera jamais par l'argent le manque d'affection et d'amour.* » Quant au divorce pour rupture de la vie commune, « *il favorise à son avis le plus fort au détriment du plus faible et méconnaît le sens des responsabilités. Il n'y a pas de société sans contraintes*, ajoute l'orateur : *or tout se passe comme si nous voulions créer une société où chacun ferait ce qu'il veut, sans que rien ne soit jamais nommé faute* ».

M. LECANUET : moins d'audace qu'il n'y paraît

Répondant aux orateur, M. LECANUET observe que personne, au cours du débat, n'a remis en cause la notion du divorce, qui, lorsqu'il se produit, est cependant toujours considéré comme un échec. Puis il évoque les points suivants :

DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL. — Estimant nécessaire de faire connaître au législateur l'état de l'opinion en la matière, il cite un sondage et constate que 89 % des Français sont favorables à ce type de divorce.

DIVORCE PAR RUPTURE DE LA VIE COMMUNE. — « *Certains affirment qu'il conduirait à la répudiation. Il n'en est rien, la répudiation ayant un caractère unilatéral, automatique, discrétionnaire, instantané. Or le projet pose un certain nombre de barrières : délai de six ans, nécessité d'une décision de justice avec un refus possible du juge lorsque le divorce aura des conséquences matérielles ou morales d'une exceptionnelle dureté ; enfin, et surtout, l'époux demandeur devra assumer toutes les conséquences du divorce. En cas d'internement dans un hôpital psychiatrique, le ministre de la justice précise que 66 % des Français souhaitent que le divorce soit possible.* »

Pour terminer, le garde des sceaux relève que l'aliénation mentale et la séparation de fait sont des causes de divorce retenues par les législations allemande, autrichienne, belge, italienne, hollandaise, scandinaves, suisse, anglaise, américaine et soviétique. « *L'audace est donc peut-être moins grande qu'il n'y paraît.* »

La discussion générale s'achève par un affrontement entre M. LECANUET et M. DUCOLONE (P.C.) sur la façon dont serait financé le fonds de pension alimentaire dont le groupe communiste préconise la création.

L'Assemblée aborde ensuite l'examen des articles du projet.

Au chapitre premier, qui énumère les cas de divorce, elle repousse, par 294 voix contre 181, des amendements de l'opposition tendant à supprimer le divorce pour faute. A la section concernant le divorce par consentement mutuel, elle rejette par 439 voix contre 26 un amendement de M. BIGNON (U.D.R.) précisant que les époux présenteront leur demande par leurs avocats respectifs. Les députés votent en revanche un amendement de la commission permettant que la demande conjointe soit présentée par un seul avocat choisi par les époux d'un commun accord.

Après avoir repoussé un amendement de M. BOLO (U.D.R.) imposant un délai minimum de trois années de mariage avant toute demande conjointe de divorce, l'Assemblée adopte, avec l'accord de M. Lecanuet, un amendement de M. GERBET (R.I.) fixant ce délai à six mois. L'opposition s'élève contre cette première « *détérioration* » du texte. L'Assemblée précise ensuite que la demande doit être renouvelée après un délai de réflexion de trois mois. D'autre part, en ce qui concerne le divorce demandé par un époux et accepté par l'autre, « *le divorce ainsi prononcé produit les effets d'un divorce aux torts partagés* ».

L'Assemblée examine alors les dispositions relatives au divorce pour rupture de la vie commune. M. LAURIOL (U.D.R.), estime que cet article joue uniquement au bénéfice de celui des époux qui abandonne l'autre. Le mariage devient ainsi, à son avis, « *un contrat à durée indéterminée* », alors qu'il était, jusqu'à présent, par principe, une union à vie. Hostile à ce changement, il déclare : « *Limiter un peu le bonheur de celui qui s'en va, c'est peut-être limiter beaucoup le malheur de celui qui est abandonné.* »

Pour M. BOLO (U.D.R.), cet article introduit « *une forme de répudiation unilatérale* » et ce projet « *est un peu trop fait par des Parisiens ignorants des réalités psychologiques de nos provinces* ». M. Xavier DENIAU (app. U.D.R.) estime « *inacceptable d'instituer un divorce automatique* ».

L'Assemblée examine plusieurs amendements (de MM. Bolo, Forens (réf.) et Deniau) supprimant le divorce en cas de séparation de fait prolongée. La commission défend cette disposition, appuyée par M. GERBET (R.I.), puis par M. LECANUET, qui y voit « *l'innovation fondamentale de la réforme* » et annonce que le gouvernement demandera un scrutin public. M. FANTON (U.D.R. estime qu'avant de se prononcer l'Assemblée doit connaître les intentions du gouvernement en ce qui concerne les pensions de réversion, les prestations de sécurité sociale, le code des pensions civile et militaire. M. LECANUET rappelle que le demandeur devra assumer toutes les responsabilités de la rupture. Il s'engage par ailleurs à faire « *tout son possible* » pour aller dans le sens des amendements relatifs aux pensions des femmes abandonnées. Après les interventions de MM. FREDERIC-DUPONT (R.I.), GUILLERMIN (U.D.R.), LAURIOL (U.D.R.) et de Mme FRANÇOISE GIROUD, secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui estime « *très important* » le problème de la pension de réversion, M. FOYER demande la réserve de l'article jusqu'à la discussion des amendements en question.

L'Assemblée passe donc à l'examen des dispositions relatives au divorce pour faute. Elle repousse un amendement socialiste supprimant cette notion et, par 295 voix contre 181, un amendement communiste qui lui substituait celle de divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal.

Les députés décident ensuite, après une longue discussion et contre l'avis du gouvernement et de M. Foyer, de supprimer l'article qui permettait au juge de prononcer d'office la nullité du mariage pour erreur « *sur une qualité essentielle* ». « *La nullité est une question trop importante pour faire l'objet d'une formulation passe-partout* », devait expliquer M. BOLO.

L'Assemblée examine ensuite le chapitre 2 relatif à la procédure du divorce. Elle adopte un amendement du gouvernement précisant que le juge des affaires matrimoniales « *est plus spécialement chargé de veiller à la sauvegarde des intérêts des enfants mineurs* ».

Après avoir adopté plusieurs amendements concernant la procédure de conciliation (le délai entre les deux tentatives de conciliation est réduit de douze à six mois) et les mesures provisoires décidées par le juge, l'Assemblée aborde le chapitre relatif aux conséquences du divorce. En ce qui concerne les enfants mineurs, elle affirme, sur proposition du groupe socialiste, la priorité fondamentale des parents quant à l'exercice du droit de garde. L'Assemblée supprime ensuite l'article permettant de remplacer la pension alimentaire par la constitution d'un capital au profit de l'enfant.

La séance est levée à 2 heures, vendredi ; la suite de la discussion étant renvoyée à vendredi après-midi et mardi 3 juin, les explications de vote étant prévues ce même jour à 15 heures.

LA TENSION DANS LE TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS

Des renforts de gendarmerie sont arrivés à Djibouti

M. Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a justifié, jeudi 29 mai, l'envoi de deux escadrons de gendarmerie (environ trois cents hommes) à Djibouti, en déclarant que les appels au calme lancés par tous les partis politiques n'ont pas encore été entendus. Le couvre-feu est maintenu, l'aéroport est fermé, les salles de jeu, bars, restaurants et cinémas sont interdits au public. Aucun attroupement n'est autorisé. M. Christian Dablanc, haut commissaire de la République, a déclaré que « les forces de l'ordre seront amenées à tirer sur toute personne qui enfreindrait ces dispositions ».

Correspondance

Djibouti. — La première nuit de couvre-feu a été calme à Djibouti. Les deux escadrons de gendarmerie arrivés dans la nuit de la métropole sont en place. Deux autres étaient attendus dans la journée de vendredi, et des opérations de contrôle d'identité étaient prévues dans l'après-midi.

L'origine des troubles remonte au samedi 24 mai. Le tribunal coutumier avait intimé à une femme issa l'ordre de rejoindre son époux de la même ethnie dans la province éthiopienne du Harrar. Mais cette femme semblait décidée à rester à Djibouti chez un Afar avec qui elle vivait. C'est alors qu'un groupe d'Issas est intervenu pour enlever l'épouse volage. Cet incident, relativement courant sur le territoire, a vite dégénéré en véritables batailles rangées par jets de pierres et coups de bâton dans le quartier indigène, où la police et la gendarmerie ont vainement tenté d'intervenir. M. Christian Dablanc, haut commissaire de la République à Djibouti, et M. Ali Aref Bourhan, président du conseil du gouvernement, ont lancé un appel au calme mardi, et les forces de police sont parvenues à prendre position entre les deux groupes antagonistes. Le bilan des victimes était déjà lourd : quatre morts et plus de quinze blessés, dont vingt-cinq grièvement atteints. Mardi soir, les forces de l'ordre, aidées par l'armée, semblaient avoir repris le contrôle de la situation et avaient mis en place un dispositif d'intervention important.

De brefs incidents, très violents, ont cependant éclaté quand, dans la nuit de mercredi à jeudi, des groupes, plus organisés semble-t-il, ont effectué plusieurs « coups de main » dans différents quartiers. Au matin, le bilan était de dix morts et de dizaines de blessés, dont plusieurs par balles. Le haut commissaire de la République a lancé un nouvel appel au calme et décrété le couvre-feu à compter du jeudi 29 mai, de 19 heures à 6 heures, dans toute la partie sud de la ville, où se trouvent les quartiers indigènes.

Ces troubles, dont le bilan, difficile à évaluer étant donnée la rapidité des inhumations, est officiellement de seize morts et plus de trois cents blessés, ont eu, au départ, une origine purement tribale. L'histoire des Afars et des Issas, aussi bien en Ethiopie que dans le T.F.A.I., est émaillée d'affrontements à propos, notamment, de zones de pâturages. Djibouti est un point de fixation de ces luttes d'influence. L'urbanisation y est difficile, ce qui explique, en partie, la violence des affrontements. La Ligue populaire africaine pour l'indépendance a lancé jeudi à la population un appel à la bonne entente.

LA MORT DE MICHEL SIMON

Clo-Clo et Boudu

(Suite de la première page.)

« Je m'en remis au destin et je pris le métro en gare de Lyon. Quand j'eus l'impression que le moment de descendre était venu, je me trouvais à la porte Saint-Martin. Je m'installai à l'hôtel de la Renaissance, qui devait m'ouvrir des horizons incroyables. J'ai vécu là un an au milieu d'un monde interlope, en marge de toute loi. C'était une espèce de savane où tous les instincts pouvaient se libérer. » (Propos tenus à Evelyne Aneka et cités dans le livre de Freddy Buache.)

Il fréquente les prostituées et les mauvais garçons, sans pour autant tourner mal. Il y gagne le culte de l'amitié. Il est camelot, danseur acrobatique, clown. Et puis, c'est 1914, la guerre... Il rentre à Genève. Obligé de faire son service militaire, il se montre indiscipliné, irrespectueux envers l'autorité galonnée. Ce qui lui vaut pas mal de jours de cachot. Il tombe malade et se retrouve au sanatorium de Leysin.

En 1915, il a vu, à Genève, Georges Pitoëff jouer dans *Hedda Gabler* d'Ibsen. Un choc. Il retrouve Georges et Ludmilla Pitoëff, — les pionniers de ce temps-là — plus tard, alors qu'il est devenu photographe et qu'il « tire le portrait » des artistes. Le premier pas est franchi. Michel Simon entre dans la troupe Pitoëff. Un petit rôle dans *Mesure pour mesure* (Shakespeare), et puis César dans *Androclès et le Lion* (Bernard Shaw). En 1922, il suit les Pitoëff à Paris ; de rôle en rôle, son accent genevois aidant à le singulariser, il devient un acteur dont on parle.

Avec les Pitoëff

Il crée le rôle du directeur de théâtre dans *Six personnages en quête d'auteur* (Pirandello) en avril 1923, s'inspirant dit-on, d'un directeur célèbre. Après cela, désireux de s'imposer seul, il quitte les Pitoëff. On le voit sur les scènes de boulevard, puis à l'Atelier de Charles Dullin, où il joue avec Valentine Tessier dans *Je ne vous aime pas*, de Marcel Achard.

Puis c'est, en 1927, la Comédie des Champs-Elysées, alors dirigée par Louis Jouvet et, deux ans plus tard, le triomphe de Clo-Clo. Michel Simon est devenu un personnage.

Parallèlement à cette carrière théâtrale, il a déjà fait du cinéma. Il a tourné dans *Feu Mathias Pascal* (Marcel L'Herbier, 1925, d'après Pirandello, avec Ivan Mojouskine en vedette) dans *la Vocation d'André Carrel* (Jean Choux, 1925), dans *la Passion de Jeanne d'Arc* (Dreyer, 1928), et surtout, dans *Tire au flanc* 1928) et surtout, dans *Tire-au-flanc taires, « les pâtes la Lune », m'avait* militaire où Michel Simon se déchaîne, dynamitant l'intrigue par ses grimaces et ses gambades.

Avec Marcel L'Herbier encore, il fait ses débuts dans le parlant (*l'Enfant de l'amour*, 1930). Mais c'est, de nouveau, *Jean de la lune* qui va le consacrer car, en 1931, la pièce de Marcel Achard est portée au cinéma.

Jean de la lune, théâtre et cinéma. Michel Simon est, désormais, classé acteur comique, marqué par son physique, son accent, ses mines impayables. On attend de lui qu'il refasse « Clo-Clo ». Il ne le refera pas, refusant d'entrer une fois pour toutes dans un emploi, qui risque de devenir un mythe, ce qui n'empêchera pas le malentendu de durer. Il s'amuse encore à tourner *On purge bébé* (d'après Feydeau. Fernandel y débute) avec Jean Renoir.

Et il remet tout son succès en question dans *la Chienne*, du même Renoir (1931, d'après un roman de Georges de La Fouchardière, également adapté au théâtre). *La Chienne*, c'est l'aventure d'un caissier de banque, Legrand, petit bourgeois timoré qui se dévoie pour une fille de mauvaise vie, la tue par jalousie, fait condamner un autre à sa place et finit clochard, libéré de toute entrave sociale et sans remords.

La Chienne (dont Fritz Lang, sous le titre *la Rue rouge*, donnera une version américaine en 1945 avec Edward G. Robinson), en chaîne tout naturellement sur *Boudu sauvé des eaux* (1932).

Michel Simon avait joué la pièce de René Fauchois au théâtre. Mais la transposition qu'il en a faite avec Jean Renoir peut être considérée comme une œuvre originale. Le personnage du clochard Boudu pourrait être — l'époque ne s'en est pas avisée, et les deux films d'un style « nouvelle vague » avant la lettre furent des échecs commerciaux — le même clochard que Legrand dans *la Chienne, détruisant maintenant*, par sa liberté, le monde bien organisé et hypocrite des familles bourgeoises.

Boudu n'a aucune reconnaissance pour le libraire Lestingois, qui l'a tiré de la Seine et installé chez lui. Il crache dans les éditions rares, renverse le vin sur la nappe, saccage la cuisine, emporte à la hussarde la vertu revêche de Mme Lestingois et séduit la petite bonne, maîtresse du bon libraire. On lui pardonne parce qu'il a gagné une grosse somme à la loterie et on lui fait épouser la bonne. Mais, le jour du mariage, au cours d'une partie de canot sur la Marne, Boudu fait le plongeon, disparaît sous l'eau et refait surface plus loin pour retourner à la cloche.

Deux ans après *Boudu*, la rencontre de Michel Simon et de Jean Vigo dans *l'Atalante* est un autre grand événement. Michel Simon avait accepté d'enthousiasme de tourner avec Jean Vigo, fils de l'anarchiste Miguel Almereyda, et dont le film *Zéro de conduite* avait été interdit par la censure. Tout son génie éclata dans le rôle du père Jules, vieux marinier grognon, mal tenu, misanthrope, amoureux des chats, entassant dans sa cabine des objets bizarres, exerçant sur la jeune femme du patron, cette Bovary des péniches, jouée par Dita Parlo, une trouble fascination. Merveilleusement laid et « humain » Michel Simon incarnait, dans *l'Atalante*, ce qu'il était au fond de lui-même, l'être asocial, le faune tendre, le poète de la liberté. Mais *l'Atalante* aussi fut un échec, et Vigo mourut cinéaste maudit.

A la longue, et grâce aux Ciné-Clubs, *Boudu* et *l'Atalante* (on n'a pas revu *la Chienne*) ont gagné leur procès en appel. A l'époque, malgré ces échecs, Michel Simon — même s'il a déclaré depuis être resté cinq ans sans tourner — n'a pas connu d'éclipse. Dans sa filmographie, pour l'année 1934, après l'œuvre de Vigo, leur de lui-même se trouve dans *la Chienne*, *Boudu sauvé des eaux* et *l'Atalante* à cause de sa prodigieuse on trouve trois films : *Lac aux dames*, *le Bonheur* et *la Mort en fuite*. Mais il est certain que le meil- intelligence du métier d'acteur, à cause de son entente avec des réalisateurs qui concevaient ses personnages avec lui, qui créaient leurs films avec lui.

Monstre sacré pittoresque

De 1934 à 1940, Michel Simon délaisse le théâtre. On ne comptera plus, après *Jean de la lune*, qu'un coup d'éclat à la scène en 1936, dans *Fric Frac*, d'Edouard Bourdet. En revanche, il tourne sans arrêt. Trente-cinq films, des petits ou des grands rôles. On le remarque toujours, dans la comédie ou, le drame, avec sa voix traînante, ses allures drôles ou inquiétantes, ses répliques qui deviendront populaires. Mais il n'est plus un « comédien-auteur ». Il est un interprète très doué auquel on fait tenir des rôles de composition. Et — toujours le malentendu — c'est sur ces rôles de composition que se bâtit sa gloire auprès du public.

Bien sûr, il y a *Drôle de drame* et *Quai des brumes*, de Marcel Carné, *la Fin du jour*, de Julien Duvivier et deux films méconnus : *Jeunes Filles de Paris*, de Claude Vermorel et *la Comédie du bonheur*, de Marcel L'Herbier. Mais il y a aussi *Amants et voleurs*, *Adémaï au Moyen Age*, *Sous les yeux de l'Occident*, *les Jumeaux de Brighton*, *Naples au baiser de feu*, *Mirages*, *les Nouveaux Riches*, *les Disparus de Saint-Agil*, *le Ruisseau*, *Belle Etoile*, *le Dernier Tournant*, *Noix de coco*, *Cavalcade d'amour*, *Circonstances atténuantes*, *Fric-Frac*, *Derrière la façade*, *les Musiciens du ciel*, toute une production commerciale (certains de ces films ne manquent d'ailleurs pas de qualités) qui l'utilise simplement comme un monstre sacré pittoresque. Et si Michel Simon s'est accommodé de ces malentendus ; *« L'acteur d'avant-garde est mort pour faire place à un honnête bourgeois qui est allé à son travail comme on va au bureau »* (déclaration à *Télé-Ciné*), il est bien vrai que, dans une très large mesure, cet acteur gigantesque et célèbre fut un incompris.

Michel Simon tourne peu pendant l'occupation même s'il fut un Vautrin hallucinant et digne de Balzac, dans un film académique de Pierre Billon (1943).

A partir de 1945, il reprend sa carrière d'avant-guerre : des personnages bizarres dans *Un ami viendra ce soir* (Raymond Bernard), *Panique* (Duvivier), *Non coupable* (Decoin). Dans le double rôle de Faust et Méphisto de *la Beauté du diable* (René Clair, 1949, avec Gérard Philipe). Il se tailla un beau succès. En plein cinéma commercial, il allait jouer les chauffeurs de taxi (*Monsieur Taxi*) et les concierges (*l'Impossible M. Pipelet*).

Mais, c'est seulement avec *la Poison* et *la Vie d'un honnête homme*, de Sacha Guitry, ces chefs-d'œuvre d'humour noir et de comédie sociale des années 50, qu'on retrouva le vrai Michel Simon. Ami fidèle de Guitry, il devait encore être présent dans *Les trois font la paire*.

En 1957, pendant le tournage de *Un certain Monsieur Jo*, de René Jolivet (il y est, dans le genre Gabin, un gangster à la retraite qui reprend du service), Michel Simon est victime d'un empoisonnement dû à la teinture de sa barbe. Maladie, arrêt de travail, cliniques... Il guérit mais les producteurs ne veulent plus prendre de risques. On lui donne des rôles sans importance. Et puis, en 1960, c'est le grand retour dans un film rose de François Villiers, *Pierrot la tendresse*. Il remonte la pente. Il reparaît au théâtre.

En 1965, à la scène, *Du vent dans les branches de sassafras* lui vaut une nouvelle notoriété. En 1966, au cinéma, *le Vieil Homme et l'Enfant*, de Claude Berri, fait du monstre sacré de soixante-dix ans un paysan français râleur, pétainiste, antisémite dans une famille où l'on héberge sous l'occupation, un enfant juif. Un « type » comme jadis Clo-Clo, et qui consacre le mythe de sa vieillesse. En fait, on le redécouvre.

Le dernier personnage

Jean-Emile Jeannesson réalise pour le service de la recherche, une grande émission de télévision (il avait eu, quelques années plus tôt, sa « joie de vivre » avec Spade et un « gros plan » de Pierre Cardinal) où il se raconte, se confesse, s'étale en liberté, exhale ses enthousiasmes et ses rancœurs... En 1970, on le voit à l'Olympia dans un récital. N'avait-il pas, autrefois, chanté dans des comédies de boulevard ?

Cette gloire ne va pas sans revers. Il perd un procès que lui avait intenté René Dupuy, directeur du théâtre Gramont, pour avoir abandonné plus tôt que prévu *Du vent dans les branches de sassafras*. On le dit — il se dit — persécuté, ruiné. Sa maison de Noisy-le-Grand est menacée de saisie. Aigri par les épreuves, plus misanthrope que jamais, replié sur ses souvenirs et sa légende, il accentue ses défauts de caractère, règle ses comptes chaque fois qu'il peut s'exprimer publiquement avec ceux qui ne l'aiment pas, ne le comprennent pas. Il joue ainsi un dernier personnage qui n'est pas le meilleur.

Mais il aura été, jusqu'au bout l'acteur à qui l'on pouvait tout pardonner de qui l'on pouvait accepter parce qu'il portait avec lui un monde unique, irremplaçable.

JACQUES SICLIER.

★ Bibliographie essentielle. — Paul Guth : *Michel Simon*, collection « Masques et visages ». Calmann-Lévy, 1951 ; Freddy Buache : *Michel Simon, un acteur et ses personnages*, Ed. du Panorama, Genève, 1962 ; *Michel Simon*, par Jacques Pansteu, collection cinéma d'aujourd'hui, Seghers 1970.

★ FR 3 diffuse ce vendredi, à 20 h. 45, « Ce sacré grand-père », de Jacques Poitrenaud, en hommage au comédien disparu.

DÉFENSE

LE « MARCHÉ DU SIÈCLE » A LA TÉLÉVISION

M. Marcel Dassault fidèle à sa légende

Des journalistes mal à l'aise sur le sujet — le meneur de jeu a dû le reconnaître à plusieurs reprises, — visiblement déconcertés par un personnage presque légendaire, de quatre-vingt-trois ans, simple, peut-être trop simple, volontairement naïf, mais direct. Un « capitaliste », le symbole même, pour beaucoup, du capitalisme en France, qui trouve « gentil, joli et sympathique » l'avion de guerre qu'il fabrique et qui qualifie ses ouvriers de « braves types ». Tels sont apparus, en définitive, M. Marcel Dassault et ses interlocuteurs dans le débat télévisé, jeudi 29 mai, par TF 1 et intitulé « Le marché du siècle : mirages et réalités ? » en référence aux discussions actuelles sur le remplacement, par quatre pays européens, de leurs avions anciens par des appareils français ou américains.

On ne sait, du reste, ce qu'il faut le plus regretter : les questions qui se voulaient agressives mais qui étaient accompagnées, souvent, d'un large sourire bienveillant et ne trouvaient pas leur cible, ou plutôt le naturel — qui a contraint ses vis-à-vis à l'indulgence — d'un ingénieur qui aime, comme il le dit lui-même, construire des avions, des maisons ou des machines-outils, qui est content de donner du travail à des ouvriers voués au chômage s'il n'existait pas, ou encore qui serait bien tranquille si le gouvernement nationalisait son entreprise prospère, parce que « on ne nationalise pas les branches mortes ».

Pour M. Dassault, tout paraît simple, et ses réponses aux questions, généralement plus affûtées que celles de ses confrères, de René Andrieu (l'Humanité) ont laissé sur sa faim plus d'un téléspectateur. Le constructeur du Mirage, tel qu'en lui-même, a tout fait pour rester fidèle à la légende bâtie par ses laudateurs et transcrite par l'intéressé dans ses mémoires, le Talisman, une légende qui veut que cet ingénieur, issu des Arts et Métiers, ait eu la passion et le génie de savoir fabriquer des avions, sous la protection d'un trèfle à quatre feuilles, véritable talisman pieusement conservé malgré les périls de la dernière guerre et de la déportation à Buchenwald.

De l'homme, Marcel Dassault, les téléspectateurs ont finalement peu appris, et du sujet de l'émission, le fameux marché du siècle, on a, à la fois, beaucoup et mal parlé. Il est vrai que la télévision s'est sans doute trompée d'invité. Le constructeur du Mirage dit, modestement, qu'il n'est pas « Madame Soleil » pour faire un pronostic avant la décision des clients et qu'il « se débrouillera », qu'il « survivra », qu'il « tâchera de tenir le coup » s'il perd le marché. M. Dassault s'est contenté de « remettre des dossiers jusqu'au plafond » à ses acheteurs éventuels et il affirme n'avoir eu aucun contact personnel avec les généraux, les ministres ou les chefs de service. Il ne peut pas dissimuler le fait que l'initiative lui a réellement échappé pour des raisons de haute politique entre Etats, même s'il constate que « le gouvernement français fait ce qu'il peut », pour ensuite regretter qu' « il peut peu ». — J. I.

SELON DES ÉTUDES DE L'ÉTAT-MAJOR

La mise en place de missiles à charges multiples dispensera le gouvernement de remplacer le bombardier Mirage-IV

Le ministre de la défense a l'intention d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, l'avenir du bombardier nucléaire Mirage-IV, dont les premiers exemplaires sont entrés officiellement en service dans les forces aériennes stratégiques en juin 1964 et les derniers après décembre 1965, il y donc une dizaine d'années. Selon des informations recueillies à l'état-major des armées, tout porte à croire que des Mirage-IV, porteurs actuellement d'une bombe nucléaire de l'ordre de 70 kilotonnes (*soit quatre fois l'énergie dégagée* par l'explosion d'Hiroshima), seront maintenus pendant quelques années encore en service, mais que la mise en place, — lors de la prochaine décennie — de missiles à charges multiples dispensera le gouvernement de remplacer le Mirage-IV comme « vecteur » *stratégique piloté*. En revanche, dans le domaine tactique, le rôle de ce biréacteur pourrait être dévolu à un autre modèle d'avion.

Dans l'attente de ces décisions, l'état-major de l'armée de l'air prépare une série de mesures dictées par des considérations d'économies et relatives, principalement à la « *posture d'alerte* » de ce système d'arme Mirage-IV. Répartis en trois escadres, ces bombardiers étaient stationnés jusqu'à présent sur neuf bases aériennes (Cambrai, Creil, Saint-Dizier, Luxeuil, Avord, Orange, Istres, Casaux et Mont-de-Marsan) et, à la demande du gouvernement, une alerte opérationnelle du temps de paix était maintenue, c'est-à-dire qu'un équipage de deux navigants et des mécaniciens étaient prêts, en permanence, à décoller dans les quinze minutes avec un avion — sous hangar — armé de sa bombe. Les autres appareils (une quarantaine peuvent être mis en ligne) sont progressivement armés avant de prendre l'air, selon des consignes du gouvernement. Un pilote de Mirage-IV accomplit, en règle générale, quinze à vingt heures de vol par mois.

Pour des raisons d'économies, il est envisagé de ramener de neuf à sept le nombre des escadrons stationnés sur des bases de l'armée de l'air et, ainsi, de regrouper sur d'autres lieux les escadrons précédemment cantonnés à Creil (Oise) et à Cambrai (Nord) : il s'agit des escadrons baptisés Beauvais et Sambre des 91ᵉ et 93ᵉ escadres de bombardement nucléaire. Dans le même temps, les escadrons de ravitaillement en vol — au total onze quadriréacteurs Boein C-135, qui sont des citernes volantes, — précédemment stationnés à Mont-de-Marsan, Avord et Istres, seraient groupés sur une seule base, à Istres. Enfin, l'état-major de l'armée de l'air se propose d'alléger les contraintes qui pèsent, actuellement, sur des équipages en alerte permanente dans, au moins, six escadrons.

Ces restrictions ou ces regroupements devraient avoir pour effet de mettre en commun les possibilités d'entraînement et le soutien logistique des avions, qui à terme, seront relayés, dans leurs missions de dissuasion, par les missiles nucléaires enfouis en Haute-Provence ou embarqués à bord des sous-marins.

UN AVION DE RECONNAISSANCE AMÉRICAIN S'ÉCRASE EN R.F.A.

Washington (*A.F.P.*). — L commandement des forces améri caines en Europe, basé à Stutt gart, a annoncé qu'un avio américain de reconnaissance haute altitude U-2 s'est écras jeudi matin 29 mai, à 8 kilomètre de Winterberg, en Républiqu fédérale d'Allemagne.

Le pilote, après avoir sauté e parachute, a été transporté l'hôpital des forces aérienne américaines à Wiesbaden.

[*Remplacé par le SR-71 conçu p* Lockheed, l'avion U-2 continue d'êt utilisé pour des missions de reconnaissance photographique à longu distance par les forces américaine *au-dessus de territoires étranger* Le 1ᵉʳ mai 1960, un de ces apparei avait été abattu alors qu'il traversai l'espace aérien de l'Union soviétiqu Il s'était révélé être en mission d'es pionnage, et son pilote, Franc Power, capturé vivant, avait é condamné par un tribunal sovi tique. N'obtenant pas d'excuses d Etats-Unis, M. Nikita Khrouchtchev avait alors boycotté une réunion de Quatre Grands.]

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1 - Meubles et objets d'art du XVIIIᵉ et XIXᵉ siècles. MM. Dillé. Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan.

S. 4 - Ameublem. Mᵉˢ Boisgiran

S. 6 - Tableaux anciens et modernes. Mobilier XVIIIᵉ. MM. Ananoff. Revillon d'Apreval. Couvert-Castéra Mlle Callac. Mᵉ Oger.

S. 7 - Grands illust. mod. Livres anciens. Picasso revu par « Picasso ». S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 8 - Coll. de faïences révolutionnaires. S.C.P. Loudmer-Poulain.

S. 10 - 11 h. à 15 h. 30. Tap. d'Orient. M. Berthéol. Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan

S. 12 - Atelier Wilhelm Lefebvre Mᵉ Robert.

S. 14 - Tabl. mobil. Mᵉ le Blanc

VENTE A VERSAILLES

Mᵉ Paul MARTIN, Mᵉ Jacques MARTIN, C. Prs. ass.
3, impasse des Chevau-Légers - 950-58-08.
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS, 6 bis, avenue de Sceaux
MARDI 3 JUIN 1975 en soirée à 21 heures

TABLEAUX MODERNES

ANNEES FOLLES - EXPRESSIONNISTES français et allemands
Exposition samedi, 31 mai, dimanche 1ᵉʳ, lundi 2 et mardi 3 juin

RELIGION

LES MÉMOIRES DE W. A. VISSER 'T HOOFT

Un pan d'histoire internationale politico-religieuse

Le prix Cardinal Augustin Bea pour l'année 1974-1975 a été décerné le 28 mai à Genève par M. Pierre Graber, président de la Confédération helvétique, au Dr W.A. Visser 't Hooft, président d'honneur du Conseil œcuménique des Eglises et secrétaire général du C.O.E. de 1948 à 1966. Ont assisté notamment à cette manifestation, le cardinal Jan Willebrands, président du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, et le professeur Nissiotis, qui ont évoqué, ainsi que le lauréat, la mémoire du cardinal Bea, auquel Jean XXIII confia, en 1960, la responsabilité du secrétariat pour l'unité qui joua un rôle de premier plan dans les rapports tout nouveaux entre l'Eglise romaine, les Eglises non catholiques et le judaïsme.

En novembre prochain, le C.O.E. tiendra à Nairobi (Kenya) sa cinquième assemblée générale depuis sa fondation. Il réunit actuellement deux cent soixante et onze Eglises, c'est-à-dire l'immense majorité des chrétiens, si on excepte l'Eglise catholique, qui hésite encore à faire partie de ce mouvement, encore qu'elle entretienne avec lui des rapports de plus en plus étroits. Paul VI n'a-t-il pas tenu à se rendre au siège du C.O.E. lors de son voyage à Genève en 1965 ?

En publiant cette année en langue française ses Mémoires sous le titre « le Temps du rassemblement » (1), le Dr Visser 't Hooft brosse une fresque du C.O.E. *dont* il fut — *c'est le* moins que l'on puisse dire — la cheville ouvrière. A qui veut comprendre l'évolution de l'œcuménisme depuis vingt-cinq ans, cet ouvrage est indispensable.

Des hommes de la dimension du Dr Visser 't Hooft, l'Eglise n'en compte pas beaucoup par siècle. L'Eglise, qu'est-ce à *dire* ? Au-delà de la fragmentation pratiquement inentamée des confessions, ce singulier paradoxal signifie que les Eglises aspirent à se reconnaître, sinon autour d'un homme — il n'est pas de pape en dehors de Rome — du moins dans une action commune, dans des contacts réguliers et dans une célébration du même Christ. Le C.O.E. est à la fois le résultat et le promoteur de ce désir qu'il a alimenté envers et contre tous les obstacles. Visser 't Hooft en fut l'ensemblier. Ce n'est pas succomber au culte de la personnalité que de dire que sans lui l'histoire œcuménique aurait été toute différente. Inlassablement, ce globe-trotter a noué d'un bout à l'autre du monde des liens plus ou moins improbables et imprimé sa marque à des centaines d'assemblées. L'ubiquité de cet homme de foi a contribué à remodeler le visage de la chrétienté en diaspora.

Peu importe que Visser 't Hooft soit né dans l'Eglise des Remonstrants, alors dominée par le modernisme, mais il n'est pas indifférent que ce petit-fils de navigateur et de franc-maçon soit *d'origine* hollandaise et qu'il appartienne à une race nordique *dont* il a hérité la fermeté, la loyauté, le réalisme, le sens politique et le goût des grands espaces. Le goût aussi des idées et, naturellement, de la théologie. Ce n'est pas par hasard si Karl Barth fut, sans inféodation, son maître à penser. L'intransigeance proverbiale du grand théologien a sauvé le protestantisme du relativisme doctrinal et il s'est opposé de toute son énergie à l'hitlérisme. Le C.O.E. en a été infléchi soit directement, soit par l'intermédiaire de Visser 't Hooft.

Au fil de Mémoires écrits tout uniment, sans artifice de style, dans la sérénité du troisième âge — Visser 't Hooft est né avec le siècle, — le lecteur découvre tout une série de figures politiques de premier plan : Eisenhower, George VI, la reine Wilhelmine, U Nu, Radakrishnan, Nehru, Sukarno, John Foster Dulles et même Himmler, alors que ce grand criminel n'était encore qu'un inconnu *« au visage insignifiant et aux idées rudimentaires »*.

S'y ajoute une étonnante galerie de portraits d'hommes d'Eglise : Athénagoras, Nicolas Berdiaeff, Marc Boegner, Pierre Maury, Yves Congar, le cardinal Bea, William Temple, Hrodmaka, Bonhoeffer qui avait dit dès 1941 : *« Je prie pour la défaite de mon pays, car c'est pour lui la seule façon d'expier la souffrance qu'il a infligée au monde. »*

Avec Visser 't Hooft, nous sommes en permanence à la croisée des chemins de la politique et de la religion. Non pas à la manière dominatrice des anciens régimes, mais dans le souci de mieux servir Jésus-Christ, c'est-à-dire aider les hommes à se libérer de l'oppression multiforme. En ce sens aussi Visser 't Hooft fut un précurseur ; il a délivré le C.O.E. de ceux qui auraient voulu voir le mouvement se cantonner dans le domaine spirituel. *« Trouver la voie qui lui est propre à travers la forêt vierge de la politique internationale »*, tel fut l'objectif assigné par Visser 't Hooft au C.O.E. On devine les difficultés qui ont semé sa route dans une période de l'histoire aussi troublée. Chemin faisant et par patriotisme, il organisa à Genève un réseau de relations avec la Hollande et son gouvernement en exil. Grâce à lui des centaines de juifs eurent la vie sauve.

Le taureau dans la porcelaine

Il ne fut pas toujours commode au C.O.E. d'échapper à l'influence anglo-saxonne. L'auteur raconte avec humour comment il refusa, vers les années 50, l'offre des Etats-Unis d'envoyer un ambassadeur accrédité auprès du C.O.E. : *« Je ne saurais vraiment pas quoi en faire. Le marchand de porcelaine apprécierait-il qu'on propose de lui laisser en pension le taureau qui venait visiter son magasin ? »*

Pour rester fidèle à sa vocation, le C.O.E. se devait de ne pas demeurer un fief d'Eglises protestantes. Se rallier les orthodoxes dépendant du patriarcat de Constantinople fut peu de chose en comparaison des négociations avec Moscou et les pays satellites. Celles-ci devaient néanmoins aboutir à l'entrée de l'Eglise de Russie au C.O.E. lors de l'assemblée de New-Delhi en 1961.

Quant aux contacts avec l'Eglise catholique, Visser 't Hooft y revient à deux reprises dans son livre. Une première fois pour constater l' « obscurantisme » de l'encyclique *Pascendi* de Pie X (1907), l'incompréhension du cardinal Journet en 1925, le caractère « déconcertant » de l'encyclique *Mortalium Animos* de Pie XI (1928), qui interdisait aux catholiques de participer aux rencontres œcuméniques ; Congar lui-même dut renoncer à venir à la réunion d'Oxford de 1937 : *« Notre partenaire catholique le plus important »*, commente l'auteur, qui lui exprime sa gratitude pour l'ouvrage *Chrétiens désunis*.

Le dégel arrive enfin avec Jean XXIII. Son ambassadeur, le cardinal Bea, s'efforce d'effacer des siècles d'isolationnisme et d'offenses à la plus élémentaire charité. Le C.O.E. est reconnu pour ce qu'il est, et du même coup il apparaît urgent de rattraper le temps perdu. Des organismes de liaison et de travail sont créés, les non-catholiques sont conviés comme observateurs au concile, où ils participent à l'élaboration de certains décrets ; inversement, des catholiques sont présents aux réunions du C.O.E. Visser't Hooft reconnaît se sentir en accord beaucoup plus profond avec certains théologiens catholiques qu'avec d'autres de sa propre confession. En un sens — que l'on peut récuser — le centre d'attraction du mouvement œcuménique s'est déplacé. L'émulation pourtant est bonne conseillère. Qui ne pourrait se réjouir par exemple des navettes entre Rome, Jérusalem, Constantinople et Cantorbery, si personne ne perd de vue que Jésus-Christ est en définitive le seul centre valable des Eglises ou plutôt de l'Eglise ?

Orthodoxie ou orthopraxie ?

La princesse Wilhelmine réagit comme le commun des mortels lorsqu'elle déclare que *« l'incapacité des Eglises à témoigner leur unité visible est un signe d'irresponsabilité dans la situation actuelle »*. Telle était aussi, sauf erreur, la position du pasteur Marc Boegner. Les œcuménistes patentés n'aiment guère entendre aujourd'hui de tels propos. Pour une part, parce que voyant les choses de plus près — de trop près ? — ils savent la complexité des motifs de division qui ne se laissent pas facilement résorber. Mais aussi parce que la conception de l'unité a changé à notre époque. L'importance et l'efficacité des institutions se sont relativisées, et les véritables clivages entre les chrétiens passent ailleurs. L'« orthopraxie » a pris le pas sur l'orthodoxie, et l'on doit accepter, bon gré mal gré, qu'il y ait plusieurs orthodoxies et plusieurs orthopraxies. L'unité est « plurielle », comme le remarque, en philosophe, le Père Pierre-Jean Labarrière, de la Compagnie de Jésus (Edit. Aubier-Montaigne).

Ces problèmes-là, Visser 't Hooft ne les aborde pas directement. Mais, quoi qu'il en soit, le C.O.E. passe pour donner davantage la priorité à des problèmes d'orthopraxie qu'à des problèmes d'orthodoxie, qui sont censés être la source des séparations entre Eglises. Vu de l'extérieur, il ne semble pas que toutes les énergies soient mobilisées pour réduire les différences doctrinales. Dans ces conditions, les chrétiens de la base se désintéressent de plus en plus, malgré leur valeur, des travaux d'états-majors ou des théologiens. En affirmant : *« Je crois que l'unité des chrétiens se fera avant l'unité des Eglises »*, le Père Congar est certainement perspicace, et il fait preuve d'un optimisme que ne pourront lui reprocher que ceux qui veulent ignorer la définition de l'Eglise donnée par le concile Vatican II : *« Le peuple de Dieu »*.

HENRI FESQUET.

(1) *Le Temps du rassemblement*, par W.A. Visser 't Hooft, éditions du Seuil, 475 pages, 50 F.

ÉDUCATION

M. GERNET EST NOMMÉ AU COLLÈGE DE FRANCE

M. Jacques Gernet, professeur à l'université Paris-VII, a été nommé professeur titulaire au Collège de France dans la chaire d'histoire sociale et intellectuelle de la Chine, par décret du président de la République daté du 20 mai 1975.

[Né le 22 décembre 1921 à Alger, où il a obtenu sa licence ès lettres, M. Jacques Gernet a été diplômé de chinois de l'École nationale des langues orientales en 1947. Membre de l'École française d'Extrême-Orient en novembre 1950, il est, de 1950 à 1955, attaché de recherches au Centre national de la recherche scientifique puis, après 1955, directeur d'études à l'École pratique des hautes études. Il passe sa thèse de doctorat ès lettres en 1956 et est alors nommé professeur à la Sorbonne puis à l'université Paris-VII.

M. Gernet a publié de nombreux ouvrages sur la Chine ancienne et sa civilisation, parmi lesquels : *les Aspects économiques du bouddhisme dans la société chinoise du Ve au Xe siècle, la Vie quotidienne en Chine à la veille de l'invasion mongole, la Chine ancienne des origines à l'empire, le Monde chinois*.]

A la rentrée de 1975

L'ÉTAT PRENDRA A SA CHARGE UNE PARTIE DU COUT DES MANUELS SCOLAIRES EN QUATRIÈME

Une circulaire publiée au *Bulletin officiel* du 29 mai 1975 indique qu'une subvention de 15 francs par an et par élève sera allouée en classe de quatrième, « *au titre du régime de prêt des manuels scolaires* », à partir de la rentrée 1975. M. Haby, ministre de l'éducation, avait annoncé cette décision lors du congrès de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public du second degré (FNAPEEP), Fédération Giraudeau), le lundi 19 mai, à Villeneuve-sur-Lot (*le Monde* du 21 mai). Les établissements scolaires prennent déjà en charge une partie du coût des manuels pour les classes de sixième et de cinquième, grâce à une subvention de l'État du même montant.

AVANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU 4 JUIN

Plusieurs hommes politiques et organisations critiquent l'avant-projet de réforme de M. Haby

● **M. OLIVIER GUICHARD : il n'y a presque plus d'idées.**

M. Olivier Guichard, député de la Loire-Atlantique (U.D.R.), ancien ministre, a déclaré à Nice : « *Dans sa première forme, le projet Haby comportait un certain nombre de bonnes idées, mais dans sa forme définitive, il n'y a presque plus d'idées du tout. Je ne peux donc entrer dans le détail puisqu'il n'y a plus de détails (...). Dans ce monde de l'éducation nationale, il n'est pas recommandé de vouloir tout réformer à la fois (...). Les syndicats d'enseignants font souvent preuve d'un état d'esprit conservateur et répugnent au changement. Pas un homme sensé n'aurait la volonté de prendre ce ministère, si on ne lui demandait pas de le faire.* »

● **M. MICHEL DEBRÉ : qui dirige l'éducation ?**

M. Michel Debré, député de la Réunion (U.D.R.), ancien premier ministre, a déclaré devant les assises départementales de l'U.D.R. du Haut-Rhin : « *Je suis étonné qu'aucun journaliste ne se soit encore posé la question de savoir qui dirige l'éducation en France. Est-ce le ministre, le premier ministre, le président de la République ou bien la coalition des syndicats de professeurs ? La cote d'alerte est dépassée. Le projet de M. Haby, pour qui veut bien le lire, contient des réformes que les syndicats réclament depuis dix ans au moins, mais, parce que le ministre ne leur plaît pas, ils refusent le projet.* »

● **LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS : le refus de l'égalisation des chances.**

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis (à majorité communiste) déclare notamment, dans une résolution : « *Les réformes Haby-Mazeaud-Soisson tournent le dos à l'égalisation des chances, consacrent l'abaissement du contenu scientifique et culturel de l'enseignement, abandonnent l'idée même de gratuité et de laïcité, accentuent l'autoritarisme et la privatisation. Seule une autre politique de l'éducation nationale s'inscrivant dans le cadre des réformes profondes du programme commun de gouvernement (...) est susceptible de répondre aux aspirations des jeunes, aux besoins de la nation.* »

● **LA C.G.T. : le forcing.**

« *Inquiets de voir monter les condamnations sans réserve de leur projet de réforme scolaire, Giscard d'Estaing et son ministre Haby, après avoir louvoyé et manœuvré, font aujourd'hui le « forcing »*, déclare la C.G.T. dans un communiqué. *En décidant de déposer un projet de loi-cadre qui serait discuté fin juin, le pouvoir compte sur une éventuelle démobilisation des parents, des enseignants, des lycéens.*

» *Le projet de loi (...) concrétise la volonté du pouvoir de poursuivre les objectifs qu'il s'était fixés en matière de réforme et de les imposer au pays, par voie de décrets, ce qui illustre bien sa conception de la démocratie. (...) L'objectif fondamental du projet reste la volonté de soumettre le système éducatif aux impératifs économiques d'une société en crise. Il ne correspond pas aux intérêts immédiats et futurs des travailleurs de notre pays. (...)* »

● **LA C.F.D.T. : volontairement vague.**

Le bureau national de la C.F.D.T. estime que « *la date choisie pour le débat au Parlement a essentiellement pour but d'empêcher les premiers intéressés : personnels de l'éducation, jeunes, parents d'élèves, d'exprimer leur opposition massive à ce projet. Il apparaît, d'autre part, que celui-ci est volontairement vague afin de camoufler la ligne politique réactionnaire qui sous-tend la réforme, d'éliminer artificiellement les problèmes essentiels et arracher dans la confusion une décision majoritaire du Parlement (...)* ».

● **LE SYNDICALISME FAMILIAL : des silences inquiétants.**

La Confédération syndicale des familles (C.S.F.), la Confédération nationale des associations populaires familiales (C.N.A.P.F.) et le Conseil national des associations familiales laïques (C.N.A.F.A.L.) déclarent, dans un communiqué commun : « *Ce texte volontairement général et vague, aux silences inquiétants, l'annonce que des mesures d'application seront prises ultérieurement à la discrétion du pouvoir par décrets, arrêtés et circulaires, renforcent notre méfiance. Les organisations de familles de travailleurs ne sont pas dupes de la manœuvre du pouvoir, qui répond par le vide à leurs oppositions au projet initial.* »

★ C.S.F., 54, boulevard Garibaldi, Paris-15e ; C.N.A.P.F., 28, boulevard de Sébastopol, Paris-2e ; C.N.A.F.A.L., 3, rue Récamier, Paris-7e.

● RECTIFICATIF. — Le Conseil économique et social, lors de sa séance du 30 avril, n'a pas — contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 29 mai — approuvé l'avant-projet de loi présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation. Il a approuvé, à une forte majorité, un avis sur les « *propositions pour une modernisation du système éducatif français* ». Cet avis comporte une approbation de certains points des propositions du ministre de l'éducation, mais exprime des réserves sur d'autres points. C'est ce qui explique, notamment, le vote en sa faveur du représentant de la Fédération de l'éducation nationale, l'abstention de ceux de la C.F.D.T. et le vote négatif de la C.G.T.

● *Le Comité central du rayonnement français* a attribué ses six bourses de l'année 1975. Deux bourses de 10 000 francs chacune, destinées à des étudiants français pour leur permettre d'effectuer un voyage d'études à l'étranger, ont été décernées à Mlles Dominique Breton, en vue d'une enquête en Australie, et Anne Deshayes, pour un voyage en Malaisie et en Indonésie. Deux bourses du même montant, destinées à des étrangers pour leur permettre de venir en France, ont été décernées à Mme Claudia Massolo (Argentine) et au docteur Taketishi Ito (Japon). La bourse Jules Romains, de 10 000 francs également, est revenue à M. Jacques Prezelin, tandis que la bourse de 20 000 francs destinée à un chercheur étranger devant faire un stage dans une unité de recherche française a été décernée à un neurophysiologue belge, M. Xavier Seron.

LE CONGRÈS DE LA FOEVEN

Une lettre de M. Durand-Prinborgne

recteur de l'académie d'Orléans-Tours

A la suite de notre compte rendu du congrès de la FOEVEN (Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale) publié dans le Monde *daté 27-28 mai, M. Claude Durand-Prinborgne, recteur de l'académie d'Orléans-Tours et président de cette association, nous demande de donner les précisions suivantes. Il estime notamment que notre titre* — « la FOEVEN se déclare hostile à la réforme du système éducatif » — *et notre appréciation :* « C'est donc un « non » ferme à l'adresse de M. Haby », *ne* « traduisent pas la réalité des travaux du congrès ».

* * *

Arrêtant statutairement les orientations du mouvement pour l'année, le congrès n'a voté ni motion ni résolution relatives au projet de réforme du système éducatif.

Au cours des travaux de la commission « Vie scolaire », des analyses critiques ont été formulées sur l'actuel système scolaire. Des opinions ont été naturellement exprimées sur les points de la réforme qui concernent la formation des maîtres et la vie des collectivités scolaires, ce qui entre directement dans le champ des préoccupations de la FOEVEN. Les échanges ont eu lieu dans le respect de la diversité des opinions des participants au congrès. Ceux-ci ont souhaité que des modifications importantes interviennent dans le système scolaire, allant dans le sens des finalités que défend la FOEVEN.

● La FOEVEN, qui n'est pas un parti politique et n'est inféodé à aucun, n'est pas davantage un syndicat. Elle laisse, dans ces domaines, à chacun de ses membres le soin de se déterminer et de prendre ses propres options. Mouvement d'éducation nouvelle, elle est tout à la fois un lieu de réflexion et d'expérimentation dans le domaine de la pédagogie.

● Le mouvement ne se considère comme directement concerné que par quelques aspects seulement des propositions pour une modernisation du système éducatif. Il ne lui appartient donc pas de se prononcer globalement sur un projet envisageant bien d'autres problèmes qui ne sont pas de sa compétence et encore moins d'entreprendre des actions concernant ledit projet. Les travaux de commissions ont prévu la mise en place, retenue par l'assemblée, de groupes de travail qui devront déterminer les positions de la FOEVEN dans plusieurs domaines de recherche et de réflexion.

Les participants ont notamment insisté sur la nécessité d'une formation des enseignants et d'une préparation, par tout le système scolaire, des jeunes à l'accession progressive aux responsabilités. L'ensemble des travaux se situe dans un esprit d'analyse et de recherche de propositions constructives et non d'opposition partisane.



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Encore des vacances en eau trouble

LA BATAILLE DES PLAGES

- A bataille des plages va commencer. Comme chaque année, à la même époque, on mobilise ›our faire la toilette des rivages ıe les tempêtes de l'hiver ont ırlés de détritus. Le front est ımense : des milliers de kilomètres ; ngt-cinq département et neuf cent ngt-huit communes littorales sont oncernées. Les effectifs sont consiérables : les cinq millions de Français qui vivent au bord de l'eau en attendent dix millions d'autres, et des étrangers en nombre indéterminé. Tous rêvent de sable immaculé et de vagues transparentes. Ils oublient ue les plages — frontière entre eux mondes — comptent parmi les ndroits du globe les plus menacés ar les pollutions. Celles qui vienent du continent comme celles qui rrivent du large. Et d'abord les réidus de pétrole que, en dépit de ›utes les conventions internationales, ıs tankers continuent de jeter à la ıer après le nettoyage de leurs ıves.

Une opération de « haute surveillance » mettant en ligne un avion équipé de caméras infrarouges et des bâtiments garde-pêche avait permis, en août dernier (*le Monde* du 3 septembre 1974), d'« épingler » plusieurs pollueurs au large d'Ouessant. Ce genre d'opération, que la France est la première à mener, sera renouvelée cet été à des dates et en des points tenus secrets. Avis aux armateurs. Mais les vieilles habitudes du « tout par dessus bord » seront longues à perdre. Guère d'améliorations à attendre non plus en cas d'accident suivi de marée noire.

Avec le « mazout » arrivent du large les détritus flottants que tous les marins — professionnels ou plaisanciers — abandonnent à la houle. S'y ajoutent ceux qui descendent au fil des rivières ou qui sont arrachés par la mer aux dépôts d'ordures du littoral. La loi du retour à la plage est implacable. Les naufrageurs d'antan le savaient bien. Ces déchets-là ne connaissent pas les frontières. Portés par les courants, ceux d'Italie dérivent vers la côte d'Azur, ceux d'Espagne vers les plages aquitaines. A cet endroit du « front » la situation était à ce point critique qu'il y a deux ans, sur l'initiative de M. Robert Poujade, alors ministre de l'environnement, une commission franco-espagnole devait être créée. Mais Madrid fait la sourde oreille.

Nos propres décharges, au moins, devraient s'améliorer. Un projet de loi sur les déchets prévoit pour les municipalités l'obligation de collecter et de traiter convenablement leurs ordures ménagères.

Aussi, faute de pouvoir pratiquer efficacement la prévention, on se rabat sur les thérapeutiques d'urgence. D'énormes machines — les blindés de la bataille — sont en action sur les plages du Languedoc-Roussillon Elles ramassent le sable, le tamisent et projettent automatiquement les impuretés qu'il contenait dans des bennes. Ces nettoyeurs de plages, qui coûtent 180 000 F pièce, fascinent bien des municipalités. Mais avec un simple tracteur agricole tirant un rateau-faneur les mairies économes peuvent faire aussi bien..., pour beaucoup moins cher.

A cet égard, les stations climatiques balnéaires et touristiques dites « classées » ont d'impérieuses et nouvelles obligations. Un arrêté du 7 mai 1974 les oblige à ramasser tous les déchets solides se trouvant sur leurs plages, à disposer des boîtes à ordures tous les cent mètres, enfin à mettre à la disposition des baigneurs des w.-c. gratuits. En revanche elles ne peuvent plus autoriser le stationnement des autos sur le sable et doivent réglementer l'équitation et l'accès de tous les animaux sur les plages. Pour s'imposer aux stations non classées — les plus nombreuses — ces dispositions doivent être reprises par des arrêtés préfectoraux. Tout dépend donc désormais des représentants de l'Etat.

Toutes les plages, sans exception, faisant partie du domaine public, on penserait qu'il suffit à l'administration de réglementer pour que leur salubrité soit assurée. Il n'en est rien. Depuis longtemps le littoral est loué aux communes qui l'exploitent. Au fur et à mesure de leur expiration ces contrats de location sont remplacés par des accords de concession assortis de nouvelles obligations.

Pendant la saison, les communes concessionnaires doivent enlever quotidiennement les détritus déposés sur le sable, de même qu'elles doivent assurer le libre accès à la mer et la libre circulation le long du rivage. Malheureusement, le remplacement des locations par les concessions se fait très lentement. Dans la Charente-Maritime, département le plus « en pointe », la moitié seulement des plages ont changé de statut.

Faute de pouvoir s'appuyer sur des textes, les estivants mécontents n'auront, encore cet été, qu'un seul recours : aller en délégation se plaindre à la mairie... ou changer de plage !

Encore tout ceci ne concerne-t-il que les déchets visibles. Il y a aussi les bactéries et les virus — parfaitement invisibles — que les cours d'eau, les émissaires urbains et les égouts industriels apportent à la mer. On connaît de délicieuses criques aux eaux tièdes et limpides qui sont de vrais bouillons de culture. Là encore, il y a les principes et la réalité. Le principe est clair : aucun rejet d'effluent risquant d'altérer le milieu marin ne peut être fait sans autorisation préfectorale. La réalité est autrement complexe. Il a fallu deux ans pour élaborer trois arrêtés fort techniques, et bourrés de chiffres, qui serviront de « guides » aux préfets. Mais dans combien d'années enregistrera-t-on les heureux effets de leur application ?



L'épuration : un gouffre...

Les municipalités n'ont pas évidemment attendu ces textes pour construire des stations d'épuration. Celles qui sont équipées sur le littoral sont passées en quatre ans de 174 à 280 (sur 928 communes). Elles sont théoriquement capables de traiter les effluents d'une population de 4 millions d'habitants. En pleine saison, les deux tiers, sinon les trois quarts, des rejets s'en vont tels quels à la mer. Nombre d'installations, mal surveillées, sont inefficaces. D'autres sont complètement « asphyxiées » par l'afflux des vacanciers.

Des sommes considérables sont pourtant investies dans la construction de stations nouvelles. A lui seul, le Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE) a, en trois ans, insufflé dans ce secteur plus de 26 millions de francs. Le ministère de l'intérieur par ses subventions est intervenu de manière plus massive encore, bien qu'on y soit dans l'incapacité de dire ce qui a été précisément versé aux collectivités du littoral. Un exemple encourageant : les plages de la côte basque et des Landes ont accompli cette année un effort d'équipement exceptionnel. Le « point noir » de Biarritz va être effacé. Seules Hendaye et Saint-Jean-de-Luz restent à la traîne.

Mais les municipalités qui se sont endettées pour construire ces stations auront-elles demain assez de ressources pour les faire marcher ? On commence ici et là à en douter. L'épuration des effluents urbains, dont on croyait venir à bout à coup de milliards, apparaît aujourd'hui comme un gouffre. Car pour chaque Français il faut compter deux unités d'épuration : une à l'endroit où il vit, l'autre au lieu de ses vacances. Or il ne finance par les impôts locaux que la première. Qui paiera la seconde ?

Aussi certaines localités de bord de mer ont-elles opté pour la solution du tuyau en mer pompeusement appelé « émissaire ». On expédie au large ce qu'on ne veut pas trouver sur sa plage. M. Robert Poujade avait, il y a deux ans déjà, écrit aux préfets pour leur demander d'interdire cette pratique. La circulaire du ministère de l'équipement confirmant cette interdiction dort encore dans les tiroirs. En effet, au nom de quoi obligerait-on des municipalités à épurer leurs eaux avant rejet en mer ? La pollution bactérienne se définit par le nombre de germes que l'on décèle dans un litre d'eau. Or, à ce jour, les experts européens ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur ces normes.

Provisoirement, on juge dangereuses les baignades où l'on compte plus de 50 000 coli fécaux par litre d'eau, et ce, dans plus de 10 % des analyses. A moins de 20 000 germes par litre d'eau, une plage est considérée comme « baignable ». Mais ces appréciations, qui ne sont ni scientifiques ni réglementaires, restent officieuses. Tout comme les analyses que, depuis trois étés, le ministère de la santé fait exécuter sur quatre-vingts plages françaises. Nos baignades sont-elles dangereuses ou pas ? On ne le saura que l'an prochain. Pour l'instant, le ministère se contente de décerner un symbolique ruban bleu aux plages les plus « propres ». Opération d'encouragement assez étonnante puisque l'on ne connaît pas les critères de sélection, que certaines plages « décorées » n'ont pas d'équipement d'épuration (le courant porte leurs germes chez la voisine), que le ruban bleu n'est pas retiré même si la station ne le mérite plus, et que les baignades les plus polluées ne sont pas désignées !

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 19.)

A L'ÉCONOMIE

LES Français ne sont pas prêts à renoncer à leurs vacances. Au mieux, ils changent — mais peu, et, semble-t-il, à contrecœur — leurs projets. Avec beaucoup de prudence, l'INSEE et le secrétariat d'Etat au tourisme confirment cette constatation dans leur analyse des statistiques pour la période du 1er octobre 1973 au 30 septembre 1974. Les habitudes sont bien ancrées ; elles sont modifiées lentement par l'évolution de la société et, provisoirement sans doute, par les à-coups de la conjoncture.

Moins d'un Français sur deux (43,6 %) partait en vacances en 1964 ; plus d'un sur deux (50,1 %) est parti en 1974. Le progrès est sensible. Il est dû, semble-t-il, à l'évolution régulière du revenu moyen, à la diminution sensible de la durée moyenne du travail.

Qui part ? Ce sont toujours en majorité les cadres supérieurs et moyens, les membres des professions libérales ; mais, fait notable, en dix ans on note une progression du pourcentage des exploitants et salariés agricoles (de 11,9 à 13,5 %) ou des ouvriers (de 44,3 à 47,4 %) qui prennent des congés hors de chez eux. Autre évolution : les plus de soixante ans font une nette percée sur le marché des vacances.

Où part-on ? Le plus souvent en France, mais l'an dernier plus souvent qu'auparavant. Depuis une décennie on observait une très rapide progression des séjours à l'étranger (3,8 millions en 1964 ; 6,3 millions en 1973). « Renversement spectaculaire » en 1974 où l'on n'a enregistré que 5,6 millions de départs hors des frontières ; cela, quelle que soit l'origine sociale ou la profession, et pour toutes les destinations. Les pays les plus lointains ont toutefois été les plus touchés. Pour la première fois les Français ont franchi moins nombreux les Pyrénées ; ils sont, en revanche, restés fidèles à l'Italie où les attirait une monnaie très malade.

Les Français inquiets, désargentés, ont souvent préféré rester en France. La crise ou la menace de crise a contrarié leurs tendances et leurs préférences. Confirmation : ils ont continué à fréquenter très nombreux la mer ou la montagne, mais « le déclin des vacances à la campagne semble enrayé » et rarement autant que l'année dernière les vacanciers n'auront été attirés par le camping et le caravaning, n'auront fait appel pour les héberger à leurs parents ou leurs amis. Vacances à l'économie.

Que va-t-il se passer cet été ? Cette modification forcée des projets de vacances que l'on constate partout dans le monde s'explique par des difficultés économiques dont on n'aperçoit pas la fin. Alors ? Les Français vont-ils continuer à être obligés de préférer la France, la tente et la tante de province ? Rien n'est sûr. Un exemple : le fait que la peseta, la lire ou le dollar soient finalement plus malades que le franc donne une prime certaine à certains pays étrangers. Une grande agence, Havas-Voyages, vient ainsi d'annoncer : « Les fluctuations monétaires de ces jours derniers ont provoqué une certaine dépréciation des monnaies de l'Espagne et de l'Italie. Cela amène Havas-Voyages à faire bénéficier sa clientèle d'une baisse de 5 % sur le prix des séjours sans transport vers ces deux destinations et qui figurent dans la brochure « Vacances en liberté ». Cette baisse — elle n'affecte pas, il est vrai, le prix du transport — suffira-t-elle à contrebalancer les effets du marasme économique ? Réponse à l'automne

POINT DE VUE

Pour sauver les pierres s'intéresser aux hommes

« TOUT près du cœur d'un quartier authentique dont le charme demeure, une discrète construction de sept étages sur rez-de-chaussée... » « ... Le Marais, c'est ce merveilleux quartier racontant par son architecture l'histoire de Paris. Le Marais au futur, ce sont les quatre résidences jouxtant l'hôtel de B... » « ... Dans un quartier pittoresque encore chargé d'histoire, un ravissant petit immeuble... » « ... Venez habiter le jardin des G... : les vieux monuments sont des voisins très silencieux... » « ... Un vieux village briard autour d'une église carolingienne, un château classé du dix-septième : dans ce cadre unique, nous avons fait des maisons très modernes qui ont déjà toute une histoire... ».

Ces cinq extraits de publicité immobilière, relevés dans cinq pages d'un même numéro du Monde *(le 18 avril), réjouiront-ils ceux que l'on appelle « les amateurs des vieilles pierres » ? Quelle cause excellente, en effet, que celle des quartiers anciens : voici les spécialistes du marketing, les champions de la communication, les jeunes turcs de la stratégie publicitaire qui l'utilisent aujourd'hui comme le plus séduisant des arguments de vente...*

Cette récupération des batailles menées depuis dix ou vingt ans par les militants de la sauvegarde et de la renaissance des centres historiques s'accompagne du développement (à Paris) et de l'apparition (en province) de la spéculation dans les quartiers anciens.

Les charmes des restaurations roublardes — ou, à défaut, ceux des constructions en simili-néo-pastiche — vont se développer d'autant plus facilement qu'ils semblent avoir reçu la caution de la plus haute autorité de l'Etat. Là encore, tous ceux qui ont appelé le snobisme au secours de la cause des chefs-d'œuvre en péril découvriront peut-être des raisons de se réjouir.

Treize ans après le vote de la loi Malraux créant les secteurs sauvegardés, la cause de l'esthétique trouve donc aujourd'hui de nouveaux défenseurs. Grâce à eux, les quartiers anciens vont avoir l'illusion de sauver un morceau de leur peau.

Leur peau, oui. Mais leur vie ?

Car il ne suffit pas d'empêcher la mort. Il est tout aussi urgent de ne pas empêcher la vie. Et nous n'avons que faire de quartiers anciens merveilleusement empaillés mais tout à fait morts à l'intérieur, et tout justes bons à valoriser les luxueux petits immeubles que des promoteurs habiles construisent dans le voisinage en tuant peu à peu ce qui restait de vraie vie... Voilà dix ans, la fédération Civitas Nostra a réuni un certain nombre de praticiens des centres historiques autour d'une idée simple : on ne peut sauver les pierres que si l'on s'intéresse d'abord aux hommes. Car la chirurgie esthétique ne dure guère. La naturalisation ne sauve, pour quelque temps, que les apparences. Et le meilleur moyen de perpétuer la vie reste encore, aujourd'hui comme hier, de la transmettre.

*Comment donc ne pas se réjouir de voir le colloque d'Arc-et-Senans, rapporté ici par André Chastel (*le Monde *du 19 avril), découvrir à son tour que «* la solution, pour les villes anciennes, serait l'appropriation complète des quartiers historiques par leurs usagers *». Et André Chastel d'ajouter : «* Les habitants, maintenus après la restauration, seraient les meilleurs conservateurs des belles demeures. *»*

Qu'on nous permette de passer du conditionnel au présent. Et de répéter ici, une fois encore, qu'il vaut mieux aider l'homme que la pierre. L'important, ce pour quoi il est nécessaire de se battre, ce n'est pas l'existence de telle ou telle maison ancienne, c'est la continuité de la vie qui s'y perpétue, par l'intermédiaire de fonctions qui n'ont, elles, rien d'immuable.

Mais les « belles demeures » ne sont pas seules en cause. Il est nécessaire aussi de redonner aux habitants — et à tous les usagers des quartiers anciens — le goût de la gestion de leur environnement Ce goût, qui existe assez naturellement, ne pourra se développer que si les hommes ont un certain droit de regard sur les transformations qui affectent leur quartier : restaurations certes, mais aussi plantations d'arbres, aménagements des rues ou des places, circulation et stationnement, développements anarchiques de tels ou tels types de commerce (nocturnes ou diurnes), migrations de population, équipements et services...

L'apprentissage de la démocratie serait aussi, dans les quartiers anciens, le meilleur moyen de protéger et de transmettre ce patrimoine dont l'avenir restera tremblant tant qu'on fera plus confiance aux pierres qu'aux hommes.

RÉGIS NEYRET,
ancien président de la Renaissance du Vieux Lyon.

Tourisme

A LA FERIA DE NIMES

Apparition d'un enchanteur

RIEN n'est plus douloureux qu'un rêve fracassé. Et d'autant plus que le fracas *s'accomplit* dans une lumière plus dure et plus pure, sous le ciel blanc de tragédies. Ce jour-là, dans le grand cirque romain de Nîmes grondant d'une rumeur multiple, bleui par les jeans des filles au soleil, un jeune homme de vingt-sept ans, Bernard Domb, qui a choisi de devenir torero sous le nom de Simon Casas, affrontait pour la première fois de vrais taureaux de quatre ans. Il allait recevoir l' « alternative », le doctorat en tauromachie qui donne droit au titre de matador.

Casas est le quatrième Français depuis les origines, après Cazenave, Pouly et Schull, à tenter l'aventure, le premier à le faire en France, et dans sa ville natale. Sept ans plus tôt, dans les mêmes arènes, il avait sauté des gradins sur le sable alors qu'Antonio Ordonez, son modèle, affrontait un taureau : le maître de Ronda lui avait remis son épée et sa muleta pour achever la *faena*. *Honneur* extrême, mais furtif, et qui devait être sanctionné par la cérémonie et l'épreuve de l'adoubement des toreros.

Angel Teruel, le parrain, moulé d'un blanc tout rituel, et Paco Alcade, le témoin, s'avancèrent ; et Simon Casas, l'*accolade* reçue, devint, en titre, matador de taureaux. Il était entré dans la confrérie dont Joselito et Belmonte, Gaona et Chicuelo sont les garants symboliques et les maîtres compagnons. Il avait réalisé son rêve. Est-ce ce sentiment de plénitude et de conquête de chose pleinement atteinte qui fit alors, de son comportement dans l'arène, une retombée lente, un lourd naufrage? Ce jeune homme d'une intelligence saisissante, qui parle comme nul autre de l'étrange métier qu'il a choisi d'exercer, qui définit superbement *le combat des autres*, qui dans un livre que vient de publier François Coupry, fait d'interviews de toreros français, *décrit* avec une lucidité pénétrante la condition du tueur de taureaux et ce qu'elle implique, en France, de transgression sociale, qui évoque avec tant de pudeur la mort infligée et risquée et les droits qu'acquièrent ceux qui prennent de tels risques, ce torero que nous avions vu brave, sinon artiste, et savant, sinon inspiré, ce novillero, qui obtint de vrais succès à Madrid et à Séville, ne fut plus, ce samedi, qu'une épave.

« Une flottaison blême... »

Ce qui est atteint est détruit. Ce sacrement qu'il attendait de tout son être parut l'avoir vidé de sa substance. Il flotta, rêveur, entre le taureau noir qui marchait sur lui, en fausse charge, maléfique et madré, et la clameur moqueuse, et puis furieuse, d'un public dépité, atteint dans son chauvinisme.

Ces armes qu'il venait enfin de se voir remettre ne lui étaient plus rien. Les choses qu'on jetait contre lui dans l'arène, laidement, il ne les voyait même pas. « Une flottaison blême », pour citer Rimbaud qu'il aime tant. Quand le taureau se coucha enfin, Casas revint vers les barrières dans un hourvari de colère. Il était tout rouge, et poussa du pied, calmement, une orange pourrie jetée de là-haut sur le sable. Ce premier combat de Simon Casas comme matador ne sera peut-être pas le dernier. On ne saurait décemment en dire plus.

Jour de défaite pour ce jeune *homme de* Nîmes ? Non. Parce que Casas n'est pas seulement un individu qui a tenté une aventure. Il est le chef de file d'un groupe de garçons qui prétendent, comme lui, que la tauromachie n'est pas seulement une fête en Espagne et que, né du côté d'Arles, on appartient aussi bien qu'un Navarrais ou un Galicien à la famille des taureaux de combat. Et, ce jour-là, la preuve en fut donnée, non par Simon Casas, mais par l'un de ses cadets, le jeune frère de son ami Alain Montconquiol, Christian dit Nimeno II, dont le succès fut aussi sa victoire.

Cette fois, la nuit était tombée sur les grandes arènes. A la lueur des projecteurs, on vit s'avancer trois jeunes gens — dix-neuf, dix-sept et *seize* ans — Nimeno II et les Andalous Espla et Macandro, le Français dominant d'une tête ses jeunes compagnons. Une certaine façon de porter le costume de lumière, de fouler le sable, de prendre sa cape ne résume pas l'art d'un torero. Mais ce Christian-là, à lui voir accomplir un geste de base, on sentait bien qu'il n'était pas là par hasard ou caprice.

Et quand sortit le novillo, le taurillon, on sut que la tauromachie n'a pas de frontière. Christian Montconquiol, dit Nimeno II, ne fait pas un geste qui ne tende à assurer sa suprématie sur la bête fougueuse qu'il lui faudra tuer. La cape, il ne la manie pas sans raideur. Les banderillas, il les pose avec plus de décision, d'engagement physique, que d'art. Mais, sa muleta en mains, on a entrevu des signes de maîtrise. Les pieds sont, dans le sable, bien plantés. Les bras amples, comme pour une *accolade*. *Le poignet* un peu sec, un peu avare. Mais voilà un torero de grands moyens, au répertoire varié, et dont le courage ne paraît pas s'effilocher au fil des passes, comme une sueur froide.

Long, une petite tête d'olive sur un corps à la Manolete, la démarche onduleuse et le geste précis, l'air vaguement somnambulique qu'ont les toreros d'instinct, l'œil rond et la main fixe, voilà un garçon qui n'a pas fini de faire comme ce soir-là, le tour des arènes, oreille dans une main, et dans l'autre un œillet.

Mais nous n'avions encore rien vu. Et si cette journée-là, dans Nîmes-la-Romaine en proie à une fête, restera dans notre souvenir, c'est parce qu'un peu plus tard se détacha des barrières et entra dans la lumière un petit bout d'homme à la mèche sage, aux joues roses, au nez pointu, qui s'appelle *Luis-Francisco Espla* et qui est peut-être un génie de la tauromachie. Qui nous offrit, ce soir-là, en tout cas, une manière *de festin*, le *plus raffiné*, *peut*-être, qui nous ait été proposé dans les arènes de ce pays depuis des années.

Vêtu de rose, d'aube et d'or...

De bons aficionados nous *avaient prévenus : « Ne manquez pas Espla : c'est un garçon exceptionnel, peut-être le rénovateur qu'attend la tauromachie ! »* Nous étions donc là, dans la nuit fraîche, ravis déjà par la belle prestation de Nimeno II, émus ensuite par l'apparente blessure subie par le minuscule Macandro, espérant le meilleur. On nous avait dit que ce garçon de dix-sept ans avait déjà treize ans de tauromachie derrière lui ; que son père, torero mésestimé d'Alicante, l'avait emmailloté dans un costume de lumière ; que, dès quatre ans, il maniait la muleta.

Le voilà. La charge de l'autre est franche. Trois véroniques à pieds joints, en paron, et puis une demie d'une lenteur gitane. Le ton est donné. Le plus haut. Pour placer le taureau devant le picador, une série de merveilleuses largas, qui font de la cape un papillon ou un serpent à plumes. Ce jeune homme sait tout faire et se joue de son art dans un crescendo pétillant d'inventions. Serait-il moins bon, banderilles en mains ? Oui, une première paire, puis la seconde, portent des traces de trucage. Mais non ! *Regardez la troisième*, cette façon qu'il a eue de se raviser, le sourire aux lèvres, et voyant que le taureau ne vient pas dans son *terrain, de foncer dans le sien*, bondissant de joie conquérante.

Et nous, pendant qu'il ébauche, et construit et amplifie sa faena, les pieds cloués au sol comme des arbres, le corps souple faisant aimant, faisant piège mortel, faisant de l'art comme un rossi*gnol chante, simple et profond*, nous, nous ne savons plus s'il faut rire ou crier, laisser s'accomplir en silence la merveille, ou clamer notre joie. Luis-Francisco Espla, pendant le quart d'heure qu'il a passé devant le troisième novillo de Matias Bernardo sorti cette nuit-là, nous a payés de toutes les heures de rage ou de tristesse que nous vaut, depuis des années l'assouvissement de cette passion coupable, l'*aficion a los toros*.

Ce petit homme qui sait tout faire et semble tout inventer au moment même où il le fait, cet angelot de combat qui rend à ce jeu cruel la grâce que lui donnèrent Chicuelo et le Niño de la Palma, nous allons maintenant lui faire la *chasse* de Provence en Gascogne et en Estremadure, et tenter de retrouver l'enchantement de cette soirée nîmoise. Depuis les faenas mémorables d'Antonio Ordonez à la feria de Séville, en avril 19.., avions-nous vu quelqu'un se rendre maître d'un taureau avec cette sereine maîtrise, cet art de tapisserie soyeuse, cette joie chantante ?

On parlait autour de nous de « génie », de « phénomène ». Le plus étonnant, nous confiait un ami de son père, est que le gosse préférerait achever ses études pour devenir vétérinaire, et que c'est la famille qui le forcera à devenir un demi-dieu... Il faut d'ailleurs attendre que ce jeune prodige ait subi les premières épreuves douloureuses, les menaces du premier taureau de respect pour savoir s'il est un autre Paco Camino... *Mais ce qu'il nous a* offert ce soir-là, l'enfant Espla, vêtu de rose, d'aube et d'or pâle, c'est un retour d'espoir : ce n'est pas cette année encore que nous déserterons tout à fait les arènes.

JEAN LACOUTURE

Les facilités de la littérature touristique

LES GUIDES BEAUX-PARLEURS

POURQUOI les guides touristiques — et, plus précisément, les Guides bleus Hachette) et les Guides verts Michelin) — passent-ils systématiquement sous silence la vie économique, sociale, politique et religieuse des pays (et des régions) qu'ils concernent ? Pourquoi se bornent-ils toujours à ne parler que de châteaux, de manoirs, d'églises, de musées et de panoramas ?

Ces deux questions, et d'autres encore, au demeurant fort pertinentes, Bernard Lerivray, prêtre, docteur en théologie, maître en sociologie et titulaire d'un diplôme d'études supérieures du tourisme, se les est posées. Tant et si bien que, pour y répondre, il a écrit *Guides bleus, guides verts et lunettes roses*, un livre en forme de procès, dans lequel il s'attache à analyser le contenu de ces deux collections, cherchant à cerner l'idéologie qu'ils contiennent.

L'auteur a notamment mené sa recherche dans les directions suivantes : le texte (de ces guides) est-il rédigé dans le langage d'un groupe social, révèle-t-il les valeurs d'une classe sociale bien typée ? Le texte est-il rédigé pour le lecteur, pour quel lecteur, et ce lecteur se retrouve-t-il en lui ?

S'il trouve « sévère » l'affirmation de Roland Barthes quand celui-ci écrit : « *Le Guide bleu ne répond en fait à aucune des questions qu'un voyageur moderne peut se poser en traversant un paysage réel et qui dure* » et même qu' « *il devient par une opération commune à toute mystification, le contraire même de son affiche, un instrument d'aveuglement* », Bernard Lerivray n'est pas tendre lui-même : « *Le voyageur de l'Alhambra de Grenade ne découvre pas l'Alhambra, mais des discours sur l'Alhambra, ceux des Guides, bleu ou vert, qu'il a en main, ou bien ceux des conférenciers. Il lit, ou écoute, et regarde. Et là, toute son attention est canalisée. Moyennant finances, on lui fournit une denrée : un commentaire, oral ou écrit. Si le commentaire ne lui échappe pas, l'œuvre risque de lui échapper. La flânerie est impossible.* »

Le jeu des superlatifs

A notre tour de trouver M. Lerivray sévère : où le voyageur trouverait-il, sinon dans les guides, ou dans les « discours » d'un conférencier, les éléments d'information indispensables à l'enrichissement de son savoir ? Et pourquoi, une fois le livre remis en poche, ou le parleur quitté, la flânerie et la curiosité intelligente seraient-elles impossibles ? Simple affaire de bon vouloir...

Pour parvenir à sa conclusion, « *l'idéologie des guides touristiques, c'est l'idéologie de la nouvelle classe dirigeante au XIX[e] siècle* », cette classe qui « *joua un rôle dirigeant dans l'élaboration des guides touristiques* », rôle qui lui donna mission de tout décider, « *les choix touristiques et leur hiérarchie, les valeurs, les normes, les rythmes, l'organisation, la structure* », l'auteur s'est livré à une étude fort attachante.

Il passe en revue « les curiosités touristiques », telles que les définissent les guides, se livre à un examen comparatif des deux ouvrages retenus, puis du « langage décoratif » qu'utilise chacun d'entre eux. Exercice savoureux, force est de le reconnaître. L'épithète « beau », il l'a rencontré vingt-six fois sur quatorze pages du *Guide bleu*-échantillon ; « ancien » figure dix-huit fois en douze pages, « grand » s'y rencontre à douze reprises en neuf pages, « petit » onze fois en sept pages, et ainsi de suite... Passons sur les « beau », magnifique », « grandiose », «puissant », « superbe», «fardi», «amusant» (!) ou « extraordinaire » qu'il a recensés au passage, avant de s'attarder au « jeu des superlatifs » — « *la cathédrale de Rouen est une des plus belles de France* », celle d'Evreux « *un édifice très intéressant, dont les diverses parties sont au surplus fort belles* »...

Un livre qui devrait intéresser tous ceux qui, par la force des choses, utilisent ces guides. Mais un livre qui, s'il doit vraisemblablement amener les directeurs de collections à revoir d'un peu plus près leur méthode, n'en remplacera pas pour autant, n'en déplaise à l'auteur, ces compagnons de voyage dont on ne peut éviter la compagnie.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ « Guides bleus, guides verts et lunettes roses », par Bernard Lerivray. Editions du Cerf, un volume : 22 F.

LA BATAILLE DES PLAGES

(Suite de la page 17)

Des « fuites » ont tout de même permis de connaître l'été dernier les stations qui auraient mérité le « tableau d'horreur » : La Rochelle, Palavas, Marseille-Prado, Houlgate, Boulogne-sur-Mer, Saint-Servan et Saint-Brévin. Pour les quatre premières au moins, il est à craindre que rien n'ait changé cette année, puisqu'elles n'ont toujours pas de station d'épuration.

Baignades sans garanties

Quand on leur reproche ce black-out, les pouvoirs publics se réfèrent au réseau national d'observation que met en place le ministère de la qualité de la vie. Il est vrai que, grâce à ses prélèvements hebdomadaires, ce réseau surveille la pollution chimique et bactériologique de la mer en douze points critiques de notre littoral : les estuaires et les rades mais il ne nous dit pas si, au ras de la plage, nos enfants peuvent faire trempette sans crainte. Première constatation tout de même rassurante : la pollution est moins aiguë qu'on ne le craignait à 2 kilomètres au large. Seconde constatation qui l'est moins : le pouvoir épurateur de l'eau de mer n'empêche pas les germes de rester actifs loin du bord. Se baigner en pleine mer n'est même plus une garantie de salubrité...

Dès lors, on comprend l'ironique répartie de M. Michel Crépeau, maire de La Rochelle à M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme qui venait d'énumérer les actions entreprises par l'administration pour assainir le rivage : « *Je ne sais si nous nous baignons en eau propre mais vous nagez vous, Monsieur le secrétaire d'Etat, dans l'euphorie.* »

En effet, la bataille des plages ne sera vraiment gagnée que le jour où l'on pourra afficher dans chaque localité le résultat des analyses bactériologiques. En attendant, les baigneurs soucieux de leur santé n'ont d'autre ressource que d'interroger le maire de leur station de vacances. Encore une fois la parole est aux usagers. Mais cette mobilisation des « consommateurs » est-elle vraiment compatible avec l'idée même de « vacances » ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Tourisme

FOURCHETTE EN L'AIR

Le Liban à la Mouffe

DE tous les « villages » qui bordent le quartier Latin, la Mouffe est bien probablement l'un de ceux qui ont le moins changé avec le siècle. Il n'est pour s'en convaincre que de flâner dans les petites rues alentour, dont les noms mêmes distillent un parfum désuet — du Pot-de-Fer, Gracieuse, de l'Epée-de-Bois, Clotilde, des Irlandais, des Ursulines ou Tournefort (qui doit son nom à un botaniste, et non au coude qu'elle présente).

Ici, il faut marcher. Et laisser l'œil, et l'oreille — et parfois même le nez ! — s'attarder parmi les souvenirs vivaces d'un petit Paris populaire et bon enfant, qui a su résister — jusqu'ici — aux pièges que le néon, le style « pub » et les herbes de Provence ont si tôt fait de tendre à tant d'autres carrefours.

A l'ombre du Panthéon, la rue de l'Estrapade ressemble à toutes ses voisines : maisons de guingois, façades qui s'écaillent, cours sombres devinées par la fente d'une entrée cochère, magasins étroits. Qui, de ceux qui l'habitent aujourd'hui, saurait dire qu'elle tient son nom d'un supplice, inventé par l'Italie, et réservé aux soldats déserteurs ou seulement indisciplinés, qu'on lâchait du haut d'un mât dans le vide, attachés à une corde dont la longueur était assez cruellement calculée pour qu'ils se rompent les membres les uns après les autres en touchant terre, mais non la tête ?

Ou que s'y tint, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, un « bureau des falots » — sans rapport avec le conseil de guerre — où les bourgeois aisés, bien que piétons, pouvaient louer le temps de retourner chez eux un jeune homme pauvre et porteur de quelque flambeau ?

C'est dans l'immeuble du numéro 3, bâti sur l'emplacement d'un des très nombreux jeux de paume que compta jadis la capitale, et qui eut l'honneur de loger Diderot, que M. Rachid, libanais de pure souche, a choisi d'installer son restaurant.

Dans la petite salle, vite remplie, où flotte un air de musique proche-orientale, on débite à un rythme soutenu les petits plats parfumés dont Beyrouth fait ses quotidiennes délices. Le taboulé (persil haché, blé concassé, tomate, citron et huile — 6,50 F), le hommos *(5.50 F), cette purée de pois chiches que l'huile de sésame (pourquoi la carte s'acharne-t-elle à l'appeler « sézanne » ?) fait onctueuse comme une crème, le* baba kanouj *(7 F), une purée d'aubergine frottée de la même huile, ou le* kebbé nahié *(steack haché cru mêlé de blé concassé — 9 F) permettront d'attendre le plat de résistance.*

Parvenu à ce chapitre, on aura le choix. Le mioukhié *au poulet (15 F) se compose d'une part de volaille, cuite au point d'abandonner d'elle-même ses os sur le bord de l'assiette et assortie de riz, de petits fragments de galette grillée et d'une sauce aux herbes hachées où l'on ajoute, selon son goût, oignon haché macéré au vinaigre et citron. Le* kebbé sahnié *(14 F) est fait d'un steack haché qu'accompagnent du blé concassé, une fine farce aux amandes et pignons et un morceau de viande braisée au four.*

Mais il y a encore bien d'autres découvertes à faire à la table sans prétention de Rachid, dans ce petit Liban égaré au pays de Verlaine, qui fleure bon la brochette, le raki et l'eau de fleur d'oranger.

J.-M. D.-S.

★ « Aux délices du Liban - Chez Rachid », 3, rue de l'Estrapade, 75005 Paris, tél. : 325-03-30 (fermé le lundi).

Tourisme

UN PROCÈS EN BELGIQUE

Attention aux châteaux en Espagne

LES beaux jours de la promotion immobilière en Espagne semblent révolus. Après le dépôt de bilan, en Suisse, de la Société financière immobilière de constructions (SOFICO) (*le Monde* du 13 décembre 1974), c'est maintenant une affaire d'escroquerie aux logements de vacances qui est découverte en Belgique.

Dorénavant, les Belges se méfieront des châteaux en Espagne que leur offrent, à des prix imbattables, les promoteurs immobiliers. Un krach, dont on vient de connaître l'existence la semaine dernière, a fait des dizaines, voire des centaines de victimes : des médecins, des avocats, des commerçants, qui avaient, pour échapper au fisc, investi des revenus non déclarés dans des appartements ou des villas de la Costa del Sol, et plus particulièrement de Marbella... Aujourd'hui, ils constatent que ces immeubles n'existaient que dans l'imagination d'une poignée d'habiles escrocs.

L'arrestation de deux « financiers », MM. Saint-Maux et Guyaux, a été confirmée. Leurs deux *sociétés*, Intersun et Mundoventa, seront probablement mises en faillite malgré les efforts des autres administrateurs, dont *la bonne foi* semble avoir été surprise, mais qui, de toute évidence, ne seront pas de taille à « réparer » : le passif pourrait atteindre 2 milliards de francs belges, soit environ 240 millions de francs français. Mais le montant exact ne pourra sans doute jamais être établi, beaucoup de victimes renoncent à porter plainte, de peur d'être poursuivies pour fraude fiscale.

Les Belges sont les principales mais non les seules victimes. Des Allemands, des Suisses, des Luxembourgeois et, dans une moindre mesure, des Français seraient également frappés. La police judiciaire a pris des contacts, notamment à Paris et à Bonn, mais elle reste très discrète sur les résultats obtenus ces derniers jours.

On ne semble pas, jusqu'à présent, savoir qui était le « cerveau » de *l'opération. Intersun* et Mundoventa n'étaient que les filiales belges d'une espèce de « multinationale de l'appartement de vacances ». A la base, il y aurait des sociétés de promotion immobilière de droit panaméen et des constructeurs espagnols, *notamment* la *société Immosol* Investment Cy (Panama) et sa cocontractante espagnole Immotel.

Le procédé était simple. Les inculpés obtenaient d'importants acomptes de leurs clients et, au lieu de les arrêter au financement des travaux, les distrayaient vers d'autres placements qui n'avaient aucune relation avec la construction d'appartements ou de villas sur la Costa del Sol.

PIERRE DE VOS.

CLIN D'ŒIL

Les spectres de Dartmoor

LES Anglais ont toujours su tirer le meilleur des particularités géographiques et climatologiques de leur île. C'est ainsi que, dès 1640, à Saint-Andrews, s'étant aperçus que la pluie le faisait pousser, ils domestiquèrent le gazon, y firent des trous et se mirent à jouer au golf. De la même façon, quand ils décidèrent, en 1806, de construire une grande prison pour y enfermer les soldats français capturés au cours des guerres impériales, ils considérèrent qu'un tel établissement meublerait agréablement les landes désolées du Dartmoor où, seuls, les poneys sauvages et les moutons avaient jusqu'à ce jour accepté de vivre. Ils retinrent le site du bourg de Princetown, ainsi nommé en hommage au prince de Galles, qui allait devenir le roi George IV, parce que cette commune pouvait prétendre, à cinq cents mètres d'altitude, au titre, à vrai dire envié par aucune autre, de ville la plus haute et la plus mélancolique d'Angleterre.

De grands bâtiments disposés en étoile dans une enceinte circulaire, avec des fenêtres étroites pourvues de gros barreaux mais dépourvues de vitres, devaient, estimèrent-ils, fournir un séjour salubre loin des zones civilisées du royaume à ces guerriers qui avaient ainsi, sous les ordres d'un petit Corse hargneux, osé tirer la queue du lion britannique.

L'environnement naturel avait déjà de quoi décourager les tentatives d'évasion. L'humidité, le brouillard, la neige, le froid, un ciel où toutes les variétés de nuages tenaient en permanence congrès, constituaient le décor de ce riant séjour, entouré de landes de bruyères, de marécages pernicieux qui avalent les promeneurs égarés, de rochers sculptés en forme de fantômes par la pluie et la bise.

Dès 1809, on comptait là plus de neuf mille prisonniers français que gardaient mille deux cents miliciens, lesquels ne trouvaient de distractions que dans les pubs de Princetown, dont la prospérité faisait plaisir à voir.

L'hygiène de l'établissement était telle qu'une épidémie de typhus décima le dixième de la population pénitentiaire en 1810.

Aujourd'hui, si l'environnement est resté assez sauvage pour que les étendues du Dartmoor soient classées parc national, les conditions de vie des prisonniers ont heureusement changé. Les criminels de droit commun enfermés dans les bâtiments restaurés ont des chambres relativement confortables, des salles de culture physique, des bibliothèques, la télévision, reçoivent des visites et apprennent des métiers qui doivent assurer leur réinsertion dans la société.

Princetown, cependant, n'a rien perdu de son charme angoissant. Autour de l'église sont toujours enterrés les convicts qui meurent en cours de peine. Et sur un mur de la coffee shop installée dans l'ancien poste de police, une grande photo, du genre de celle que l'on prenait au lycée en fin d'études, montre aux dégustateurs de cake le personnel pénitentiaire des années 30 au grand complet. Une façon comme une autre de rappeler à l'heure du thé que tous les hôtes de la ville ne sont pas des touristes. Quant à ces derniers, qui, grimpés sur des talus, photographient de loin la résidence des plus grands criminels anglais avant d'aller déjeuner au Lord's, le restaurant le plus réputé du pays, ils sont étonnés de découvrir que le plus beau bâtiment de la ville, une grande maison blanche à péristyle, est le mess des officiers qui commandent la troupe de gardiens. J'ai rencontré l'un de ceux-ci, un gaillard au visage aimable de bouledogue, dont la chemisette à manches courtes découvrait des bras tatoués de galérien et qui portait, accrochée à la ceinture, sans doute pour retenir ses clés, une chaîne qui eût suffi pour ancrer un bateau de tonnage moyen.

Contrairement à ce qu'on dit, il arrive qu'on s'évade de Dartmoor, malgré les portes, malgré les grilles. Et les patrouilles à cheval dans la lande, comme les chiens faussement affectueux qui accompagnent parfois celles-ci, ne sont pas là pour faire couleur locale. Au cours de l'histoire de la prison il est vrai que la plupart des évadés ont été repris et aujourd'hui, la radio et l'hélicoptère réduisent encore les chances des fuyards. Cependant, on recherche toujours ce Frank Mitchell qui fit la belle en 1966. Les uns, aujourd'hui, pensent qu'il a réussi à gagner Londres où des camarades de gang l'auraient exécuté ; d'autres pensent qu'il a pu tomber dans un marécage.

Parmi tous les fantômes qui errent le soir au milieu des bruyères sèches, dans les brouillards qui s'effilochent comme des suaires abandonnés, à l'heure où hurle le chien des Baskerville, on compte, dit-on, bon nombre de spectres cherchant encore la liberté.

MAURICE DENUZIÈRE.



A travers l'objectif photographique

LE QUOTIDIEN ET L'EXCEPTIONNEL

A propos des safaris...

POUR un petit nombre d'amateurs, à la fois curieux et respectueux de la nature, un safari photo, 'est une façon de voir, de connaître ce ɹe la vie de tous les jours — la vie rbaine — ne peut montrer, a fait ublier. Il existe — on ne le sait plus — n règne végétal et animal qui a ses rdres et ses lois, qu'il est enrichissant e découvrir, de surprendre, de con-empler. Les rumeurs du soir, les craque-ients de la nuit, l'humidité odorante de ı terre à l'aube, les lumières du petit ıatin, le réveil des bêtes : il y a là occa-ion d'enrichissement. La nature — eureusement — ne se réduit pas au azon ou au barbecue des week-ends : lle peut offrir des joies profondes et vraies, difficiles aussi. Des photographes et des cinéastes célèbres ont montré des scènes étonnantes : travail des castors, combat de cerfs à la saison des amours, organisation quasi sociale de tribus animales... Sans ces photographes, ces vies nous seraient étrangères : ils ont sûrement contribué à redonner un grand prix à des mondes qu'on aurait tendance à oublier et donc à détruire par ignorance.

Bien. Mais le safari, pour d'autres, n'est-ce pas surtout une forme de pollution ? N'est-ce pas une énorme contradiction que d'organiser des excursions en groupes, qui par leur succès attirent de plus en plus de monde ? Le recueillement nécessaire, l'attention, le respect d'autres formes de vie, tout cela est-il possible à l'intérieur d'un groupe, sous forme d'organisation ? La raison profonde qui justifie ces déplacements n'est-elle pas plus ou moins gommée par les erreurs habituelles de l'homme moderne, fasciné par la technique et les objets — en l'occurrence le matériel photographique ou cinématographique — désireux de se situer par rapport aux autres en exhibant les appareils les plus coûteux ou les plus célèbres, bien désireux enfin de consommer ce qu'on lui sert — les animaux — plutôt que de les regarder. Sans doute chacun ne peut-il se payer son guide ; sans doute ceux-ci sont-ils trop peu nombreux pour faire découvrir à chacun les secrets de la nature. Mais ne soyons pas dupes.

Cette forme de chasse à l'image n'est probablement pas très différente pour certains d'une autre chasse organisée par charters dans les pays exotiques. Ce ne sont plus les animaux qu'on veut surprendre, mais des hommes et des femmes dont les habitudes de vie, de manger, de s'habiller, de travailler, de se distraire, sont différentes des nôtres. On prend un billet pour Ceylan, pour Bangkok, pour Singapour ou pour Bali et l'on s'embarque bien décidé à « *faire de l'image* ». A Bali, les autorités locales ont parfaitement compris ce que veulent les chasseurs d'images des voyages organisés : un maximum de choses en un minimum de temps et d'espace. Aussi ont-ils organisé aux environs de Den Passar, la capitale de l'île, une représentation très écourtée — elle dure une heure — du Ramayana, vaste et interminable histoire qui, dans sa forme intégrale, dure de très longues heures et qui raconte la lutte jamais terminée du bien et du mal. Les spectateurs sont amenés par cars dans une sorte de petit théâtre couvert ; il y a là des chaises, des vendeurs de cartes postales et d'éventails. On paie sa place et on s'assied. Puis le spectacle commence. Il est beau et intéressant malgré un certain cabotinage des acteurs qui savent pour qui ils jouent. Mais ce qui est détestable, c'est l'agitation permanente de l'assemblée en proie au démon de la photographie. On ne cesse de se lever, de s'asseoir, de s'agenouiller, de se relever, de se déplacer, chargé, bardé, accablé d'appareils. Que reste-t-il dans tout cela du spectacle que bien peu voient et comprennent parce qu'ils ont l'œil collé sur le viseur ? Où est le recueillement, l'attention nécessaire, le respect d'une autre forme de culture ? Peu importe qu'il n'ait rien compris : le chasseur aura eu ses images, dans une belle lumière puisqu'il est 9 heures du matin. Il existe quelques ouvrages remarquables sur Bali, tel celui de Miguel Covarrubias, qui expliquent tous les mystères de cette société que l'islam ne pénétra pas. Combien l'ont lu ? Mais tous ont photographié et filmé.

Cette rage de tirer, de mitrailler, — ce sont les expressions consacrées et elles évoquent bien la chasse en effet, — sans effort, sans volonté de comprendre, n'est sûrement pas étrangère aux décisions prises dans plusieurs pays du Sud-Est asiatique de recréer à l'intérieur de parcs très domestiqués, une sorte de résumé du pays. En Thaïlande, par exemple, c'est « Rose garden » où, en un après-midi à peine, on peut voir un faux combat de coqs, un match de boxe thaï, un mariage, une bataille au couteau, des éléphants travailler, des buffles se livrer à des exercices aussi déprimants que les autres. Mais les touristes semblent satisfaits si l'on en juge par les crépitements vraiment ininterrompus des appareils. Comble de malheur : les magnétophones font maintenant leur apparition et sous prétexe d'enregistrer « *du vrai* » sont glissés quasi sous les pieds des danseurs ou sous les ergots des coqs qu'on excite sans succès au combat. A Djakarta, l'épouse du président Suharto, malgré bien des oppositions et des critiques, a voulu réaliser dans un vaste jardin le même résumé de l'Indonésie : c'est « mini-Indonésia ».

L'idée n'est pas sans intérêt. Fixé dans son hôtel, canalisé dans ces lieux de spectacle facile, le touriste n'est pas ailleurs. Il pollue finalement peu le pays réel. Même à Bali, on rencontre peu de chasseurs d'images à l'intérieur de la campagne. Tout reste donc possible pour celui qui, respectueux du temps, des formes et des valeurs, accepte de faire l'effort de voir, d'écouter, de regarder. Il en est de même pour ceux qu'intéresse vraiment le règne animal ou végétal. Pour ceux-ci, point n'est besoin de conseils ou de recommandations : la photographie n'est qu'un moyen, soumis à leurs besoins et finalement très secondaire.

Une chose encore : le safari photo pour beaucoup, n'est-ce pas inconsciemment l'illusion du retour à une civilisation agraire, à la chasse et à la cueillette peut-être même, le mythe bien enraciné de la bonne nature, saine, prodigue, solution de tous nos maux. N'est-ce pas une réaction contre la vie urbaine, contre la société industrielle, accusée de tous les vices ? N'est-ce pas finalement une fuite ? Mais précisément notre vie quotidienne est celle de la ville, des bureaux, des ateliers, de l'usine, du train et du métro. N'est-ce pas alors sur ces lieux que nous connaissons et où nous vivons la plupart de « notre temps » qu'il faut photographier et filmer ? Le safari du quotidien en quelque sorte.

Pourquoi faudrait-il que le cinéma et la photographie soient quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent utilisés pour des besoins enfantins dans leurs ambitions et leurs résultats. L'image peut avoir maintenant la prétention de devenir adulte.

ALAIN VERNHOLES.

Des sensibilités très susceptibles

LA France est le pays d'Europe où l'on aborde le plus jeune la photographie : c'est à eize ans en moyenne que les rançais impressionnent leur pre-ière pellicule. La France devient ıssi un gros consommateur : 1 millions de films et de pelli-ıles ont reçu la lumière en 1973, ıit une augmentation de 20 % ır rapport à 1968. Sans parler s films pour cinéma amateur ıi, avec 7 millions d'unités ont ɔublé leurs ventes en cinq ans. odak, par exemple, voit passer ı mois d'août plus d'un million demi de diapositives par jour ıns ses laboratoires de la ban-ɪue parisienne.

Quelle pellicule utiliser ? Un asseur d'images — de bonnes images — devrait avoir en permanence sous la main deux ou trois émulsions de sensibilités différentes. Plus le film est rapide, moins la netteté des contours est affirmée. Inversement, un film lent à grain fin (50 ASA en noir et blanc, 25 ASA en couleurs), donnera des images vigoureuses, brillantes, avec un pouvoir séparateur élevé.

Une mode venue des Etats-Unis a longtemps imposé le chargement de l'appareil avec les films les plus rapides. Certes, les progrès de la chimie photographique rendent moins gênant l'inévitable grain. Il n'empêche que les films rapides devraient être réservés aux photographies en lumière faible. Un même film, aussi grandes que soient ses qualités, ne peut rendre au mieux un sujet éclairé par une bougie et une plage méditerranéenne au mois d'août.

Alors, quel film choisir ? En noir et blanc et pour une utilisation courante, les grandes marques offrent, dans des sensibilités moyennes de 125 ASA, des émulsions, qui convenablement développées par un laboratoire attentif, répondront à beaucoup d'emplois. Mais la macrophotographie, le paysage, ou plus simplement la nécessité d'un parfait rendu des détails, se trouveront bien d'une rapidité de 25 ASA. Tirés avec des optiques de haute qualité (optiques des appareils photos mais aussi des agrandisseurs), développés si possible par l'utilisateur lui-même dans des révélateurs de type Rodinal, agrandis avec soin, les résultats peuvent être étonnants. On découvre — on redécouvre — le plaisir de l'image bien dessinée, des contrejours nuancés, l'absence de grain, en un mot les caractérisques un peu oubliées des grands formats qu'on obtenait directement sans agrandissement. Quelques précautions à prendre pour la prise de vue : la mesure de la lumière doit être très précise, que vous ayez une cellule à main ou une cellule incorporée à l'appareil ; la stabilité de l'appareil doit être parfaite à cause des faibles vitesses d'obturation souvent nécessaires. Au moment du développement, faites encore attention : contrôlez au demi-degré près le révélateur, écourtez légèrement le fixage.

Les problèmes posés par le manque de lumière ou l'obligation d'allier de hautes vitesses d'obturation à des diaphragmes très fermés, le besoin d'aller vite qui pousse à négliger la mise au point (photos sportives ou de reportage) seront résolus par les films 400 ASA. Des développements spéciaux doublent ou triplent les possibilités de ces films (prévenez le laboratoire) et permettent de travailler dans les plus mauvaises conditions de lumière.

Un dernier mot sur les films noir et blanc. On ne peut parler de netteté, de présence de l'image tant que l'on n'a pas essayé le dia-direct d'Agfa-Gevaert qui fournit des diapositives noir et blanc. Mais, attention, abstenez-vous de photographier les visages aimés : une définition de 165 lignes/millimètre transforme en redoutable verrue le plus innocent grain de beauté.

Les films couleurs présentent les mêmes avantages et les mêmes inconvénients, accentués par la difficulté de corriger au développement ou au tirage les erreurs d'utilisation. Un film de haute sensibilité employé sous un fort ensoleillement risque d'être surexposé avec des couleurs délavées et un manque de netteté. Les films — couleurs rapides du genre Ektachrome 160 ASA — on ne le sait pas assez — acceptent d'être poussés en laboratoire jusqu'à 360 ASA et même plus. Si vous utilisez cette possibilité — seulement avec des diapositives — signalez-le au laboratoire.

Une sensibilité de 25 ou 64 ASA sera employée les jours de soleil. Ces diapositives correspondent bien à ce que l'on attend d'une projection : netteté, brillance, saturation des couleurs.

Les films négatifs couleurs, pour tirage sur papier sont en pleine expansion. Ils correspondent à la vogue des appareils totalement automatiques. Ainsi s'explique leur succès auprès des utilisateurs du mini-format 110, qui représente plus de la moitié des appareils vendus en France.

La qualité des images dépend beaucoup — oui, vraiment beaucoup — des laboratoires qui développent la pellicule. Hélas ! certaines machines « crachent » huit mille épreuves à l'heure. Dans ces conditions... Mais cela est une autre histoire.

RENÉ MÉRITE.



BIEN RÉFLÉCHIR AVANT D'ACHETER

QUEL appareil, quelle caméra acheter ? A cette question sans cesse posée aux spécialistes, il n'y a pas de réponse simple, aussi décevant cela soit-il. Dirait-on que la Ferrari 365 GTC est la voiture idéale parce qu'elle va vite, qu'elle est belle et qu'elle coûte cher ? Tout dépend de l'usage qu'on veut faire de son véhicule : descendre trois fois par semaine pour affaires de Paris à Marseille, camper chaque week-end à la campagne, se rendre à son travail chaque jour, aller chercher ses enfants à l'école, faire son marché...

Avant d'acheter un appareil photographique ou une caméra, mieux vaut d'abord bien réfléchir à l'usage qu'on en fera. Les plus grands artistes ont — eux aussi — des domaines de prédilection : le portrait, le paysage, le reportage, les natures mortes... Rarement tout à la fois.

POUR les caméras, le choix est relativement simple. Si vous demandez au cinéma d'enregistrer des scènes-souvenirs (mariage, anniversaire, *premiers pas d'un* enfant, vacances au bord de la mer...), achetez une caméra super-8 très simple, très peu encombrante, facile et rapide à mettre en fonctionnement. La plupart des grandes marques en fabriquent. Citons notamment, sans que cette liste soit complète, la Kodak XL, la Microflex de chez Agfa, la mini-Eumig, la Canon 318, etc. Ne vous lancez pas dans l'achat coûteux de *monstres compliqués avec lesquels vous* n'obtiendrez pas de meilleurs *résultats*. Ce que vous gagnerez — peut-être — en finesse de piqué, vous le perdrez — sûrement — en spontanéité. Si vos ambitions vous portent au-delà de ce cinéma simple et familial, réfléchissez encore davantage avant d'acheter. Posez-vous d'abord la question de savoir si vous êtes vraiment un passionné du mouvement, c'est-à-dire du cinéma. Sinon, *faites plutôt de la photo :* elle vous apportera, pour moins cher, beaucoup plus de satisfactions et des *résultats* bien meil*leurs. Si oui, apprêtez-vous* à dépenser des sommes importantes et surtout à consacrer beaucoup de temps à ce septième art, aussi prenant qu'exigeant (voir *le Monde* des 29 juin 1974 et 26 avril 1975). Bien des amateurs se figurent faire du cinéma parce qu'ils enregistrent de-ci, de-là des scènes dites exotiques à l'occasion de voyages à l'étranger. Le cinéma est bien autre chose. C'est un récit monté, construit et si possible sonorisé. L'expérience prouve que, mis à part le cinéma de famille, beaucoup d'amateurs renoncent à filmer au bout de quelques mois, faute de temps et parce que, décidément, *« c'est trop long et trop compliqué... »*, malgré ce qu'en dit la publicité.

En photographie, le choix d'un appareil est plus délicat, car les possibilités sont plus grandes. Que veut-on faire ? La photo ne sera-t-elle qu'un passe-temps parmi d'autres, c'est-à-dire un passe-temps secondaire, ou, au contraire, est-elle une vraie passion à laquelle on consacrera tout naturellement beaucoup de temps et qu'on « nourrira » en perfectionnant sans cesse son matériel (optiques nombreuses, par exemple). Préfère-t-on le noir et blanc ou la couleur ? Et, dans le second cas, *voudra-t-on projeter* des diapositives sur un écran ? Agrandira-t-on ses épreuves ou les conservera-t-on *en petit format ? Quelle conception a-t-on* de la photo : une activité qu'on pratiquera en week-end et en vacances seulement, ou bien l'appareil sera-t-il une sorte de carnet de notes qu'on aura constam*ment sur soi ? On pourrait* multiplier les questions. Elles sont importantes, car le prix qu'on peut mettre pour l'achat d'un *modèle ne résout pas* — tant s'en faut — le problème (voir à ce sujet l'analyse de trente appareils 24 × 36 faite par Roger Bellone).

Souvent trop ambitieux au départ...

A quelle catégorie d'amateurs appartenez-vous ? Vous désirez vous acheter — ou offrir — un appareil en sachant bien que la photo ne prendra jamais beaucoup de place dans votre vie. Vous désirez néanmoins faire de bonnes choses sur un peu tous les sujets. Enfin, la technique et ses complications vous assomment. Dans ce cas, achetez un *24 × 36* compact mono-objectif : Rollei, Canon, Konika, Minolta, Olympus et bien d'autres marques fabriquent d'excellents petits *appareils que vous pourrez avoir en permanence* sur vous et dont le fonctionnement est très simple. Inutile d'acheter un Leica, un Nikon ou un Super-Canon : ils ne répondraient pas du tout à vos besoins. Ce serait la Ferrari pour aller faire votre marché...

Si, au contraire, vous souhaitez faire du portrait, ou encore photographier des monuments, des rues, des maisons, des places, puis agrandir vos épreuves, si de plus vous avez quelques moyens financiers, mieux vaut acheter un 6×6. Vous pourrez en effet prendre tout votre temps pour composer vos photos : leur « piqué » sera sûrement meilleur et vous pourrez *agrandir sans crainte*.

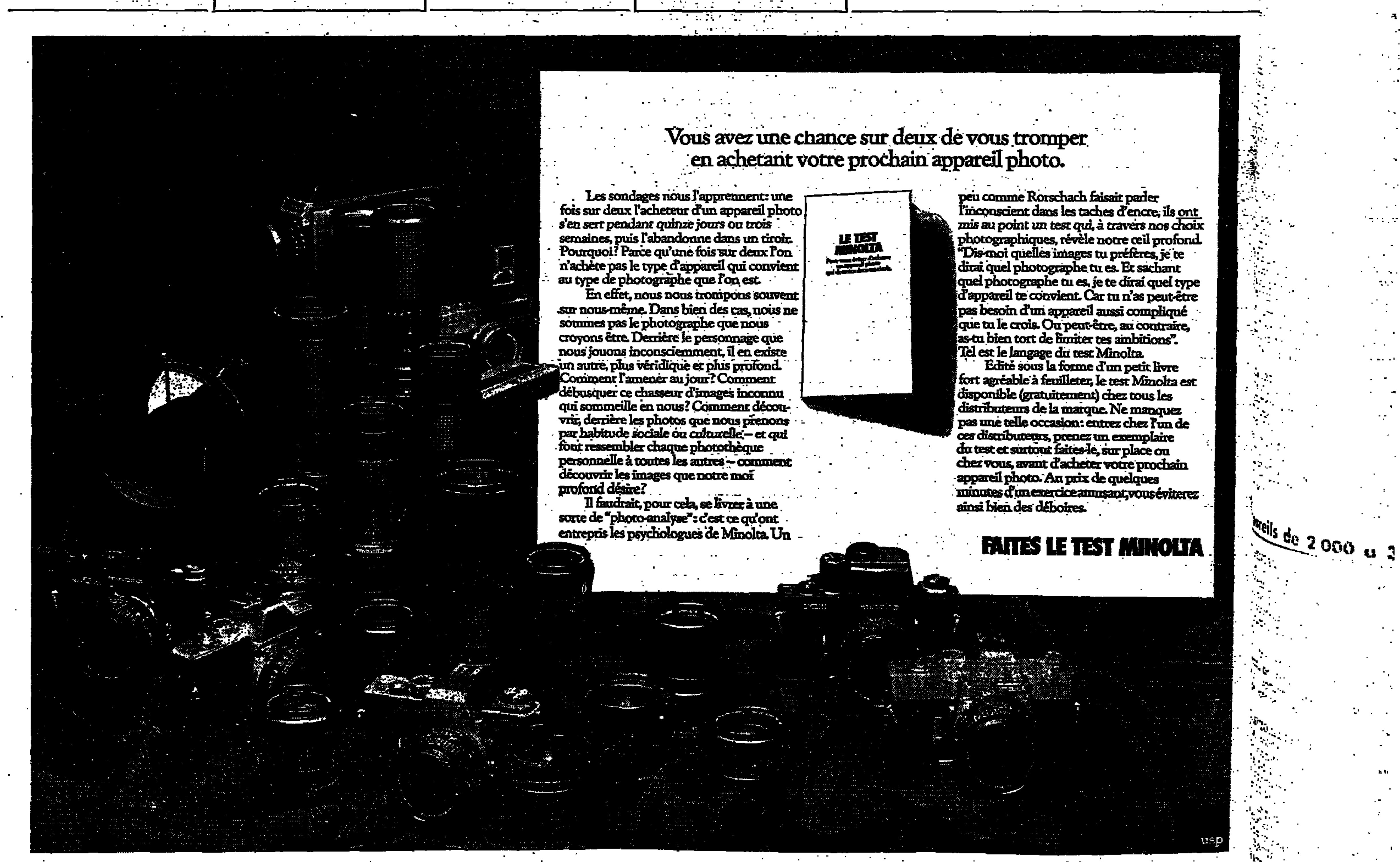
Les amateurs de reportages, de « vécu », devront, eux, bien réfléchir, car leur choix sera plus délicat. A coup sûr, il leur faudra acheter un 24 × 36. Mais lequel ? L'automatisme intégral pour la mesure de la lumière coûte cher, mais fait gagner beaucoup de temps : c'est un progrès très appréciable. Certaines sociétés ont mis au point des systèmes de réglage complètement automatique qui fonctionnent parfaitement : c'est le cas pour Konika. Hélas ! ces appareils sont volumineux et *leur* poids comme leur encombrement sont un sérieux handicap, passé l'enthousiasme des premiers mois. Ne vaut-il pas *mieux alors un appareil plus petit*, moins encombrant ? On peut avoir le meilleur modèle du monde : il ne servira strictement à rien si on ne l'a pas sur soi quand l'occasion se présentera. Les photographes américains trouvent un peu curieux le souci du « piqué » qu'ont les Français. Pour eux, l'essentiel est d'être toujours prêt...

Les amateurs de photographies *de bêtes ou de sujets lointains* qu'on veut « fixer » malgré la distance devront avoir des appareils relativement perfectionnés, capables de recevoir de puissants téléobjectifs. Mais, attention : pour tirer ce genre de photos avec de longues focales (à partir de 200 millimètres en 24 × 36), mieux vaut utiliser un trépied. Ce conseil vaut encore plus pour le cinéma. La première qualité qu'on demande à une photographie et *à un film est la netteté. Une parfaite* stabilité à la prise de vue est donc indispensable. Mais, le trépied, c'est un encombrement *de plus. Nouvelle contradiction*, nouveau choix...

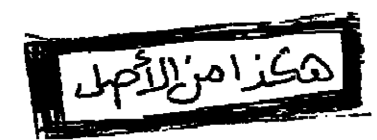
Aucune expérience n'est vrai*ment transmissible*. L'amateur devra commettre bien des erreurs, devra beaucoup tâtonner avant de découvrir ses vrais besoins. Quand ceux-ci lui seront devenus évidents, il pourra choisir un appareil. Cela l'amènera souvent à revendre celui qu'il possède pour un autre modèle. Une chose est certaine : on est presque toujours trop ambitieux au départ. Dans la plupart des cas, l'amateur connaît *mal ses goûts et a trop tendance* à vouloir tout faire. L'artiste universel n'existe pas, fût-il photographe...

AL. V.









Que choisir ?

TRENTE APPAREILS AU BANC D'ESSAI

QUE choisir ? On lira ci-dessous les conclusions d'essais effectués sur une trentaine de 24 X 36 réflex à objectifs interchangeables. Le fait que beaucoup de modèles vendus dans le commerce ne soient pas analysés dans ces colonnes ne signifie pas du tout que leur qualité ait été jugée insuffisante. Un certain nombre de petits modèles 24X36 mono-objectif notamment, du type Rollei 35, Canonet et Konika C 35, Minolta Hi-Matic... sont de très bons petits appareils qui ont en outre l'avantage — souvent décisif — d'être peu encombrants. Cela est vrai notamment pour le Rollei 35, réussite en son genre. Mais la place nous manquait et un certain nombre de modèles n'ont pas encore été testés.

D'autre part, nous n'avons fait ressortir que les qualités et les défauts particuliers à chaque modèle. Les autres résultats peuvent être considérés comme « normaux » : ce qui, à nos yeux, ne signifie pas forcément « satisfaisants ». Ainsi, par exemple, le fonctionnement des posemètres couplés — pour le réglage des diaphragmes — est peu souvent complètement satisfaisant : gare aux photos sous-exposées ou sur-exposées, même avec les modèles les plus coûteux.

Pour les objectifs nous avons signalé les bonnes et les excellentes optiques. Les autres, aux qualités moins grandes, n'en sont pas pour autant mauvaises.

Au vu de l'analyse d'ensemble de ces trente modèles, nous accorderons une mention particulière à trois appareils pour leur bon rapport qualité-prix : Praktica LLC, Rolleiflex SL 35 et Zenit EM.

ROGER BELLONE.

Appareils de moins de 1 500 F

PETRI TTL. — Semi-automa-jue, objectifs à vis, 1-1/1000 sec., icroprismes et anneau dépoli, 00 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : simplicité d'emploi, ès bon système de mise au point.
Défaut : déclencheur un peu ır.

PRAKTICA LLC. — Semi-tomatique, objectifs à vis, 1/1000 sec., microprismes et neau dépoli, transmission élec-ique des valeurs de diaphragme la cellule, 1 400 F avec 1,8/50 illimètre.

Qualités : simplicité d'emploi, ès bon système photométrique.
Défauts : système de charge-ent peu commode.

ROLLEIFLEX SL 35. — Semi-tomatique, objectifs à baïon-ette 1-1/1 000 sec., mesures à verture de travail, microprismes, 400 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : bons objectifs en géné-l, simplicité d'emploi, déclen-heur doux.

Défauts : levier d'entraînement n peu faible, pastille de micro-risme trop petite, légère mémoire e cellule (réaction lente).

SEAGULL DF. — Appareil chi-ois, sans cellule ; objectifs à aïonnette Minolta, 1-1/1 000 sec., esures à diaphragme de tra-ail, mise au point sur dépoli, 100 F avec 2/58 mm.

Qualités : simplicité d'emploi. obustesse apparente.

Défauts : légère perte de luminosité dans les angles du viseur, déclenchement bruyant. Assez cher.

SOLIGOR TM. — Semi-automatique, viseurs interchangeables, objectifs à vis, 1-1/1 000 sec., mesures à diaphragme de travail, 1 200 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : bonne conception des viseurs.

Défauts : levier d'entraînement d'apparence un peu faible, traitement en noir de la chambre du boîtier insuffisant, anneau dépoli peu apparent, réaction de l'aiguille de cellule.

YASHICA TL ELECTRO. — Semi-automatique, objectifs à vis, 1-1/1 000 sec., signaux dans le viseur pour régler l'exposition, mesure à diaphragme de travail, 1 400 F avec 1,7/50 mm.

Qualités : simplicité d'emploi, bon contraste des objectifs, bon système de réglage de l'exposition.

Défauts : miroir bruyant, pastille microprisme un peu petite.

ZENIT EM. — Appareil à cellule non couplée (type sélénium), objectifs à vis, microprismes et anneau dépoli, 1/30 à 1/500 sec., 800 F avec 2,8/58 mm.

Qualités : objectifs de bonne qualité, excellent dispositif de mise au point, de grandes dimensions.

Défauts : déclencheur un peu dur, bouton des vitesses petit et peu lisible.

Appareils de 1 500 à 2 000 F

ASAHI PENTAX SPOTMA-TIC F. — Semi-automatique, 6 objectifs à vis, 1-1/1 000 s, microprismes, 1 700 F avec ,8/55 mm.

Qualités : simplicité d'emploi, anneau dépoli bien réalisé, objec-tifs assurant un très bon rendu es couleurs, déclencheur doux.

Défauts : pastille de micro-rismes trop petite, réaction nte de l'aiguille de cellule.

CANON FTb. — Semi-auto-atique à mesure sélective, objectifs à baïonnette, -1/1 000 S, chargement rapide, 800 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : simplicité d'emploi, bjectifs généralement excellents.
Défauts : système photométri-e assurant des mesures inéga-s selon les optiques.

COSINA HI - LITE EC. — utomatique, 2 cellules au sili-um réglant les vitesses : 4-2 000 s, obturateur électronique, bjectifs à vis, microprismes et anneau dépoli, 1 800 F avec 7/50 mm.

Qualités : belle finition, simpli-té d'emploi.
Défaut : dispositif de mise au oint trop petit.

FUJICA ST 701. — Semi-auto-atique, 2 cellules au silicium, esures à diaphragme de travail, bjectifs à vis. 1-1/1 000 s, 1 700 ancs avec 1,8/55 mm.

Qualités : simplicité d'emploi, elle finition, déclencheur doux, ns objectifs en général.
Défauts : pas de défaut impor-nt.

MINOLTA SRT 303. — Semi-tomatique, 31 objectifs à baïon-ette, stigmomètre avec anneau e microprismes, 1-1/1 000 s, 950 F avec 1,7/50 mm.

Qualités : belle finition, sim-icité d'emploi, déclencheur très oux, bons objectifs en général.
Défauts : système de mise au oint trop petit.

MIRANDA AUTO SENSOREX EE. — Automatique par réglage du diaphragme, viseurs interchangeables, objectifs à baïonnette, 2 types de mesure : sélective et sur tout le champ, 1-1/1 000 s, 1 950 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : double système photométrique permettant d'adapter la mesure au sujet, viseurs bien conçus.

Défaut : objectifs au rendu un peu dur.

PRAKTICA VLC. — Semi-automatique, viseurs interchangeables, seize objectifs à vis, transmission électrique des valeurs de diaphragme à la cellule, 1-1/1000 s., 1 600 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : très bon système photométrique, viseurs bien conçus, très bon système de mise au point.

Défauts : déclencheur un peu dur, système de chargement peu commode.

RICOH TLS 401. — Semi-automatique, deux mesures : sélective et sur tout le champ, double système de visée (à hauteur de l'œil ou de poitrine), microprismes et anneau dépoli, objectifs à vis, 1 à 1/1000 s., 1 800 F avec 1,7/50 mm.

Qualités : déclencheur doux, double visée pratique.

Défauts : viseur peu lumineux, double système photométrique d'usage délicat.

VOIGTLANDER VSL 1. — Semi-automatique, stigmomètre et microprismes, objectifs à vis, 1/2-1/1000 s., 1 750 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : simplicité d'emploi, bon système de mise au point, objectifs généralement bons.

Défauts : course du levier d'entraînement trop longue, légère mémoire de cellule (réaction très lente).

Appareils de 2 000 à 3 000 F

ASAHI PENTAX ES II. — utomatique, cellule réglant un oturateur électronique, 8-1/1000 s. 1 automatisme, 1/60 à 1/1000 s. 1 manuel, vingt-six objectifs à s, microprismes, 2 500 F avec 3/55 mm.

Qualités : très belle finition, ès bon rendu des couleurs.
Défauts : appareil délicat, bsence de vitesses lentes en anuel.

KONICA AUTOREFLEX T 3. — utomatique, cellule réglant le aphragme, vingt-trois objectifs baïonnette, 1-1/1000 s., micro-rismes ou stigmomètre, au choix. 200 F avec 1,7/50 mm.

Qualités : simplicité d'emploi, obustesse, excellent système pho-métrique, déclencheur doux.
Défaut : objectifs un peu durs.

MAMIYA AUTO XTL. — Auto-atique, cellule réglant le diaphragme, objectifs à baïonnette, 1-1/1000 s., microprismes et anneau dépoli, deux mesures : sélective et sur tout le champ, 2 300 F avec 1,8/55 mm.

Qualités : simplicité d'emploi, bon système de double mesures.
Défauts : pastille de microprismes trop petite, objectifs un peu durs.

NIKKORMAT EL. — Automatique ; cellule réglant un obturateur électronique : 4 sec. à 1/1 000 ; microprismes (ou stigomètre) et anneau dépoli ; quarante et un objectifs à baïonnette : 2 800 F avec 2/50 mm.

Qualités : fabrication soignée ; bon système de mise au point ; déclencheur doux ; très bon système photométrique ; excellents objectifs en général.

Défaut : absence d'information de diaphragme dans le viseur.

OLYMPUS OM-1. — Semi-automatique ; verres de champ interchangeables ; trente et un objectifs à baïonnette ; 1 sec. à 1/1 000 ; 2 200 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : faible encombrement du boîtier et des optiques, excellents objectifs en général, déclenchement doux.

Défauts : commandes très près les unes des autres, pastille de microprismes trop petite, changement des verres de champ peu commode.

TOPCON SUPER DM. — Semi-automatique à moteur ; viseurs interchangeables ; objectifs à baïonnette ; 1 sec. à 1/1 000 ; 2 900 F avec 1,8/50 mm (sans moteur).

Qualités : moteur compact et bien conçu ; viseurs très bien construits.

Défaut : circuit de cellule imprimé sur le miroir, apparent dans le viseur en photo rapprochée.

YASHICA TL ELECTRO AX. — Automatique ; cellule réglant l'obturateur électronique ; 8 sec. à 1/1 000 en automatisme, 1 sec. à 1/1 000 en manuel ; réglages par flèches lumineuses dans le viseur, microprismes et anneau dépoli, objectifs à vis ; 2 400 F avec 1,7/50 mm.

Qualités : bons contrastes et rendu des couleurs avec les objectifs Yashinon.

Défauts : quelques différences de mesures selon les focales employées ; pastille de microprismes trop petite.

YASHICA FX-1. — Automatique ; cellule réglant la vitesse (électronique) : 2 sec. à 1/1 000 ; baïonnette commune Contax Zeiss et Yashica ; microprismes et anneau dépoli.

Qualités : belle finition ; bon système de mise au point ; bons objectifs.

Défaut : aucun important.

Appareils de 3 000 F et plus

ALPHA 11 EL. — Semi-automatique, objectif à baïonnette de marques diverses, microprismes et stigmomètre, exposition réglée par signaux lumineux, 1-1/1 000 sec., 5 500 F avec macro 1,8/50 mm.

Qualités : apparence robuste, bons objectifs en général.

Défauts : appareil encombrant, système d'entraînement peu commode. Prix élevé.

CANON F-1. — automatique ou semi-automatique (selon viseur), viseurs interchangeables, trente et un objectifs à baïonnette, 1-1/2 000 sec, mesure sélective 3 800 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : fabrication soignée, déclencheur doux, objectifs généralement excellents.

Défauts : système photométrique donnant des mesures variant avec les focales.

CANON EF. — Automatique, cellule au silicium réglant le diaphragme obturateur électronique, 30 sec. à 1/1 000 en automatique, 1/3 à 1/1 000 sec. en manuel, microprismes, objectifs à baïonnette, 3 100 F avec 1,8/50 mm.

Qualités : excellents objectifs en général, déclenchement doux.

Défauts : consommation d'énergie importante.

FUJICA ST-901. — Automatique électronique, cellule au silicium réglant la vitesse, 20 sec. à 1/1 000 (en manuel : 1/60 à 1/1 000 sec.), affichage digital des vitesses dans le viseur, microprismes, stigmomètre et anneau dépoli, 3 100 F avec 1,8/55 mm.

Qualités : belle finition, bons objectifs en général, affichage digital agréable, réaction rapide de la cellule.

Défauts : système de mise au point trop complexe et petit, absence de vitesses lentes en réglage manuel, peu pratique d'emploi en métrage manuel.

LEICAFLEX SL. — Semi-automatique, objectifs à baïonnette Leitz et autres marques, microprismes, 1-1/2 000 sec., mesures type spot, 5 500 F avec 2/50 mm.

Qualités : objectifs remarquables pour les focales courantes, très bon système de mise au point, déclenchement ultra-doux, bon système de mesure. Robustesse confirmée.

Défaut : la qualité de certains grands angles et téléobjectifs laisse à désirer. Prix très élevés.

NIKON F-2. — Semi-automatique ou automatique (selon le viseur), viseurs interchangeables, quarante et un objectifs à baïonnette, 10 sec. à 1/2 000 sec., pose B et T, 4 200 F avec 2/50 mm.

Qualités : appareil robuste, objectifs le plus souvent excellents, viseurs bien construits, déclencheurs très doux.

Défauts : variations des mesures avec certaines focales.

Plaisirs de la table 

Dans les vignes

« *IMAGINE que toute ma fortune dépend de trois jours de soleil...* », écrivait à Mme Dupré de Saint-Maur un châtelain et vigneron bordelais qui avait nom Montesquieu. Rien de nouveau, on le voit, sous le ciel du château de La Brède, sous le ciel de Gironde, et je viens de passer trois jours de soleil à Bordeaux ! Trois jours dans les vignes, par conséquent. C'est évidemment trop peu pour un jugement d'ensemble, mais je crois pouvoir dire que le millésime 74, du moins là où nous avons goûté le vin, sera meilleur que le 73.

Le 74 du château grand-puy-ducasse, ce cru classé de Pauillac, aux vignes voisines de Mouton et de Lafite est déjà « vivant », d'un arôme léger de cassis, séveux et de bonne longueur. De ses chais en bord de fleuve nous gagnâmes Verdignan, sur la commune de Saint-Seurin-de-Cadourne. Là encore, le 74 s'annonce comme très équilibré, avec un goût de framboise, tandis que celui de château coufran, voisin, contenant plus de raisin du cépage merlot, s'est révélé aussi plus floral, avec une pointe de résine, élégant et équilibré lui aussi. A Camensac enfin, le 74 s'affirme harmonieux, soutenu, avec son goût de framboise qui évolue (le 70, lui, ferait plutôt songer au cassis et, selon l'expression d'un connaisseur, imagée mais juste, « s'ouvre et parle » !).

Le soir de ce premier jour de soleil, entre les brochettes de foies de volaille et les poulets de ferme rôtis, nous retrouvâmes d'autres millésimes de ces vins : un Verdignan 70, un grand-puy-ducasse 67 classique et fin, un citran 64 modulé, en opposition à un coufran de même année plus riche en merlot, ce cépage « passionnel ». Enfin, apothéose un château-citran 62... dont il ne reste plus, hélas ! de bouteilles à la vente. Ce n'est pourtant qu'un cru bourgeois supérieur. Et c'est là peut-être où le fameux classement de 1855 pourrait se voir opposer un autre classement plus actuel. Tout en gardant sa « vérité » de reste.

La table bordelaise

Un mot encore sur ces vignobles dont les propriétaires sont de véritables hommes du vin, ne quittant pas de l'œil leurs vignes et leurs chais. Sur ces hommes qui, en pleine crise, plantent encore de la vigne (soixante mille pieds greffés cette année et soixante mille plantés à Citran-Camensac presque entièrement reconstitués en quelques années, tout comme Larose-Trintaudon) : ils s'organisent dans l'amitié mais aussi dans le sérieux. Est-ce la fin du négoce ? En tout cas, l'on peut dire qu'après le procès que l'on sait, rien ne reviendra comme avant. Et cela est bien.

La cuisine bordelaise est le reflet de la distinction, de la mesure, de l'aristocratie du vin. N'attendez point d'elle des plats explosifs ou farfelus. Seulement, et comme partout ailleurs, les restaurateurs ne puisent pas assez dans le folklore. J'aurais aimé trouver, sur une carte de bonnes viandes ces deux lignes : entrecôte bordelaise et entrecôte à la bordelaise, qui sont deux choses différentes, par exemple. Ou le veau fanchette, ou les escargots à la Caudéran. Du moins, après un tunnel de plusieurs lustres Bordeaux semble se réveiller.

J'ai parlé ici de *Dubern* (42, allées de Tourny ; tél. : 48-03-44), de son bar « Le Chardon », où Jacky collectionne de vieux whiskies, de ses *salles* rajeunies, de la cuisine du jeune P. Bugat. J'ai goûté du homard à la vapeur d'algues, des œufs pochés au civet de moules, du petit *ragoût de ris-de-veau*, du rognon à la vapeur et aux gousses d'ail, du maigret au piment d'Espelette. Petites merveilles de cuisine à la fois simple et patricienne. Très belle cave et surtout sage sommelier aimant et gardant son vin frais.

Le nouveau restaurant en vogue de Bordeaux est le *Saint-James* (2, cours de l'Intendance ; tél. : 52-59-79) où Jean-Marie Amat a, paraît-il, des jours de sublime réussite. Cela compensera la fermeture du *Chapon fin* que l'on a bien à tort tenté de sauver en le confiant à un traiteur. Mais je voudrais encore citer *La Tupina* (6, rue Porte-de-la-Monnaie ; tél. : 91-56-36) aux spécialités paysannes d'une gentille simplicité.

Et, naturellement, en apothéose, *La Réserve* (tél. : 45-13-28). Sur la route de l'Alouette, à Pessac, ce relais de campagne est le fief de Claudine Flourens (Roland Flourens se partage avec le *Dubern* des allées de Tourny qu'il a réveillé). C'est cette charmante et malicieuse Claudine qui a présidé à la décoration des chambres (toutes personnalisées) de *La Réserve*. Et dans ce cadre reposant à souhait, j'ai trouvé (enfin !) des huîtres avec les saucisses grillées, découvert des rillettes de mer au citron amusantes, dégusté le feuilleté d'œuf poché aux grenouilles (on pourrait, à mon sens, se passer du feuilletage), noté une petite marmite de confit de canard aux miques, les fameuses miques du Sud-Ouest sur la piste desquelles j'étais parti, il y a quelques années, pour en découvrir seulement à Rocamadour !

Troisième jour de soleil sous le signe d'Oliver (pas Raymond mais Louis, le père, qui illustra cette jolie villette de Langon). Je me souviens des repas, dans le frais du minuscule jardin, où majestueuse et souriante, distinguée, la maman de Raymond venait s'enquérir de nos désirs et sourire de notre plaisir. Le temps s'enfuit... Mais nous gagnâmes Langon par le Sauternais, tastant au passage les derniers millésimes du rayne vignaud. Avant d'aller déjeuner chez *Claude Darroze*.

Un homme du vin

Un nom connu dans les Landes et qui, semble-t-il, ici, se fera mieux connaître grâce au jeune Claude Darroze (tél. 48 à Langon), à ses menus à 38 F et 48 F et aux plaisirs de sa carte. Nous étions avec M. Pierre Coste, un homme du vin lui aussi. Et dégustâmes des saint-émilions venus en voisins. Je n'ai vraiment souvenir que d'un château-franc-larmande 70, confortable et même généreux, un peu raccrocheur peut-être, d'un grand-pontet 62, mais qui s'effacèrent bien vite devant un ducru-beaucaillou 66 qui enthousiasma sur des plats aussi différents qu'un salmis de canard sauvage au vin de graves ou de simples côtelettes de mouton grillées. Le jeune Darroze est incontestablement un saucier : cela s'affirma avec les chipirons à l'encre, la sauce de la lamproie, ici bien de chez elle, le salmis. Très belles pâtisseries. On reparlera de Langon.

Un dernier détail avant de quitter Bordeaux : on va lancer, fait avec les alambics dits charentais et les vins blancs des vignes septentrionales une fine bordeaux (appellation nouvelle et réglementée) qui, dans quelques années sera peut-être, pour les amateurs, un reflet du cognac...

LA REYNIÈRE.

P.S. — Il y a certes beaucoup d'eau (78 %) dans le vin. Est-ce une raison pour que le maître d'hôtel de la Maison du café (sur le cours de l'Intendance, à Bordeaux) réponde à un client, et peu courtoisement qui plus est : « *Si vous voulez de l'eau, prenez du vin* » ? L'eau minérale forcée, est, au restaurant, devenue une habitude. Dame ! Ça rapporte !

Jeunes 

Rendez-vous dans l'autobus

CE vieil autobus bariolé appelé « love » qui stationnait presque en permanence devant la fontaine Saint-Michel, vous connaissez ? Plus qu'un moyen de transport vers la neige, les pays d'Orient ou Amsterdam, c'est le point de contact, au cœur du quartier « jeune » par excellence, d'une association originale, la Communauté Accueil et Travail.

Au départ, en 1971, un homme, Simon Vermot, chauffeur-livreur, qui se découvre peu à peu une vocation : venir en aide aux jeunes sans travail, sortant de prison ou d'hôpital psychiatrique, déboussolés, drogués, marginaux... Avec une équipe d'étudiants catholiques, il crée une association dont le titre annonce le programme. Le quartier général s'établit « Chez Julien », un restaurant bon marché du faubourg Saint-Denis. On y prépare les randonnées de week-end, les chantiers de travail pour l'été ; on soude des liens d'amitié entre étudiants et jeunes travailleurs, on « dépanne » tel ou tel pour une chambre ou un « job »...

Peu à peu, le groupe voit sa « clientèle » s'accroître. Le bus fait recette. Le style, à la fois pauvre et chaleureux, de l'association correspond à ce besoin de *simplicité et de contact* direct des jeunes. Simon Vermot demande de l'aide : au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (qui agrée l'association et lui a *alloué une subvention de* 10 000 francs cette année) et à la Direction de l'action sanitaire et sociale (30 000 francs). En 1974 il ouvre, rue Tiquetonne, dans le quartier des *Halles*, un *local*-restaurant pour les jeunes (on peut y prendre un repas pour 10 à 12 francs). Le résultat : quatre permanents, rémunérés à temps plein ou à mi-temps par des activités « autogérées », huit chauffeurs-animateurs pour les voyages, une trentaine de cadres bénévoles, quatre mille adhérents...

Les activités se développent et se diversifient. L'association possèdent maintenant trois autobus qui servent de support « logistique ». Le chalet de soixante lits loué dans les Vosges (100 francs par week-end pour le voyage l'hébergement et la nourriture), la ferme de cinquante places à Deau ville (100 F), les week-ends à Amsterdam (110 francs tou compris) — où la Communaut Accueil et Travail est en rela tion avec des groupes qui pour suivent un travail analogue, - font le plein chaque semaine, d l'automne au printemps.

En 1974, deux mille huit cent jeunes ont participé à des chan tiers de travail axés sur la pro tection de la nature (45 franc par jour, nourri-logé) ; cent autre à un chantier « itinérant », ave travail à mi-temps, organisé pour des jeunes incapables physique ment de fournir un effort intens et régulier. L'association organis en outre des raids en autocar o en voiture : cette année : Grèc Turquie - Liban - Israël, Maro Côte-d'Ivoire... Et en octobr c'est le départ en nombre pour l vendanges.

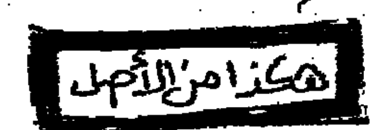
La culture est dans la ru

Aujourd'hui, Accueil et Tra vail occupe donc une certain « surface ». La communauté d départ a pourtant conservé même esprit, la même contesta tion d'une société où ce qui e fait pour les jeunes ne corre pond pas souvent à leurs aspira tions. « *Tout est commercialis Les jeunes sont exploités da leurs loisirs, dans leurs relation* explique Simon Vermot. *Ce qu faut recréer, ce sont des lieux rencontre dans les quartiers. D points de contact où les jeun puissent sortir de leur solitude où les forces vives aient la possi bilité de réaliser concrèteme leurs projets.* »

Rue Tiquetonne, le local-restau rant constitue l'un des points d ralliement du quartier. Et, san doute, est-il autant fréquen (plusieurs dizaines de jeunes cha que soir), malgré son exiguït qu'un équipement socio-éducat coûteux. « *Ne parlons plus d'aid d'assistance, de maison de la cu ture. La culture est dans la ru C'est là qu'il faut agir...* »

Y. A.

★ Communauté Accueil et Trava 37, rue Tiquetonne, 75002 Paris.



Maison



Un nabab sous sa toile

PASSER ses vacances sous un toit de toile n'implique pas, pour certains citadins, [a]bandon de tout confort. Pour [a]utres, le camping est synonyme de périple vagabond, sans [au]tre contrainte qu'un poids à [su]pporter sur ses épaules ou sur [le] porte-bagages d'une bicyclette. [La] diversité du matériel proposé [est] telle que chacun trouve de [qu]oi camper selon ses goûts et [so]n budget.

Cet été, quelques nouveautés [co]lorées sont à signaler dans le [do]maine des tentes. Pour s'ins[ta]ller en camp fixe, une grande [te]nte de cinq places a sa toile en [de]ux tons de vert ou en opposi[tio]n de marron et orange. Elle [co]mprend deux « chambres » avec [mo]ustiquaire, une grande porte et [de]ux fenêtres aux rideaux fleuris [(A]u Bon Marché, 1 450 F). Pour [les ca]mpeurs itinérants mais aimant [la] fantaisie, deux petites tentes [lé]gères ont leurs mâts et leur [fa]îtière en duralumin ; elles sont [te]ndues d'une toile de coton [pa]tchwork bleue ou entièrement [éc]rue (Maréchal, 355 F à la Samaritaine).

Sortie l'an dernier et conçue [pa]r un fabricant de parapluies, la « tente express » s'ouvre... comme [un] parapluie, grâce à un mât [ce]ntral qui s'enlève ensuite. Moins [d']une minute pour monter sa [te]nte pour la nuit, voilà qui peut séduire bien des campeurs. Cette année, trois nouveaux modèles de ces tentes sont proposées : de forme arrondie, en polyester ou en coton, pour trois personnes ou ovale, en coton, pour quatre (Neyrat-Autun, de 690 à 990 F).

Pour suspendre sous la tente vêtements, serviettes et torchons, une série d'accessoires en fil d'acier inoxydable s'accrochent à l'armature du toit (« Toutub », Samaritaine). A ce même rayon « camping », nous avons trouvé un produit qui réimperméabilise la toile d'une tente tout en assurant une protection contre le feu (« Bombe rénovante AJ9 », 46 F pour un traitement de 10 m2).

Un mini-réchaud, à glisser dans le sac à dos ou le panier de pique-nique, ne mesure que 19 cm de haut ; trois bras dépliables assurent la stabilité du récipient. Ce réchaud à flamme réglable se branche sur une cartouche de gaz. (« Alpin », Jet-Gaz, 39 F.) Pour dîner dehors — mais au chaud, — le même fabricant vient de sortir un radiateur à infrarouge, à brancher également sur cartouche de gaz, dont la puissance équivaut à 1 500 watts. (« Parabolic », 79 F.) Pour le pique-nique, un petit barbecue composé de deux demi-sphères qui s'emboîtent pour le transport et se superposent pour la cuisson. (« Kanoun », 100 F.)

Pour cuisiner « comme chez soi » en caravane ou sous l'auvent d'une tente, un nouveau réchaud à deux feux, extra plat, se branche sur bouteilles de gaz de toutes capacités. (« Eden », Camping-gaz international, 129 F.)

Les caravaniers soucieux de leur confort possèdent des réfrigérateurs spécialement conçus pour prendre la route. Deux nouveaux modèles à absorption viennent d'être commercialisés. D'une capacité de 35 ou 60 litres, ils sont alimentés soit au gaz butane soit à l'électricité, par batterie de 12 volts ou prise secteur de 220 volts, à brancher sur borne spéciale dans un camp. (Jet-Gaz, 1 080 F et 1 340 F.)

Les plaisanciers vont accéder à ce confort « froid » avec un nouveau réfrigérateur qui leur est dédié car il supporte des inclinaisons d'au moins 30°. (Electrolux.) Fonctionnant au gaz butane ou sur 12 volts, sa chambre de combustion est isolée de l'atmosphère du bateau. D'une capacité de 57 litres. Il coûte 1 915 F.

JANY AUJAME.

★ Sauf mention particulière, tous les articles cités sont vendus dans les magasins spécialisés en camping-caravaning.

Mode

SUR LE PAS DE TIR



Croquis de Marcq.

TUNMER : arc démontable Bear (288 F), doigtier en cuir (48 F), bracelet ventilé (64 F) et flèche d'entraînement (6,50 F). La tireuse porte une chemisette LACOSTE polo à manches courtes marine (75 F) sur une jupe-culotte en coton et polyester rose (170 F). (5, place Saint-Augustin, 75008 Paris.)

LA pétanque est, incontestablement, aujourd'hui, le premier sport individuel pratiqué par les Français, qui l'ont d'ailleurs exportée dans le monde entier. Suivent le tennis, la voile, l'équitation, la bicyclette et le golf, dont les adeptes ne se comptent plus.

Mais un sport monte en flèche... celui du tir à l'arc, avec ses merveilleuses traditions de courtoisie, de coutumes locales et de fêtes régionales. Son berceau est le Soissonnais, où les compagnies d'archers fêtent saint Sébastien, leur patron, le 20 janvier, choisissent leur « Roy » en mars ou avril à l'occasion d'un tournoi et organisent un « Bouquet provincial » tous les deux ans, qui attire la grande foule.

Le tir à l'arc se pratique « en jardin d'arc » avec une cible protégée ; mais aussi en campagne, plus proche alors du tir de chasse, ce dernier étant heureusement interdit en France. Il s'agit d'un terrain varié plus ou moins accidenté, assez proche du parcours de golf, dont il offre tous les avantages.

Tunmer vend tout l'attirail du sportif spécialisé, dont les arcs américains de Fred Bear, construits un peu comme des skis sur le plan technique avec une série d'accessoires très complets, ainsi que des tenues comme celle illustrée ici.

Le *Printemps* a monté, l'automne dernier, un tir sur la terrasse du magasin Havre au moment de la sortie du film *Robin des Bois*, qui a connu un tel succès auprès des jeunes que le moniteur reste en place cette saison. Les arcs *Yamaha* et *Archery Sport* sont vendus ici, avec une panoplie minimale, à partir de 550 F.

Sur le plan des tenues de tennis, la couleur tend à pénétrer sur les courts, notamment chez Tacchini (vendu par Tunmer), Lacoste, Head et Bogner, parmi les fabricants de skis et de raquettes, quoique les maisons de mode comme Cacharel et Daniel Hechter aient leurs adeptes, même si ce n'est pas toujours à Roland-Garros.

***

Pour ceux qui voudraient vérifier les dires de la chanson « *Encore heureux qu'il ait fait beau* » sur la *Marie-Josèphe*, les vêtements *Equinoxe* permettent de rester relativement au sec sous les erreurs de manœuvre... et les embruns avec des cirés à fermetures ingénieuses, des vestes de mer, des chandails unis et rayés, des bonnets transformables, des tenues de nuit molletonnées, des sous-bottes, des caoutchoucs, etc. Des maxi-sacs de couchage sont à ranger avec le reste de l'équipement dans un sac d'une contenance d'un demi-mètre cube.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Fédération française de tir à l'arc, 14, boulevard Ornano, 75018 Paris, tél. : 606-46-87.

★ Tunmer, 5, place Saint-Augustin, 75008 Paris, tél. : 522-75-80.

★ Equinoxe, par correspondance : 59053 Roubaix Cedex 1. Tél. à Paris : 273-12-43.

★ Gastinne-Renette, 39, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, tél. : 359-77-74.



LE CENTENAIRE LOUIS CARTIER

Depuis quelques années, la nouvelle société qui contrôle la joaillerie Cartier multiplie les expositions. Celle de 1975 fête le centenaire de la naissance de Louis Cartier (1875-1942), le petit-fils de celui qui fut lancé par la princesse Mathilde, cousine de Napoléon III.

A travers d'extraordinaires « pendules mystérieuses », en pierres dures, aux mouvements invisibles, ayant appartenu aux souverains et aux familles royales de l'Europe d'avant 1914, nous sentons ce qu'a été l'apothéose de Paris, rayonnant dans le monde entier par son art et sa créativité, avant l'hécatombe de la guerre.

A cheval sur deux époques, Louis Cartier a su s'adapter aux conditions nouvelles d'entre les deux guerres, à Londres, à New-York comme à Paris. Au moment où les copies des bijoux des années 20 et 30 connaissent la même vogue qu'à leur lancement, c'est merveille de voir les boîtes, les poudriers et les étuis à cigarettes, d'une parfaite sobriété, en émail blanc ou noir, rehaussés de filets d'or et de motifs centrés en diamants. Les créations fines, subtiles et toujours d'actualité de Jeanne Toussaint, sa principale collaboratrice, dont les clips de pierres dures, les dragonnes et les bagues composées de trois anneaux différents gardent une étonnante fraîcheur.

Une exposition à ne pas manquer pour les amateurs d'art joaillier. — N. M.-S.

★ 13, rue de la Paix. Jusqu'au 14 juin.

Haute fidélité

Tout l'orchestre dans le casque

QUE doit-on attendre d'une chaîne haute fidélité ? Dans l'idéal, de permettre [u]ne reproduction parfaite, en [ap]partement, de ce qui se passe [da]ns une salle de concert. Dans [la] pratique, chacun sait que cet [id]éal n'est pas atteint. L'obstacle est d'ailleurs pas seulement [p]ratique : la théorie montre [m]ême que, quelles que soient [l']ingéniosité technique et les [so]mmes dépensées, on ne parvien[dr]a jamais à un résultat parfait.

Considérons en effet un [or]chestre qui joue dans une salle [de] concert et un auditeur installé [à] la meilleure place dans cette [sal]le. L'auditeur recevra des mes[sa]ges sonores venant de toutes [les] directions. Il percevra non [seu]lement les sons directs issus [de]s instruments, mais aussi tous [les] sons réfléchis par les parois [de] la salle. Ces derniers ne sont [pa]s moins importants. Pour obte[nir] une restitution idéale, il fau[dra]it donc reconstituer dans [l'a]ppartement un ensemble de [so]ns exactement identique en [int]ensité et en direction à ceux [qu]i entourent l'auditeur dans la [sal]le de concert.

[O]r que va-t-on faire dans la [pr]atique ? On va mettre dans [l'a]ppartement de l'auditeur un [cer]tain nombre de sources sonores [—] des haut-parleurs et des [en]ceintes — qui vont émettre chacun des sons. Et l'auditeur en appartement recevra des ondes sonores venant de chacune des enceintes auxquelles se superposeront les ondes sonores réfléchies sur les parois de son appartement. Il n'y a aucune raison que l'ensemble de ces ondes sonores soient, quelques précautions que l'on prenne, identiques aux ondes sonores issues des instruments réels perçus directement ou après réflexion sur les parois de la salle de concert.

La haute fidélité parfaite est donc une utopie. Ce qui s'en rapproche le plus est l'écoute au casque dans des conditions d'enregistrement bien précises. S'il est impossible de reconstituer parfaitement le champ d'ondes sonores autour d'un auditeur, on peut en effet tenter de faire parvenir à ses oreilles des ondes sonores identiques à celles qu'il percevrait s'il était placé dans un champ sonore parfaitement reconstitué. Pour cela, l'enregistrement doit être fait de la manière suivante. Les micros d'enregistrement sont placés dans une tête artificielle à l'emplacement des oreilles. Ils enregistrent donc exactement le message sonore que percevrait un auditeur situé à l'emplacement de la tête artificielle dans la salle de concert. Au moment de la reconstitution, chacun des messages sonores est renvoyé dans l'oreille correspondante de l'auditeur par l'intermédiaire d'un écouteur appliqué contre l'oreille. Il faut donc utiliser une paire d'écouteurs, ou casque.

Chaque oreille de l'auditeur « casqué » reçoit ainsi exactement le message qui a été enregistré par le micro placé dans l'oreille de la tête artificielle. La restitution est donc apparemment parfaite : chaque oreille perçoit ce qu'elle percevrait si elle était placée dans la salle de concert.

Rester immobile

Cette solution n'est que peu pratiquée, malgré sa perfection théorique. On peut certes incriminer l'inconfort d'une telle écoute. Mais, en réalité, l'obstacle est plus fondamental. L'audition au casque présente un inconvénient grave. La tête artificielle qui a été utilisée à l'enregistrement est fixe. L'illusion de la restitution sonore parfaite n'aura donc lieu que si l'auditeur « casqué » ne bouge pas la tête. Que se passe-t-il dans le cas contraire ? L'orchestre tournera en même temps que la tête de l'auditeur. L'interprétation de ce phénomène par le cerveau est la suivante : l'auditeur qui porte le casque a l'impression que l'orchestre joue *dans sa tête* et non pas devant lui. Les violons sont bien à gauche et les violoncelles à droite, mais ils sont répartis entre ses deux oreilles.

La solution n'est-elle pas quand même d'écouter au casque, mais en s'efforçant de rester immobile ? En fait non, car, ce faisant, on perd une bonne partie de la qualité du message sonore : pour localiser l'origine d'un son (donc avoir l'impression d'une répartition spatiale), l'homme ne se contente pas de comparer les messages sonores parvenus à ses deux oreilles. Il joue aussi sur les variations de ces messages lorsqu'il bouge la tête. L'écoute immobile au casque interdit cette comparaison. Malgré ses avantages théoriques, elle est donc loin de fournir la solution idéale. De plus, elle exige une immobilité difficile à accepter par l'auditeur courant ; enfin, le port du casque n'est pas particulièrement agréable. C'est pourquoi la plupart des amateurs de musique enregistrée préfèrent utiliser des enceintes acoustiques.

Le système le plus ancien n'utilise qu'un seul haut-parleur ou qu'une seule enceinte : c'est la monophonie. Le système actuellement le plus répandu emploie deux enceintes séparées de quelques mètres et devant lesquelles se place l'auditeur : c'est la stéréophonie. Les fabricants de matériel essaient d'instituer un nouveau système à quatre haut-parleurs : deux à l'avant, deux à l'arrière de l'auditeur. C'est la quadriphonie, ou tétraphonie.

Chacun de ces systèmes a ses avantages et ses inconvénients. On ne peut pas dire, par exemple, que la stéréophonie fournit les avantages de la monophonie plus une possibilité de localisation à droite et à gauche des sons. Pas plus que l'on ne peut pas dire que la quadriphonie est une stéréophonie qui permet de localiser les sons entre l'avant et l'arrière, donc de restituer un effet de salle. En multipliant les haut-parleurs, on apporte certes des qualités supplémentaires mais on perd aussi, au moins en partie, certaines des qualités qui pourraient exister avec un nombre moindre de haut-parleurs.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

Hippisme

La pouliche sans tête

ALLEZ FRANCE nous ayant convaincus — au moins jusqu'au recours automnal de *Green Dancer* et *Val de l'Orne* — que nous sommes dans l'année de la femme, nous avions en outre, dimanche, un après-midi de la jeune fille. A l'exception d'*Ivanjica* — victime, selon son écurie, de « courbatures » — et de *Girl Friend* — dont les ambitions immédiates ne paraissent pas devoir dépasser l'horizon de 1 600 mètres, — le prix Saint-Alary réunissait tout ce que le printemps a fait de mieux en pouliches galopantes. *Nobiliary* l'a dominé d'une classe comme, au poids et à la taille, elle paraît dominer d'une bonne année d'âge toutes ses concurrentes.

Pas étonnant qu'après avoir eu l'outrecuidance de la devancer lors d'une précédente rencontre, la petite *Ivanjica* n'ait pas été en mesure de reparaître en piste : on doit se faire infiniment plus mal à se heurter à ce mastodonte qu'on ne lui en fait. Mais « Goliath pouliche » n'est pas sans faiblesse.

Après la Poule d'essai, nous nous demandions ici, à son sujet, si la matière réussirait à se faire intelligente. Cette grâce ne l'a pas (encore ?) atteinte. *Nobiliary* avait alors refusé de partir. Elle a failli, dimanche, refuser d'arriver. Dans les cent derniers mètres, elle a manifesté, à deux reprises au moins, d'inquiétants mouvements d'humeur qui, sans l'intervention de Piggott, auraient été des mouvements d'arrêt.

C'est à cette condition que *Nobiliary* pourra prendre, au sein de son écurie, la succession de sa sœur consanguine, *Dahlia*. De feue *Dahlia*, est-on tenté d'écrire après la totale déroute de l'ancienne championne, le lundi de Pentecôte.

Derrière *Nobiliary*, les places d'honneur ont été prises par *Lighted Glory*, l'Anglaise *Foiled Again* et *Oak Hill*. La première nommée avait déjà terminé juste derrière *Nobiliary* et avait été, à deux ans, seconde d'*Ivanjica*. *Foiled Again* venait de gagner devant un bon lot à Newbury. *Oak Hill* avait remporté, l'an passé, le Critérium des pouliches.

L'après-midi de la jeune fille était aussi celui des vétérans. En l'absence de *Récupéré* — à qui l'on a accordé un temps de récupération après son alarmante défaite du prix Jean-Prat, — *Le Bavard* a imposé le silence à ses douze adversaires du prix du Cadran. Ce cheval, naguère modeste, étonne un peu plus à chaque sortie. Probablement tient-il de son père, *Devon*, la particularité — qui serait appréciée chez les hommes mais l'est peu chez les chevaux, où les mois de pension coûtent cher — de se sentir plus léger à mesure que s'accroît le poids des ans. A maints égards, sa victoire a jeté un pont sur le passé : c'était celle d'une casaque heureuse dans les années 60 (*Puissant Chef*) mais qui s'est faite rare : celle d'un de nos meilleurs jockeys, Gibert, que cependant le succès fuyait : celle surtout d'un maître entraîneur, Bonaventure, qui, depuis l'américanisation des courses, n'avait plus, dans ses écuries, les sujets de premier plan que méritaient son talent et son expérience.

Car si la vogue (justifiée) des chevaux américains a bouleversé l'élevage, est en train d'effacer des pedigrees des noms jadis illustres et met en difficulté de nombreux haras, que dire des *changements* qu'elle a *provoqués* chez les hommes. Un fait symptomatique : le programme de Longchamp, dimanche, ne comportait pas un seul représentant des écuries Aga Khan ou Dupré et c'est dans les résultats de Rambouillet qu'il fallait, lundi matin, chercher la trace d'une victoire de leur entraîneur.

Dimanche, promenade publique d'*Allez France* dans le prix Dollar ; mercredi, Derby ; Jeudi, Coronation Cup ; samedi, Oaks ; bref, une grande semaine en perspective. Avec *Green Dancer* et *Fidion* dans le Derby, *Comtesse du Loir* dans la Coronation Cup, jamais les chances n'ont été aussi grandes qu'elle soit française. Mais rarement on a vu poindre d'aussi proches menaces sous d'aussi heureuses perspectives. Contre toute attente, le relèvement de l'unité de mise (de 2 F à 5 F) aux paris simple et couplé a entraîné une baisse des recettes : 4 millions de jeux au couplé le premier dimanche d'application au lieu de 7 millions le dimanche précédent.

La crise des effectifs de partants ne se résorbe pas. Même à Maisons-Laffitte où, d'ordinaire, on se bouscule à l'entrée des « starting boxes », on a vu, lundi, des courses comptant cinq, cinq à *nouveau*, *puis sept compétiteurs*.

La crise est européenne. Après avoir atteint la France et l'Angleterre, elle vient de gagner l'Allemagne, dont l'économie est pourtant la plus prospère. Les Allemands ont pris, pour soutenir leur élevage, la décision la plus radicale qui soit : interdiction de toute importation de pur-sang.

La mesure ne serait pas applicable, et n'est d'ailleurs pas souhaitable, en France. Mais son ampleur souligne celle des menaces. Peut-on espérer les conjurer, chez nous, avec le petit train de mesures ponctuelles — un simple omnibus — dont le départ, initialement prévu pour juillet, pourrait même être remis en cause par la stagnation ou la baisse des recettes ?

LOUIS DÉNIEL.

N.B. — M. Maurice Zilbert, a décidé de tenter l'aventure du Derby avec Nobiliary. Les paris rapprochés lui réussissent : voilà deux ans il avait au même intervalle d'un peu plus d'une semaine fait gagner à Dahlia les Oaks d'Irlande et le King George. Mais Dahlia s'accommodait de tous les parcours. Nobiliary ne donne pas l'impression d'être aussi éclectique.

Sports



COUPS DE POING SOUS LE CHAPITEAU

LE 9 février dernier, un boxeur se faisait connaître du grand public. Le poids coq normand Daniel Trioulaire redonnait à la France un titre de champion d'Europe en battant, par arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise, l'Espagnol Bob Allotey. L'heureux challenger ne s'était pourtant pas préparé dans l'ombre d'un entraîneur célèbre ou dans une salle privilégiée. Sociétaire du Ring elbeuvien, Trioulaire est toujours ouvrier spécialisé chez Kleber-Colombes. L'exploit n'a pas eu lieu à Paris ni dans aucune autre *grande* ville, *mais dans* une bourgade de la banlieue rouennaise, Notre-Dame-de-Bondeville, six mille habitants. Le combat n'a pas été organisé *par* des financiers chevronnés, mais par les animateurs du club local, le Ring de la Vallée. Il n'a pas eu pour théâtre un palais des sports, mais un chapiteau dressé sur un terrain de football.

Une partie délicate

De l'avis des spécialistes, ce combat fut une révélation. Auparavant, le pugiliste d'Elbeuf n'avait pratiquement jamais fait parler de lui sur le plan national (il entame sa deuxième année chez les professionnels et n'a disputé *que onze* combats) et encore moins au niveau européen. Mais c'est plus *par* la manière que *par* le résultat que le boxeur normand a étonné : un inconnu qui, du jour au lendemain, d'une boxe limpide, pure et classique, précise et *efficace, envoie deux fois au* tapis le champion d'Europe des poids coq et lui ravit le titre. Une ceinture que la France n'avait pas reconquise depuis l'époque d'Alphonse Halimi, dernier champion du monde français (1960).

Aux yeux du profane, ce début prometteur annonce non seulement une carrière internationale, mais aussi la réussite d'un Français moyen, hier sportif obscur et sans grade, qui, aujourd'hui, parvient à se hisser au plus haut niveau.

La carrière de Daniel Trioulaire *semble donc amplifiée par* le souffle des trompettes de la renommée. Mais le jeune boxeur redoute une autre épreuve, non pas en public, mais en coulisse, moins spectaculaire que les précédentes, mais plus ambiguë. Une partie délicate au cours de laquelle il devra montrer autant de clairvoyance que sur un ring.

Il est de notoriété que la boxe professionnelle subit la loi des métiers du spectacle. Sport égale business ! Il est non moins évident que le boxeur devient presque une valeur boursière. Ses capacités, *qui ne sont plus* évaluées uniquement au regard de ses qualités sportives, sont monnayées pour devenir source de profit. La recette est aussi prisée que la performance ; l'athlète du noble art s'efface derrière la vedette du ring. Et, *puisque* noblesse oblige, une grande carrière ne peut donc se faire que dans une capitale. On échappe difficilement à cette vieille règle qui veut que la consécration des enfants prodiges passe *obligatoirement* par Paris.

« Sortir de son trou »

« Pour réussir, il faut monter à Paris. » L'adage est souvent prononcé aux oreilles de Daniel Trioulaire. Mais, malgré les promesses de richesse et de gloire, celui-ci a décidé de fermer sa porte aux « imprésarios » qui viendraient le solliciter : l'Elbeuvien ne se laisse pas éblouir par la capitale et ses sunlights.

« A Paris, je crois que je m'ennuierais. Et puis, il y a trop de bousculades... Cela fait vingt-sept ans que je vis à Elbeuf, et je m'y sens bien. J'ai ici mes amis, mes supporters. Ça leur fait plaisir de me voir boxer chez nous. A Paris, les places coûteraient trop cher. Tous ne pourraient pas venir. »

Le mois dernier, à Barentin, Trioulaire affirmait sa valeur en conservant son titre devant l'Anglais Needham. Le chapiteau avait été dressé, cette fois, à l'entrée de la ville, sur le parking d'un centre *commercial*. *« Les gens venaient me voir boxer en allant faire leurs courses. Ça a tellement bien marché que d'autres grands magasins sont prêts à accueillir le chapiteau. »*

Daniel Trioulaire n'est pas pressé de boxer à Paris. Si un jour la capitale l'invite, elle devra y mettre le prix. Aux yeux du pugiliste normand, ce sera une juste revanche. *« Depuis plusieurs années, on n'a pas vu de combat vedette en poids coq ou en poids mouche au Palais des sports. Les organisateurs parisiens ne sont pas intéressés par ces catégories. Ils nous considèrent comme les boxeurs d'une catégorie bâtarde qui n'attire pas le public. Les gens réclament du spectacle : poids lourds, poids moyens. Alors que chez nous la boxe est plus technique. On ne fait pas de sensationnel. Ne cherchez pas du K.-O. dans l'air, il n'y en a pas. »*

Mais la logique veut qu'un champion d'Europe soit opposé, tôt ou tard, au tenant du titre mondial. On imagine mal un tel combat se dérouler à Notre-Dame-de-Bondeville *ou* à Barentin: Trioulaire devra « *sortir de son trou* ».

Cependant, le boxeur normand reste stoïque : *« On ne sait jamais. Des fois, ça pourrait se faire ici... »* — A.K.

Jeux



Échecs — N° 609

LE GAMBIT DE GOËTEBORG

(Tournoi de Zagreb, mai 1975)

Blancs : L. Ljouboevic
Noirs : D. Minic
Défense sicilienne. Paulsen moderne.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	19. Fd3	f5 ! (m)
2. Cf3	d6	20. Dç2	Dd6 ! (n)
3. d4	ç×d4	21. F×f5	F×f5
4. C×d4	Cf6	22. D×f5	d×ç3
5. Cç3	a6	23. Té3	Df6
6. Dg3+ (q.)	Rh8	24. Dé4	Dé6 (o)
7. f4	Db6	25. Df3 (p)	Dd5
8. Dd2	D×b2	26. Dg3+ (q)	Rh8
9. Cb3 (a)	Cç6 (b)	27. T×é7 (r)	C×é7
10. F×f6 (c)	g×f6	28. D×ç3+	Rg8
11. Fé2 (d)	d5 ! (é)	29. Cg4	Dç6
12. Cd1 (f)	Da3	30. Cf6+	Rh8 (s)
13. é×d5	é×d5	31. Db2	Cg8 ! (t)
14. 0-0 (g)	d4	32. Ch5+	f6
15. Té1 (h)	Fé7 (i)	33. g4	Ta-ç8
16. Fç4 (j)	0-0 !	34. g5	Df3 !
17. ç3 (k)	Td8	35. g×f6	Td1+ (u)
18. Cf2 (l)	b5	36. abandon (v)	

NOTES

a) La *continuation* 9. Tb1, sur laquelle, depuis 1955, portaient la quasi-totalité des analyses du « Gambit de Goëteborg », cède le pas actuellement à la variante 9. Cb3, probablement depuis son exhumation dans les parties du championnat du monde de Reykjavik, en 1972, entre Spassky et Fischer. L'abandon du centre par le C-R comporte quelques avantages : une sécurité plus grande en b3 que sur d4 et quelques menaces tactiques fondées sur l'emprisonnement de la D par a3.

b) Dans les deux parties du match précité, Fischer poursuivit par 9... Da3, mais dut subir une terrible attaque après 10. F×f6, g×f6 ; 11. Fé2, h5 ; 12. 0-0, Cç6 ; 13. Rh1, Fd7 ; 14. Cb1!, comme après 10. Fd3, Fé7 ; 11. 0-0, h6 ; 12. Fh4, C×é4 ; 13. C×é4, F×h4 ; 14. f5, é×f5 ; *15. Fb5+. A considérer est aussi sur* 9... Da3, la réponse 10. f5!.

c) La menace de gain de la D par 10. a3 est réfutée par 10... Ca5. Sur 10. Fd3, Fé7 ; 11. 0-0, une variante curieuse et peut-être jouable pour les Noirs : 11... h6 ; 12. a3, h×g5 ; 13. Ta2, D×a2 ; 14. C×a2, g×f4 ; 15. D×f4, Cé5. La partie Arbakov-Joffe (match Moscou-Leningrad, 1967) finit rapidement après 11... Da3 ; 12. Ta-é1, 0-0 ; 13. é5, d×é5? ; 14. f×é5, Cd5 ; 15. Ff6!, Td8 ; 16. Cé4, F×f6 ; 17. é×f6, Df8 ; 18. f×g7, *D×g7 ; 19.* Tf3 avec gain.

d) 11. Ca4, Da3 ; 12. Cb6, Tb8 ; 13. Cç4, Da4 ; 14. Fé2 (et non 14. 0-0-0, d5!) ne donne rien aux Blancs, après 14... b5 ; 15. C×d6+, F×d6 ; 16. D×d6, Db4+, suite fortement égalisatrice recommandée par le spécialiste de cette variante qu'est Minic.

e) Devant la menace 12. Fh5 et 12. Ca4, les Noirs peuvent jouer prudemment 11... Da3 ; 12. 0-0, h5, mais cette passivité est douteuse. Leur véritable problème consiste à donner à leur F-R un rôle actif : dans cet esprit, 11... f5 est intéressant : par exemple, 12 é×f5, Fg7 ; 13. f6, F×f6 ; 14. Cé4, Fg7! ; 15. D×d6, D×ç2 ou 15. C×d6+, Ré7. Comme le montre une analyse parue récemment dans *Chakmaty Bulletin*, avril 1975, la suite 11... f5 est prometteuse. *Le* coup du texte paraît lui aussi résoudre simplement les difficultés des Noirs en menaçant 12... D×ç3! ; 13. D×ç3, Fb4.

f) Et non 12. é×d5, Fb4!. Si *12. Tb1, D×ç3!. La réplique des* Blancs paraît aussi solide que 12. Ca4, Da3 ; 13. Cb6, Tb8! (meilleur que 13... d4 ; 14. 0-0, Tb8 ; 15. Cç4, Db4 ; 16. Dd1!!, Fg7 ; 17. Tf3, h5 ; 18. Rh1, b5 ; 19. Cç-d2, h4 ; 20. Th3, Fb7 ; 21. Fd3! (Kupreitschik-Pereslpkin, 1973) : 14 é×d5, Cad5, Ca5! (et non 14. C×ç8, T×ç8) ; 15. é×d5, Fb4 ; 16. ç3, Ca5! ; 17. 0-0, F×ç3 ; 18. Dd3, C×b3 ; 19. d×é6, 0-0 ; 20. Dg3+, Rh8 ; 21. Ta-d1, Cd2 ; 22. Fd3, f5! ; 23. Tf-é1, Dç5+ ; 24. Rh1, Cé4 ; 25. F×é4, F×é1 ; 28. g3, Ff6, avec avantage aux Noirs). 28. Td7, Dh5 ; 29. abandon (Henso-Marianovic, Manille, 1974).

g) La prise du pion d5 est trop dangereuse pour les Blancs après 14. D×d5, Fé6!.

h) Si 15. C×d4?, C×d4 ; 16. D×d4, Fç5. Dans cette position vivante, les Blancs commettent une erreur en tentant cet échec à la découverte par la T, alors que 15. Dé1, infiniment plus subtil, permettait à la D de passer rapidement sur l'aile -R : 15. Dé1!, Fb4 ; 16. Dh4! ou 15... Fé7 ; *16. Dg3, Fé6 ; 17. f5, Fd5 ; 18 ç4!.*

i) Maintenant, les Noirs sortent de l'ouverture avec un jeu actif. Si 15... Fb4 ; 16. Fh5+, Rf8 ; 17. ç3.

j) Une imprécision en engendre une autre. 16. Ff3 était préférable.

k) Afin de se débarrasser de cette écharde que constitue le pion d4.

l) Si 18. ç×d4, C×d4 ; 19. C×d4, T×d4 ; 20. D×d4, Fç5.

m) Interdisant la case é4.

n) Bien regroupés, les Noirs attendent *la finale avec un pion de plus.*

o) Et non 24... b4 ; 25. Tb3.

p) 25. D×é6, f×é6 ; 26. T×é6 (si 26. T×ç3, Cd4 ; 27. C×d4, T×d4 ; 28. g3, Ff6, avec avantage aux Noirs). Ta-ç8 conduit à une finale difficile dans laquelle les Noirs ont une majorité sur l'aile -D et un méchant pion sur ç3. 25. T×ç3, D×é4 ; 26. C×é4, Cd4 ; 27. C×d4, T×d4 est également favorable aux Noirs.

q) De même, si 26. T×ç3, D×f3 ; 27. T×f3, Ff6 ; 28. Té1, Cd4 ; 29. C×d4, T×d4, et si 26. D×d5, T×d5 ; 27. T×ç3, Cd4 (ou 27... Ff6 ? ! ; 28. T×ç6, F×a1 ; 29. C×a1, Td2).

r) 27. T×ç3, Cd4 ne plaît pas aux Blancs ni 27. Td3, *Df5* ; 28. T×ç3, Ff6 ; 29. T×ç6, F×a1 ; 30. C×a1, *Db1+. D'où cette exaspération qui* aboutit à ce sacrifice de qualité visant à exploiter la diagonale a1-h8.

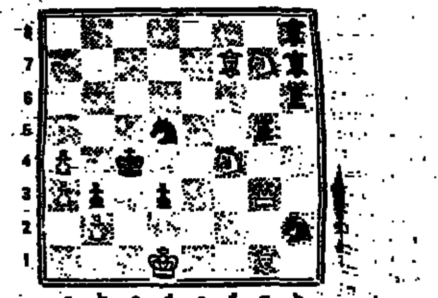
s) Si 30... Rf8 ; 31. C×h7+ et si 30... Rg7 ; 31. Ch5++ suivi du mat.

t) Ce passage du C-D sur la case initiale du C-R stoppe astucieusement l'attaque ennemie.

u) Et non 35... D×h5? ; 36. f7+, Cf6 ; 37. D×f6 mat.

v) Si 36. T×d1, D×d1+ ; 37. Rg2, Tç2+.

PROBLEME
(1916)



Blancs (9) : Rd1, Dg3, Ff7 et g1, Cf4 et g7, Pa4, a3, b2.

Noirs (9) : Rç4, Th6 et g5, Fb... et h8, Cd5 et h2, Pb3, d3.

Les blancs jouent et font mat en deux coups.

SOLUTION DU PROBLEME N° 6...

V. Marine, 1917

(Blancs : Rb5, Df7, Ta1 et d..., Fé4 et a3, Cd6 et d7, Pb4, b6. Noirs : Ra8, Dé1, Td2 et h2, Fé5 et h7, P... et g2. Mat en deux coupes.)
1. Df2 ! menace 2. b7 mat. ... Td4 ; 2. Fç1 mat. ... Fd4 ; 2. Tf5 mat. ... D×f2 ; 2. Fb2 mat.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge — N° 604

LE TOP DE FORQUET

Le mot « top » représente le score maximum qui a été fait sur une donne quand on le compare à celui de toutes les autres tables d'un tournoi par paires.

Ici, le fameux champion Forquet fut un des seuls à faire plus de neuf levées.

Nord : ♠ R 10 ♥ A V 9 8 6 ♦ 9 8 ♣ 9 4 3 2
Ouest : ♠ 8 6 4 ♥ D 5 4 3 ♦ D 10 4 3 ♣ 7 6
Est : ♠ A D 3 2 ♥ 10 7 ♦ V 6 5 ♣ D V 10 5
Sud : ♠ V 9 7 5 ♥ R 2 ♦ A R 7 2 ♣ A R 8

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ♥	passe
1 SA	passe	2 ♦	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de cœur pour le 8 du mort et le 10 d'Est, Sud a pris avec le roi de cœur et il a joué aussitôt pique. Est a pris le 10 du mort avec la dame et il a contre-attaqué la dame de trèfle (que Sud a laissé passer), puis il a continué trèfle. Sud a pris avec l'as et il a rejoué pique. Est a pris le roi avec l'as et il a rejoué pique. Est a pris le roi avec l'as et il a rejoué le 5 de trèfle. *Comment Forquet, en Sud, a-t-il fait le reste des levées ?* c'est-à-dire « une de mieux » au contrat de TROIS SANS ATOUT.

Réponse :

Sur le dernier pique, Ouest, obligé de garder la dame de cœur troisième, dut jeter un carreau. Le mort défaussa un cœur et Est *fournit son dernier pique.* Forquet fit alors l'impasse à cœur, puis il tira l'as de cœur sur lequel *Est fut squeezé :*

♥ A V ♦ 9 ♣ 9
♥ D 5 ♦ D 10 —— ♦ V 8 5 ♣ 10
♦ A R 7 2

Contraint de garder le 10 de trèfle (pour ne pas libérer le 9), Est jeta un carreau, mais le troisième carreau de Sud devint maître.

COMPTER JUSQU'A NEUF

Le plus difficile au bridge est-il de savoir compter jusqu'à neuf ? C'est certainement vrai dans la donne suivante qui a été publiée dans divers journaux étrangers pour montrer que la meilleure façon de réussir 3 SA était d'arriver jusqu'à neuf !

Cette donne a été jouée au Festival des Baléares en 1972. A de nombreuses tables le contrat a été chuté.

Nord : ♠ R 8 2 ♥ A 10 9 6 ♦ R 8 6 2 ♣ 9 4
Ouest : ♠ 9 5 3 ♥ 8 2 ♦ V 7 3 ♣ D 8 6 5 2
Est : ♠ A 10 7 4 ♥ R V 7 4 ♦ A 10 ♣ V 10 7
Sud : ♠ D V 6 ♥ D 5 3 ♦ D 9 5 4 ♣ A R 3

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lazar	Tintner	Bodinetz	Le Dentu
—	—	1 ♠	contre
passe	2 ♠	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de pique pour le 2, le 7 et la dame, *quelle carte Sud a-t-il joué* à la seconde levée pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le contre d'appel était *minimum* et le cue bid à « 2 piques » garantissait au moins une dizaine de points avec probablement quatre cartes à cœur. Cette réponse, aujourd'hui classique, est considérée comme la seule qui soit forcing pour un tour sur le contre d'appel. Ainsi, dans notre exemple, si Nord se contente de faire un saut dans une couleur (à 3 cœurs ou à 3 carreaux), il *n'obligera pas Sud* à reparler, et celui-ci pourra passer s'il estime que son contre d'appel est faible. En revanche, sur le cue bid à 2 piques, il n'est évidemment pas question de passer.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie — N° 1383

FRANCE : Hélicoptère « Gazelle ».

Un timbre-poste, dessiné par Paul Lengellé et gravé par Pierre Forget, représentant l'hélicoptère « Gazelle » sera mis en vente générale le 2 juin prochain.

1,30 F, vert et bleu violet.
Réalisé en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.
Tirage : 6 000 000.
Mise en vente anticipée :

— Les 31 mai et 1er juin, de 9 h. 30 à 18 h. 30, au bureau de poste temporaire installé dans le Hall central de l'Aéroport du Bourget. — Oblitération « premier jour » ;

— Les 31 mai et 1er juin, de 9 h. 30 à 18 h. 30, par le bureau de poste temporaire ouvert à l'intérieur du Salon international de l'Aéronautique et de l'Espace, au Bourget. — Oblitération « premier jour » (même qu'à l'aéroport) ;

— Le 31 mai, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste du Bourget, 96, avenue de la Division-Leclerc. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : Bloc-feuillet d'Arphila 75.

En souscription depuis quelques mois dans tous les bureaux de *l'Hexagone*, le bloc-feuillet d'Arphila 75 sera en vente directement à l'exposition au Grand-Palais à partir du 6 et jusqu'au 16 juin.

2 F, 3 F, 4 F et 6 F, gris bleu, bleu et rouge ; inscriptions et frise en noir.

Format du bloc : 150 × 143 mm.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 75006 Paris (Palais du Luxembourg), du 27 mai au 6 juillet. « Centenaire du Sénat de la République. »

⊙ 54400 Longwy (Centre social, rue Voltaire), le 30 mai et 1er juin. — 4e Exposition philatélique scolaire.

⊙ 63240 Mont-Dore (Hôtel-de-Ville), les 30 et 31 mai. — Congrès International de l'Asthme et de l'Environnement.

⊙ 75017 Paris (station « porte Maillot »), du 30 mai au 22 juin. 75e Anniversaire du Métropolitain.

⊙ 94430 Chennevières-sur-Marne (salle des fêtes), le 31 mai. — Jumelage avec Durmarsheim (Rép. féd. d'Allemagne).

⊙ 59140 Dunkerque (salon de l'Hôtel de Ville), les 31 mai et 1er juin. — Jumelage avec la ville de Krefeld (Rép. féd. d'Allemagne).

⊙ 14490 Balleroy (au Château), les 31 mai et 1er juin. — Inauguration du Musée des Ballons.

⊙ 56300 Pontivy (au château de Rohan), le 1er juin. — Exposition nationale sur la Chevalerie.

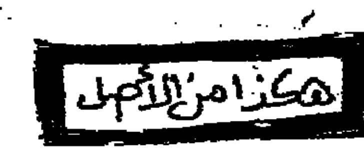
⊙ 06000 Nice (Palais des Expositions), les 14 et 15 juin. — Assises nationales de l'U.D.R.

⊙ 74000 Annecy (Théâtre municipal), du 17 au 21 juin. — Journées internationales du cinéma d'animation.

⊙ 26420 Vassieux-en-Vercors (Foyer des Jeunes), le 18 juin. — Trente-cinquième anniversaire de l'Appel du 18 juin.

● A KOUROU, *le club philatélique local prévoit l'édition des souvenirs (29-30 septembre) lors du lancement par Diamant B-P 4 n° 3 du satellite D 2 B.* — *Renseignements* : *Club philatélique de Kourou*, B.P. 306, 97310 Kourou.

ADALBERT VITALYOS.



JUSTICE

DOSSIER DES FAUSSES FACTURES DE LYON EN APPEL

Les épreuves de M. Temporel

De notre correspondant régional

Lyon. — Inculpé dans l'affaire dite des fausses factures de Lyon, Raymond Temporel, gérant des sociétés à responsabilité Tubmétal Cellofibre à Caluire (Rhône), cogérant de la société Hydromatex Villeurbanne, avait été condamné par le tribunal correctionnel, 26 novembre 1974, à treize mois d'emprisonnement, dont dix sursis, et 90 000 F d'amende. À cette époque, il était un prévenu qui n'avait jamais eu à connaître la détention provisoire.

En dépit de son appel, le voici pourtant qui comparaît devant quatrième chambre de la cour entre deux agents. C'est que, le-temps, M. Temporel a connu un supplément d'ennuis. Intriguées l'affaire des fausses factures, l'administration fiscale s'est intéressée dès 1971 à l'ensemble des activités de ce président-directeur général. Elle avait même déposé contre lui une plainte dont les [e]ffets, pour avoir été longs à se faire sentir, sont là aujourd'hui. Au [trib]unal de Villefranche-sur-Saône, dans le ressort duquel M. Temporel dirige une autre de ses entreprises, cette plainte a fait son [che]min pour aboutir à la fois à de nouvelles inculpations d'escroquerie, fraude fiscale et abus de biens sociaux, en même temps qu'à [sa] mise en détention provisoire.

[C]e ce qui constitue pour [M.] Temporel une nouvelle épreuve pour la justice une nouvelle [affa]ire, la cour d'appel de Lyon [sai]sie du seul dossier des fausses [fac]tures n'a évidemment rien à [con]naître. Et elle ne veut bien ne rien connaître. Cela dit, pourrait reprocher à M. Jac[que]s More, président, de procéder [com]me il a procédé dans ses [fon]ctions de président ? Il ouvre dossier et le commence par [so]n commencement c'est-à-dire renseignements recueillis par la police sur M. Temporel. On y parle d'un homme, marié, père de famille, sur lequel on n'a recueilli aucun renseignement défavorable. Timidement M. Temporel rectifie, ou plus exactement met à jour : marié il était en effet, aujourd'hui il est veuf. Le président More enregistre.

M. More, en juriste qu'il est, s'étonne : comment M. Temporel a-t-il pu être en 1975 inculpé et, de surcroît, emprisonné pour des délits (prescription au bout de trois ans) remontant à 1970-1971 ? L'explication est simple : la plainte de l'administration fiscale avait été déposée dès 1971.

M. Temporel apparaît aujourd'hui seul et unique détenu de l'affaire des fausses factures, même si c'est pour une autre — quoique très proche — cause. Du coup, son cas prend un certain relief, bien qu'il demeure très exactement semblable à ce qu'il était en première instance : un montant de 384 379 francs de factures à en-tête de Recuperama ou de M. Dagand, dont le caractère suspect apparaît tout à la fois en raison des dates où elles apparaissent, c'est-à-dire toujours en fin de mois, même en fin d'année, souvent aussi, sinon toujours, avec des sommes rondes de 20 000, 30 000 ou 50 000 francs.

M. PONIATOWSKI PRÉCISE LA MISSION DE LA COMMISSION [DE]S LIBERTÉS FONDAMENTALES

[M]. Michel Poniatowski, ministre [de] l'intérieur, s'est adressé le 29 mai [aux] membres de la commission des [libe]rtés fondamentales pour préciser [l'ob]jectif de cet organisme (le Monde [du] 28 février). Il a rappelé que la [com]mission est chargée de proposer [un] code des libertés individuelles et [pub]liques, de regrouper et d'ordonner les différents textes et d'étudier [et] de critiquer la jurisprudence.

[C]ependant, M. Poniatowski a par[ticu]lièrement insisté sur un « troi[sième] objectif » en invitant la com[mis]sion à « tenir compte du déve[lop]pement des nouveaux modes [d'e]xpression ou de l'utilisation des [tec]hniques nouvelles comportant un [ris]que pour les libertés fondamen[ta]les et de la vie privée ».

[À] ce propos, le ministre de l'in[té]rieur a cité « le problème des [éco]utes téléphoniques », qu'il consi[dèr]e comme « particulièrement [impor]tant », et a précisé que cette [que]stion « dans les faits a déjà [tro]uvé une solution acceptable, mais [fau]t maintenant pouvoir faire l'ob[jet] de textes législatifs ou régle[men]taires empêchant pour l'avenir [tou]t risque d'abus ».

[M]. Poniatowski a également [dem]andé que des propositions soient [fait]es au sujet des fichiers « infor[mat]iques », des libertés de la presse [et d]es communications audio-visuel[les] — dans ce dernier cas, en ce [qui] concerne notamment « le droit [de] réponse, l'objectivité et la vérité [de] l'information ».

Le « centre d'hébergement » d'Arenc a été visité par le magistrat chargé d'instruire une plainte pour détention arbitraire

Instruisant la plainte déposée le 5 mai dernier par M. Salah Berrebouh, pour arrestation illégale et détention arbitraire au « centre d'hébergement » d'Arenc, où il fut enfermé sans jugement du 4 au 7 avril 1975 avant d'être expulsé par avion vers l'Algérie (*le Monde* du 7 mai), M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, a procédé à l'interrogatoire des policiers auteurs de cette arrestation ainsi que de ceux qui étaient alors en fonction au centre d'Arenc. Le juge s'est aussi rendu, le jeudi 29 mai, au centre d'hébergement où il est demeuré pendant près de deux heures. Il a effectué une perquisition dans le cadre de l'instruction qu'il mène et a saisi certains documents. A sa sortie, le juge s'est refusé à toute déclaration, mais on croit savoir qu'il a pris notamment connaissance de la « main-levée » où sont consignés les actes administratifs établissant la preuve des séjours effectués dans le centre.

Ayant eu connaissance de la visite du magistrat à Arenc, le syndicat des avocats de France a tenu à « *constater le fonctionnement régulier du mécanisme d'information qu'il a contribué à déclencher tout en souhaitant que rien ne vienne l'entraver* ».

Deux jours plus tard, M. Paul Dijoud, secrétaire d'État chargé des travailleurs immigrés, qui participait à un débat organisé par la Jeune Chambre économique de Marseille, était interrogé à propos du centre d'Arenc. « *Il existe un centre d'hébergement,* devait-il dire, *où les immigrés qui sont en situation irrégulière attendent l'avion ou le bateau qui les ramènera dans leur pays. Je n'ai pas visité ce centre, mais je veux veiller à ce que les conditions de confort en soient améliorées. On a beaucoup parlé de ce centre, soit avec maladresse soit avec quelques arrière-pensées.* »

Répondant à une question écrite posée par le groupe communiste du conseil général des Bouches-du-Rhône, M. Pierre Somveille, préfet de la région, avait, voilà quelques jours, justifié l'existence du centre d'hébergement et expliqué les « *motifs qui ont conduit à utiliser ce centre depuis dix ans* ».

« *Tout le problème soulevé autour du centre d'Arenc réside dans les modalités d'exécution du pouvoir reconnu à l'autorité administrative de reconduire un étranger à la frontière,* avait déclaré M. Somveille. *Lorsqu'il s'agit d'un pays ayant avec la France une frontière terrestre, il est relativement facile de conduire l'expulsé jusqu'au poste frontière. Mais le problème se pose sous un autre aspect lorsqu'il s'agit d'un pays d'Afrique ou d'Europe centrale. Dans ce cas, les formalités préalables sont nécessaires pour retenir la place de bateau ou d'avion aux frais de l'État et munir l'intéressé des titres nécessaires pour regagner son pays d'origine.*

« *Si l'on veut sauvegarder l'ordre et la tranquillité publique,* avait encore observé le préfet, *il faut conserver sous surveillance administrative les étrangers durant ce temps. Je dois souligner qu'avant la création du centre d'Arenc les modalités d'expulsion étaient exactement les mêmes. Mais de grandes difficultés ont été rencontrées pour cet hébergement depuis l'accession à l'indépendance des pays du Maghreb et d'Afrique. C'est pour faire face à cette nouvelle situation qu'un centre a été créé à Marseille, d'où partent les navires vers l'Afrique. Bien sûr, les conditions de séjour dans ce centre peuvent être améliorées et des dispositions sont actuellement en cours à ce sujet.* »

Soulignant que l'hébergement sous surveillance administrative des étrangers expulsés dans l'attente de leur départ n'est pas une mesure nouvelle, puisque « *appliquée depuis trente ans* », M. Somveille avait conclu qu'il prenait l' « *entière responsabilité des mesures concernant les étrangers dans les Bouches-du-Rhône* ».

La fraude sur les vins de Bordeaux en appel

Les avocats de MM. Cruse plaident la relaxe de leurs clients

De notre correspondant

Bordeaux. — Quatrième journée du procès — en appel — de l'affaire des vins de Bordeaux. Depuis mercredi après-midi 28 mai, la parole est à la défense. Jeudi, avec les avocats de MM. Paul Bert, François Georges, Lionel et Ivan Cruse, s'est joué l'avant-dernier acte d'une procédure d'appel qui fut certainement moins spectaculaire que ne l'avait été les audiences du tribunal correctionnel.

Le principal inculpé, M. Pierre Bert, a lui-même adopté une attitude toute différente de celle du premier procès. Il n'est plus le personnage diabolique, l'alchimiste, ou plutôt l'apprenti-sorcier qui précipite tout le monde dans sa chute. Pour son défenseur, Mᵉ Claude Chambonnaud, M. Bert n'a jamais cherché à « *reconstituer les joutes du premier procès* ». Le bretteur a été remplacé par un homme résigné. Il plaide coupable.

Avec le défenseur de M. François Georges, Mᵉ Roger Dumas, a été développé un argument qui sera sans cesse repris : à partir de quel moment M. Bert a-t-il cessé d'être fréquentable pour ses partenaires commerciaux ? L'administration elle-même n'a-t-elle pas commis une lourde faute, peut-être la faute essentielle ? C'est elle qui a fourni à M. Serge Balan, comparse de Mᵉ Bert, la machine à timbrer les acquits sur laquelle repose toute la fraude. Cette machine est théoriquement réservée aux marchands en gros, dont l'intégrité fiscale est irréprochable. Son attribution est soumise à une enquête préalable. M. Balan, cautionné par M. Bert, personnage douteux pour le fisc, a obtenu cette machine, après une enquête de trois jours. L'administration des finances a donc fait preuve d'une grande légèreté.

C'est le moment que choisit Mᵉ Dumas pour verser au dossier une nouvelle preuve de l'inconséquence des services des finances, qui reprochent à son client, M. Georges, d'avoir manqué d'une prudence qu'ils n'ont pas eue eux-mêmes : M. Balan a lui-même eu des ennuis en 1969 pour une fraude sur les vins.

Les avocats de la maison Cruse, Mᵉˢ Loirette, Loumaigne et Rozier, ne manqueront pas d'utiliser cet argument. Leurs clients n'avaient pas les moyens d'investigation du service de répression des fraudes.

Cela fait passer au second plan le grief d'opposition à fonction qui est fait à la maison Cruse ; elle a refusé un inventaire général qui aurait perturbé la vie de l'établissement pendant très longtemps. Si les inspecteurs avaient demandé à voir immédiatement le vin livré par M. Bert, on le leur aurait montré. Si les inspecteurs avaient consulté les registres officiels de la maison au lieu de rechercher sur les fiches et les registres de travail, ils auraient découvert d'un seul coup la vérité, et enfin, argument décisif, « *quand on est né Cruse et qu'on est fort riche, on ne se lance pas dans une petite fraude, un tripotage subalterne, pour gagner 300 000 misérables francs* », dit l'un des avocats. Une relaxe pure et simple est demandée pour MM. Lionel et Ivan Cruse.

UN PROCÈS AUTOUR D'UNE « HISTOIRE SECRÈTE » DU P.C.F.

Auteur d'une *Histoire secrète du parti communiste français*, publiée en septembre dernier, M. Roland Gaucher, de son vrai nom Joseph Goguillot, poursuivait, jeudi 29 mai, en diffamation devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Alain Dupuy, d'une part MM. Francis Crémieux et Alain Guérin, journalistes, à l'occasion d'une émission radiophonique de l'O.R.T.F. du 19 octobre 1974 ; d'autre part, MM. André Lalone, directeur de *l'Humanité*, Georges Bouvard, Jean Rocchi et André Wurmser, collaborateurs de ce journal, pour des articles parus les 21 et 24 octobre ; enfin, M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, non pour un article, mais pour une citation de *l'Humanité* publiée dans *le Monde* du 22 octobre 1974. Cette citation évoquait l'attitude de M. Gaucher sous l'occupation.

Pour la défense, Mᵉˢ Sarda — au nom du *Monde* — et Schlissinger ont fait observer que M. Gaucher avait fait preuve de témérité en publiant un ouvrage hostile au parti communiste français tout en dissimulant son appartenance au Rassemblement national populaire, mouvement collaborationniste de Marcel Déat. Ne convenait-il pas, ont encore remarqué les avocats, de fournir des informations sur la personnalité de M. Gaucher ?

A l'audience, en présence de M. Fontaine, substitut, M. Gaucher s'est présenté en ces termes : « *(...) C'est seulement en 1942 que j'ai adhéré aux Jeunesses du R.N.P.* (Rassemblement national populaire). *Je n'ai pas appartenu au « R.N.P. première manière » de 1941, qui avait participé à la création du comité de propagande de la L.V.F.* (Légion des volontaires français contre le bolchevisme) *(...) Moi, je n'ai pas fait partie de ce comité. (...) J'ai seulement préconisé la politique du gouvernement du maréchal Pétain, que je persiste à considérer comme le gouvernement français légitime de l'époque. (...)* »

Les témoins cités par la défense, Mme Marie-Madeleine Fourcade, MM. Alexandre Parodi, vice-président honoraire du Conseil d'État ; Jacques Bounin, Jean Chaumeil et Alain Duhamel, considèrent — tout comme les prévenus — que le mouvement de Marcel Déat était « pro-hitlérien ». M. Gaucher, pour sa part, n'en paraît pas convaincu...

Le tribunal doit trancher le 26 juin.

● *La fusillade de Roubaix : une inculpation.* — Après la fusillade au cours de laquelle deux policiers furent blessés dans la nuit du 24 au 25 mai à Roubaix (*le Monde* daté 27-28 mai), un repris de justice, M. Gaston Verbelle, évadé le 29 avril de la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), a été appréhendé par la police et inculpé de coups et blessures sur des agents de la force publique avec intention de donner la mort et tentative de vol avec arme.

SOCIÉTÉ

A MARSEILLE

[L'i]mmigré a été la première victime [de] l'immigration sauvage, affirme M. Dijoud

De notre correspondant

[M]arseille. — « *Le problème des [imm]igrés est d'abord un problème [hum]ain. Ce qui nous préoccupe, [c'es]t leur vie, leur avenir et l'avenir [de] leurs enfants...* » C'est en ces [term]es que M. Paul Dijoud, secré[taire] d'État chargé des problèmes [de l]'immigration, a conclu le débat [qu'il] animait, le mardi 27 mai, à la [dem]ande de la Jeune Chambre [éco]nomique de Marseille. Ayant dé[fini] cette position de principe, [M. D]ijoud a évoqué quelques points [part]iculiers du problème. « *Il n'y a [pas] de solution,* a-t-il dit, *sans un [cont]rôle du flux migratoire. Pendant [long]temps, l'immigré a été une force [de t]ravail à bon marché. Une force [in]organisée et peu défendue. Elle [a é]té la première victime de l'im[migr]ation sauvage. Aujourd'hui les [circ]onstances ont changé. Le gou[vern]ement a décidé que l'immigration [dev]endrait un phénomène assumé et [cont]rôlé. Cela correspond d'ailleurs [au d]ésir de nos partenaires (pays du [Mag]hreb essentiellement) qui sou[haite]nt aussi que l'immigration s'or[ganis]e.* » « *Pour qu'elle soit orga[nisé]e,* a continué M. Dijoud, *cela [supp]ose que la lutte contre toutes [les] forces d'exploitation et de trafic [soit] menée sans faiblesse. J'ai créé [à ce]t effet une mission judiciaire* (1) *[et j']ai décidé de réprimer moi-même [les] fautes commises en ce domaine [par] les entreprises.*

Organiser l'immigration ne veut [pas] dire barrer la route au rappro[chem]ent des familles. J'ai obtenu du [gou]vernement la réouverture des [fron]tières aux familles des im[mig]rés (...). Pour qu'un homme s'insère harmonieusement dans le pays d'accueil, il faut qu'il ait une vie normale, avec sa femme et ses enfants. D'où les mesures prises pour favoriser ce rapprochement.

» *Le gouvernement est écartelé entre son désir de donner à ceux qui veulent rester la possibilité de s'intégrer et la conscience qu'il a que ces immigrés appartiennent à des partenaires économiques de la France, et qu'ils peuvent de ce fait contribuer au développement de leur pays. Un effort tendra donc à donner à tous le bénéfice de la civilisation industrielle tout en facilitant ce qui peut leur permettre de rentrer chez eux quand ils le désirent.* »

M. Dijoud a également souligné l'effort important entrepris par la ville de Marseille, où quarante classes de rattrapage seront ouvertes pour la rentrée prochaine, destinées aux enfants des familles immigrées. Un contrat pluriannuel de promotion des travailleurs immigrés sera signé à l'automne, contrat dont l'objet est d'assurer l'intégration complète. Enfin, a précisé M. Dijoud, « *il faut que les Français comprennent que nous n'avons pas le droit de décevoir la confiance des travailleurs immigrés. Un effort d'information s'impose. Seule une attitude de fraternité permettra d'appréhender ce problème.* »

(1) N.D.L.R. — En réalité, le chef de cette mission judiciaire, M. Claude Hanoteau, a démissionné de ce poste depuis le 21 avril et a repris ses fonctions de juge d'instruction à Paris. Il n'apparaît pas qu'il ait été remplacé.

AÉRONAUTIQUE

M. Giscard d'Estaing a inauguré le Salon du Bourget

Accompagné notamment du ministre de la défense, M. Yvon Bourges, qui représente en France l'autorité de tutelle administrative de la construction aéronautique, civile et militaire, le chef de l'État a visité, ce vendredi matin 30 mai, le XXXIᵉ Salon international de l'aéronautique et de l'espace au Bourget. Le cortège officiel a parcouru les différentes sections de l'exposition statique, et une présentation en vol d'une durée de trente minutes a été organisée à l'intention de M. Valéry Giscard d'Estaing par des constructeurs français d'avions et d'hélicoptères.

Le Salon, qui doit s'achever dimanche 8 juin, a, après l'inauguration par le président de la République, été ouvert au public à partir de 12 h. 30, mais l'exposition avait été ouverte, dès jeudi 29 mai, à la presse internationale.

AIRBUS : des ravitailleurs en vol pour la Libye et l'Afrique du Sud

Selon M. Bernard Lathière, administrateur-gérant de la société Airbus-Industrie, de récents contrats ont porté à vingt-deux et à trente le nombre, respectivement, des commandes fermes et des options réservées par des clients qui ont décidé d'acquérir le biréacteur franco-allemand de transport civil Airbus. La compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa, qui vient de réviser ses plans d'achat, a confirmé sa commande ferme de trois exemplaires et a porté de trois à neuf le nombre de ses options. De son côté, Air France, qui a conclu six commandes fermes et réservé dix options, étudie la possibilité d'acquérir, à raison de deux ou trois exemplaires, dès 1976, une version agrandie de l'Airbus, dénommée B-4 et capable d'acheminer deux cent quatre-vingt-dix passagers sur des distances supérieures à 4 000 kilomètres.

Dans le cas de la compagnie nationale Air France, la version agrandie de l'Airbus remplacerait la moitié, environ, des services long-courriers assurés jusqu'à présent par les quadriréacteurs Boeing-707 anciens. Cette version Airbus B-4 pourrait intéresser aussi des compagnies américaines intérieures.

On a appris, d'autre part, que deux pays étrangers, la Libye et la République Sud-Africaine, envisagent d'acquérir, à quelques exemplaires, des biréacteurs Airbus aménagés pour le ravitaillement en vol d'avions militaires, en l'occurrence des Mirage déjà achetés par les armées de l'air libyenne et sud-africaine. Ces Airbus transporteraient des conteneurs spéciaux de carburant, à l'intérieur de la cellule, et un système de ravitaillement, mis au point par une société française avec l'accord d'un constructeur américain, sera adapté à l'aile de l'Airbus à laquelle « s'accrochent » les avions de combat.

Le F-16 : pour la première fois présenté en France

Pour la première fois en France, la société américaine General Dynamics a présenté, en vol et au sol, son monoréacteur F-16 qui est le concurrent du Mirage F-1-M-53 du groupe privé Dassault-Breguet dans la compétition pour le remplacement des avions F-104 Starfighter aux Pays-Bas, en Belgique, au Danemark et en Norvège. Ce marché est de trois cent quarante-huit appareils.

L'avion, dont il existe actuellement deux prototypes, a volé pour la première fois aux États-Unis le 2 février 1974 et, à la date du 15 mai dernier, les deux appareils avaient accompli cinq cent quinze heures de vol, dont seulement dix-sept heures à vitesse supersonique. Selon les informations diffusées par le constructeur, le prototype F-16 a déjà dépassé une vitesse supérieure à deux fois celle du son et son plus long vol sans ravitaillement a été de trois heures environ. General Dynamics a reçu du gouvernement américain un contrat de 418 millions de dollars (l'équivalent de 1 880 millions de francs) pour la mise au point et les essais du F-16, dont le premier modèle de présérie devrait voler, au plus tard, en 1976.

SNIAS : un nouveau déficit

M. Charles Cristofini, président du directoire de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), a indiqué que le chiffre d'affaires du groupe (filiales incluses) avait été, en 1974, de 5 200 millions de francs (au lieu de 4 450 millions de francs en 1973). Les commandes en carnets, c'est-à-dire la valeur des matériels non encore livrés, représentent un montant total de 13 milliards de francs, soit trois années de travail, dont 55 % pour des activités militaires. Les effectifs de la SNIAS sont de quarante mille cinq cents, soit une diminution de l'ordre de mille cent agents par rapport à 1973. Compte non tenu de ses filiales, la SNIAS a eu, en 1974, un chiffre d'affaires de 4 866 millions de francs (en augmentation de 32 % par rapport au bilan précédent), dont 33,6 % à l'exportation.

Le chiffre d'affaires (hors taxes) de 1974 se répartit ainsi : 30 % pour les avions civils et militaires, 25 % pour les hélicoptères, 20 % pour les missiles tactiques, 20 % pour les engins balistiques ou spatiaux et 5 % de produits divers.

Devant les difficultés financières de la SNIAS en 1973 et 1974, la société a reçu des concours sous la forme d'une augmentation de son capital, porté à 497 millions de francs, d'un apport de l'État de 80 millions de francs, qui sont des avances d'actionnaire, et de deux emprunts en dollars d'un montant de 50 millions de dollars (valeur mai et juillet 1974). M. Cristofini n'a pas précisé si, comme les deux années précédentes où elle avait enregistré un déficit de 12 millions de francs en 1972 et 485 millions de francs en 1973, la SNIAS a connu en 1974 un nouveau déficit.

Toutefois, selon des informations de bonne source, le bilan de la SNIAS pour 1974 fait effectivement apparaître un déficit de 365 millions de francs environ, les marchés obtenus par les divisions spécialisées des hélicoptères et des engins tactiques ne parvenant pas à combler les pertes du secteur « avions ».

La division des hélicoptères a vendu, en 1974, trois cent soixante et une machines de tous les modèles (Alouette-II et III, Gazelle, Puma et Super-Frelon), soit un hélicoptère par jour, pour un montant de 1 600 millions de francs, dont 70 % à l'exportation. Selon M. François Legrand, directeur de la division des hélicoptères, la SNIAS a vendu en vingt ans, au total, plus de quatre mille quatre cents appareils, placés auprès de trois cent quarante-quatre clients différents dans quatre-vingt-cinq pays. De son côté, la division des missiles tactiques a vendu à ce jour trois cent soixante-treize mille engins, dont la plus grande partie (de 59 % à 73 % selon les modèles de missiles) a été exportée à plus de trente pays.

SELON L'USIAS

Les commandes à l'exportation assurent trois ans de production

« *Les exportations de l'industrie aéronautique française absorbent près de la moitié de la production de série. Les marchés en cours concernent une centaine de pays, répartis dans les cinq continents. Le montant des contrats signés à la fin de 1974 assure une charge de travail de l'ordre de trois années de production. Les marchés signés dans les dix dernières années représentent plus de 40 milliards de francs.* » Telles sont les constatations de l'Union syndicale des industries aéronautiques et spatiales (USIAS), dans une étude rendue publique à la veille de l'ouverture, au Bourget, du trente et unième Salon international de l'aéronautique et de l'espace.

Selon l'USIAS, le chiffre d'affaires de l'industrie aérospatiale en France a été, en 1974, de 12 500 millions de francs, soit un doublement, en francs courants, du chiffre d'affaires de 1967, avec des effectifs évalués, au total, à 106 770 personnes, dont un peu moins des deux tiers (66 344 employés) sont occupés par trois entreprises : la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le groupe privé Dassault-Breguet et la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA).

Les commandes enregistrées à l'exportation ont été, en 1974, de 10 400 millions de francs, soit un doublement des résultats les meilleurs obtenus depuis une dizaine d'années, en 1970 et en 1973 notamment.

Pour la première fois, l'USIAS donne des précisions sur les matériels exportés à la date de janvier 1975, à l'exclusion de certains équipements pour lesquels l'information reste secrète, comme les missiles conçus par la société Matra. C'est ainsi que le groupe privé Dassault-Breguet a vendu sept cent quatre-vingt-quinze Mirage-III (environ 63 % de sa production) à dix-huit clients étrangers et cent vingt-trois Mirage F-1 Atar 9 K-50 (environ 54 % de sa production) à cinq clients étrangers.

De 1965 à 1969, les commandes reçues de l'étranger, selon l'USIAS, se sont élevées à 10 952 millions de francs et, de 1970 à 1974, à 30 062 millions de francs. Dans le même temps, les livraisons sont passées de 9 850 millions de francs à 19 195 millions de francs, soit un doublement (en francs courants).

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la Fête nationale, l'ambassadeur de Tunisie en France et Mme Hédi Mabrouk ont offert une réception le jeudi 29 mai.

— A l'occasion de la Fête nationale italienne, en présence de l'ambassadeur d'Italie Franco Malfatti, le consul général recevra les Italiens résidant et de passage à Paris au consulat général d'Italie, 17, rue du Conseiller-Collignon, Paris-16e, le dimanche 1er juin 1975, de 12 heures à 13 h. 30.

Mariages

— François Doat
et Ariette Heymann
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 16 mai 1975.
1, Ile-des-Loups,
94170 Le Perreux-sur-Marne.

Décès

ALBERT BONHOMME

Nous apprenons le décès de
M. Albert BONHOMME,
ancien préfet,
maire de Castagniers
(Alpes-Maritimes).

[M. Albert Bonhomme, né en 1913 dans le Cantal, docteur en droit, était entré en 1935 dans le corps préfectoral. Après avoir appartenu à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, il avait, à partir de 1945, occupé successivement les postes de sous-préfet de Tiaret, de secrétaire général de la Guadeloupe et de sous-préfet de Tlemcen, avant d'être nommé en 1956 préfet de Médéa, en 1958 préfet de l'Aveyron et en 1960 préfet de la Guadeloupe.

En 1967, il était devenu expert en organisation administrative auprès du gouvernement de Panama et l'année suivante directeur de la sécurité publique à la direction générale de la Sûreté nationale. En 1971, M. Bonhomme était élu maire de Castagniers (Alpes-Maritimes) et était placé en disponibilité en 1973.

Il était l'auteur de deux ouvrages : « Monsieur Aimé Lafleur » et « Adieu foulards, adieu madras ».]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Charlotte AVENIER,
survenu le 24 mai 1975.
De la part de
M. et Mme Robert Dupré,
Mme Léon Bureau,
M. et Mme Jacques Bezat,
Mme Jean Bezat,
Et leurs enfants, ses cousins.
Adrienne Hébert, son amie,
Des familles amies :
Clerc, Corbin, Hébert, Geffroy, Loubière, Michaud, Piquet, Salomon, Touchard.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Moulins, le 27 mai.
Le Moustier,
10, rue de Jussieu,
Nice (Alpes-Maritimes).
Les Bosquets,
Izeure (Allier).
8, rue Gustave-Lebon,
Paris 75014.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean BEAU.
De la part de
Mme Jean Beau-Douëzy, son épouse,
M. et Mme Léo Pontuti et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Fatou et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Semelet et leurs filles,
M. et Mme Jérôme Lepert,
M. Jean-Philippe Beau-Douëzy,
M. et Mme Roland Le Roux-Cocheril et leurs filles,
Mme Dominique Casel-Douëzy et ses fils,
Ses enfants, petits-enfants et beaux-enfants,
Des familles Naudot, Reynaud, Beau, Blanc, Wagner te Douëzy.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 21 mai, à La Chaussée-Saint-Victor (41).
Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère, 75017 Paris, le vendredi 6 juin à 8 h. 30.
13, rue de Saint-Marceaux,
75017 Paris.

— Mme Jean-Dominique Canale, sa mère,
Mme le docteur Susanne Canale, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et nombreux amis,
ont la très grande douleur de faire part du décès du
docteur Hubert CANALE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
survenu à son domicile, le 24 mai 1975, à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
107 bis, rue Léon-Désoyer,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Pierre DUPIN,
née Colette Henry,
survenu dans sa soixante et onzième année.

— Mme Paul Hermant,
M. et Mme Thierry Hermant,
M. et Mme Jacques Larcher,
Sophie, Frédéric, Cedric,
Emmanuel, Dorothée,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Denis-Louis-Paul HERMANT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 14-18 et 39-45,
croix du combattant volontaire,
leur mari, père, beau-père et grand-père,
survenu le 28 mai 1975, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Rouvres (Eure-et-Loir).
La cérémonie religieuse sera célébrée le 31 mai à 10 h. 30, en l'église de Rouvres.
Ni fleurs ni couronnes.
Rouvres 28260 Anet.
87 bis, avenue Jean-Baptiste-Clément,
92100 Boulogne-sur-Seine.
77, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

— M. et Mme Bernard Coutin-Cospin,
Ses enfants,
Mlle Catherine Coutin-Cospin,
M. Dominique Coutin-Cospin,
Ses petits-enfants,
font part du décès de
M. Adrien LABORDE,
survenu à Paris le 19 mai,
et de
Mme Adrien LABORDE,
née Joséphine Fournot,
survenu à Paris le 11 mai.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, suivi de l'inhumation au cimetière de Thiais, dans la sépulture de famille.
7, rue Pierre Villey,
Paris (7e).
13, passage Trubert-Bellier,
Paris (13e).

— Mme Léon Ledoux, ses enfants et ses petits-enfants attristés font part du décès de leur époux, père et grand-père
M. Léon LEDOUX,
ancien combattant guerre 14-18,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire
croix de guerre avec palmes
chevalier des Arts et Lettres
dernier directeur
du théâtre de l'A.B.C.
survenu le 24 mai 1975 dans sa soixante-dix-septième année.
Selon les volontés du défunt son corps a été légué à la faculté de médecine de Paris.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.
(Le Monde *a publié le 27 mai la biographie de M. Ledoux.)*

— Bourg-en-Bresse.
Le docteur Gustave Léger,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 29 mai 1975, de
Mme Gustave LÉGER,
née Yvonne Philippe.
Cérémonie religieuse à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, à 9 h. 30, le samedi 31 mai 1975.
Inhumation religieuse à 15 h., à Saint-Jean-de-Gonville (01).

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de
M. Max MISES,
ingénieur,
ancien élève de l'Ecole supérieure d'électricité,
ancien chef de service
de la société Dassault.
Les obsèques auront lieu le samedi 31 mai au nouveau cimetière de Boulogne.
On se réunira à 8 h. 45, à la porte principale, avenue Pierre-Grenier.
De la part de
Mme Nora Misès, son épouse,
De ses enfants Roger et Liane,
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue du Pavillon,
92 Boulogne.
21, rue Barbet-de-Jouy,
Paris (7e).

— Brienne-la-Vieille (10).
On nous prie d'annoncer, de la part de toute la famille, que
Louis ROBERT,
médaillé des sports, du travail et de la Résistance,
est décédé le 27 mai, dans sa soixante-douzième année.
Enterrement samedi 31 mai, à 11 h. 30, au cimetière de Givonne (08).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur P. Stephanovitch,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme P. STEPHANOVITCH,
née Charlotte Delimoges,
survenu à Nice le 28 mai.
Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame à Dijon, le lundi 2 juin à 10 h. 30.
L'inhumation se fera au cimetière de Dijon, dans le caveau de famille.
Orient-Palace,
1, rue de la République,
Menton.

Remerciements

— Le docteur Pierre Kün,
très touché des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de sa chère maman,
Mme Kato KUN,
prie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine de trouver ici ses remerciements émus.

— Dans l'impossibilité de remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné leur affection et leur sympathie,
M. WOLIKOW
et sa famille les prient de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Henry DELACROIX,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Cérémonies religieuses

— A la mémoire de
Robert ARON,
de l'Académie française,
une cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 juin, à 17 heures, à la synagogue 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-15e.

Communications diverses

— Les anciens de la première division légère mécanique se réuniront le dimanche 1er juin au Quesnoy (Nord), pour leur journée du souvenir, avec la participation des 6e cuirs et 18e dragons. Rassemblement à 10 heures à l'hôtel de ville du Quesnoy. Inscriptions auprès de M. Colegrave, 21, rue Lesage, 51100 Reims. Tél. : 47-39-44.

— Les amis de Marquemont organisent, le samedi 31 mai à 20 h. 30, à l'occasion de l'année européenne du patrimoine architectural, un spectacle « Son et Lumière » au bénéfice de la restauration de l'église de Marquemont (par Monneville, Oise). Une grand-messe sera célébrée le 1er juin à 10 h. 30, avec la participation de la chorale Saint-Pierre de Beauvais.

— L'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs organise sa cérémonie annuelle du souvenir le dimanche 1er juin à 10 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien. Cette manifestation, patronnée par M. André Bord, débutera par un service religieux. Un autocar sera à la disposition des personnes désirant se rendre au cimetière, à 9 heures, devant l'hôtel Moderne, place de la République à Paris.

Bienfaisance

— La Foire aux puces de « Pour que l'esprit vive », association de restaurants pour étudiants et artistes, aura lieu du 3 au 6 juin inclus, au Modern Palace Hôtel, 8 bis, place de la République, de 13 heures à 20 heures. Droit d'entrée : 5 F le 3 juin seulement.

Soutenances de thèses

— Samedi 31 mai à 14 heures, université de Paris-X, salle C 28, M. Claude Abastado : « Le mythe du poète. Contribution à l'histoire des idéologies ».

— Samedi 31 mai à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, amphithéâtre Quinet, Mlle Andrée Billioque : « Après la conversion, la sérénité. L'itinéraire spirituel de John Henry Newman d'après sa correspondance (7 octobre 1845-9 novembre 1854) ».

— Samedi 31 mai à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Elisabeth Carpentier : « Orvieto et son contado : étude du cadastre de 1292 par la méthode de l'informatique ».

— Samedi 31 mai à 14 h. 30, université de la Sorbonne nouvelle, grand amphithéâtre (U.E.R. des pays anglophones, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine), M. Joseph Dobrinsky : « La jeunesse de Somerset Maugham (1874-1903) ».

Visites et conférences

SAMEDI 31 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Détrez : « Année du patrimoine architectural : architecture rurale entre Etampes et Dourdan ». — 15 h., place Saint-Thomas-d'Aquin, Mme Lamy-Lassalle : « Connaissance du faubourg Saint-Germain : le monastère des Jacobins ». — 15 h., métro Saint-Paul, Mme Lemarchand : « Histoire des rues de Paris : les rues de Sévigné et du Parc-Royal ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully et exposition Influence de Palladio ». —

CONFERENCES. — 15 h., Palais de la découverte, M. Jean Terrien : « La métrologie ». — 20 h. 30 : « L'homme et la connaissance », 26, rue Bergère, M. Emile Moine : « Les Balkans : terre de transition. La Bulgarie et ses richesses mystiques ».

PRESSE

LE CONFLIT AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Incidents dans des imprimeries belges

Le tirage en Belgique du *Parisien libéré* est de plus en plus entravé par l'action des ouvriers d'imprimerie d'outre-Quiévrain. C'est ainsi que dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 mai, deux imprimeries — à Waremme et à Tamines, — sous la pression de militants syndicalistes, ont dû renoncer à tirer le quotidien français.

A Tamines, petite ville située entre Charleroi et Namur, les locaux de l'imprimerie Michaux — qui imprime de 60 000 à 85 000 exemplaires du *Parisien libéré* — ont été occupés par une vingtaine de syndicalistes. A la demande de l'imprimeur, la gendarmerie n'est pas intervenue. Le travail a repris normalement vendredi matin.

Une intervention similaire avait eu lieu jeudi matin à Bruxelles, toujours sous l'impulsion du front commun syndical belge (chrétiens et socialistes) contre l'imprimerie « le Scorpion ». Après négociation passé un préavis de cinq jours, cette entreprise — selon *l'Humanité* — renoncerait à imprimer *le Parisien libéré*.

Dans un communiqué transmis par la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.), la Fédération graphique internationale, évoquant l'affaire du *Parisien libéré*, croit savoir que F.O. tente que le journal soit imprimé dans une entreprise de Chartres par des membres du syndicat Force ouvrière.

Elle condamne cette *« attitude antisyndicale à l'égard de la F.F.T.L. »* et demande à F.O. *« de réexaminer sa position et d'inciter ses membres à renoncer à confectionner le journal et de contribuer par là à donner leur appui aux syndiqués de la F.F.T.L. »*.

La Fédération graphique internationale demande aussi *« à ses fédérations affiliées de faire preuve de solidarité internationale »*. (La Fédération groupe quarante organisations syndicales du monde entier, représentant quelque huit cent cinquante mille adhérents.)

L'Union C.G.T. de la métallurgie parisienne a proposé, jeudi, que tous les travailleurs de la région parisienne expriment par *« une riposte commune interprofessionnelle »* leur protestation contre les mesures prises par la direction du *Parisien libéré* à l'égard des ouvriers du Livre.

Qualifiant ces mesures d'atteintes aux libertés syndicales, les métallurgistes C.G.T. déclarent, dans un communiqué, qu'ils sont prêts à prendre *« toutes les initiatives qui s'imposent »*.

● *Le comité directeur de la fédération des syndicats patronaux de l'imprimerie et des industries graphiques*, qui s'est réuni le 28 mai, tient à répondre à *« certaines informations erronées actuellement diffusées dans les milieux professionnels, notamment par la fédération C.G.T. des travailleurs du Livre »*.

Le comité directeur affirme notamment que les pourparlers avec les fédérations ouvrières *« n'ont jamais été rompus sur la question des salaires, les revendications présentées le 24 avril dernier paraissant avoir un caractère moins urgent, dans les circonstances actuelles, que l'emploi et le maintien du pouvoir d'achat »*.

SIGNATURE D'ACCORDS ENTRE LA RÉDACTION ET LA DIRECTION DE « FRANCE-SOIR »

La rédaction de *France-Soir*, réunie jeudi en assemblée générale à l'initiative de l'intersyndicale des journalistes et du conseil d'administration de la société des journalistes, a voté à l'unanimité — moins quatre abstentions — la ratification des accords négociés avec le directeur général de FEP, annonce un communiqué de l'intersyndicale du quotidien.

Ces accords portent, précise-t-il, sur l'installation d'un comité consultatif de rédaction de *France-Soir* et la mise en place immédiate d'une commission mixte de l'emploi pour les journalistes de FEP *(France-Soir, Elle, le Journal du Dimanche, France-Dimanche)*. Les accords ratifiés visent en outre les rapports entre la gestion et la rédaction, l'emploi, des garanties de bon emploi et les frais professionnels.

Par ailleurs, l'assemblée générale a adopté — par 116 « oui », contre 62 « non » et 9 bulletins nuls — une résolution *« faisant confiance à l'intersyndicale et au conseil d'administration de la société des journalistes pour la poursuite de l'action »*.

M. Dominique Ferry, directeur général de F.E.P., a invité les chefs de service à prendre contact, ce vendredi 30 mai, avec M. Jean Garini, nouveau directeur de la rédaction, arrivé au journal. Mais les représentants de l'intersyndicale et de la Société des journalistes, qui rencontraient M. Ferry ce même vendredi matin, ont confirmé l'opposition de la rédaction à la venue de tout nouveau responsable arrivant de l'extérieur, sous menace de grève de quarante-huit heures.

Prévue à midi, la convocation des chefs de service a été renvoyée à *15 h. 30.*

FAITS DIVERS

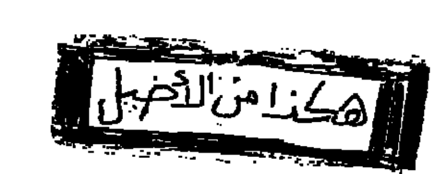
A Nice

UN STOCK D'ARMES EST DÉCOUVERT DANS UN GARAGE

(De notre correspondant.)

Nice. — Les policiers niçois ont saisi dans le garage en sous-sol d'u[n] immeuble de la périphérie de [la] ville un important stock d'armes [et] de munitions : 25 kilos d'explosi[f], cent quarante-six détonateurs, 29 mètres de mèche lente, huit g[re]nades, quatre pistolets mitraille[urs], un fusil mitrailleur, deux carabi[nes] de guerre, trois pistolets, deux rev[ol]vers, etc. Il y avait, en outre, d[ans] ce garage des walkies-talkies et [un] gilet pare-balles.

Le garage avait été loué sous [une] fausse identité par un homme [que] les enquêteurs n'ont pu retrou[ver]. On ignore pour l'instant si ces ar[mes] appartiennent à une organisat[ion] extrémiste, comme pourrait le la[is]ser penser la présence des explos[ifs] ou à des malfaiteurs, une pano[plie] complète de cambrioleur figur[e] également dans l'arsenal.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

PAS DE « DESSERTE AU RABAIS »

commissaire-enquêteur donne raison aux riverains de la ligne de métro Clichy-Asnières

Le prolongement de la ligne • métro N° 13 bis (Champs-lysées-Clemenceau-porte de lichy) risque d'être remis en ıuse par les conclusions du ommissaire, chargé de l'en-ıête d'utilité publique, por-nt sur le projet de la R.A.T.P.

ı commissaire a, en effet, né qu'une unique station à .hy (Hauts-de-Seine) ne per-rait pas à la ligne n° *13 bis* desservir correctement cette mune. Il s'est aussi déclaré vorable à la construction e voie aérienne 700 mètres ıt le franchissement de la e en direction d'Asnières, t données les nuisances impor-es qui en résulteraient pour les rains. Il s'est étonné que travaux aient commencé de-novembre 1974 sans attendre ıuête préalable obligatoire ıt toute déclaration d'utilité lique. Le rapport du commis-e conclut à la reprise du pro-primitif, abandonné en 1973 la R.A.T.P., qui prévoyait x stations, Clichy-Centre et t-de-Clichy, et la traversée la commune et de la Seine souterrain.

n indique à la R.A.T.P. que la ision définitive appartient ıtenant au secrétariat d'Etat transports et que les tra-x en cours ne portent que la portion de voie non con-ée au-delà de la porte de hy. La Régie continue à dé-dre son projet, qui donne, n elle, « *le meilleur service ectif au moindre prix* ». En effet, la solution entièrement souterraine coûterait 286 millions de francs (en francs 1969) et la solution aérienne 210 millions (en francs 1973). Le dossier est maintenant à l'étude au secrétariat d'Etat aux transports, qui a la possibilité de passer outre aux conclusions du commissaire-enquêteur, en déclarant d'utilité publique le projet incriminé après avis du Conseil d'Etat.

Le rapport du commissaire représente une importante victoire pour les associations de défense de Clichy et pour les élus qui avaient protesté contre le « *métro au rabais* » projeté par la R.A.T.P. (*le Monde* du 13 avril 1974) et qui refusaient de voir leur commune défavorisée par rapport à la commune voisine de Levallois, où l'on dénombre trois stations de métro souterraines. Il constitue aussi une innovation importante, car il est rare qu'un commissaire-enquêteur propose le rejet des propositions de l'administration en reprenant à son compte les arguments des usagers.

L'affaire sera sans doute suivie avec beaucoup d'attention dans toutes les communes de la banlieue parisienne que la R.A.T.P. projette de desservir par le métro mais souvent en moindre coût.

ALAIN FAUJAS.

APRÈS AVOIR ÉTÉ NOMMÉ RESPONSABLE DE L'OPÉRATION

M. Aillaud conteste le projet d'aménagement des Halles

Quelle sera l'architecture du carreau des Halles ? M. Emile Aillaud, qui vient d'être choisi comme architecte en chef pour l'aménagement du carreau précise ses conceptions dans une déclaration à l'A.F.P.

« *Pour moi*, indique-t-il, *un quartier et un parc populaire ont un sens noble. Cela signifie à la fois une architecture de qualité et un parti général de nature historique.* » M. E. Aillaud, qui ne veut pas qu'on se méprenne sur sa pensée, ajoute que concevoir une architecture ouverte au peuple est antinomique avec les conceptions qui ont pu prévaloir lors de la réalisation des grands ensembles. « *Imaginer au cœur de Paris des logements sociaux n'a rien à voir avec un quelconque Sarcelles.* »

Ces propos atténuent la portée d'une déclaration faite quelques heures auparavant par l'architecte. Celui-ci affirmait notamment : « *Il faut lier, tout en marquant son époque, l'aménagement nouveau au passé de l'environnement, tout en veillant à ne pas céder à deux tentations : le pastiche et la reconstitution à la Viollet-le-Duc. Enfin, il ne doit pas être question de marquer architecturalement, mais plutôt de dissimuler la sortie du forum.*

» *Il y a maintenant des impératifs, mais je pense que l'idée du forum commercial souterrain, ainsi que celle d'un hôtel et de logements de luxe part d'une philosophie malsaine d'incitation à la consommation. Au fond, pour moi, ce qui aurait été parfait aux Halles, c'est l'aménagement, pour une véritable animation, c'est-à-dire la vie pour les gens qui passent, d'un lieu de circulation avec des rues commerçantes et la construction de dix mille logements H.L.M.* »

[Dans ces propos, M. Aillaud critique le pastiche, mais surtout semble condamner le parti d'aménagement du carreau des Halles défini par le mémoire préfectoral et adopté par le Conseil de Paris le 30 avril dernier. Dans ce mémoire, le préfet de Paris, pour éliminer le projet de M. Jean-Claude Bernard et ne retenir que ceux de MM. Ricardo Bofill et Bernard de la Tour d'Auvergne, soulignait qu'il fallait « implanter aux Halles un ensemble monumental » et étudier un « parti architectural fort » que seuls avaient envisagé les deux architectes primés.

D'autre part, en contestant le forum commercial, c'est tout l'équilibre financier de l'opération dont est chargée la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles (SEMAH) qui est remis en cause. Or M. Aillaud a été nommé architecte en chef, le vendredi 23 mai, par M. Christian de La Malène, le président de la SEMAH. — J. P.]

● M. Jean Gajer, conseiller de Paris (P.C.), a dénoncé, le jeudi 29 mai, au cours d'une conférence de presse, « *l'arbitraire le plus absolu* » qui, selon lui, règne dans l'affaire des Halles. Evoquant le conseil d'administration de la Société pour l'aménagement des Halles (SEMAH) qui doit se réunir le lundi 2 juin, M. Gajer, qui est membre de ce conseil d'administration, a souligné que la nomination de M. Emile Aillaud comme architecte des Halles « *ne figurait même pas à l'ordre du jour* ».

FAITS ET PROJETS

Environnement

● IMMERSION DE DECHETS RADIOACTIFS. — Une nouvelle opération d'immersion dans l'Atlantique de déchets radioactifs provenant de Belgique, du Royaume-Uni, de Suisse et des Pays-Bas aura lieu en juin et en juillet prochains. Ce sera la septième organisée, depuis 1966, sous l'égide et sous le contrôle de l'agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire (A.E.N.).

Quelque 4 500 tonnes de déchets de faible activité enrobés dans du béton et du bitume et placés dans des fûts métalliques transportés par le navire britannique *Topaze* seront immergées dans une fosse profonde de 500 mètres environ, située dans la région nord-est de l'océan Atlantique.

● UN PARC FRANCO-ESPAGNOL ? — Une soixantaine de spécialistes ont participé à un colloque franco-espagnol sur les parcs nationaux pyrénéens, qui s'est tenu à Bayonne le 23 et 24 mai. L'idée a été lancée de créer avec le parc des Pyrénées et celui d'Ordesa, un « parc international ».

Pêche

● LA REGLEMENTATION DES CAPTURES DE HARENG. — Des divergences entre pays membres de la Commission des pêcheries du Nord-Est de l'Atlantique risquent de mettre en échec la réglementation de la pêche du hareng en mer du Nord. Le Danemark, l'Islande et la Suède se sont opposés à la proposition de réduction, de près des deux tiers de la pêche de ce poisson en mer du Nord. La Norvège s'est abstenue de se prononcer. — (*Reuter.*)

Transports

● LE COUT DU TRAMWAY. — Le prix du tramway qui pourrait être construit en France par C.I.M.T.-Lorraine s'élève à moins de 2 millions de francs et non moins de 20 000 F, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 30 mai.

GRÈVE DANS VINGT-QUATRE MAIRIES

Les riverains de l'aérodrome de Toussus-le-Noble durcissent leur action

Pour protester une nouvelle fois contre le projet d'extension de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, vingt-quatre mairies de l'Essonne et des Yvelines, situées dans la zone menacée, ont fermé leurs portes les mercredi 28 et jeudi 29 mai. Le but était d'inciter la population à se rendre au meeting, organisé le vendredi 30 mai, à 21 heures, au Palais des sports de Versailles, par l'Association de défense des riverains de l'aérodrome de Toussus (ADRAT).

Un an après l'annonce par M. Aymar Achille-Fould, alors secrétaire d'Etat aux transports, de la limitation de la nouvelle piste à 1 100 mètres, la contestation reprend de plus belle. Les municipalités pensent toutes, aujourd'hui, que les assurances du gouvernement avaient pour seul objectif de neutraliser les trois années d'action vigoureuse de l'ADRAT. « *En dépit des promesses de M. Achille-Fould, l'aéroport de Paris vient de décider l'installation à Toussus d'un I.L.S. (Instrument Landing System) pour le 15 novembre prochain,* explique M. Jean David, président de l'ADRAT. *Les travaux ont déjà commencé et sont menés de telle sorte que l'I.L.S. soit installé à 575 mètres de l'extrémité de la nouvelle piste de 1 120 mètres alors que la notice d'emploi de cet appareil prévoit de le fixer à 275 mètres seulement. Nous sommes donc convaincus que nous aurons, à terme, une nouvelle piste prolongée de 300 mètres pour lui permettre de recevoir des avions à réaction tels que des Mystère 20 et 30, des Corvette, de même que des avions de fret, des charters, des bimoteurs bruyants...* »

Les quinze mille adhérents de l'ADRAT, dont l'action traduit l'inquiétude des cent quatre vingt mille habitants de la région, estiment que l'aéroport de Paris cherche à réaliser « le grand Toussus » générateur de bruit, dont le projet avait dû être revu et réduit en 1972 par M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre. Malgré les assurances données par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, et affirmant que « *la nature du trafic de l'aéroport ne sera en aucune façon modifiée par les aménagements en cours* », l'association de défense a décidé de solliciter l'arbitrage du président de la République. Une nouvelle grève administrative de quatre jours est annoncée pour les 18, 19, 20 et 21 juin prochain suivie le 22 juin par un pique-nique sur les pistes de Toussus. Si l'I.L.S. est installé comme prévu le 15 septembre, l'ADRAT a d'ores et déjà pris la décision de se saborder dès le lendemain « *pour laisser le champ libre aux initiatives personnelles* ».

Depuis deux ans, les dirigeants de l'association sont parvenus, parfois avec beaucoup de mal, à freiner les actions des adhérents les plus « décidés » dont certains voulaient plastiquer les installations de Toussus.

DAMIEN REGIS.

A PROPOS DE...

UN COLLOQUE SUR LA RECHERCHE ET L'ENVIRONNEMENT

Du « rousseauisme » à la science

Un colloque sur « l'eau, la recherche, l'environnement », vient d'être organisé à Rennes par le ministère de la qualité de la vie. Il a rassemblé deux cent cinquante spécialistes qui ont tenté de dresser le bilan des recherches sur l'eau entreprises pendant le VIe Plan (1970-1975). Ainsi pourra-t-on définir les actions prioritaires à mener pendant le VIIe Plan.

En ouvrant les débats, M. Claude Champaud, président de l'université de Rennes, a rappelé l'histoire du mouvement en faveur de l'environnement. Au début, les plus « rousseauistes » des « environnementalistes » prônaient le retour à une vie plus naturelle et l'abandon de nombreuses techniques. Ensuite, la progression évidente de nombreuses uisances ont fait comprendre que la lutte contre les pollutions devait utiliser les armes que la science et la technologie modernes peuvent mettre à la disposition de l'homme.

Au cours du VIe Plan, les sommes consacrées aux recherches sur l'eau ont atteint 250 millions de francs. L'effort a porté d'abord sur l'évaluation quantitative des ressources en eau et sur l'optimisation des techniques d'épuration. Puis on s'est intéressé au maintien et au contrôle de la qualité de l'eau, ainsi qu'au devenir des énormes quantités (30 millions de mètres cubes par an) de boues résiduaires des stations d'épuration. On a pensé encore qu'il serait plus économique et plus efficace de prévenir la pollution plutôt que de l'éliminer. D'où l'étude de nouvelles techniques de fabrication faisant appel au recyclage, aux circuits fermés, etc. Enfin, on a entamé une vaste enquête sur les micropolluants minéraux et organiques et sur leurs effets sur l'homme et le milieu.

Pour le VIIe Plan, les recherches vont s'orienter dans quatre directions : bilan de situation ; effets sur l'homme et le milieu de l'ensemble des phénomènes naturels et artificiels ; remèdes préventifs et curatifs ; évaluation des aspects psycho-économiques.

M. Dominique Moyen, directeur adjoint de la direction de la prévention des pollutions et nuisances au ministère de la qualité de la vie, a rappelé que sans les travaux scientifiques il serait impossible de sauvegarder l'environnement. Sans eux, il sera tout aussi impossible de définir une législation et de la faire respecter.

RADIO-TÉLÉVISION

Alouettes au miroir

Qu'est-ce qu'on regarde ce soir ? On consulte le programme... Mercredi... Jeudi... Sur TF 1, « Colombo »... Merci bien ! « Le Grand Echiquier » sur Antenne 2... Encore ! Et sur FR 3 ? Les parachutistes arrivent. Déjà vu ! Alors ? Alors, Eva. Après on verra, ou plutôt on ne verra rien, on n'est pas obligé de rester devant la télé.

Eva, c'est « Une Suédoise à Paris », le feuilleton en papier découpé, en papier collant de Cécil Saint-Laurent. Voilà près d'un mois qu'on le suit, qu'on le quitte, qu'on l'oublie, qu'on y revient, bêtement curieux, vaguement gêné et finalement accroché par les rebondissements mollassons d'amourettes contrariées et les intonations fausses d'interprètes d'une assez rare médiocrité.

On s'est donc laissé prendre par Eva. Et puis, pendant qu'on y était, par le journal d'Antenne 2 (autant rester là, ils promettaient de revenir sur les incidents de la veille au Parc des Princes). Et puis, histoire de comparer les Platters 1975 aux Platters 1956, par « Le Grand Echiquier ».

Deux heures plus tard, on était encore là. Déçu par les Platters ; attendri par Jacques Douai : il a pris un genre très comme il faut, le cheveu court et gris, complet assorti, cravate, un professeur de math ancienne manière, détaillant les Feuilles mortes sur le ton dont on rend les résultats d'une composition ; intéressé par Angèle Vannier, poète (poétesse, le mot n'est pas joli) de la nuit, elle est aveugle ; agacé par Régine Crespin, une Carmen de concert, l'amour est enfant du seizième arrondissement ; séduit par une femme grecque aux yeux noirs, au front bas, Farandouri, l'interprète de Théodorakis ; émerveillé par une violoniste de quatorze ans, elle l'était son anniversaire ce jour-là, Dylana Jenson, un enfant prodige — je n'en avais jamais vu — avec des joues rondes, des mains potelées et le regard le plus vieux du monde, étonnant.

Jacques Chancel a gagné la partie encore une fois. C'était rapide, varié, un concert de visages, une fresque de voix. On craignait de s'ennuyer, ça n'a pas été le cas. Vers 23 heures si, un peu tout de même, la formule donnait des signes de fatigue. Nous aussi. On a fini par aller se coucher.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 30 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 **Feuilleton : Christine.**

20 h. 35 **Au théâtre ce soir : « Dix minutes d'alibi », d'A. Amstrong ;** adapt. M. Renault ; mise en scène J. Ardouin ; avec J.-F. Poron, N. Jamet, H.-J. Huet.
Série noire à l'anglaise : un avocat, amoureux et jaloux, élabore un meurtre minutieusement maquillé en suicide. Au centre des événements : une pendule.

22 h. 30 **Reflets de la danse : Spécial technique jazz.**
Avec le Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 **Feuilleton : Une Suédoise à Paris.**

20 h. 35 **Bouvard en liberté,** réal. A. Tarta.
Invités : Serge Gainsbourg et Jane Birkin.

21 h. 40 **Apostrophes,** de B. Pivot.
Autour de Vladimir Nabokov.

22 h. 55 **Veillée au sommet du mont Blanc animée par Jacques Chancel.**
Prélude à la descente à ski du 31 mai, qui sera retransmise au cours de la journée du samedi à différents moments des programmes, sur des commentaires de J. Ertaud, R. Chapatte, G. Rébuffat et R. Frison-Roche.

Au cas où cette émission ne pourrait être diffusée, le ciné-club présenterait « le Dahlia bleu », de G. Marshall (1946), avec A. Ladd, V. Lake, W. Bendix, H. Da Silva, D. Dowling.
Johnny Morrison, revenant à Los Angeles après sa démobilisation, est accusé du meurtre de sa femme infidèle. Il mène sa propre enquête pour trouver le coupable.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. *Pour les jeunes : Oum le dauphin et télescope.*

19 h. 40 **Tribune libre : l'UNAPEL** (l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre).

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 **Dramatique : « le Voyage en province »,** d'après un roman de J.-P. Admette ; réal. J. Tréfouel ; avec S. Flon, H. Virlojeux, A. Claessens (concours Louis-Philippe Kammans 1975).
Un jeune homme encore adolescent retourne vers la maison de son enfance. Il n'y retrouve que des objets « immobiles », des souvenirs déjà morts, un passé gagné par l'absence de l'avenir.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), La musique et les hommes, par M. Bernard ; 22 h. 30, Entretien avec Roger Laporte ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Petit concert (Mozart, Schubert) ; 21 h. 30 (S.), En direct de Sarrebruck : Orchestre symphonique de la Radiodiffusion sarroise, dir. H. Zender : « Zeitstroeme », création mondiale (H. Zender) ; « Concerto pour trompette et orchestre », création mondiale (J. Fritsch) ; avec M. Schoof : « Liesbeslied », création en Allemagne (R. Gehlhaar) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 31 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 **La vie des animaux,** de F. Rossif.

20 h. 35 **Variétés : Numéro un,** de G. et M. Carpentier, Sacha Distel.

21 h. 35 **Série : Maîtres et valets (« Visite inattendue »),** d'A. Shaughnessy, avec D. Lancton, R. Curney, N. Pagett.

22 h. 15 **Sport : Athlétisme. Challenge « Jacques-Cœur », à Bourges.**

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 **Un jour futur,** de M. Lancelot et P. Laforêt.
Message pour l'an 2000 : Bandes dessinées et cinéma d'animation : *Marie Laforêt ;* 20/40, *Emmanuel Booz ; Jeunes cinéastes :* la Fin des Halles en super-8 : la Mort du ventre de Paris ; *Peintres de notre temps : Jacques Chomay.*

20 h. 35 **Télé-film : « Les Rosenberg ne doivent pas mourir ».**
Deuxième partie de l'évocation historique de Stellio Lorenzi et d'Alain Decaux. Le procès et l'exécution des « espions atomiques » Ethel et Julius Rosenberg.

22 h. 45 **Jeu : Pièces à conviction,** de P. Bellemare.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. **Pour les jeunes : « Tommy ».**

19 h. 40 **Un homme, un événement : le centenaire du Sénat.**

20 h. **Court métrage : « Georges Mathieu »,** de G. Roze.

20 h. 30 **Feuilleton : « Paul Gauguin ».** Réal. R. Pigaut, avec M. Barrier, A. Lonnberg, P. Lafont, G. Berner, E. Niermans (2e épisode).

21 h. 20 Série Prix Nobel : Gerhard Herzberg.
Portrait d'un homme qui reçut le prix Nobel de chimie en 1971 pour ses travaux sur la spectroscopie moléculaire.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Emission spéciale : « la Manche, porte d'entrée ou cordon sanitaire », par K. Gore, professeur de littérature française à l'université d'Oxford : Les Britanniques devant le Marché commun (réal. J. Rollin-Weisz).

20 h. (S.) « Hamlet » de Shakespeare, avec C. Rich, J.-M. Bory, D. Ivernel, J. Magre, C. Piéplu, E. Scob, D. Manuel, musique G. Aperghis (réal. C. Mourthé, rediff.) ; 23 h. 51, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), cette année-là... 1913 : « Dionysaques, opus 62 no 1 » (F. Schmitt) ; « Les pantins dansent » et « Chapitres tournés en tous sens » (Satie) ; « Pénélope », prélude (Fauré), « Préludes », deuxième livre (Debussy) ; 21 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens, avec Ch. Eda-Pierre, soprano (œuvres de Gluck, Scarlatti, Haendel, Mozart, Duparc, Fauré) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 1er JUIN

● CHAINE I : TF 1

17 h. 20 **Emission historique : Les grandes batailles du passé,** de H. de Turenne et D. Costelle. « Azincourt », réal. Ph. Colin.

20 h. 35 **« Sabrina »,** de B. Wilder (1954), avec A. Hepburn, H. Bogart, W. Holden, W. Hampden, M. Hyer.
Sabrina, fille du chauffeur de la riche famille Larabee, est amoureuse de David, le plus jeune des fils du patron. Après qu'elle eut fait diverses incartades, le fils aîné intervient pour la détourner de cette passion et... se laisse séduire par elle.

22 h. 30 **Questionnaire,** de J.-L. Servan-Schreiber.
M. Louis Leprince-Ringuet, professeur au Collège de France, à propos des « énergies nouvelles ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 **Film : « Chérie, recommençons »,** de St. Donen (1959) ; avec K. Kendall, Y. Brynner, G. Ratoff, H. Lockart.
La femme d'un chef d'orchestre célèbre et mégalomane le quitte sur un malentendu. Elle est la seule à pouvoir réparer les catastrophes que cause son insupportable caractère. Il cherche donc à la reconquérir.

19 h. 30 **Variétés : Ring parade,** de Guy Lux et Jacqueline Duforest ; suivi de Système 2 à 20 h. 35.

21 h. 35 **Feuilleton : François Gaillard ou la vie des autres.**

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 **Feuilleton : Les cousins de la « Constance »,** de P. Guimard ; réal. R. Mazoyer.

20 h. 5 **Documentaire d'art : Civilisations d'hier et art d'aujourd'hui. L'Asie des miroirs.**
Entretiens avec Stockhausen, John Cage, Mark Hobey, Béjart, Boulez et Messiaen sur l'art et la philosophie de l'Asie.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, « Le repos du septième jour » (réal. R. Jentef), avec la participation d'E. Amado, L. Valensi, L. Askenazi, H. Atlan, M. Catane, M. Dubois, R. Gelman.

20 h. (S.), Poésie ininterrompue : Bernard Noël ; 20 h. 45 Atelier de création radiophonique : « Pour en finir avec le jugement de Dieu », d'A. Artaud (rediff.), suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par M. Maison ; 23 h. 50, Poème : Jean Daive.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Gurrelieder », de Schoenberg.

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Quatuor en ré majeur, inachevé » (Boccherini) ; « Symphonie en sol majeur, militaire » (Haydn) ; « le Tombeau de Couperin » (Ravel) ; « Livre six », extraits, madrigaux (Gesualdo) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : le pianiste C. Maillols, la soprano J. Sternotte : « Suite Bergamasque » ; « Pour le piano » ; « Ariettes oubliées » (Debussy) ; « Airs chantés » (Poulenc) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Giuseppe de Lucca ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale ; 1 h. 30 (S.), Sérénades : Albeniz.

D'une chaîne à l'autre

KARAJAN EN DIRECT SUR FRANCE-MUSIQUE

● Les deux concerts que donnera, les 2 et 3 juin, l'Orchestre philharmonique de Berlin et au cours desquels Herbert von Karajan dirigera les quatre symphonies de Brahms seront retransmis en direct, à partir de 20 h. 30, sur France-Musique.

Selon Pierre Vozlinsky, responsable de la musique à Radio-France, cette opération préfigurera la politique mise en œuvre sur cette chaîne à partir d'octobre prochain. Tous les soirs, en effet, France-Musique offrira une soirée de musique vivante, de préférence en direct.

UN NOUVEL ÉMETTEUR POUR FR3 DANS L'AUBE

● Poursuivant le programme d'équipement du réseau national de radio et de télévision, M. Jean Autin, président de Télé-Diffusion de France, inaugure le 31 mai, au centre de Troyes-Les Ricey, le nouvel émetteur de télévision qui diffusera les programmes de FR 3 (canal 21) dans l'Aube et le sud de la Champagne.

LES PRODUCTEURS DE RADIO-FRANCE ONT EU GAIN DE CAUSE DEVANT LE TRIBUNAL

● Les élections au comité d'entreprise de Radio-France (collège cadres) ont été reportées à huitaine, sur décision du tribunal d'instance du seizième arrondissement, saisi d'une demande conjointe des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des producteurs de radio. Le tribunal a ordonné l'inscription sur les listes électorales « *des salariés ayant travaillé six mois dans l'entreprise quel que soit le type de contrat les liant à Radio-France* ».

« *Cette inscription,* indique un communiqué des syndicats, *avait toujours été refusée aux producteurs, animateurs et collaborateurs de production sous prétexte qu'ils étaient des « travailleurs intermittents ». D'autres instances sont en cours, notamment celles des réalisateurs de radio et des musiciens des orchestres de province, le jugement devant intervenir le 29 mai.* »

Selon la présidence de Radio-France, quinze producteurs rempliraient les conditions nécessaires pour participer aux élections du comité d'entreprise.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 30 MAI

— *L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre* (UNAPEL) expose son point de vue à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

SAMEDI 31 MAI

— *M. Gaston Defferre* est l'invité de Radio-Monte-Carlo, à 14 heures.

— *M. Harold Wilson,* premier ministre, Mme Margaret Thatcher (parti conservateur), MM. Jeremy Thorpe (parti libéral), Gordon Mc Lennan (parti communiste), Charles Hargrove *(Times)* et notre collaborateur Jean Wetz participent à l'émission spéciale consacrée au Marché commun sur France-Culture, à partir de 14 h. 05.

DIMANCHE 1er JUIN

— *M. Leprince-Ringuet* répond aux questions de Jean-Louis Servan-Schreiber à propos des « énergies nouvelles » sur Antenne 2, à 22 h. 30.

LETTRES

EMMANUEL BERL ET VLADIMIR POZNER LAURÉATS DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Le Grand Prix des Gens de lettres, d'un montant de 5 000 F, a été décerné, le jeudi 29 mai, à M. Emmanuel Berl pour l'ensemble de son œuvre.

C'est le Grand Prix Ponceton, d'un montant de 10 000 F, qu'a obtenu Vladimir Pozner.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

SPECTACLES

Formes

Jean Hélion et autres ruses de l'abstraction

D'un passé aux virages spectaculaires, Jean Hélion n'a rien renié. Il le confirme par la parole — « *Chacune des étapes peut sembler différente d'une autre, mais ce sont les facettes d'une même réalité qu'on entreprend de saisir.* » — et par l'exemple qu'il nous propose aujourd'hui. La coupure entre l'abstraction et le retour à la figure n'est perçue comme un hiatus que par les observateurs superficiels. Pour eux seulement, ces virages sont déroutants. *C'est donc avec une parfaite préméditation que,* parmi les soixante-deux œuvres qui résument *Cinquante ans de peinture 1925-1975* (1), présidant lui-même à l'accrochage, il a placé côte à côte l'hymne pourpre d'*Exorcisme* (1973) et la toile dite charnière de *Figure tombée* qui, en 1939, le symbole est clair, clôt une période ; ou, autres points cruciaux, la *Composition orthogonale* de 1930 et *A rebours* (1947), où le peintre se tient au milieu, entre la reproduction-citation d'un tableau abstrait et un nu renversé. Aucune manière n'est inférieure à l'autre. Parce que, dans cet univers sévère, parfois traversé d'un humour froid, qui ne cherche jamais à plaire, d'où sont éliminés tout pittoresque, toute concession à une quelconque concupiscence des yeux ou du cœur, qui a toujours pris l'amateur et le critique à rebrousse-poil — un couleurs franches et fraîches, et par les couleurs franches et fraîches et par les réponses fournies aux exigences de l'esprit — la démarche est la même.

Francis Ponge l'avait si bien définie qu'il clôt le bec aux entreprises de délayage : « *Il s'agit d'une peinture dans la connaissance, non dans l'expérience ; d'objets conçus par l'esprit, non observés.* » Est-ce une identification de la « creative method » de Ponge et de celle d'Hélion ? Ce dernier, qui s'est tellement expliqué sur sa (et la) peinture, écrit curieusement dans un de ses *Carnets* : « *Il m'a fallu bien du temps pour comprendre sa structure... Mais je commence à comprendre qu'une boîte de radis exprime à elle seule le monde.* »

Ce monde, recréé par le peintre, est-il déshumanisé ? Les croquis inlassablement pris sur le vif, et dont beaucoup par bonheur sont exposés, démontrent son « *envie d'être d'accord avec ce monde* ». Mais la conceptualisation des objets, de plus humbles, chaussures, chapeaux, parapluies, « *ce que tout le monde tient à la main* », m'a précisé Hélion, qui fige pareillement les mannequins et les êtres vivants, « *journaliers* », « *rêveurs* », « *lecteur* », « *allumeur* », « *femme nue* », etc., ne retient des têtes, des seins, des mains croisées que le cercle ou la sphère, des citrouilles que leur opulence orangée. La « *force des choses* » nous est donnée par sur-croît. Et les aboutissements de 19[…] 1975, l'étourdissante synthèse abstra[…] concrète de *Mathilde et ses reflets,* extraordinaires *Sorties* où quatre esq[…] ses émergent de la grisaille illust[…] la phase que Jean Hélion, à la fin d[…] bref inventaire de sa démarche pi[…] rale, appelle « *Quartier libre. TO[…] A LA FOIS.* »

Abstrait, figuratif, est-ce que ça [...] encore dire quelque chose ? Les en[…] de Mechrilt (2), séduisants dessins [...] courbes sensuelles, d'un érotisme tr[…] cendé, qui ont suggéré le titre d'[…] *graphes* à un court métrage de Ro[…] Sève, reconnaissent tout ce qu'[…] doivent à la connaissance du c[…] féminin. En revanche, ses collages, gouaches, ou le plus souvent ses o[…] ges gouachés, s'ils évoquent le p[…] air, s'ils sont nés d'une commu[…] directe avec la nature, abolissent t[…] référence à des paysages. On éprouve nul besoin pour particip[…] la vision de l'artiste qui, d'une pa[…] volontairement appauvrie, neutre, tirer des harmonies sourdes où j[…] soudain un éclat de lumière. Telle [...] tache blanche dans le coin infé[…] d'une composition, doit son intensi[…] une gamme de noirs savamment fon[…] Tel ce point bleu transperçant co[…] un rayon d'espoir la ténèbre de [...] goisse. Ou encore les stries verti[…] du *Mur* gris bleuté. Mechrilt [...] d'illustrer pour Le Seuil *Ce Ma[…]* de Mohammed Khaïr Eddine. Est-[…] prétexte de cette exposition ? Une coïncidence révèle au moins la div[…] de ses dons.

Il m'est déjà arrivé (en nove[…] dernier) de trouver bien du plaisir [...] peinture de Max Papart. Voici un [...] aspect de son (grand) talent. Il [...] d'illuminer d'une douzaine de gra[…] sept poèmes inédits de Jacques Pré[…] *le Jour des temps* (3). Avec une ric[…] joyeuse de coloris, une acuité dar[…] trait, une invention sans cesse renou[…] qui s'accordent à merveille [...] l'humour tendre, les jongleries vert[…] le lyrisme à fleur de cœur d'un [...] qui n'a pas encore dit son dernier [...] Texte et images sont servis par [...] typographie somptueuse. Et c'est un [...] de force que d'avoir traduit en com[…] sitions à peine (ou pas) figurative[…] poésie la plus explicite du monde. [...] feu d'artifice jumelé immobilisé en [...] vol.

JEAN-MARIE DUNOYER

(1) Galerie Flinker, 25, rue Tournon. Jusqu'au 30 juin. A c[…] occasion paraît à La Connaissa[…] Bruxelles, dans la collection « [...] moins et témoignages », *Jean He[…] ou la force des choses,* monogra[…] de Daniel Abadie.

(2) Nane Stern, 25, avenue [...] Tourville. Jusqu'au 14 juin.

(3) Galerie Bosquet, 44, ave[…] Bosquet.



inéma

'RRESPONDANCE

La critique française
: M. Lakhdar Hamina

: critique de cinéma Guy nebelle nous écrit :

ans son édition du 25-26 mai, *londe* a fait état d'un article ı dans le quotidien algérien *Moudjahid* dont l'auteur, qui .e Ennche , me reproche umément, ainsi qu'à deux au- critiques français d'être en que sorte le fauteur du succès 'œuvre de Mohamed Lakhdar nina en France. L'intéressé a être surpris autant que moi cette affirmation hasardeu- En effet, loin d'être un in- litionnel de ce metteur en ıe (dont je ne conteste pas alent), j'ai toujours émis des rves politiques sur ses films. ces réserves sont allées gran- ant d'un film à l'autre. C'est il que, après avoir salué la ıté du *Vent des Aurès* dans ı livre *les Cinémas africains* 1972, je faisais remarquer que ersonnage de la mère, assez atif, ne correspondait pas, ble-t-il, au rôle que la femme rienne a effectivement joué s la guerre de libération de gérie.

ans la livraison 1973 de *l'An- ire de l'Afrique du Nord*, je demande si *Hassan Terro* ne t pas être lu comme une en- rise de blanchissement idéo- que d'une bureaucratie qui pas toujours participé comme l'aurait dû à la lutte. Quant *lécembre*, j'ai écrit dans *Poli- e-Hebdo*, dans *Ecran* n° 16 et s mon *Guide des films anti- érialistes*, que sa dénonciation la torture pratiquée en Algé- par l'armée coloniale me pa- sait, comme à nombre de cri- es algériens, tout à fait in- isante. Lakhdar Hamina m'a fois tenu rigueur de ces pro- c'est pourquoi je ne com- nds pas que Ennche m'érige supporter de ce metteur en ıe. Si je ne vais, certes, pas si loin que lui dans mes ré- es, il reste que mes apprécia- s vont en partie dans le sens ses appréhensions.

e *Chronique des années de ise*, je ne dirai rien, car je ne . pas encore vu. Mais si je me ıuis du succès d'un film du s-monde, et en particulier d'un n algérien, à Cannes, je me nande s'il ne s'agit pas en réa- d'une victoire à la Pyrrhus. En et, il ne me paraît pas innocent ce soit précisément un film a la réputation d'être politi- ment « modéré » et qui a coûté, n des sources algériennes, la atelle de 1 milliard d'anciens ıcs, qui ait été primé par un ival contrôlé par les grandes ıpagnies occidentales de dis- ution.

omme l'a écrit voici déjà long- ps le théoricien tunisien Tahar riaa, quand la M.P.E.A.A. ne pas tuer un jeune cinéma onal dans l'œuf, elle s'efforce s de le dévoyer, notamment en urageant les superproductions euses. Je crains que l'attribu- du grand prix à *Chronique années de braise* ne soit le t d'une habile manœuvre o-américaine. Quant à moi, réfère des films comme *Kafr- sem*, du Libanais Borhan ule. Est-ce un effet du hasard tte œuvre indépendante a été e à l'écart des grandes mani- tions officielles de ce Festival Cannes ? Je ne le crois pas. étant, je félicite néanmoins dar Hamina dont le dyna- ne et, je le répète, le talent nt la considération.

Théâtre

« OTELLO », par Mémé Perlini

Pour Venise en novembre, Venise noyée dans la lagune et la pluie, Mémé Perlini — avec sa compagnie La Maschera — avait brodé des images de langueur brusquement traversées de violence : un spectacle appelé *Otello*. Pourquoi pas ? Nous étions à Venise, dans une église abandonnée, et, sous l'ombre projetée des ferrures baroques d'une grille en cercle, il y avait un mouchoir, un homme noir et nu, une vieille dame en robe blanche du nom de Desdémone.

Mémé Perlini a transplanté son spectacle d'abord à Rome, puis à Nancy, pour le Festival, dans un hall d'exposition dont il avait théâtralisé chaque mètre carré. Aujourd'hui, il transforme l'Espace Cardin, prolonge la scène d'une plate-forme de terre humide, épaisse, et dans le lointain, deux grilles rectangulaires, verticales, suspendues, glissent l'une sur l'autre dans un friselis optique, hypnotisant.

Mémé Perlini dispose des éléments de décor, et aussi des acteurs, en fonction de ses jeux d'ombre, de lumière et de couleurs, dont il ne cache pas les mécanismes très simples. Il s'amuse en alchimiste rusé, capable de toutes les métamorphoses, qui par la grâce des éclairages change un gros porc dans une cage en un coussin translucide et voluptueux, qui redessine l'élégance des longs muscles de son Otello noir, qui recrée Venise avec des clapotis enregistrés, des aboiements lointains, et l'odeur d'un paquet de crabes gris, grouillant dans la terre, écrasés sous les pieds nus. Il s'amuse en « *super-artiste super-raffiné* », enchaîne des plages de temps arrêté — presque jusqu'à l'ennui — à des activités fébriles et inutiles, enchaîne tableau sur tableau sans autre nécessité que cet enchaînement même, ces mouvements d'hommes et d'objets, discours ironiques sur la décadence et ses séductions mortes sur la gratuité de l'art de cette Venise fantôme que le monde veut sauver, discours sur la gratuité du langage parlé, de la réthorique théâtrale. Les acteurs parlent en français, en italien, en anglais, en n'importe quoi, ou se taisent.

Au premier rang, l'homme du son diffuse des bruits et des pianos mélancoliques. L'homme des images projette du noir et du rouge sur Desdémone, silhouette collée à un panneau de carton blanc, dessine à distance un cadran solaire qu'il barbouille ensuite avec rage. Entre les deux, Mémé Perlini regarde, assis, tassé comme un matou paresseux. Brusquement, il clame des ordres incompréhensibles, bondit sur scène, chevauche un bâton de sorcier, caracole, et tout ceci fait partie du spectacle, comme les trois musiciens de guinguette qui accompagnent un dîner de famille où tout le monde bâfre, tandis qu'Othello, superbe dans un costume noir et une chemise blanche s'éloigne, tandis que Desdémone, la vieille dame aux yeux innocents, s'étend sur la table et meurt, tandis qu'un petit garçon s'en va dans la lumière par la porte du fond. Et soudain, il n'y a plus d'ironie, mais une émotion lasse, la douceur d'un infini chagrin, quelque chose de triste comme un cimetière sous le soleil, quelque chose comme la mort à Venise.

COLETTE GODARD.

★ Espace Cardin, 21 h. Jusqu'au 12 juin.

Petites nouvelles

■ Le prix UNESCO d'architecture a été décerné cette année à un couple d'étudiants indiens, M. Vidyadhar Chavda, et son épouse, Mme Alka Shah. Les lauréats ont étudié un « projet d'habitat d'urgence correspondant à une situation exceptionnelle ou inattendue ».

■ M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du P.C.F., prononce une allocution sur la position des communistes « face aux problèmes actuels du développement de la culture dans notre pays », ce vendredi, à la fête du journal « la Marseillaise de l'Essonne », à La Norville (91). A cette occasion, deux expositions, Le groupe des Malassis et La science pour l'homme, sont inaugurées.

■ Dans une question orale sans débat à l'Assemblée nationale, M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, a attiré l'attention du ministre de l'éducation sur la situation matérielle de plus en plus difficile qui met en péril l'Ecole nationale Louis-Lumière, seul établissement avec l'IDHEC à assurer la formation des jeunes dans le domaine du cinéma, de la photographie et de la vidéo.

Ayant dû déménager de ses anciens locaux de la rue de Vaugirard, cette école fonctionne actuellement dans neuf lieux différents et vétustes. M. Jack Ralite a donc demandé, en particulier, le financement d'un local pour la rentrée prochaine et l'augmentation du budget de fonctionnement de l'école.

■ Des œuvres d'artistes belges et étrangers, offertes par leurs auteurs, seront vendues aux enchères au profit des victimes de la répression au Chili, le 3 juin, à 19 h. 30, dans la salle des ventes publiques du Palais des beaux-arts, à Bruxelles. La vente est précédée d'une exposition jusqu'au 2 juin. On y trouve notamment des œuvres de M. Dambiermont, F. De Boeck, Guttuso, Magritte, R. Nellens, R. Somville, P. Van Hoeydonck, P. Vlerick. Renseignements au Comité national universitaire de solidarité avec le peuple chilien, section U.L.B.-V.U.B., avenue A.-Buyl, 153, 1050 Bruxelles.

■ Le Théâtre du Soleil, étant invité avec son spectacle « l'Age d'or » à Varsovie pour la saison 1975 du Théâtre des Nations, met la Cartoucherie à la disposition du Théâtre de la liberté, qui y présentera, du 3 au 27 juin, « le Cercle de craie caucasien », dans la mise en scène de Mehmet Ulusoy.

■ « C'est pitié qu'elle soit une putain », d'après John Ford, mis en scène par Michel Hermon, succède, dans la grande salle de la Cité internationale, à partir du 3 juin (21 h.), au spectacle de Bruno Bayen, « la Mort de Danton », dont les représentations se poursuivent du 2 au 14 juin (20 h. 30) au Théâtre national de Chaillot, salle Gémier.

■ Aucun premier prix n'a été décerné à l'issue du Concours international de chant de Paris : la Bulgare Valeria Popova a reçu un deuxième grand prix ; des troisièmes prix ont distingué Marjorie Vance (Etats-Unis) et Gabor Nemeth (Hongrie) ; Pierre-Yves Maigat (France) est quatrième prix.

■ Six œuvres de Ravel : une sonate de violon (1897), une pièce pour piano (1893) et quatre mélodies (1893-1910) ont été découvertes récemment à Saint-Jean-de-Luz et données en première audition au Queens College de New-York.

■ Le dernier opéra de Rameau, « les Boréades », qu'il avait entièrement achevé avant sa mort, vient seulement d'être créé, et en Angleterre, au Queen Elizabeth Hall, sous la direction de John Eliot Gardiner, qui a transcrit et édité l'œuvre.

■ Un concours de composition musicale Francis-Sallebert sera jugé en décembre 1975 par un jury comprenant O. Messiaen, I. Xénakis, L. Foss, I. Malec, M. Tabachnik et M. Fleuret. Les concurrents devront avoir moins de trente-cinq ans ; manuscrits à envoyer avant le 30 juin au secrétariat du concours, 22, rue Chauchat, 75009 Paris.

■ LE CIAM (6, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris), publie une liste des stages musicaux (pédagogie, instruments, orchestre, expression corporelle, etc.) qui se dérouleront en France d'ici à la fin septembre.

Concerts

De Tallis à Brossard

« Musique d'autrefois » à Saint-Nicolas-des-Champs, cela fleurait bon la musique juvénile et libre. Et en effet, on y retrouvait pour un soir tout un public vraiment amoureux, avec de délicieuses vieilles dames, jeune comme cette société (présidée par Mme de Chambure) qui, depuis près de cinquante ans, découvre avec ravissement dans la poussière des bibliothèques toujours de nouveaux chefs-d'œuvre qu'elle ressuscite sur les instruments mêmes de l'époque.

Musique anglaise et musique française (du seizième au dix-huitième siècle) se mêlaient comme une brassée de fleurs de printemps : motets de Tallis, de Byrd et de Morley, où le plain-chant et la polyphonie, le latin et l'anglais se marient en des pages pleines de charme et de mysticisme, riches et transparentes, d'une expression toute neuve ; à l'orgue (dans une ravissante registration de Susan Landale), The Bells *de Byrd, qui tintaient doucement sur deux notes, décorées de broderies légères et de chants d'oiseaux, microcosme de joie et de tendresse ; et une « anthem » de Gibbons,* This is the record of John, *aux émouvants répons entre le chœur et la voix limpide, ombrée pourtant de l'intérieur, du haute-contre Hartley Newnham, accompagnée par les sonorités sourdes et ferventes du théorbe, de la basse de viole et de l'orgue ; enfin deux grands Purcell, l'un (la* Plainte de la Vierge*) tout en effets pathétiques d'une splendeur musicale tourmentée, l'autre (*How long, great God*) très rayonnant.*

*Les Français ne faisaient pas moins bonne figure avec des motets de Marc-Antoine Charpentier (*Egredimini *et* Lauda Sion*), rarement interprétés avec cette subtilité mélodique et cette sorte d'enthousiasme dansant, et surtout* Ecce quam bonum *de Campra, musique caressante sur un parterre de fleurs instrumentales, où s'épanouissait la voix radieuse de Judith Nelson. Deux pièces curieuses de Mondonville, où le chant sacré n'est là que pour « accompagner » la partie principale de clavecin, d'une écriture très ouvragée, paraissaient cependant un peu trop raisonnables après* Sonitus armorum *de Sébastien de Brossard, véritable scène d'opéra aux épisodes contrastés où resplendit une chacome (*Campi flos*) qui ouvre les vannes intérieures de l'âme.*

Les interprètes reflétaient l'irremplaçable ferveur vocale de l'Angleterre élisabéthaine, avec la chorale de l'église Saint-Georges, dirigée par Susan Landale, Judith Nelson et Hartley Newnham, auquel on ne manquera pas d'associer les instrumentistes, et surtout William Christie et Antoine Geoffroy-Dechaume, aussi subtils artistes que merveilleux musicologues.

Dans le Dialogue en ut *de Louis Marchand, les fameuses anches de l'orgue de Clicquot-Gonzalez, joué par Jean Boyer, paraissaient fort criardes et pas très justes.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Musique d'autrefois*, 126, boulevard Maurice-Barrès, Neuilly-sur-Seine.

Musique

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

● CHANT. — *Premier prix* : Armand Arapian, Michel Vallat, Micaela Etcheverry ; *deuxième prix* : Philippe Rouillon, Chantal Reyjal, Eng Su Yang, Anne Gérard et Véronique Dietschy.

● CLARINETTE. — *Premier prix* : Jean-Claude Madoni (à l'unanimité), Dominique Pierret, Jean-Marc Volta, Philippe Montury, Joseph Carpentier ; *deuxième prix* : Jean-Marie Dubois.

INSTITUT

A l'Académie française

LE PÈRE CARRÉ CANDIDAT AU FAUTEUIL DU CARDINAL DANIÉLOU

Le Père Carré, de l'ordre des Pères prêcheurs, a posé sa candidature au siège vacant, à l'Académie française, à la suite de la mort du cardinal Jean Daniélou. Cédant à d'amicales pressions, il est pressenti, comme le fut Henry de Montherlant qu'on dispensa des visites protocolaires d'usage. L'élection est fixée au jeudi 26 juin. Auparavant, l'Académie aura attribué ses grands prix littéraires, dont le montant a été pratiquement doublé : 50 000 F au Grand Prix de littérature ; 25 000 F au Prix de poésie. Une vingtaine de prix seront ainsi décernés.

En bref

Cinéma

« La submersion du Japon »

Découvrant à leur tour les délices du film-catastrophe, les Japonais n'y vont pas de main morte. Ce n'est pas un navire, un building, une ville, que le réalisateur Shiro Moritani voue à la destruction dans son film, c'est le Japon tout entier. Rasé l'empire du Soleil-Levant, submergé sous les flots. Cela commence par d'inquiétantes fissures dans les fonds sous-marins. Cela se termine par des fureurs volcaniques et océaniques, une Apocalypse de fin du monde. La solidarité internationale permet à quelques fugitifs d'échapper au désastre. A ces rescapés, le premier ministre confie *in extremis* la mission de *« perpétuer une race qui vit naître tant de héros »*.

S'il existe, comme l'affirment certains sociologues, des rapports étroits entre l'actuelle flambée de films-catastrophe et la crise du capitalisme, cet ouvrage en dit long sur la situation politique au Japon. Si, plus simplement, on ne voit dans ce film qu'une tentative nippone d'imiter les grands succès hollywoodiens, l'échec de Shiro Moritani paraît à la mesure de ses ambitions. Le réalisateur est, en effet, tombé dans tous les pièges du genre — explications pseudo-scientifiques, scènes d'amour, bavardages intarissables des victimes — sans que la technique de ses trucages atteigne jamais la perfection américaine. Ces tremblements de terre, incendies et raz de marée ne nous font que modérément frémir. Et — cataclysme imprévu — c'est l'ennui qui, finalement, nous submerge. — J. B.

★ George-V, Marivaux, Moulin-Rouge, Lux-Bastille, Paramount-Montparnasse, Paramount-Maillot, Paramount-Gobelins (v.f.).

Théâtre

« The Village » au Centre canadien

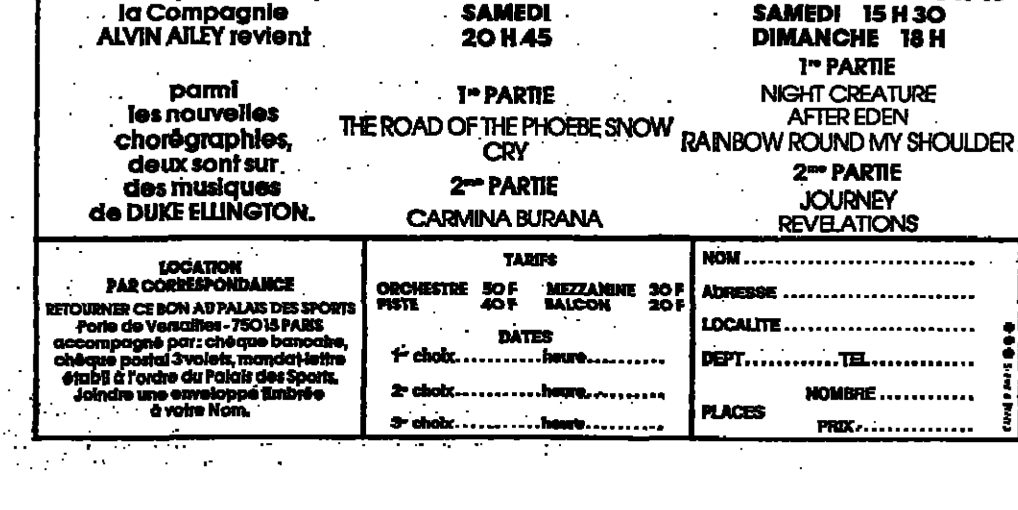
Le groupe expérimental Project a été fondé, en janvier 1974, par un Canadien de vingt-cinq ans, Thomas Sokolovski. Il a présenté une *Mademoiselle Julie*, qui participera à Paris au Festival Strindberg. Son nouveau spectacle, *The Village*, de Doctor Olaf, sera présenté aux festivals off d'Avignon et d'Edimbourg. La pièce s'inspire d'un ouvrage de Georg Catlin, qui, vers 1840, vécut chez les Mandans, tribu d'Indiens aujourd'hui disparue. Pour Olaf et pour Sokolovski, une conjonction s'est opérée, entre l'espace théâtral et certaines structures de cette société indienne : de même que le voyageur s'initie à l'expérience de soi dans la confrontation, de même l'acteur constitue son personnage dans le rapport avec les autres acteurs.

Le jeu comme le rite se veulent découverte et perfectionnement au terme d'une torture librement consentie.

The Village n'a d'abord été que scénario de base : le texte définitif procède d'un long travail d'improvisation des acteurs et rencontre aussi bien le rythme des sagas d'Islande que le *Livre des morts thibétains*. Le spectacle entend concerner *« quiconque aujourd'hui se préoccupe de sauver son moi de la subjugation des contraintes morales »*. C'est assez dire que la mystique l'emporte de loin ici sur l'analyse d'un type de société. — B. R.

★ Centre culturel canadien (3, 4 et 5 juin, 20 h. 45).







SPECTACLES

Vendredi 30 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Forza del destino.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche.
Odéon, 20 h. 30 : *le Barbier de Séville.*
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Albertine ; 21 h. 30 : les Longs Chapeaux.
TEP, 20 h. : Cinéma (Cannes).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Le Nouveau Carré, 20 h. : Cirque Gruss ; 21 h. : Ballets J. Russillo ; 21 h. : Jazz-Badini Gérard et les Swing Machine.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : J.-P. Rampal et R. Veyron-Lacroix ; *20 h. 30* : Ballet indépendant du Mexique.

Les autres salles

A.C.T.-Alliance française, 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Tutti Frutti.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 21 h. : Andromaque.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 45 : Dommage qu'elle soit une putain.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 19 h. 30 : Faust-Salpêtrière.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Plus on est de fous, plus on rit.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lâcage ; 22 h. : Jean Sommer.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Dix-Heures, 20 h. 15 . France, terre d'asiles.
Edouard-VII, 21 h. : Chat en poche.
Espace Cardin, 21 h. : Otello.
Essaïon, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour, M. Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : les Aventures de Justine et de Juliette.
Michodière, 20 h. 45 : Hommage à Pierre Fresnay (la Grande Illusion, film).
Moderne, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Jeunes Barbares d'aujourd'hui ; 22 h. : J. Bertin (chansons).
Nouveautés, 20 h. 45 : la Libellule.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 30 : Etourdiment vôtre.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Trois femmes.
Renaissance, 21 h. : Luxe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la *société.*
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station *Champbaudet* ; 20 h. 30 : A. Vidal ; 21 h. : Yves Riou.
Théâtre de Fortune, 21 h. : l'Œuvre sans nom.
Théâtre Oblique, 21 h. : Rodogune.
Théâtre d'Orsay, 20 h. : Perspectives du cinéma français ; voir Festival *de Nancy à Paris.*
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.
Théâtron, salle I, 21 h. : le Retour de Miss Univers.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Gymnase Guy-Môquet, 20 h. 30 : la Nuit du 28 septembre.
Bondy, Atelier-chansons 14 juillet, 21 h. : G. Gauche et Théophile.
Boulogne-Billancourt, T.B.B., 20 h. 30 : R. Devos.
Clichy, ARC, 20 h. 30 : les Petites Filles modèles.
Courbevoie, M.J.C., 21 h. : J.-Cl. Pernoux « Jazz big Work ».
Créteil, Maison des Arts, 21 h. : Sheherazade.
Dugny, Gymnase Paul-Langevin, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Doussard, avec A. d'Arco, piano (de Falla, Liszt, Smetana, Borodine).
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Phèdre.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : la Bécane ; Foyer de la Source, 20 h. : Othello.
Puteaux, Théâtre des Hauts-de-Seine : Marionnettes de Bratislava.
Saint-Quentin-en-Yvelines, Chapelle de la Villedieu, 21 h. : les Chants indiens, présentés par Stockhausen.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Cinna.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 19 h. 30 : J. Constantin.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon.

Le music-hall

Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : G. Bedos et S. Daumier.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Olympia, 21 h. 30 : J.-J. Debout.

Les comédies musicales

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du Pèze et du *Fisc.*
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... Nu.
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sablon.

La danse

Voir Nouveau Carré et Théâtre de la Ville.
Eglise américaine, 20 h. 15 : Ballet populaire de l'Inde.
American Center, 21 h. : le Cercle.
Théâtre 14, 21 h. : Danse modern...
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Kol... ballet national yougoslave.
Deux-Portes, 20 h. : Jazz dance ... Nicole Guitton.
Palais des Sports, 20 h. 45 : Alv... *Ailey (programme B).*
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Compagnie de danse contemporaine.
Centre Culturel Suédois, 21 h. : Comment sourire.
Tertre, 20 h. 30 : Danzas Iberic...
Théâtre 13, 20 h. 45 : Compagn... Dora Feilane.

Le jazz

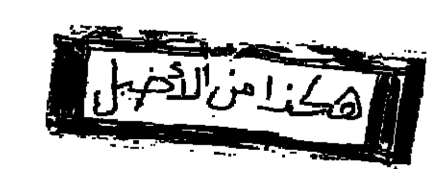
Voir Nouveau Carré.
Théâtre Essaïon, 22 h. 30 : Inter... communal free dance Mus... Orchestra.
Théâtre Récamier, 24 h. : Terje Ry... dal Free Jazz.
Salle Wagram, 20 h. 30 : Van d... Graaf Generator.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysée... 20 h. 30 : Orch. national ... France, dir. G. Chmura, av... I. Stern, violon (Mozart, M... Bruch, Stravinski, Wagner).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Ensemble de musiqu... ancienne Euterpe (musique médi... vale et danses de la Renai... sance).

Festival de Nancy à Paris

Théâtre d'Orsay, petite salle, 20 h. 30 : Galindez, d'E. Pavlovsk..., par l'Equipo Teatro Tayro (Argentine).



SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémathèque

exclusivités

théâtres

DERNIÈRE SEMAINE

cinémas

KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Entrepôt, 14e (783-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LEPKE LE CAID (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 16 h. à 21 h., toutes les heures.

LES NOCES DE PORCELAINE (Fr., **) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LE MALIN PLAISIR, film français de Bernard Toublanc-Michel, avec Jacques Weber, Anny Duperey : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; P.L.M.-Saint-Jacques (589-42-96).

ALICE N'EST PLUS ICI, film américain de Martin Scorsese, v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Le Passy, 16e (288-62-34).

LA SUBMERSION DU JAPON, film japonais de Shiro Moritani, v.f. : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

EMILIENNE, film français de Guy Casaril : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE, film soviétique de S. Bondartchouk, v.o. : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

ALLONSANFAN, film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LEVRES DE SANG, film français de J.-L. Philippe et Jean Rollin : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

TERREUR DANS LE SHANGHAI-EXPRESS, film américain de Gene Martin, avec Christopher Lee et Peter Cushing, v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Wepler, 18e (387-50-50) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES ORDRES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Rex, 2e (236-83-93).

LES PHALENES (Fr.) : Seine-Studio, 5e (325-92-46), de 18 h. 30 à 22 h.

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Ranelagh, 16e (224-14-08).

SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Murat, 16e (288-99-75).

THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), à 16 h. et 20 h.

TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Montréal, 18e (607-16-81).

LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-54-22) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN HOMME VOIT ROUGE (An., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24).

VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Templiers, 4e (272-94-56).

VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), (v.f.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 15 h. 15, 18 h. 45 et 22 h. 15.

Les festivals

F. ASTAIRE, G. ROGERS (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Amanda.

I. BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Rêves de femmes.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : le Terroriste.

KEN RUSSELL (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Diables. — Action République, 11e (805-51-32) : Music lovers.

S. PECKINPAH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : la Horde sauvage.

O. WELLES (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Voyage au pays de la peur.

VISCONTI (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) : Mort à Venise.

L'OUEST REVISITE (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) : la Poussière, la Poudre et la Sueur.





AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 164

HORIZONTALEMENT

I. Les plus pauvres n'avaient aucun talent ; Poison dangereux. — II. Perçue difficilement quand elle est discrète ; Sans lui, pas de pardon ! ; Terme de jeu. — III. Emprunte ; Grincent souvent des dents. — IV. Localité de France ; Sont embarrassés, mais nullement gênés ; Aveugle parfois, sourd fréquemment. — V. *Conjonction* ; *Un* confrère de Braque ; Pronom. — VI. D'un auxiliaire ; Réserve d'énergie. — VII. Répond en courant à tous les appels ; Demeure dernière. — VIII. Fait son chemin lentement, mais sûrement ; Procédas à de fructueux échanges. — IX. Abréviation ; Loin d'être correcte. — X. Cours étranger ; Essence ; Demi - ration. — XI. Fera changer d'état ; Fin de participe ; Sujet de rêveries consolantes quand il gèle. — XII. Encore dur ; Ensemble rouge ; Fin de mode. — XIII. Sort de l'eau ; Abréviation ; Ile étrangère. — XIV. Signe conventionnel ; Fin de participe ; Tourmentée sans cesse par de pressants besoins. — XV. Ne parvenais pas à cacher une certaine irritation ; Serrés.

VERTICALEMENT

1. Voit sans sa lunette, mange sans sa fourchette ; Parvient à secouer le paresseux. — 2. Circule au *Pakistan* ; *Plus en place* (épelé) ; Refus. — 3. Fait autorité ; Diminue la valeur d'un timbre. — 4. Démonstratif ; Une promenade ; Sont bonnes avec les enfants. — 5. Ne songea nullement à rendre la monnaie ; Leurs nombreuses rides les rendent encore plus séduisantes. — 6. Point biblique ; En Belgique ; Titre abrégé. — 7. Quittait la meule pour le fléau ; Nous appelle et nous retient à ses heures ; Note. — 8. Guide le philosophe ; Cri inversé ; Se tirent, le moment venu. — 9. Tièdes ; Ne se laissent pas couler. — 10. Entend maints engagements ; Ne dure, hélas ! qu'un temps. — 11. Coule en Autriche ; Articules des mots ; Modeste effort. — 12. Veillai à avoir le dernier mot ; Berceau de Zénon. — 13. Langue ; Bord ; Début d'une interminable série. — 14. Caractère grec ; Coupe *court à toute discussion* ; *Effectue* une besogne de jardinier ou de policier. — 15. Félix dans l'intimité ; Diminuer de hauteur ; Avant une spécialité.

Solution du problème n° 1 163

Horizontalement

I. Préjudice. — II. Louer ; Ors. — III. Ruelles. — IV. Nions ! ; ESE. — V. Tape ; Us. — VI. Emèse ; As. — VII. SC. — VIII. *Révérence*. — IX. Asa ; Emeut. — X. Mot ; Eli. — XI. Lépreuses.

Verticalement

1. Plante ; Rail. — 2. Ro ; Iambes. — 3. Europe ; Vamp. — 4. Jeunesse ; Or. — 5. Ures ; Ecète. — 6. EM. — 7. Iole ; Aînées. — 8. Crésus ; Cule. — 9. Esses ; Métis.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30-5-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 31-V-75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 mai à 0 heure et le samedi 31 mai à 24 heures :

Samedi, le temps sera ou deviendra frais sur la moitié nord de la France, avec un ciel très nuageux et brumeux le matin, puis nuageux avec des éclaircies. Des brouillards parfois *assez denses affecteront* la Normandie et le nord du Bassin parisien dans les premières heures de la matinée.

Sur la moitié sud du pays, on notera également des formations brumeuses matinales, surtout sur le *Bassin aquitain et le Massif Central*, mais aussi des pluies résiduelles sur les montagnes du Centre et de l'Est.

Vendredi 30 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 010,7 millibars, soit 758,1 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mai ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 15 et 11 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 12 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 20 et 12 ; Lille, 17 et 9 ; Lyon, 18 et 12 ; Marseille, 21 et 15 ; Nancy, 24 et 13 ; Nantes, 16 et 12 ; Nice, 18 et 12 ; Paris - Le Bourget, 17 et 9 ; Pau, 17 et 8 ; Perpignan, 24 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 (max.) ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 25 et 11 ; Tours, 19 et 10 ; Toulouse, 16 et 8.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 7 degrés ; Athènes, 28 et 19 ; Bonn, 20 et 9 ; *Bruxelles*, 18 et 8 ; Le Caire, 31 et 18 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 15 et 6 ; Genève, 20 et 11 ; Lisbonne, 19 et 13 ; Londres, 14 et 6 ; Madrid, 23 et 10 ; Moscou, 14 et 11 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 24 et 16 ; Stockholm, 10 et 2.

Éducation

LE BACCALAURÉAT DANS LES ACADÉMIES DE LA RÉGION PARISIENNE

Les épreuves du baccalauréat de 1975 (session de juin) sont fixées aux dates suivantes dans les académies de Paris, Créteil, Versailles :

MERCREDI 4 et SAMEDI 7 JUIN : épreuves facultatives.

VENDREDI 6 et SAMEDI 7 JUIN : épreuve de technique pratique (série E).

MARDI 17 et JEUDI 19 JUIN : épreuves écrites (séries A, B, C, D, E).

MERCREDI 18 JUIN, le matin : *épreuve pratique* (*série A 7*) ; *l'après-midi* : épreuves écrites (série D) et analyse de fabrication (série E).

JEUDI 19 JUIN : épreuve écrite de français (pour les candidats qui n'ont pas subi cette épreuve par anticipation en 1974).

DU VENDREDI 20 AU SAMEDI 28 : épreuves orales du premier groupe (y compris l'épreuve de français) ; épreuve pratique (série A 6).

MARDI 24 JUIN, le matin : épreuve écrite anticipée de *français* comptant pour le baccalauréat 1976.

DU MERCREDI 25 JUIN AU MARDI 1er JUILLET : épreuve orale anticipée de français comptant pour *le* baccalauréat 1976.

Les jurys de toutes les séries délibéreront le lundi 30 juin et les épreuves orales du deuxième groupe auront lieu du JEUDI 3 AU MERCREDI 9 JUILLET.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 mai 1975 :

UN DECRET

● Portant suppression du registre d'hôtel et des fiches de voyageurs.

DES LOIS

● De finances rectificative pour 1975 (n° 75-408 du 29 mai 1975).

● Modifiant le livre V du code de la santé publique et relative à la pharmacie vétérinaire.

Congrès

● *Le Comité de liaison pour l'action locale et régionale* tient son congrès annuel à l'hôtel de ville de Sens les samedi 31 mai et dimanche 1er juin sur le thème « Pratique de la décentralisation et redistribution du pouvoir. »

★ CLAR, B.P. 566, 75825 Paris Cedex 17.

Religion

● *Le pèlerinage annuel à Lourdes* des rapatriés d'Oranie, présidé par Mgr Lacaste, se déroulera du 12 au 16 août.

★ *Pour tous renseignements s'adresser* à Mlle Clausel, évêché d'Oran, ou au Père Caparros, 1, route de Berre, 13 Aix-en-Provence.

SCIENCES

Signature à Paris de la convention sur la création de l'Agence spatiale européenne

Comme ils l'avaient décidé à Bruxelles le 15 avril dernier, dix pays européens donnent naissance, ce vendredi 30 mai à Paris, à la nouvelle Agence spatiale européenne (ESA : European Space Agency) en signant le texte de sa convention, au Centre de conférences internationales, avenue Kléber.

L'Agence, qui succède à l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO) et qui groupe la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse, va poursuivre tous les programmes entrepris par l'ESRO. Pour diriger la construction de quatre satellites scientifiques, de quatre satellites d'applications, de la fusée Ariane et du laboratoire orbital Spacelab, l'ESA dispose, en 1975, d'un budget de 287 millions d'unités de compte, soit 1 780 millions de francs environ.

Mais la création de l'ESA, tant attendue depuis deux ans, ne se fera pas dans un climat aussi serein que les pays membres le souhaitaient. L'Agence craint d'avoir des dépassements de trésorerie en 1975 et 1976, qui pourraient s'élever jusqu'à 20 % de son budget.

Les pays membres de l'ESA ne *souhaitent aucunement dramatiser* les difficultés financières, mais le climat économique ne facilitera évidemment pas la tâche de l'Agence. A la fin de l'année 1974, le conseil de l'ESA a *approuvé un budget*, qui, avec le démarrage rapide des grands programmes d'application, de la fusée Ariane et du laboratoire Spacelab, et de l'inflation prévue, était en augmentation de 51 % par rapport à l'année 1974 : 287 millions d'unités de compte (MUC), soit 1 782 millions de francs, contre 190 MUC en 1974 (1 181 millions de francs). Parmi les organisations européennes scientifiques qui regroupent plusieurs pays membres, c'est l'ESA qui a désormais, et de loin, le plus grand budget, dépassant l'Organisation européenne de recherche nucléaire, qui a un budget légèrement supérieur à 1 milliard en 1975.

Selon les premières estimations, le dépassement budgétaire qui risque d'affecter l'ESA d'ici à la fin de l'année serait de 58,6 MUC (364 *millions* de francs), soit 20,42 % du budget approuvé. Il s'agit de crédits de paiement, et les responsables de l'ESA expliquent qu'en *fait* ce n'est pas le coût total des programmes qui est *dépassé*, sauf dans un cas, mais que le déroulement des programmes a été différent de celui qui était prévu et que l'Agence a besoin d'engager davantage de dépenses cette *année*.

Ariane et Spacelab

Cependant, ce qui se passerait *en 1975* serait *encore* vrai l'année prochain où, sur un budget de 375 MUC (2 328 millions de francs) non encore approuvé par les Etats membres, le dépassement serait aussi de 20 % (75 MUC ou 465 *millions* de francs). Devant ces chiffres, aucun pays membre n'est évidemment rassuré et tous craignent que l'ESA ne puisse finalement respecter l'enveloppe financière de ses divers programmes lorsqu'*ils s'achèveront* vers 1978-1980.

Cet accroissement de besoins en crédits de paiement affecte inégalement plusieurs programmes : 18 MUC pour Ariane en 1975 sur un budget de 70 MUC ; 7,5 MUC pour Spacelab sur un budget de 43,25 MUC ; 13 MUC pour le programme de satellite de télécommunications OTS ; 16 MUC pour le programme scientifique GEOS et quelques MUC pour le programme de satellite météorologique Météosat.

L'ESA explique ces dépassements par trois causes : l'érosion monétaire plus forte que prévu, surtout en Grande-Bretagne où se trouvent les maîtres d'œuvre de G.E.O.S. et d'O.T.S. ; les industriels, qui savent que, désormais, le loyer de l'argent est coûteux, envoient leurs factures beaucoup plus rapidement ; les principaux projets de l'Agence croissent presque aussi rapidement et les moyens de lancement, tels Ariane ou Spacelab, nécessitent un lourd financement dès les premières années.

Refaire les calculs

Au total, l'Agence estime que sur le dépassement de 58, 6 MUC, plus de la moitié est due à une inflation imprévue. Ce qui l'inquiète le plus est l'accroissement *du coût de G.E.O.S.* (*au moins* 6 MUC, même compte tenu de l'inflation). Pour les autres programmes, l'Agence estime que jusqu'à présent, l'enveloppe financière a été respectée. Mais elle admet *que les difficultés techniques* rencontrées sur G.E.O.S. peuvent aussi se produire ailleurs.

Pour trouver l'argent dont elle aura sans doute besoin à la fin *de l'année, sauf si les paiements* s'échelonnent un peu différemment de ce qui est prévu aujourd'hui (ce que personne n'exclut), l'Agence envisage plusieurs solutions : d'abord, obtenir de ses Etats membres la reconnaissance du rôle imprévu de l'inflation, et la « rallonge » budgétaire correspondante ; ensuite, recourir peut-être à l'emprunt si elle y est autorisée, ou encore étaler un peu dans le temps certains programmes non encore engagés. Mais surtout, elle va refaire, d'ici au mois de juin, tous les calculs de paiements qu'elle doit faire d'ici à la fin de l'année, et contrôler tous les chiffres avancés aujourd'hui.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

● Les *syndicats C.G.T., C.F.D.T. et le S.N.C.S.* (Syndicat national des chercheurs scientifiques affilié à la FEN) des laboratoires du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) d'Orléans-la-Source protestent contre la cessation d'activité du centre de calcul qui assure les besoins en informatique du C.N.R.S. et de l'université voisine. Installé il y a cinq ans, ce centre était utilisé par une centaine de chercheurs. La location de l'ordinateur a été résiliée par la direction du C.N.R.S.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	213 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

beicip

pour l'ECOLE d'INGENIEURS DU PETROLE ET DE LA CHIMIE à BOUMERDES (Algérie) en vue de diffuser un enseignement professionnel, niveau ingénieur recherche

GEOLOGUES PETROLIERS, quelques années d'expérience professionnelle bureau subsurface et bassin sédimentaire.

INGENIEUR FOREUR PETROLIER ayant connaissance approfondie tous aspects chantier forage et bonne compétence théorique pour enseignement de type professionnel.

INGENIEUR PRODUCTION PETROLIERE quelques années expérience en exploitation champs, équipements et travaux sur puits.

INGENIEUR, spécialiste problèmes TRANSPORT DES HYDROCARBURES par conduites (installation - conduite - entretien - coût) pour assurer enseignement correspondant. Quelques années d'expérience professionnelle.

INGENIEUR GEOPHYSICIEN, spécialiste traitement information sismique interprétation. Quelques années d'expérience professionnelle recherche pétrolière.

INGENIEUR, quelques années d'expérience professionnelle raffinerie de pétrole ou bureau d'ENGINEERING pour enseignements génie chimique appliqué, calcul et dimensionnement d'appareillages, schémas de procédés, plan d'implantation, suivis de chantier.

INGENIEUR GENIE CHIMIQUE, ayant expérience dans laboratoire ou unité de production pétrochimie, avec connaissance approfondie des filières de production des grands intermédiaires de synthèse.

INGENIEUR INSTRUMENTATION, contrôle et régulation, automatismes et asservissements

Les candidats devront avoir une réelle expérience dans la spécialité requise.

Les postes sont à pourvoir à partir du mois de SEPTEMBRE 1975

Prière adresser s/réf. 73.028 candidature avec CV au :
Bureau d'Etudes Industrielles et de Coopération de l'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
365, avenue Napoléon-Bonaparte
92502 Rueil-Malmaison
Tél. : 967.92.15

I. B. G.

INTERNATIONAL BUSINESS GAMES

recherche

4 JEUNES CADRES

3 ans d'expérience
Fortement motivés par la formation permanente
46.000 à 50.000 F par an selon compétences
Déplacements fréquents
Formation de base, et soit :

INGENIEUR ayant en plus une solide formation économique type IAE :

E.S.C.P., DECS ou similaire, option financière, portant intérêt à l'informatique et aux modèles ;

E.S.C.P., ESSEC, HEC ou similaire, option marketing, tempérament commercial ;

PSYCHOLOGUE ou sociologue femme, fortement attirée par les problèmes économiques et industriels

Envoyer C.V. à I.B.G., 14-18, place de France « LES FLANADES », 95200 SARCELLES

---

emplois régionaux

BEZIERS

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
C.A. Fr 110 millions
recherche

CHEF COMPTABLE

ans minimum - Bonnes notions anglais

C.V. photo et prétentions HAVAS LANGUEDOC, n° 361 - 34000 MONTPELLIER.

Chambre de Commerce et d'Industrie NORD de PARIS recherche

● **UN CONSEILLER COMMERCIAL**

dont la fonction sera essentiellement de conseiller les entreprises sur leurs problèmes juridiques, fiscaux et comptables.

● **UN CONSEILLER COMMERCIAL**

dont la fonction principale sera d'assurer l'animation du milieu commercial, les relations avec les organismes professionnels et le perfectionnement des commerçants et de leurs employés.
Expérience du commerce indispensable.

C.V. et prét. sous numéro 8.836, « le Monde », rue des Italiens-9e. Discrétion totale assurée.

C.N.R.S. Orléans-La Source emploi ASSISTANT RE- cat. 3 A. spécialité organiq., synthèse peptides, niveau D.E.A., 3e cycle. Adresser C.V. C.B.M., avenue Recherche - Scientifique, ORLEANS CEDEX.

Organisme public région Provence/Côte d'Azur recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR I.B.M. 370 - Cobol ans, années expérience minim. C.V. et prétentions à MARKETING, n° 11.466, Baret, 13006 Marseille.

ECOLE DE FRANÇAIS

pour étrangers NICE cherche professeur compétent, expérience audio-visuel V.I.F. exigée. Plein temps, poste permanent. — Ecrire HAVAS NICE, n° 0565.

Secrétaire général de Mairie est recherché d'urgence par ville d'Isigny-sur-Mer (Calvados 14230). 3.500 habitants. Beau logement assuré avec avantages en nature. Ecrire ou téléphoner au 40 à Isigny-sur-Mer. Sauf le samedi.

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

recherche pour son Siège à Genève un

Chef du Service des Impressions

responsable de l'administration et de l'exécution technique du programme de publication.

— Connaissance de tous les procédés des arts graphiques dans leurs derniers développements, ainsi que de leurs prix de revient.
— Expérience de cadre administratif et technique dans une imprimerie ou autre entreprise de la branche.
— Très bonne connaissance du français parlé et écrit ; bonne connaissance de l'anglais.

Salaire annuel varie de 17.532 à 22.580 dollars U.S. (net d'impôt), plus allocation cherté de vie actuellement de 13.311 dollars U.S. et autres avantages : assurance maladie et accidents ; pension de retraite ; voyage payé pour congé dans foyers tous les deux ans.
Les candidats possédant les qualifications requises sont invités à adresser, dès que possible, un curriculum vitae détaillé à :

Organisation Mondiale de la Santé
Personnel - 1211 Genève 27, Suisse
en rappelant la référence VN 75/44 M

Il ne sera répondu qu'aux personnes dont la candidature pourrait être retenue.

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris.

UNE DES PRINCIPALES FIRMES DU SECTEUR AÉROSPATIAL
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL DE VENTES

Jeune - Formation Grandes Ecoles (SUP. AÉRO., ARTS ET MÉTIERS - I.C.A.M. ...)

Il assurera au sein de la Direction Commerciale des fonctions de :
- Ventes à niveau élevé.
- Gestion et suivi des ventes.
- Relations extérieures à haut niveau.

Une expérience minimum de 2 années, de préférence dans le domaine mécanique ou hydromécanique, un dynamisme réel et une bonne disponibilité sont nécessaires.
L'anglais est indispensable.

Env. C.V. et prétent. à numéro 10.054, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS
recherche

UN INGÉNIEUR

Diplômé des Grandes Ecoles pour étudier des projets et diriger des travaux en qualité d'adjoint au chef du service bâtiments industriels.

La société a un siège au CHESNAY (78), elle est spécialisée dans l'agro-industrie (silos, moulins, abattoirs, frigorifiques, laiteries, etc.).

L'ingénieur recherché aura de préférence une formation différente des Travaux Publics et du Bâtiment, mais devra avoir la pratique et de bonnes notions de ces branches.
Il devra avoir une expérience d'au moins 6 ou 7 années et connaître l'anglais.
Le poste comprend des déplacements en France et à l'étranger.

Prière d'env. C.V. à S.I.T., 11, rue Ernest-Psichari, 78150 LE CHESNAY. Téléphone : 954-52-31.

Agence immobilière

BANLIEUE OUEST
RECHERCHE

UN/UNE NÉGOCIATEUR (TRICE)

AVEC VOITURE
LIBRE DE SUITE
TELEPHONE : 772-46-03.

AGENCE DE PUBLICITÉ INTERNATIONALE
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF (TIVE)

Attentif (ve) aux besoins réels des collaborateurs, sera chargé (ée) d'organiser, animer et veiller au bon fonctionnement de services généraux (implantations, accueil, entretien mobilier et matériel, transmissions, reprographie, assurances, archives, etc.

Expérience antérieure réussie dans ce domaine et dans une activité de services souhaitable.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à N° 9.775, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES

Groupe multinational, recherche pour sa Direction financière

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Libre rapidement

- Age minimum 25 ans ;
- Titulaire du B.T.S. ou B.E.C. ;
- Sténo-dactylo, sachant bien rédiger ;
- Dynamique, capable assumer responsabilités ;
- Bonne présentation.

5 × 8 — Avantages sociaux — Chèques restaurant

Envoyer C.V. avec prétentions et photo à n° 10.011 CONTESSE Publ., 20, aven. Opéra, Paris-1er q. tr.

SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE rech. pour PARIS

COLLABORATEUR

D.E.C.S. exigé. Expér. minim. 3 ans dans cabinet comptable et commissariat aux comptes.

Env. C.V., photo et prétent. à : STE FIDUCIAIRE DE L'OUEST 16, r. du Pont-Neuf, Paris 75001.

GROUPE PROPRIETAIRE D'UN PATRIMOINE IMMOBILIER, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL IMPLANTE A PARIS ET EN PROVINCE CHERCHE

UN JEUNE DIPLOME

déjà expérimenté pour son service de gestion

Adresser C.V. et photo à : Mme ROBIN, 37, rue de Surène, 75008 PARIS.

URGENT - POUR VELIZY

REDACTEUR TECHNIQUE

A.T. 3 B, E.L.P., 110, boulevard Gabriel-Péri. — MALAKOFF.

POUR TEHERAN INGENIEUR ENPC-ECP grande expér. aménagement du territoire. Anglais impératif pour fonction Directeur Technique. Bureau d'Etudes Franco-Iranien. Ecr. s/réf. 234, à LICHAU S.A., 50, allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE, qui transm.

GROUPE FINANCIER CONNU recherche POUR DIRIGER SON SERVICE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

UN DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES COMPETENT

Adresser C.V. et photo à Mme ROBIN, 37, rue de Surène, 75008 PARIS.

Entreprise Argenteuil recherche

Secrétaire de Direction

Libre rapidement.

Adres. C.V. avec photo et prétentions à nr 4.982, SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92-PUTEAUX.

Société expertises comptab. rech. 1) expert comptable stagiaire expérim. posséd. un certificat supérieur. — 2) expert comptable stagiaire même début., titulaire D.E.C.S. Env. C.V., et prétent. à SODIP, 50, r. de la Justice, 75020 PARIS.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE recherche pour remplact 4 mois, excellente secrétaire médicale, très bonne sténo-dactylo. Libre de suite. Téléphonez pour Rendez-vous à 707-47-39, poste 396.

GROUPE FINANCIER CONNU ANIMANT DE NOMBREUSES SOCIETES CHERCHE

UN COMPTABLE

COMPETENT (DECS)

pour assister le chef du service comptabilité

Adresser C.V. et photo à : Mme ROBIN, 37, rue de Surène, 75008 PARIS.

U.P.A.E.S. HOURVARI 78610 LE PERRAY-en-YVELINES rech. EDUCAT. SPEC. de groupe et scol. pour trav. en instit. polyvalente de rééducation psychothérapique - d'adolescents. Ecrire ou téléphoner 484-81-74.

Entreprise SURESNES recherche

STENODACTYLO

EXPERIMENTEE mi-temps ou temps complet. Libre de suite. — Tél. 506-18-21.

Sté Informatique 15e Arrdt Analyste Programmeur Assembleur 360-Cobol
Ecrire avec C.V. et photo à n° 4944 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

Important groupement professionnel équipé d'un

IBM 370/135 SOUS DOS/VS

rech. Jeune Homme dég. O.M., ayant connaiss. en informatique et désirant exercer des fonctions D'AGENT de LANCEMENT niveau souhaitable : 1re année I.U.T.
Env. C.V., photo et prétentions à AGSAA, Serv. du personnel, 118, rue de Tocqueville 75850 Paris-Cedex 17.

SECRETAIRE DIRECTION Export

Trilingue allemand, anglais Célibataire, 3 a. d'expér. mini., pour Siège Société métallurgie 1re transformation (près place des Ternes, Paris). Env. photo et C.V. à nr 9846, Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Les candidats ayant répondu à l'annonce CASECA parue dans « le Monde » du 26, peuvent en raison des grèves de la poste téléphoner pour tous renseignements à :

CASECA : 968-23-11

INGENIEURS ET A.T.

HAUT NIVEAU

INGENIEURS-MECANIC.

connaiss. machines tournantes, mécanique des fluides, mesure, thermodynamique pour bancs d'essais. ITEL, 38, rue Hermel Paris-18e - 225-00-41.

représent. offre

MAISON DE BOURGOGNE Demande Représentants pour vente de VINS à partic. Voyage dans toute la France. Mise au courant. *Se présent. de préfér.* ou écrire à : BAROZZI, 10, avenue Rachel, Paris - 18e.

Sté Importation Horlogerie recherche pr Paris et région parisienne REPRESENTANT exclusif toutes clientèles. - Ecrire lettre de candidature manuscrite avec C.V. à M. CASENAVE, 26, squ. de Clignancourt, PARIS (18e).

représent. demande

INGENIEUR-DOCTEUR

en économie, italien cherche REPRESENTATION pour l'Italie

Ecrire Civani Wellenfeld, Casella postale, n° 1268 GENES, Italie.

capitaux ou proposit. com.

CEDERAIS POUR : JAPON, U.S.A., AMERIQUE LATINE, MOYEN ET PROCHE-ORIENT BREVET D'INVENTION concernant serrure haute sécurité. Ecrire sous n° 69.238, à : REGIE - PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Offre

URGT. Confie trav. temp. à dom. à écriv., journ., économ, avec expér. confirm., Tr. Sérieuses, références exigées. - Ecrire à : WILSON, 139, rue de Paris, B 2020307. - 92100 BOULOGNE.

Société de Constructions Mécaniques en pleine expansion, siège social dans ville importante Rhône-Alpes, recherche pour son bureau de PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

directement subordonné à Directeur Délégué.
— 30 ans minimum.
— Formation d'ingénieur mécanicien.
— Expérience technico-commercial acquise dans la vente des biens d'équipement d'installation complète ou en engineering.
— Connaissance de la manutention continue des produits pondéreux dans les mines, sidérurgie, cimenterie très appréciée.
— Anglais courant.

Lieu de travail : Asnières 92.
Déplacements de courte durée fréquents.
Rémunération ouverte fonction de l'expérience.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 1244 à PIERRE LICHAU S.A., 18, q. Jean-Moulin, 69002 LYON, qui transmettra.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour SERVICE METHODES ET STRUCTURES

UN INGÉNIEUR

— Formation A.M. + C.H.E.B.A.P. ou équivalent
— Environ 5 années d'expérience dans B.E.
— Goût pour la recherche de méthodes nouvelles.
Adresser curric. vitae et photo, n° 7301 Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, q. t.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS (12e), recherche :

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ECOLES ou ayant 2 ans expérience dans les circuits logiques et analogiques appliq. au PROCESS CONTROL et à l'électronique industrielle, connaiss. en programmation très appréciées.
Ecrire avec C.V. et prétentions à
A.O.I.P. INDUSTRIE, Boîte Postale 301 75634 PARIS CEDEX 13.

demandes d'emploi

ARCHITECTE D.P.L.G.

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés ;
- Dynamisme et sens relations humaines ;
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions.

Ecrire n° 6958, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

CHEF DE PUBLICITE, 10 ans expér. annonceur et agence sur budgets nationaux produits industriels et gde consommat., ch. respons. Ecr. Dimensions 64-64, 18, r. A.-Del-Sarte, 75018 Paris.

JEUNE EMPLOYEE DE COMMERCE, 23 ans, cherche place au pair à Paris ou environs dans le but de perfectionner son français.
Offr. à Liliane Küng, Altmatt 21 CH - 4802 Strengelbach A.G. (SUISSE).

Représentation, négociation, correspondance en ALLEMAGNE. Ingénieur technico-commercial, 38 ans, nation. allem., parlant couramment français, anglais et espagnol, très bien introduit ds les milieux d'affaires, recherche activités intéressantes. — Ecrire n° 6.954, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 15 a., références Pub., successiv. régie, assistante, chef de publ., responsable service achat d'espace, cherche poste agence, annonc. ou support. Ecr. n° 6.939, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. poste à respons. commercial ou serv. achats. Nombreuses ann. expér. ds grande industrie. Ecr. n° 6.956, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRAPHISTE GRANDE EXPERIENCE REALISATION : sigle, affiche publ. presse, conditionnement. 033-76-12, Francis Pessin.

SECRETAIRE CONFIRMEE

15 ans expérience commerciale, recherche place stable, nécessit. initiatives et responsabilités. Périf Asnières, Clichy, St-Lazare. Libre de suite.
Ecr. n° 6.947, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

32 ans, 9 ans expérience. Administration, banque. Formation secondaire. Habitude contact clientèle et personnel. Recherche poste d'attaché de direction ou poste à responsabilité dans entreprise de moyenne importance sur Paris ou région parisienne (banl. sud-est ou est de préfér.). Ecr. n° 6.910 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travaux à façon

Demande

EFFECTUE RAPIDEMENT Ts travx peinture, pap. peints. TRAVAIL SOIGNE. Téléphone : 766-29-83, le soir.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).

COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING ET BIRMINGHAM.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London, W1A 4DY.

perdu-trouvé

PERDU PASSEPORT IRANIEN

n° 1418198
Ecr. à Mirzazamani Mahnaz, 15, rue Georges-Pitard, Paris-15e ou tél. : 531-58-17

bateaux

BRETAGNE SUD

AUTHENTIQUE THONIER à voiles conservant ses caractéristiques d'origine Aménagé en :

RESTAURANT FLOTTANT

AVEC LICENCE
Pouvant convenir à CLUB NAUTIQUE, EXPOSITIONS, etc
Tél. : 886-40-10
ou écrire à Mme BOMART, 56, avenue Caffin - 94210 LA VARENNE-ST-HILAIRE

HOUSSE - BOAT. Vedette 14 m. neuf, Volvo 106 CV, sondart, transformateur, radio, etc. Intérieur luxe. 190.000 F. Téléphone : 902-12-18.

ROYAL CRUISER IV vend. par partic., 10,50 m., version salon, 1969, excellent état, rad., téléph., équipem. complet. Ecrire Sloan, 83, r. de Monceau, Paris-8e, ou Tél. : 522-45-09.

occasions

URGENT - PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries, débarras intégral appartement, pavillon sous 24 hres. - 359-83-14.

autos-vente

PARTICULIER VEND : AUTOBIANCHI A 112, 1972. BON ETAT. PRIX ARGUS. Téléphone : 883-14-07.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier exclusivités

appartements vente

Paris

ILE ST-LOUIS
DANS IMMEUBLE CLASSE SUR COUR CALME - SOLEIL
RAVISS. 2 P., cuis. équipée, sal. de bains, w.-c., chauff., moquette, TEL.
PRIX 230.000 F
S/pl. samedi, lundi, 10-18 h 30 : 13, QUAI D'ANJOU. ou BAL. 22-83

16e - RANELAGH
DANS BEL IMM. RECENT 4e ETAGE - ASCENSEUR - SUR VERDURE - PLEIN SOLEIL
GRAND 3 P., gde cuis., lux. sal. bains, wc. Nombreux rangements. Moquet. LUXUEUS. REFAIT NEUF
PRIX 420.000 F
S/place 14-18 h 30, sam.-lundi : 20, R. DE BOULAINVILLIERS ou BAL. 21-92

17e - FACE **SQUARE** CARACTERE Studios, Duplex - 343-66-29.

ARTS-et-METIERS A rénover 50 m2. SOLEIL. - 325-75-42.

BASTILLE
DUPLEX CONFORT avec TERRASSE 70 M2. Prix tot. 199.000 F, créd. BAL. 62-85 ou 628-58-90

CHPS-ELYSEES Particul. vd b. imm. p.d.t. liv. dble, c., s.d.bs, ét. él., balc., sol. Ce Jr, 14-18 h : 5, r. Balzac.

ALFRED ROLL - TERRASSE JARD. 95 m2 + 120 m2, appart. gd cft, bel. récept., 2 chbres, gde cuis. équipée. 650.000 F. - ANJ. 90-73.

SAINT-MICHEL
Bel imm. caractère sur cour CALME et TRES CLAIRE
3 P., cuisine améric. équipée, s. de bns, chauff., moq. TISSUS, poutres apparentes + débarras et grenier TERRASSE AMENAGEE Entièr. et LUX. REFT NEUF
PRIX 388.500 F
S/pl. samedi, lundi, 14-18 h 30 : 11, R. SUGER, ou ALM. 35-15.

PARIS CENTRE et PORTES
Dans programmes livrables sous 3 mois, reste quelques studios, 2 pièces, à partir de 75.000 F. Grand Standing. Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, Paris-2e. OPE. 15-51 - 80-23.

PRES BD SAINT-JACQUES
Prop. vend duplex caractère. Impec. tout confort. Av. jardin. 723-38-74.

MOUFFETARD. Stud. meublé ou vide. Tout confort S/RUE. Px 145.000 F. 50, rue Daubenton samedi 14/19 h, dimanche 11/19 h ou TEL. : 288-19-91.

BON 13e. PART.
3 P. réc., 74m2, stand., dble exposit, calme, tr. ensol., parking 2 voit. 280.000 F. Tél. 587-32-50.

5e Monge. Part. Vd studio 25 m2 tt conf., lux. 150.000 F. - 337-56-81.

Me CENSIER, B. imm. 1905. RAVISS. 2/3 P., 63 m2, Pl. sud. Proxim. JDIN DES PLANTES. TEL. BALCON EXCEPTION. 280.000 F. — 325-89-90.

BASTILLE
EXCELLENT PLACEMENT STUDIO, kitch., s. de bns, w.-c. Placard. PX TOT. 77.500. Créd. ELY. 73-18 ou 628-58-90.

APPARTEMENT 300 m2
7e. — Téléphone : 734-23-75.

MONTPARNASSE
Studio gd standing sur jardin. Téléph. 548-00-93 ou 26-56.

BUTTES-CHAUMONT
TRES BEAU 5 PIECES EN DUPLEX, cft, immeuble mod., étage élevé, balcons, sur jardin. Vendr., sam., de 14 à 18 h. 30, 31, RUE CAVENDISH (19e).

16e - AUTEUIL
DS BEL IMM. GD CONFORT, 2e étage, ASC., PLEIN SOLEIL
DBLE LIV. + GDE CHBRE
entrée, cuisine, salle de bains, moquette, téléphone, vide-ordur. LUXUEUSEM. REFAIT NEUF
PRIX : 329.500 F
Sur place sam., lundi, 14-18 h., 63, BD MURAT ou BAL. 22-94.

17e - BD MALESHERBES
5-6 p. imm. gd stand. en duplex. R.-de-ch. + 1er ét., 2 entr., 2 ch. serv., park., pr. lib. LAB. 57-30.

Région parisienne

BOULOGNE Bois. Part. de préf. à part., cse départ, imm. ancien rav. 4 pces, tt cft, calme, soleil. - Tél. 604-39-08.

VILLEJUIF RARE - Imm. RECENT de TRES GD STANDING, au 7e ét. Libre. Raviss. 2 P., cuis., s. de bns, tr. gd balcon. Rentabilité 1er ordre. Tr. en dessous de son prix, cse départ. 103.000 (facil.). ALIN, ORPI-SUD 531-75-50 et 532-69-77

EXCEPTIONNEL
SCEAUX Dans petit immeuble neuf (pr. gare). Appartement 2 pièces tt cft, balc., terrasse, calme. Prix : 148.000 F. - 255-42-35.

ISSY-les-MX - 8' Me Corentin P. vd gd 2 P., 52 m², tt cft, TERRAS. 40 m2. Vue exc. s/ Paris. Ds pet. imm. 71. Asc. Park. sous-sol. 250.000 F. - 645-35-86.

Boulogne, part. à part. appart. Séjour 3 chbres, étage élevé. Immeuble récent. — 350.000 F Tél. : 946-29-57.

Prox. Rueil, sur Nanterre. Bon quartier. Route Défense Chatou. Pptaire vend cause départ Tr. beau 3 p. + cuis. équipée + s.-bns luxe + w.-c. + parking + Téléph. Px 172.000 F + C.F. TÉL. 204-31-79.

LE MESNIL-LE-ROI, imm. P.-de-T. dernier étg., gd stand. Appt 4 chbr. + liv., s.-bns, sal. dche. Surf. 150m2+balc., 2 park. couv. en sous-sol. S/pl. jeudi, vendr. 17 à 19 h. 30, Résidence du Belloy, bât. Michel-Ange. J.M.B. 976-48-10.

NEUILLY-SUR-SEINE
2 pces conf., calme, avec parks. Prix int. 606-92-29, de 17 à 20 h.

LE VESINET
RESIDENCE DES LACS
Imm. pier. de tail. grand standing, du studio au 6 pièces. Prix fermes sur 50 %. A partir 4.400 F le m2. Actuellement fondations. Bureau de vente sur place, 128-130 boulev. des Etats-Unis, tous les jours, 14 hres à 19 hres, sauf mercr., jeudi. — 976-38-30.

LA VARENNE
Très résidentiel, living double avec terrasse, 1 ch., dressing, cuis., s.d.b., w.-c., gar. 190.000. Gros crédit possible. 885-56-02.

VAUCRESSON
Particul. vend appt 5 p., 137 m², parc 15 ha. Tennis. Prix 400.000. Téléphone : 970-20-58.

LA VARENNE
Près R.E.R. 105m2, living 35m2, 3 chambres, cuis., sal. de bains, w.-c., box. Prix 278.000, avec 55.000 comptant. Tél. 883-01-47.

NOGENT-SUR-MARNE
Coteau MARNE, proxim. R.E.R. Bois, site résid. Except. calme, 107 m², séj., 3 ch., cuis., 2 bns. AGENCE REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 - LE PERREUX. — 324-17-63.

PARC Maisons-Laffitte, 7' gare. Imm. P.-de-Taille stdg. P. à P. vd appt. 141 m², liv. dble, 3 ch., 2 bns, 2 w.-c., cuis. 2 terr., cave. 420.000 F. Tél. 975-74-60.

Province

CANNES - CROISETTE
Face Port Lauto, appart. 2-3 p., 90m² + ter. et gar. Px 550.000 F. Belles Demeures, (16-93) 39-59-48.

CANNES
STUDIO. Rés. gd stand. Basse-Calif., 31m²+11m² climatisé, cav. Park, cuis. ind. équ. 130.000 F. CROISETTE 2000. Tél. 99-38-14.

Etranger

Particulier vend à LAREDO (Espagne) : APPARTEMENT bord de mer, mblé, séj., 2 ch., salle d'eau, cuisine, terrasse, tt confort. Prix : 50.000 francs. Téléphone : 883-14-07, le matin.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appart. près NATION. — Tél. 343-62-14.

ACH. 2 PIECES TT CONFORT environ 18 millions. Préf. PARIS CAYE, 37, rue Traversière, 12e.

constructions neuves



locations non meublées

Offre

CANNES Location vide à l'année
3 p., cuis. inst., 2 bs, toil., cave, gar. Parc. Tennis. Pisc. Vue mer 5 min. plage. MAYENT, 75, Croisette - 06 CANNES

Du stud. au 4 p. par pptaire direct. Tél. : 770-95-34 et 522-21-73.

Libre 1-7, beau 3 p., proxim. Pte d'Italie, ds imm. récent, 5e ét. ensoleillé, asc., cuisine équip., s. de bns, balcon, park. fermé en ss-sol, cave. 1.000 mensuel plus charges. 326-14-56, le soir.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES, 9, rue de Hanovre. Me Opéra, 8, r. Ph.-de-Dangeau. Versailles.

Demande

Ingén. ch. ss agce 4 à 6 p. ou mais. Versailles ou env. 950-36-78.

locations meublées

Offre

PROVENCE, 8 KM GORDES. 25 km autoroute A. 7, altit. 500, calme absolu, magn. panorama dans village typique, maison de style restaurée, gd conf. meublée 3 pièces cuis., s. eau, w.-c., petit jardin, téléph., à louer à l'année 1.500 F par trimestre. FABRE-MURS, 84220 GORDES. Téléphone : 90-72-01-35.

locaux commerciaux

LE PERREUX
Petit immeuble bureaux avec boutique 70 m² + 2 studios. Prix total 250.000. Ou location bureaux et boutiq. 1.400 mensuel sans pas-de-porte. Téléph. 883-01-47.

hôtels-partic.

SAINT-MANDE
50 mètres PORTE de PARIS En bordure BOIS VINCENNES Splendide Hôtel Particulier ETAT NEUF. Jardin aménagé par paysagiste 1.800 m2 sur 2 rues. Rez-de-jardin : 3 chbres, douches, w.-c., chaufferie, cave. Rez-de-chaussée : hall d'entrée, gd salon, petit salon, s. à m., bureau, cuisine sompt. équipée ultra-moderne, vestiaire, w.-c., lave-mains. - Par magnifique escalier de bois au 1er étage : 5 CHBR., s. de bains, salle de douches, w.-c., roberie, penderie. En annexe sur rue secondaire : BATIMENT NEUF A USAGE DE BUREAUX Garage 8 voit. Logem. gardiens. CONVIENDR. A SIEGE SOCIAL de STE MULTINATIONALE PRIX ELEVE JUSTIFIE 135, boul. de Champigny **DEBUST** à LA VARENNE 883-15-50 et 883-85-30

ST-GERMAIN-EN-LAYE
PARTICULIER VEND, PROX. R.E.R., TR. RESID. HOTEL PARTICULIER entièrement restauré. STANDING EXCEPTIONNEL 300 m2 habitables, TERRAS., dépendances, sur jardin. M. VANNUCCI - 772-25-13

AUTEUIL. Calme, 450 m² + jardin + gar.. 3 voit., très bon état. Prix élevé justifié. Sans commission. 602-81-52.

immeubles

VAL-D'OISE. 20 KM PARIS. ECURIES 17e Transformées. Toit. chaume. 9 pièces, cuis., s. de bs., c. toil., tt cft. gar. 2 voit., tél., jard. 990 m² 560.000 F. Part. à part. 960-24-49.

propriétés

URGENT VIROFLAY Maison 10 p. cft. plein Sud, jdin 900 m proxim. 3 gares. 750.000 F. Tél. : 926-75-93.

CHAMPIGNY - 6 pièces, cft, jardin, Px 265.000 F.
GAGNY Gare. Propr. 7 pièces, cft. Parc 900 m2, 475.000.
LA VARENNE. Propr. 7 pces, cft, jard. 780 m2, 700.000
- Bourasseau S.A. - 885-76-30

12 KM OUEST R.E.R.
DEMEURE neuve « Ile-de-Fce » Construction 1re qualité Salon, s. à m., bur., 4 ch., 2 bs, gd confort, jardin. Px 850.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-85-90

INDRE
BEL PROP. 259 ha terres, bois, 5 étangs, 35 ha chasse-pêche. DOMAINE 300 ha, culture en placement. Prix 8.000 F l'ha.
BATTON
19, rte de Lignières 18-ORVAL. Téléph. (36) 96-04-12.

BOIS-LE-ROI
Berge Seine, propr. + terrain 2.300 m², 280.000 F. — 567-75-88.

Rés. sec. 75 km Paris S.-E. Bourgeoise SB luxe. Tél., gar., jard. 780 Fl. Arb. 2 ch. gd séj., c. 1r ét. chal. amén. J. Masias 77130 La Grande Paroisse.

CROISSY RESIDENTIEL proche R. E. R. Propriété 8 P., 2 bains, garage, parfait état. Prix 800.000 F. S.A. H. LE CLAIR - 65, av. Foch, CHATOU - 976-30-82

LYS-CHANTILLY. Villa séj., cheminée, cuis., 3 ch., s. de bns, étage à aménag., ch. maz., cave, gar. 3 voit., parc 2.900 m² clôturé, 560.000 F. Tél. : 455-11-36.

propriétés

PROVENCE LUBER[...] Mas restauré, 8 ha. ra[...] et agrément. Situation exceptionnelle sur mo[...] LUBERON. Emile GAR[...] 8, boulevard Mirabeau, ST-REMY-DE-PROVE[...] Tél. (90) 92-01-58 (4 lig. [...]

VALLEE DU MORI[...] 45 km Paris dans petit[...] commis, transp., belle bourgeoise, habit. suite frais. Entr., cuis., séj., 2 ch., s. d'eau + 1 ch. Ch. cent., gar. + garc[...] Indép. Jdin arborisé 1[...] Prix 195.000 F, av. 45[...] CHARON - 422-27-7[...]

terrains

CROISSY R. E. [...]
BEAU TERRAIN [...] Façade 30 m, entièr. v[...] Prix T.T.C. AGENCE de la TERR[...] Le Vésinet - 976-85[...]

Vd de préf. à part. te[...] bât. 800 m² viab. Ban[...] - 2' Me. Ap.-midi : 369-[...]

Magnifiq terr. à co[...] 30 km Paris Ouest sur[...] prox. gare, 30' St-Lazare, 140.000 F. Agence Gra[...] 965-69-39.

villas

LE PECQ CAL[...]
VILLA bien constr[...] Salon, s. à m., ch., bai[...] 1er ét. : gde pièce poss[...] s. de bains, cft, jard. 32[...] AGENCE de la TERR[...] Le Vésinet - 976-85[...]

En Construction. Livra[...] LE PLESSIS-ROBIN[...] 4, 5 KM DE PARI[...] 3 MAISONS de 7/8 F[...] Conception très mode[...] Terrasse, barbecue, bai[...] Prix : 523.000 F à 671[...] S. pl. sam., dim. ap.-midi de PROGRES. Tél. : 6[...]

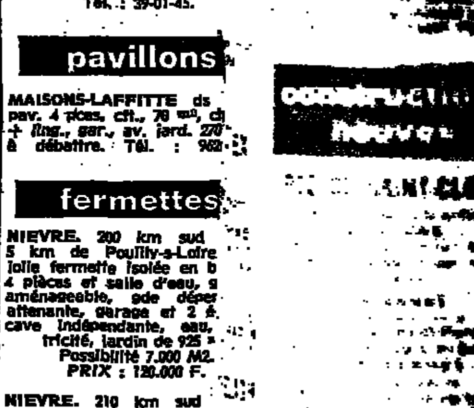
30 KM PARIS. Autor. Ouest, villa neu[...] disponib., 6 pces, b. st[...] site boisé, tr. proche 30' St-Lazare. 340.000 GRAVEY. Tél. : 985-6[...]

CANNES CANNET VUE DEGAGEE. Villa livi[...] 3 ch., bs., gde cave. 1.85[...] terr. Px. 550.000 F. L'[...] 65, rue d'Antibes. Car[...] Tél. : 39-01-45.

pavillons

MAISONS-LAFFITTE ds pav. 4 pces, cft., 70 m², c[...] + ling., gar., av. jard. 270 à débattre. Tél. : 962-[...]

fermettes



NIEVRE. 200 km sud 5 km de Pouilly-s-Loire jolie fermette isolée en b[...] 4 pièces et salle d'eau, g[...] aménageable, gde dépe[...] attenante, garage et 2 é[...] cave indépendante, eau, [...]tricité, jardin de 925 [...] Possibilité 7.000 M2. PRIX : 120.000 F.

NIEVRE. 210 km sud 15 km La Charité-s-Loire fermette, bordure forêts, [...] de coteau, séjour 40 m² [...]minée, poutres, 2 ch., [...] s. de bains, 2 granges. 1 étable. greniers, terr[...] autour 1 ha. PRIX : 180.000 F. S'ad. Ag. BERRY NIVE[...] tél. 96 à LA CHARITE-S[...] B.P. 37. - 58400.

domaines

VAL-D'OISE. Proprié[...] 18e siècle, parc. 2.800 golf miniat. exploité. E[...] 240 m² sol, R.-de-chaus[...] 2 entr., 2 P. cuis. +3 enfilade, 3.110 m2 av. fenêt., 2 terras., 2 gar., golf, 1er étage : 8 chbres 2 cuis., gren. aménag. pour habit., gd stand. Install. auberge, restau[...] discothèque, etc. Prix 70[...] Tél. : 985-01-16.

PROVENCE - LUBER[...] Très beau domaine 25 [...] fruitiers et bois. Lac col[...] Demeure à aménager. et vue exceptionnelles LUBERON. Emile GAR[...] 8, boulevard Mirabeau, ST-REMY-DE-PROVEN[...] Tél. (90) 92-01-58 (4 lig. [...]

viagers

PARC MONCEAU. Appt., 3 p. p., tt cft., 70m², asc., 2 f. 66 et 68 a. Cpt+rte 2[...] Pptaire. 924-66-79 ou 4[...]

villégiature

LOIRE-ATLANTIQUE, [...] de PORNIC. Studios, août. Tél. : 735-27-30.

Sous ce titre, n[...] lecteurs trouv[...]ront durant qu[...]rante-huit heur[...] (deux parutio[...] consécutives) c[...] proposition[...] d'achat, de vent[...] ou de location q[...] sont publiées un[...]quement par LE MONDE

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Céramiques pré-incas et livres anciens vendus par particulier. — Tél. : 254-10-26.

Vends vidéo Sony, état neuf. Magnétoscope, caméra, monit., + nb. accessoires. Tél. 535-27-48.

Part. vd urgt. cause déménag. meubles de style Louis XV : commodes, vitrine, coiffeuse, secrét. dos d'âne, 2 chevets, commode de coin, tables basses pieds bronze dessus marbre, deux fauteuils cabriolet, salon style L. XVI. Tél. de 8 h. 30 à 11 h. 30 ts les jrs. : 553-11-82.

Vends très beaux Setters Anglais grande origine. Ecr. no 6.950 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A Vdre Orgue DEREUX 1974 ; 2 cl., 60 n. péd. 32 n. 31 jeux Ampl. 45 W val. 23.000 cédé 19.000. Tél. (56) 52-20-37, 20 h.

Particulier vend Encyclopedia Britannica complète plus trois volumes Webster, plus les Yearbook depuis 1972, plus les étagères de rangement. 2.000 F. Tél. 579-66-88, samedi.

PARTICULIER à Particulier. Vend : armoire époque L. XIII et bahut L. XIII. Bahut 2 corps L.-Philippe. Tél. : 461-79-18.

Demandes de particuliers

ACHETE POUPEES et JOUETS d'avant 1930. Mme Benaroch, 2, pl. R.-Deny, Versailles. Tél. : 950-99-92.

JE RECHERCHE LIVRET et partition opérette. PHI - PHI Tél. (16) 23-67-10-34, poste 38.

Artisans

Artisan Electricien. Libre suite. Tout travaux. Tél. : 644-59-95.

MAÇONNERIE
Tous trav. neufs et d'entretien.
T.V.A. à notre charge.
DEVIS GRATUITS REGION PARISIENNE
Tél. : 991-07-67.

PAR STENCILS ELECTRONIQ. Circul. repr., textes-dessins, formulaires, etc. Tél. : TRL 58-03.

— AGENCEMENT magasins ;
— Restauration d'immeubles ;
— Réfection d'appartements ;
Devis et plans gratuits. Travaux rapides. Nombreuses références. B.B.B. Tél. : 520-85-00.

Bibliophilie

VENDS LIVRES peut acheter compt. à domicile. LAFFITTE 13, rue de Bucci (6e), 326-68-28.

l'agenda du Monde
Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

Agences de voyages

CHARTER INFORMATION Premier Centre d'information de vol à tarif réduit. 11, rue d'Armaillé (17e). TÉL : 380-94-58 - 766-41-40.

Bijoux

BIJOUX OR, brillants. Paie comptant, 24, rue du Faub.-Montmartre, 1er étage.

TOUS BIJOUX, achat, or, brillants, argenterie. 22, rue Danielle-Casanova (entre av. Opéra et rue de la Paix). OPE. 25-72.

Cinéma

REPORTAGE TELEVISE de mariages, congrès, fêtes communales et sportives, etc. Diffusion immédiate sur téléviseurs vidéo grand écran. Forfait à la journée. Tél. : 974-62-11.

Equipe professionnelle CINEMA réalise tous films pour industrie, Publicité, Formation. Sérieuses références. Prix sans surprise. Déplacem. France et Etranger. Contact à LYON (78) 57-00-69.

Cours

FORMATION D'ACTEURS
Cours CHRISTIAN STENGEL M.J.C., pl. Parmentier, Neuilly-sur-Seine. Me Porte-Maillot. Rens. 958-49-03.

EDUCATION pour garçons 9/15 ans ayant besoin autorité. Les Pastoureaux Eaux - Puiseaux. 10130 ERVY-LE-CHATEL

COURS secondaire privé mixte 17, rue Paul-Bert, Angers. Tél. : (41) 88-11-73. Rattrapage scolaire toutes classes, effectifs réduits (8 à 10 élèves par classe) externat, internat pourcentage de reçus en 1974 : B.E.P.C. : 80 % — BAC : 80 %.

COURS DE GUITARE FLAMENCA Rens. : Tél. 772-11-02.

COURS DE LANGUES Anglais, arabe, allemand, brésilien. Cours intensifs et extensifs, juin, juillet, août, septembre et résidentiels du 15 juillet au 1er août. I.F.G. Département linguistique. 34, avenue Kléber, Paris-16e Tél. : 704-84-58.

EUROPE-MATH Révisions intensives de math, physique, chimie, en vue du B.E.P.C. et des diff. baccal. 1 ou plus. sem. à partir du 2 juin 1975. 23, rue Clapeyron, 75008 Paris. EUR. 00-65 et LAB. 45-00.

Conseil œnophile

VINS CHOISIS à prix rationnels UN CONSEIL ŒNOPHILE les sélectionne pour vous. Vous évite les traquenards. Vous les commanderez en direct à la propriété. Possibilité de gestion permanente de votre cave. Les mardis de 15 h. à 21 h. Les amateurs nous posent des questions très diverses. Jacques Vivet. T. 326-04-43.

Décoration

TOILE DE LIN + galon + molleton, 35 F le m2, pose comprise, moquette, rideaux et tous travaux peinture. Décoration conseil. Devis gratuit. — 580-94-91.

AUTOUR DU FEU Tous les accessoires pour cheminées : plaques, grilles, chenets, soufflets, etc. sacs de bûches et fagotins. 24, rue de la Cerisaie, Paris-4e. Tél. : 272-36-80.

Je n'installe que 8 cuisines par mois. Pose plomberie, électricité, carrelage compris. Devis et maquette gratuits. Jacques Francolon, installateur conseil. — Sur R.-V. 700-69-82.

Homes d'enfants

LE GRAND-CHAMP Home d'enfants de 3 à 6 ans, séjours toutes années, affectif, réduit, ambiance familiale. Chaumont-le-Bourg, 63940 MAISAC. Tél. (73) 95-91-11 le 25 à Beurrières.

Institut de beauté

SI VOUS DESIREZ perdre de 1 à 15 kilos sous contrôle médical, téléphonez à l'Institut 92. Tél. : 825-93-67.

Joaillerie

BOUTEMY, Pierres précieuses, Joaillerie, orfèvrerie. 8, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-89.

Maison de retraite

Maison de retraite privée entre forêt Sénart, gare Juvisy, handicapés ou non. Tél. : 900-79-58.

ENFIN, en 1975, vacances exceptionnelles ! Un relais campagne « Club Age d'Or » ouvre ses portes aux personnes âgées. soins suivis auprès des grands handicapés. Cadre verdure. — Réserver ARC. 93-56 à partir de lundi.

TOURAINE. Résidence Retraite. Studio meublé tout confort à vendre ou à louer. 350 F mensuel Services et régimes. Franquelin, 9, rue du Rempart. 37000 Tours. Tél. (47) 61-43-14.

Optique

JUMELLES
LUNETTES TERRESTRES ET ASTRONOMIQUES MICROSCOPES TELESCOPES
Ets CERF
20, quai de la MEGISSERIE PARIS 1er - 233.54.42

Orfèvrerie

VIEIL ARGENT ANGLAIS
Plus de 1.000 articles. Prière de demander un catalogue illustré GRATUIT à CLOUGH ANTIQUES LTD 3 THE ROYAL ARCADE Old Bond Street, LONDON WI.

Philatélie

TIMBRES-POSTE Maison A. MAURY 6, bd Montmartre, 75009 Paris. La plus ancienne maison de philatélie en France. Fondée en 1860, achète pour sa clientèle française et internationale, collections, lots, archives, vracs et lettres de toute importance. Paiem. comptant. Discrétion assurée. Consultez-nous.

ACHETE COLLECTION Ecr. Paganini 26, av. Friedland Paris-8e. AMP. 69-19, le matin.

Produits régionaux

Tous les produits de Provence. Par correspondance, en vente directe de notre comptoir. Demandez notre catalogue. LA BOUSCATIERE, B.P. 125 04100 MANOSQUE.

Directement du producteur, vin blanc de Montlouis (A.C.) An. 64/69/70/71/72/73, sec, 1/2 sec, moelleux de 5 à 9 F et champagnisé 1/2 sec et brut 7,50 F expéd. 12 ou 25 bout. embal. et port en +. A. CHAPEAU, Husseau, 37270 MONTLOUIS.

Réceptions

MARY S. A.
LOCATION DE TENTES DE LUXE et MATERIEL pour
GDES RECEPTIONS
PARIS - PROVINCE 4, rue Pasteur. Tél. : 964-40-07, DEUIL-LA-BARRE 95170.

Restauration

EBENISTE restaure et revernis les beaux meubles anciens. Tél. : 636-63-25.

Spécialité culinaire

CREPERIE BRETONNE, repas, crêpes et galettes. 14, r. J.-J.-Rousseau-1er. 508-50-01.

AUBERGE DE LA TERRASSE Carrières-sous-Bois. 962-05-78. En cuisine : Mme Guyard. Spécialités provinciales. Repas affaires soignés (entre Mais.-Laffitte et St-Germain).

FUENTES SANTAMARIA, ex. BLIDA, livre à domicile sur simple coup de téléphone son Couscous Royal très complet 24 F par personne et vend ses célèbres moubas. Brasserie de l'Europe, 17, rue de Constantinople, Paris-8e. Tél. : EUR. 39-42.

Stations thermales

ABANO-MONTEGROTTO 45 km de Venise.
— Rhumatismes - Arthrose ;
— Séquelles de fractures.
Réservations gratuites : Eurocures TAS, 4, avenue Opéra, Paris-1er. Tél. : 266-09-05.

Télévision

DEPANNAGE 7 jours sur 7. Tél. : 527-28-66 et 525-10-49.

Vêtements

FABRICANT JEANS vends robes, pantalons, jupes, jeans américain toutes tailles, prix de gros. Tél. : 355-50-62.

LOCATION d'habits de cérémonie, jaquettes claires et sombres, smokings fantaisie et classique. Costumes blancs et ville. Bérai, 2, rue Caulaincourt, métro Place-Clichy. Tél. : EUR. 72-37.

Yachting

PARTEZ EN CROISIERE Les Calanques, la Côte, les îles. LOUEZ UN VOILIER avec ou sans marin. Du « Golf » au « Joshua » toute une gamme de bateaux récents et bien armés : aux Baléares, location avec équipage. « VAGUES ET VOILES » 5, traverse Prat, 1308 Marseille. Tél. : 73-04-50. Téléph. Paris : 590-31-87.

ECOLE DE CROISIERE PRELUDE NAUTISME PORT GRIMAUD 83360 Tél. : (94) 43-87-74. Bassin inédit. TUNISIE.

VACANCES EN CORSE CAMPING SAUVAGE 1.000 km de côtes, des centaines de criques désertes à découvrir en zodiac ou simil. SKI NAUTIQUE PLONGEE SOUS-MARINE Equipements compl. fournis. Cymarise, rés. Castel-Vecchio 2000 Ajaccio.

Vends PLACE BATEAU 8 m. Port-Miramar (près de Cannes) Cantegreil, 23, rue Gazan, Paris-14e. Tél. : 588-21-62.

Vacances — Tourisme — Loisirs

9 KM CANNES
Appt. r. de jardin dans mas provençal, cuisine, living, 2 chambres, salle de bains, w.-c., magnifique parc avec piscine, barbecue, jeu de boules, juin, septembre, tél. : Mme Dolle, 10 h. 30 à 13 h., mard., merc., jeudis, vendredis. 624-54-00.

Location Car Camping neuf, 4 pl., tt cft. Juin, juil., août, sept. Tél. : 686-09-51.

YVOIRE 74140 DOUVAINE A 20 km de Genève. 6 pièces grand parc donnant sur le lac à louer juillet : 3.500 F. Ecr. no 6.955 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

ORNE 40 km mer loue été maison comprenant s. à manger, 2 ch., cuis., w.-c., douche. 400 F mensuel. Ecr. no 6.957 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VACANCES FAMILIALES DE DÉCOUVERTE et PARTICIPATION au Village de l'Association « RENOUVEAU » à BEG-MEIL, FINISTÈRE SUD
(à 200 m d'une plage longue de 4 km)
Base de voile importante, nombreux ateliers d'expression. Animation, enfants et jeunes.
Il reste des places :
Du 28 juin au 30 août en venant avec son hébergement — tente ou caravane (30 % de réduction sur le prix de pension).
Du 28 juin au 12 juillet en appartement.
Ecrire à « RENOUVEAU » BEG-MEIL 29170 FOUESNANT. Tél. : 94-98-47 (98).

MARTINIQUE BUNGALOW 3 et 6 pers. tt cft. mer à 100 m vue except. sur baie/volcan. 600 ou 700 F sem. suiv. saison. Tél. : 437-16-88.

PERIGORD-SUD 24540 MONPAZIER Mais. 3/4 pers. meublée, conf. gd jardin, gar. A louer juin, juillet, septembre. Disponible reste de l'année. Tél. 963-14-23.

TREKKING AU MAROC
15 jours de RANDONNEE dans l'ATLAS MAROCAIN
Petits groupes auto-gérés. DU 6 AU 20 JUIN. Voyage avion A.-R. Paris PRIX : 1.400 F.
Rens. ERIC - Expéditions. Tél. 261-06-59, 10 à 19 h.

COTE ATLANTIQUE
— Hôtels et meublés.
— Week-ends et séjours.
— Juin et septembre : tarification avantageuse.
- Avec ou sans transport. Dépliants sur demande : Maison Poitou-Charentes-Vendée, 4, av. de l'Opéra. Paris-1er. Tél. 073-49-95.

A louer août-sept. Cabourg pavillon meublé, 3 ch. cuis., EGE, w.-c., jard. CHAPEL, 21, r. Pasteur, 14510 Houlgate

PASSEZ VOS VACANCES AU VILLAGE CLUB
FRANÇAIS DE CECINA en Italie à 40 km au sud de Pise sur une grande plage médit.
Nombreuses activités sportives dont voile, ski nautique.
Soirées organisées, soirées orchestre, ambiance agréable et joyeuse. Nombreuses excursions.
Quelques places disponibles en AOUT.
LES CHEMINS DU SOLEIL, 24, galerie Vivienne, Paris-2e. 260-05-18 - 260-09-39, de 10 h. 30 à 18 h. 30.

ANJOU. Repos, détente dans petit château Renaissance. Château de Raguin. 49114 CHAZE-SUR-ARGOS.

Hôtels Tre Pini, Torino, 98, via Panzini 47041 Bellaria (FO) Ital. Tél. 44291. Pens. cft., mai, sept. L. 4000, juin, juil., août, L. 5000.

PENSION FLEURIE Week-end, cuis. soignée, séj. vacances convenant part. à pers. ne pouvant faire gds déplacements. 65 F par jour. Mme Jannot, direct. 17, rue Poissonnière, 60580 VINEUIL. Tél. 457-17-74.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

L'activité reste perturbée à Dunkerque et en Lorraine

Les grévistes d'Usinor et de Sacilor-Sollac se prononcent sur les propositions de leurs directions

La situation sociale dans la sidérurgie du Nord et de la Lorraine pourrait évoluer rapidement au cours des prochains jours Des négociations ont en effet eu lieu jeudi 29 mai, d'une part à Usinor, d'autre part à Sacilor-Sollac. Les premières concessions faites par les employeurs — des discussions doivent se poursuivre pendant les premiers jours de juin — portent en particulier sur l'indemnisation du chômage partiel et l'évolution des salaires.

Au groupe Usinor, la direction s'est engagée à ne pas recourir à la réduction des horaires au cous des quatre prochains mois et à limiter, pour le passé, les pertes de salaires pour chômage partiel à un maximum de deux jours ; en outre une augmentation de 2,5 % des salaires est décidée à compter du 1er mai, à valoir sur les augmentations qui doivent intervenir le 1er juillet ; la « prime d'objectif » est rétablie, mais ne sera plus entièrement hiérarchisée ; la moitié de cette prime sera intégrée dans les salaires. A la Fédération de la métallurgie C.F.D.T., on estime que ces concessions « *ne sont pas négligeables* ».

Cependant, à Usinor-Dunkerque, la situation demeure confuse, selon notre correspondant ; bien que tous les ouvriers soient rentrés dans l'usine et que les bureaux de la direction aient été évacués, l'activité des aciéries reste perturbée par des débrayages. On parle à nouveau de risque de mise chômage technique.

En Lorraine, la direction de Sacilor-Sollac a également soumis un certain nombre de propositions aux syndicats : augmentation des salaires de 2 % au 1er mai, majoration de 20 F de la prime mensuelle d'objectif (qui varie actuellement entre 60 et 75 F) ; versement à tous les salariés d'une prime de 60 F ; engagement de ne pas recourir à de nouvelles mesures de chômage partiel au cours des quatre prochains mois.

La direction du groupe a subordonné ces concessions à la reprise du travail dès le samedi 31 mai au matin.

Les dirigeants syndicaux C.G.T. et C.F.D.T., qui doivent tenir compte du relatif échec de la journée d'action du 27 mai dans la sidérurgie, semblent hésiter sur la conduite à tenir. Cependant, ce vendredi, aucune tendance à la reprise du travail n'était signalée par notre correspondant. Les aciéries de Gandrange, de Hagondange et de Rombas étaient toujours paralysées. Les grévistes, de source patronale, représentent environ 20 % à 30 % des effectifs à Gandrange (mille deux cents personnes), 15 % à 25 % de ceux de Hagondange (quatre cents personnes) et entre 30 % et 40 % selon les postes des effectifs de l'aciérie de Rombas (quatre cents personnes).

Apparemment, il ne s'agit plus de grève catégorielle, puisque de multiples secteurs des aciéries sont maintenant touchés. Dernier secteur paralysé : le transport intérieur de Sollac-Fensch. Selon la direction de Sacilor-Sollac, environ 200 000 tonnes d'acier auraient été perdues depuis le début du conflit, ce qui, toujours selon la direction, aurait considérablement réduit l'approvisionnement des laminoirs, et « *il pourrait être annoncé dans des délais relativement brefs des mises en chômage forcé qui pourraient concerner quelque dix mille sidérurgistes* ».

MULTIPLICATION DES DÉBRAYAGES RÉGIONAUX A LA S.N.C.F.

A Paris-Montparnasse, une grève de vingt-quatre heures des agents de conduite a été décidée pour la journée de vendredi 30 mai. Cependant, le trafic de banlieue était assuré à 60 % environ aux heures de pointe, de même que pour les grandes lignes vers la Bretagne ; dans cette région, des arrêts de travail sont observés à Nantes et Rennes. D'autre part, un préavis de grève de trente-huit heures, à partir du 30 mai, 18 heures, a été lancé par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des agents de trains de la région marseillaise. En outre, à partir du dépôt de Saint-Étienne, où le conflit a débuté, les débrayages se sont étendus à Lyon et Valence.

Ces grèves, décidées tantôt par la C.G.T. et la C.F.D.T., tantôt par l'ensemble des syndicats, sont destinées à appuyer des revendications concernant essentiellement les conditions de travail.

● *La ligne de métro n° 4* (porte de Clignancourt-porte d'Orléans) risque de ne pas fonctionner le 6 juin en raison d'une grève des conducteurs décidée par la C.G.T.

Arrêts de travail dans plusieurs centres de tri

LES POSTIERS C.G.T. ET C.F.D.T. SE DÉCLARENT HOSTILES A TOUTE GRÈVE « MINORITAIRE OU MARGINALE »

Les mouvements de grève qui affectent certains centres de tri postaux étaient en diminution dans la matinée du 30 mai, selon le secrétariat d'État aux P.T.T. D'après les chiffres officiels, on dénombrait 43 % de grévistes à Paris-Brune, 50 % dans le centre de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), 81 % dans celui de Trappes (Yvelines), 58 % à Créteil (Val-de-Marne) et 88 % à Melun (Seine-et-Marne). Le bureau-gare de Toulouse était affecté par un débrayage de vingt-quatre heures. L'administration des postes précise que la distribution du courrier sera retardée de deux jours dans les Hauts-de-Seine et d'un jour dans les Yvelines et le Val-d'Oise.

Lancée par l'affaire du « Parisien libéré », la grève se poursuit pour des raisons spécifiques aux agents de tri. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. devaient se rendre, le vendredi 30 mai, à 11 heures, au secrétariat d'État aux P.T.T. pour entamer des discussions avec le cabinet de M. Aymar Achille-Fould.

Au cours d'une conférence de presse, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. se sont prononcées, le 29 mai, contre toute grève « minoritaire ou marginale », mais en faveur de mouvements « massifs et unitaires sur la base d'initiatives locales ou sectorielles » comme celle que viennent de prendre certains élèves inspecteurs des P.T.T. en grève pour protester contre « l'insuffisance des traitements, des primes et des débouchés ».

SALAIRES

+ 3,7 % AU PREMIER TRIMESTRE

Au cours du premier trimestre de cette année, le taux de salaire horaire a augmenté de 3,7 %. Pendant la même période, les prix de détail ont augmenté de 2,7 %. Ainsi, malgré l'inflation, le pouvoir d'achat du salaire horaire a continué d'augmenter : de 1 % en trois mois.

En réalité, compte tenu de la réduction de la durée du travail et surtout de la diminution des effectifs employés du fait de la crise économique, le pouvoir d'achat d'un grand nombre de salariés a stagné et même diminué.

AUGMENTATION DE 23,7 % DES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES DE L'UNIRS

Le conseil d'administration de l'UNIRS (Union nationale des institutions de retraites des salariés) a fixé la valeur du point de retraite à 0,636 F (0,159 par trimestre). De plus, pour tenir compte de l'évolution des prix, l'échéance du 1er juillet sera complétée par un versement exceptionnel de 0,044F par point, ce qui représente au total, pour les 2.300.000 allocataires, une augmentation de 23,7 % par rapport à 1974.

Ces deux dernières années, la progression avait été de 10,53 % en 1973 et de 14,29 % en 1974.

PATRONAT

Devant l'accroissement des charges sociales

LE C.N.P.F. DEMANDE UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT PLUS IMPORTANTE

« *Le moment est venu de procéder à une réflexion fondamentale sur la structure des prélèvements de Sécurité sociale (...). Les charges sociales sur les entreprises ont atteint le maximum supportable et toute nouvelle augmentation constitue un frein à l'embauche* », a déclaré jeudi 29 mai, M. Neidinger, secrétaire général de la commission sociale du C.N.P.F. Le déficit prévisible de la Sécurité sociale en 1975 (1 300 millions de francs), les propositions du rapport Méraud, le dépôt d'un projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale inquiètent le patronat.

Avant d'annoncer de nouvelles mesures, estime M. Neidinger, il importe de « *repenser les problèmes de Sécurité sociale* ». Cela signifie tout d'abord pour le C.N.P.F. le financement par le budget de l'État des « *charges indues* » après une « *étude objective* » de celles-ci. D'ores et déjà le patronat considère que les frais d'enseignement inclus dans les prix de journée des hôpitaux et les prestations qui ne correspondent pas à un versement de cotisation doivent être couverts par l'impôt ; il s'agit notamment des diverses allocations d'assistance.

Après avoir écarté tout déplafonnement des cotisations, « *formule intrinsèquement perverse* », M. Neidinger a indiqué que le C.N.P.F. avait donné son accord pour un élargissement limité et progressif de l'assiette, c'est-à-dire pour un prélèvement sur la valeur ajoutée des entreprises et non plus seulement sur les salaires.

M. Ferry critique la taxation des plus-values

Le Conseil national du patronat français a, d'autre part, rendu publique la déposition qu'a faite M. Jacques Ferry, son vice-président, auprès de la commission d'étude pour la taxation des plus-values, présidée par M. Monguilan, président de la chambre commerciale de la cour de cassation. M. Ferry déclare notamment : « *Dans l'état actuel des choses, la taxation des plus-values sur valeurs mobilières conduirait à une triple imposition : l'une résultant de la taxation des plus-values apparaissant à l'occasion de certaines opérations qui affectent la vie de l'entreprise ; la deuxième découlant de la double imposition — partiellement corrigée seulement par l'avoir fiscal — du bénéfice distribué ; la troisième s'appliquant à la plus-value même réalisée par l'actionnaire ou l'obligataire quand il cède ses titres. Faut-il ajouter que, s'agissant plus particulièrement des petits et moyens portefeuilles, l'épargne qu'ils constituent est souvent destinée à couvrir les aléas de la vie ou à compléter des revenus devenus un jour insuffisants. Pénalisera-t-on la chance que peut représenter pour cette catégorie d'épargnants une éventuelle plus-value ?* »

M. Ferry ajoute : « *A considérer simplement les dix dernières années, on ne peut pas dire que les détenteurs, petits ou gros, de portefeuille de valeurs mobilières aient réalisé des plus-values scandaleuses, posant,* ipso facto, *le problème de leur taxation. Au cours de la période 1965-1974, il n'a existé aucune espèce de plus-value, puisque le niveau des valeurs cotées à la Bourse de Paris n'a progressé, en valeur nominale, que de 13,3 %. En francs constants, il a donc régressé de 33,8 %.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CONCLUSION DES TRAVAUX DU CHATEAU DE LA MUETTE

Tous les pays de l'O.C.D.E., sauf le Portugal, renouvellent leur engagement commercial de l'an dernier

Voici les principaux extraits du communiqué adopté par le conseil de l'O.C.D.E. le 29 mai.

● Les ministres se sont déclarés convaincus que les politiques des gouvernements membres de l'O.C.D.E. conduiront à un redressement de la demande et de l'emploi, et que ce redressement ira de pair avec de nouvelles réductions du taux moyen d'inflation. Ils sont déterminés à réaliser ces objectifs et à faire en sorte, en ajustant les politiques en temps voulu, que la reprise soit étayée s'il en est besoin, et qu'une fois en cours elle ne conduise pas à une nouvelle résurgence de la surchauffe et des pressions inflationnistes. Les ministres ont noté que le déficit substantiel de la balance des paiements courants des pays de l'O.C.D.E., pris collectivement, qui a récemment marqué une diminution, paraît néanmoins devoir persister pendant quelques années...

● Les ministres (*) ont décidé de proroger, pour une nouvelle période d'un an, la déclaration adoptée le 30 mai 1974, dans laquelle tous les gouvernements membres de l'O.C.D.E. affirment leur détermination de s'abstenir de recourir à de nouvelles restrictions portant sur les échanges et les autres opérations courantes, ainsi qu'à des mesures visant à stimuler artificiellement les exportations visibles et invisibles.

● Les ministres sont convenus qu'étant donné l'importance, pour la concurrence internationale, des conditions dont sont assortis les crédits à l'exportation, un arrangement de caractère général à cet égard devrait intervenir entre le plus grand nombre possible de pays industrialisés de l'O.C.D.E., ce qui constituerait un progrès appréciable dans la coopération internationale.

● Les ministres ont souligné l'importance qu'ils attachent au maintien et au développement de la coopération dans le domaine énergétique... [Ils] sont convenus qu'une coopération accrue entre pays producteurs et consommateurs est nécessaire pour assurer des conditions équitables et stables sur le marché mondial de l'énergie.

● Les ministres ont souligné que des approvisionnements adéquats en produits de base à des prix équitables et rémunérateurs sont essentiels pour l'économie mondiale. Ils ont reconnu l'interdépendance et l'intérêt commun des producteurs et des consommateurs, pays développés comme pays en développement, concernant en particulier la prévention de fluctuations excessives sur les marchés des produits de base, ainsi que l'importance qu'attachent les producteurs à un accès assuré aux marchés, et les consommateurs à la sécurité de leurs approvisionnements...

● En répondant aux préoccupations des pays en développement pour ce qui est des produits de base et tout en reconnaissant que la situation varie considérablement selon les produits de base, les ministres sont convenus de la nécessité d'une approche plus active et plus large des problèmes des produits de base visant notamment à :

— Réduire l'instabilité des marchés et promouvoir un meilleur équilibre entre la production et la consommation, notamment, lorsqu'il y a lieu au moyen d'accords de produits ;

— Assurer des niveaux d'investissements adéquats dans les secteurs de production de produits de base ;

— Améliorer et accroître les débouchés sur les marchés, ainsi que les activités de transformation des produits de base sur le plan local.

En outre, les ministres ont indiqué qu'ils étaient prêts à considérer des mécanismes internationaux améliorés pour stabiliser les recettes d'exportation des pays en développement producteurs.

● Les ministres ont souligné la nécessité d'avancer dans les différentes discussions internationales relatives aux céréales. A cet égard, ils ont noté que l'amélioration des récoltes attendue cette année offre l'occasion de commencer à reconstituer les stocks de produits alimentaires essentiels, notamment de céréales, et d'assurer une meilleure sécurité alimentaire dans le monde. Les ministres ont aussi réaffirmé qu'ils étaient prêts à contribuer aux efforts requis pour accroître la production alimentaire dans les pays en développement.

● Les ministres sont convenus que l'étude de ces questions devrait être activement poursuivie dans tous les organismes intéressés, en vue de parvenir à des solutions concrètes fondées sur la coopération entre pays producteurs et pays consommateurs. Ils ont accueilli avec satisfaction la création d'un groupe à haut niveau au sein de l'O.C.D.E. pour dégager les positions des pays membres sur les aspects généraux de leurs politiques en matière de produits de base aussi bien que sur les actions spécifiques visant des produits particuliers.

● Les ministres ont invité le groupe *ad hoc* de haut niveau, qui a été institué à cet effet, à commencer ses travaux le plus vite possible et à soumettre un rapport préliminaire sur l'état de ses travaux avant la fin de juillet 1975.

● Les ministres sont convenus de la nécessité de poursuivre le dialogue entre pays industrialisés et pays en développement. Ils ont reconnu que, concurremment avec les problèmes de l'énergie et du pétrole, il existe d'autres problèmes tels que ceux des produits de base, y compris les denrées alimentaires, les problèmes du développement et les difficultés accrues des pays les plus sérieusement touchés, qui devront être abordés avec une vigueur accrue en coopération avec tous les pays intéressés. La nécessité d'efforts renouvelés en ce sens est un thème qui est revenu avec insistance tout au long de la réunion des ministres de l'O.C.D.E. Les ministres ont exprimé l'espoir que leurs délibérations auront fourni une base pour reprendre à une date prochaine le dialogue qui s'est engagé à Paris en avril dernier.

(*) Le gouvernement du Portugal n'est pas en mesure, à ce stade, de renouveler la déclaration.

M. Fourcade : le flottement général des monnaies conduirait au désordre intégral

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre français de l'économie et des finances, a notamment déclaré jeudi devant le conseil de l'O.C.D.E.

« Parmi les solutions envisagées au problème monétaire international, certaines visent à combattre le mal par le mal. Je pense, notamment, aux thèses selon lesquelles le régime des parités fixes devrait être abandonné. Ces thèses prônent un flottement général et systématique des monnaies. Elles conduiraient, si elles étaient suivies, à un désordre monétaire intégral, dont, encore une fois, les plus faibles, c'est-à-dire les pays en voie de développement, seraient les premiers à en faire les frais... Le retour à des parités fixes mais ajustables me semble être de l'intérêt commun des pays industrialisés et des pays en voie de développement.

» Parmi les remèdes simples et immédiatement disponibles, je voudrais citer la « facilité pétrolière » du F.M.I. et son fonds de bonification. La première a été mise en place et fonctionne. Le second a été approuvé en janvier et doit être mis en œuvre prochainement. Le gouvernement français, pour sa part, soumettra, dans un proche avenir, au Parlement les demandes de crédit correspondantes.

Utiliser au développement la plus-value de l'or

» Dans le même ordre d'idées, je voudrais évoquer la liaison que la France propose d'établir entre la restitution de l'or du F.M.I. à ses membres et l'aide au développement. Nous proposons à cet égard que l'ensemble des pays développés prennent l'engagement d'affecter une partie substantielle de la plus-value sur cet or à un programme à moyen terme d'aide au développement. Cette aide supplémentaire, répartie sur une durée de cinq ans, pourrait être consentie multilatéralement par l'intermédiaire de canaux tels que les projets de fonds délégué spécial du F.M.I. ou de « troisième guichet » de la Banque mondiale, ou encore par le truchement de mécanismes de soutien et de régularisation des cours des matières premières... »

Enfin, *« au moment où tous les pays vont s'accorder pour placer le D.T.S. définitivement au centr[e] du système monétaire internatio[nal], il serait injustifié que ne so[it] pas reconnu le principe de l'inst[i]tution d'un lien. »*

M. SIMON : la flexibilité n'est pas le chaos

M. William Simon, secrétaire [au] Trésor des Etats-Unis, a réa[f]firmé devant l'O.C.D.E. la pos[i]tion américaine en matière m[o]nétaire :

« La flexibilité dans les accor[ds] monétaires n'est pas le chao[s], a-t-il dit. C'est plutôt la reco[n]naissance de la réalité de mond[es] divers. Nous devons reconnaît[re] que, dans la pratique, nos pa[ys] n'obtiendront pas les mêmes d[e]grés de succès, ni à la même p[é]riode, dans la lutte contre l'[in]flation. »

D'autre part, M. Simon « a r[e]poussé les critiques formulées [à] l'égard de la politique américai[ne] en ce qui concerne le dollar, ind[i]quant que sur une base comme[r]ciale pondérée le dollar se sit[ue] approximativement où il ét[ait] deux ans auparavant ».

Le problème des matières premières

(Suite de la première page.)

Les bonnes intentions, bien entendu, ne suffisent pas. C'est aux actes que l'on jugera de la réalité de la « conversion » des ministres de de l'O.C.D.E. Pendant les deux journées de leur conseil, ils ont trop souvent donné l'impression de nager *dans un océan de bons sentiments.* Seul le ministre allemand des finances, M. Friderichs, a paru faire preuve de réalisme.

Il a d'abord averti que, du fait de la synchronisation des cycles conjoncturels, la relance des différentes économies risquait d'aboutir à un « maxi-boom », accompagné d'un supplément d'inflation et suivi bientôt d'une récession encore plus grave que celle que nous connaissons aujourd'hui. Il a ensuite déclaré que le problème des matières premières n'était pas aussi simple que la plupart des discours pouvaient le faire paraître, et qu'en particulier les pays les plus pauvres ne gagneraient rien à la revalorisation de ces produits, parce qu'ils sont généralement dépourvus de richesses naturelles.

Un rapport d'experts pour l'ONU circule à ce sujet, qui tend à remettre en cause radicalement la thèse bien connue de la dégradation des termes de l'échange des pays moins développés producteurs de produits de base. Cette thèse, qui sert depuis longtemps d'argument fondamental aux revendications du tiers-monde, ne serait pas fondée pour les vingt-cinq dernières années, même si l'on exclut du champ d'observation le pétrole, dont le prix a récemment quadruplé. Les auteurs de ce rapport seraient originaires de pays pauvres aussi bien que de pays riches ; parmi eux figurerait notamment un économiste algérien.

Une première et urgente tâche va donc consister à s'accorder au sein de l'O.C.D.E. sur un diagnostic. Ce sera sans doute une partie de la tâche du groupe de travail qui va être constitué ; tâche ardue, car l'économétrie objective est un art des plus difficiles.

PHILIPPE SIMONNOT.

A L'ÉTRANGER

HAUSSE DE 4,2 % DE L'INDICE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQ[UE]

Les États-Unis semblent engagés sur la voie de la reprise

Washington (A.F.P., Agefi). — L'indice combiné des principa[ux] indicateurs de l'activité économique américaine a enregistré u[ne] hausse record de 4,2 % en avril, confirmant, semble-t-il, les espo[irs] de l'administration en la fin prochaine de la récession. Cet indi[ce] avait gagné 1 % seulement en mars, après avoir baissé régulièreme[nt] pendant les onze mois précédents.

Calculé sur une nouvelle base afin d'atténuer les facteurs inflationnistes, il est encore en retrait de 25 % par rapport à son point culminant de juin 1973.

« L'évolution de l'indice en mars et avril est conforme aux prévisions d'une reprise de l'ensemble de l'activité économique pendant le second semestre », a déclaré le secrétaire adjoint au commerce, M. James Pate.

De son côté, le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, a souligné le 30 mai, devant le conseil ministériel de l'O.C.D.E. réuni à Paris, que l'économie américaine avait atteint et peut-être même dépassé le fond de la récession éc[o]nomique. Il a ajouté que, à [la] suite des mesures déjà adopté[es] et de celles qui le seront pl[us] tard, *« le taux de croissance éc[o]nomique des États-Unis pourr[a] être le plus élevé des vingt-quat[re] membres de l'O.C.D.E. au seco[nd] semestre de 1975 ».*

Le président Gerald Ford vie[nt] de mettre son veto à une prop[o]sition de loi votée par le Congr[ès] en vue de stimuler l'emploi a[ux] États-Unis, qui prévoit 5,3 m[il]liards de dollars de dépen[ses] publiques, ajoutant 3,3 millia[rds] à la demande de crédits dépos[ée] initialement par le président. [Le] texte du Congrès, selon la Ma[i]son Blanche, aggraverait [les] pressions inflationnistes, tan[dis] que son impact sur le chôma[ge] se ferait sentir à un moment [où] la reprise économique serait dé[jà] en cours dans le pays.

CRÉDIT

UNE PARTIE DE L'EMPRUNT D'ÉTAT SERA RÉSERVÉE AUX ARTISANS

Une dotation de deux cents mil[lions] de francs sera réservée a[ux] entreprises artisanales sur l'emprun[t] d'État de cinq milliards de fran[cs] lancé le 20 mai dernier, indiq[ue] le ministre du commerce et de l'ar[ti]sanat. Les prêts, d'une durée [de] quinze ans pourront couvrir jusq[u'à] 60 % du montant de l'investisse[]ment. Les investissements devro[nt] être engagés avant le 31 décemb[re] 1975 et les dossiers devront ê[tre] déposés avant le 1er octobre.

LOGEMENT

LA CONFÉDÉRATION NATIONAL[E] ORGANISE, LE 31 MAI, UNE « JOURNÉE NATIONALE DE DÉLÉGATIONS »

La Confédération nationale [du] logement organise samedi 31 m[ai] une Journée nationale de délé[]gations, au cours de laquelle l[es] délégations des comités de loca[]taires ou d'accession à la pro[]priété *« iront vers les pouvoi[rs] publics ».* A Paris, les déléga[]tions de la région parisienne [se] rendront devant le ministère d[e] l'équipement et du logemen[t,] boulevard Saint-Germain. *« Ce[s] délégations,* précise la C.N.L., *au[]ront un double objectif : exige[r] du gouvernement les mesures im[]médiates qui s'imposent tant dan[s] le domaine des loyers, des char[]ges, comme de la participatio[n,] que des mesures à plus lon[g] terme permettant que la questio[n] du logement soit appréciée dan[s] le contexte général de la poli[]tique économique et sociale d[u] pays. »*

La Société Générale en 1974

L'année 1974 est la première où la crise de l'énergie suscitée par le quadruplement du prix du pétrole ait fait sentir ses pleins effets. Ceux-ci se sont manifestés par une dégradation considérable des balances commerciales de la plupart des pays industrialisés, un accroissement du rythme de hausses des prix et un durcissement des politiques de lutte contre l'inflation.
Presque tous les pays importateurs de pétrole ont enregistré des déficits très importants de leurs échanges courants. Ainsi la France est-elle passée d'une position équilibrée en 1973 à un solde négatif d'environ $ 7 milliards en 1974. Quant aux pays producteurs, ils ont bénéficié — en dépit de la progression de leurs importations — d'un surplus de paiements courants de 60 milliards de dollars.
L'importance du transfert ainsi opéré a conduit les pays les plus touchés à contracter un endettement extérieur considérable à court et à long terme.
En France, où la croissance de la production intérieure brute a encore atteint 4,5 % en volume (contre 6 % en 1973), les Pouvoirs Publics ont dû mettre en place, à partir du mois de juin, un "Plan de refroidissement" de l'économie, ce qui n'a pas été sans provoquer au second semestre une décélération prononcée de l'activité et une montée du chômage.
De même, l'encadrement du crédit a-t-il été caractérisé par une plus grande sévérité dans la détermination du taux maximum de croissance des encours d'une année sur l'autre.
Par ailleurs, le loyer de l'argent s'est trouvé soumis tout au long de l'année à de nombreuses tensions, les taux sur le marché atteignant jusqu'à 14,75 %.

L'ACTIVITE BANCAIRE EN METROPOLE

*Les chiffres cités ci-après ne tiennent pas compte des départements d'Alsace-Lorraine (SGAB), ni des succursales de Londres et de Tokyo, ni de l'Agence de Nouméa.
Concernant les dépôts et les crédits, les chiffres retenus ne sont pas ceux du bilan au 31/12/1974 mais ceux, plus significatifs, de la situation mensuelle au 2/1/1975.*

L'exploitation bancaire

La rentabilité de notre exploitation a souffert, plus encore qu'en 1973, des circonstances : l'alourdissement du coût de nos ressources s'est accentué ; la hausse des conditions de banque n'a pu être répercutée qu'insuffisamment sur les crédits en raison de la part importante des concours à moyen et long terme à taux fixe. Enfin, la nécessité d'un large appel au marché monétaire a entraîné une très lourde charge de trésorerie.
Le montant annuel moyen des réserves obligatoires a diminué de 6,1 % (5 060 millions de F en 1974 contre 5 409 millions de F en 1973). Cependant, le coût de cette immobilisation a augmenté de plus de 30 % en raison des taux très élevés auxquels il a fallu la financer.

Evolution du total du bilan (en millions de F)

1971	1972	1973	1974
60 408	81 277	101 035	110 546

Les dépôts de la clientèle*

Les comptes créditeurs de notre clientèle se situaient à 52 444 millions de F au 2/1/1975, contre 44 705 au 2/1/1974, ce qui représente une augmentation de 17,3 % contre 14,7 % l'année précédente. Ce résultat peut être considéré comme relativement satisfaisant dans une période d'importante érosion monétaire.
La tendance à la diminution de la part des dépôts à vue s'est confirmée, cette part n'étant plus que de 46,7 % au 2/1/1975.
Il y a lieu de noter la vive expansion des comptes à échéance des particuliers : leur encours a en effet progressé de 143 %. L'encours des bons de caisse a, par ailleurs, augmenté de façon substantielle au cours de cette même période.

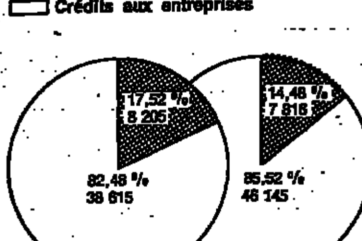
Dépôts des particuliers et bons de caisse
Dépôts des entreprises

Total au 2/1/1974 — 44 705 MF : 36,11 % — 16 145 ; 63,89 % — 28 561
Total au 2/1/1975 — 52 444 MF : 34,61 % — 18 203 ; 65,39 % — 34 241

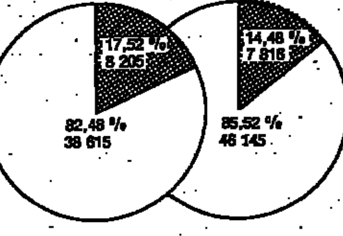
Les crédits*

Nos crédits à la clientèle s'élevaient à 53 961 millions de F au 2/1/1975, contre 46 820 au 2/1/1974. Leur progression a donc été de 15,25 % en 1974 (contre 11,87 % en 1973). Seuls les concours accordés aux entreprises ont progressé (+ 19,50 %), les crédits aux particuliers s'inscrivant, eux, en diminution (— 4,74 %).
Ce recul des crédits aux particuliers est entièrement imputable aux crédits à court terme. Par contre, les financements à moyen et long terme ont progressé de 18,14 %. Cette progression est due pour 60 % à l'accroissement des encours des prêts d'épargne-logement et des P.I.C. (Prêts immobiliers conventionnés).
En ce qui concerne les crédits aux entreprises, ce sont au contraire les crédits à court terme qui ont marqué la plus forte progression (+ 24,19 %), les concours à moyen et long terme ne s'étant accrus que de 11,84 %. Parmi ces derniers, ce sont les crédits au commerce extérieur qui ont progressé le plus notablement.

Crédits aux particuliers
Crédits aux entreprises



Total au 2/1/1974 — 46 820 MF



Total au 2/1/1975 — 53 961 MF

Pour l'ensemble de l'exploitation française et étrangère du Groupe de la Société Générale, les chiffres consolidés ressortent à :

• Total du bilan	126.416 MF
• *Dépôts de la clientèle*	65.663 MF
• Crédits distribués à la clientèle	67.890 MF

Extension des services rendus aux particuliers

• **Carte Bleue :**
Le nombre de porteurs s'est accru de 33 % dans notre clientèle, ce qui place la Société Générale en tête des banques pour la distribution de cette carte.
• **SOGEGARDE :**
Le chiffre d'affaires de la Société a doublé en 1974.
• **SOGESERVICE :**
Les conseils donnés par cette filiale à la clientèle privée se sont multipliés, notamment dans le cadre d'une nouvelle formule de contrat d'assistance.
Notre filiale a également offert ses services hors frontières et mis au point un certain nombre de dossiers immobiliers importants susceptibles d'intéresser des investisseurs étrangers.

aux entreprises

• **SOGEFACTORING :**
Cette filiale a réalisé pour 115 MF d'opérations, contre 45 MF l'année précédente.

Dans le domaine de l'informatique, S.G. 2 a poursuivi le développement de ses interventions. Le C.A. a dépassé 30 MF (contre 16 MF en 1973). Près de la moitié des études réalisées en dehors du groupe l'ont été à l'étranger.

C.C.M.C. traite désormais la comptabilité de plus de 30.000 entreprises, cependant que G.S.L., qui a réalisé un C.A. consolidé de 121 MF, s'est assuré le contrôle de la firme allemande DATEL.

La Société Générale Alsacienne de Banque peut faire état d'un bilan accru de 19 % tandis que son bénéfice net est supérieur de 20,2 % à celui de 1973.

La S.A. de Crédit à l'Industrie Française (CALIF) a fourni à la clientèle de notre groupe des crédits d'équipement particulièrement appréciés.
Ses résultats sont en nette progression.

Les activités financières

— Dans une conjoncture économique incertaine, le montant des émissions d'obligations faites dans le public avec le concours des banques s'est trouvé ramené à 17,8 milliards de F (contre 33,4 milliards de F en 1973).
La Société Générale a dirigé ou codirigé plus de la moitié des 77 émissions réalisées.
— La place tenue par notre Etablissemrale dans le mouvement général des affaires en Bourse s'est maintenue de façon satisfaisante dans une période particulièrement troublée, grâce en particulier :
• aux introductions que nous avons dirigées (Simvim, Immofice, Deutsche Bank, Cavenham, et Pakhoed Holding) ou codirigées (Chantiers de l'Atlantique) ;
• aux O.P.A. que nous avons dirigées (pour les Pétroles d'Aquitaine sur Castaigne ; en procédure simplifiée, pour le compte de la Générale Sucrière et de Perrier), ou codirigées (Rexnord sur A.B.M.-Ateliers Bergeaud). Nous avons aussi codirigé l'O.P.E. de Peugeot sur Citroën ;
• à la vitalité des Clubs d'Investissement dont le nombre est passé de 1 225 à 1 405.
— SOGEBAIL a émis pour 150 MF environ d'actions nouvelles dans le public, cependant que SOGEPIERRE réalisait en 1974 six nouvelles augmentations de capital pour un montant total de 53 MF.
— La baisse de la Bourse n'a pas été *sans toucher sensiblement nos SICAV*. Néanmoins, CONVERTIMMO et SOGEPARGNE ont démontré leur capacité de résistance et sont spécialement appelées à profiter de la détente des taux d'intérêt.
— La Société Générale a maintenu dans le domaine des émissions obligataires publiques internationales une activité substantielle,

Société Générale seule (en millions de F)

	1971	1972	1973	1974
Placements d'obligations	2 794	2 972	3 981	2 214
Leasing mobilier et immobilier (montant cumulé)	1 993	2 496	3 551	4 697
Actifs des SICAV et des Fonds Communs de Placement	2 646	3 776	4 125	3 567

Les interventions industrielles et immobilières

- SOGEBAIL a conclu 54 contrats nouveaux et reste la première SICOMI française par son patrimoine et par le montant de ses fonds propres qui atteignaient presque le milliard en fin d'exercice.
- Les engagements nouveaux de SOGEFIM se sont accrus de 28 %. Ceux de SICOTEL ont conduit cette société à doubler son capital à la fin de l'année.
- Notre filiale de crédit-bail mobilier SOFINABAIL a poursuivi ses interventions en faveur notamment des P.M.E.
- L'expérience acquise par la Société Générale dans le domaine des financements spécialisés de vaste envergure a permis à notre Etablissement de participer très activement en 1974 au financement des "Airbus" d'AIR FRANCE.
- Notre banque d'affaires VALORIND, bien que particulièrement freinée par les contraintes monétaires du plan de refroidissement, s'inscrit néanmoins parmi les premières banques d'affaires françaises avec un bilan, en fin d'exercice, de près de 2 milliards de F.
- La Société Générale a de nouveau manifesté l'intérêt qu'elle porte aux problèmes énergétiques en instituant le "Prix Annuel de l'Energie".
Ce prix a été attribué pour la première fois le 17 octobre 1974.

L'ACTIVITE INTERNATIONALE

un développement spectaculaire

Au cours des cinq dernières années, le commerce extérieur de la France s'est développé d'une façon exceptionnelle, les exportations comme les importations s'étant trouvées multipliées par trois entre 1969 et 1974. Dans le même temps, les bilans additionnés de l'ensemble de nos filiales, participations et succursales étrangères, se sont accrus près de cinq fois : cette expansion s'explique par le large développement qu'a connu notre implantation à l'étranger, notamment dans le cadre de l'EBIC.
La Société Générale est maintenant implantée, directement ou indirectement, dans 38 pays comptant les plus grandes places financières du monde.
• Les opérations directement effectuées par notre Direction de l'Etranger, à Paris, ont suivi un développement analogue : leur volume a été multiplié par cinq depuis 1969.
En ce qui concerne les crédits internationaux à court ou moyen terme, notamment la Société Générale a dirigé ou codirigé 22 crédits consortiaux au cours de la seule année 1974.
Notre Etablissement a eu, en particulier, le privilège de diriger l'euro-crédit de 1 500 millions de $ monté en 1974 pour la République française. Ce crédit, d'un montant record, fut néanmoins couvert près de deux fois en quelques heures.
Le financement des exportations réalisé sous forme de crédits acheteurs s'est, lui aussi, développé très rapidement et les encours correspondants ont plus que doublé de 1973 à 1974.
Notre Bureau Central des Changes a développé ses opérations dans de bonnes conditions et notre Etablissement a conservé, dans ce marché, l'un des premiers rangs en Europe Continentale.
• 1974 a été également pour la Société Générale, une année d'extension et d'aménagement de ses moyens d'intervention :
— En Iran, notre Etablissement a eu un rôle très actif dans la création de COMINIF (Compagnie d'Investissement Irano-Française)..
— La Société Générale, qui avait été à l'origine de la création de deux banques ouvertes au monde arabe : la FRAB-BANK INTERNATIONAL et l'EUROPEAN ARAB BANK, a réalisé en 1974 de nouvelles implantations dans cette région :
- ouverture à Téhéran d'un bureau de représentation,
- création à Beyrouth de SOFIMO, société financière dont le principal objet est de développer les activités propres à une banque d'affaires,
- ouverture à Beyrouth d'un bureau de représentation dont l'influence ne sera pas limitée au Liban,
- participation, dans le golfe Persique, à Sharjah, à la création d'une nouvelle banque, l'UNITED ARAB BANK, dont le management lui est confié.
— Parallèlement, nous avons ouvert un bureau de représentation à Caracas, qui contribuera à étoffer notre réseau en Amérique latine.
— Notre bureau de représentation à Moscou nous a permis de renforcer et de rendre plus fréquentes nos liaisons avec l'U.R.S.S.
— En Afrique, la politique d'association progressive des intérêts locaux aux capitaux et à la gestion de nos filiales s'est poursuivie dans un climat de compréhension mutuelle, notamment au Maroc et au Congo. Au Cameroun, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, la participation des actionnaires locaux se trouve aujourd'hui notablement accrue.
— SOGEN SWISS INTERNATIONAL CORPORATION s'est classée au second rang des banques d'investissements américaines sous contrôle étranger par le nombre de participations aux émissions publiques (plus de 200).

L'EBIC a, par ailleurs, continué d'accroître son influence et ses moyens d'action. A cet égard, le fait marquant de l'année 1974 a été le rachat par l'EUROPEAN AMERICAN BANK AND TRUST Co. d'une partie des actifs valables de la FRANKLIN NATIONAL BANK.
Le groupe se classe désormais parmi les 25 premières banques des Etats-Unis.
Le réseau des banques de l'EBIC a *également été renforcé par l'ouverture* à Chicago d'une succursale de sa filiale en Grande-Bretagne, l'European Banking Company, dont le premier exercice s'est révélé très prometteur.
Une autre initiative, prise conjointement par plusieurs banques de l'EBIC, a permis de participer à la création de la BEAL (Banque Européenne pour l'Amérique Latine)

European Banks International (EBIC)
Banques partenaires :
Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.
Banca Commerciale Italiana
Creditanstalt-Bankverein
Deutsche Bank Aktiengesellschaft
Midland Bank Limited
Société Générale de Banque S.A.
Société Générale (France)
Organe de coordination:
EUROPEAN BANKS' INTERNATIONAL COMPANY S.A. (EBIC S.A.) Bruxelles - Belgique

SOCIETE GENERALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président : M. Maurice LAURÉ
Vice-Président : M. Jean RICHARD
Administrateurs :
M. René BIGNON
M. Georges CAILLOUÉ
M. Etienne DELAPORTE
M. Daniel DOMMEL
M. Henri FOURNIER
M. François GAUTIER
M. Jean LEMAITRE
M. Jean MONTET
M. Pierre TRIBIÉ
M. Jean-Pierre TROISVILLE
DIRECTION
Directeurs généraux adjoints :
M. Jean-Paul DELACOUR
M. Marc VIENOT
M. Pierre MURON
M. Jean STARCK
Directeurs :
M. Roger DUCHEMIN
M. Paul JOCTEUR-MONROZIER
M. Daniel HUA

*Le Collège, dans sa séance du 16 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et les propositions du Conseil d'Administration pour la répartition des bénéfices.
Le bilan définitif de la SOCIETE GENERALE, arrêté à la date du 31.12.1974, s'élève à F 110 546 269 061 et fait ressortir, par rapport au total du bilan de l'exercice antérieur, une augmentation de 9,41 %.
Après déduction des frais généraux, amortissements et provisions, le solde bénéficiaire de l'exercice s'établit à F 73 068 832,54, y compris la plus-value nette à long terme (contre F 108 792 847,54 en 1973).
Sur ce bénéfice, augmenté du report à nouveau de 1973, une somme de F 38 400 000 a été prélevée pour verser aux actionnaires un dividende net de F 9,60 par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 4,80. Les dividendes nets des deux précédents exercices avaient été de F 8 en 1972 et F 12 en 1973.
Après répartition du dividende et rémunération des parts bénéficiaires non encore amorties, les réserves s'inscrivent au bilan pour F 575 000 000, ce qui porte à F 975 millions l'ensemble des ressources propres, auxquelles il convient d'ajouter un report à nouveau de F 673 802.*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les négociations commerciales de la C.E.E. avec les pays tiers

Les importations de produits agricoles maghrébins

L'ÉCHÉANCE DU 1er JUILLET SERA-T-ELLE RESPECTÉE ?

Les Neuf finiront-ils par conclure des accords commerciaux sur les produits agricoles et alimentaires avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, *dans le cadre de leur politique méditerranéenne ?* Les ministres de l'agriculture viennent de s'engager à trouver une solution lors de leur prochaine session, les 23 et 24 juin. D'ici là, ils reprendront le dossier à Dublin lors d'une rencontre informelle.

Pourquoi cette échéance, alors que les discussions traînent depuis plus de deux ans ? Parce que le 1er juillet entreront en vigueur les accords commerciaux conclus récemment avec Israël. Aussi s'agit-il de *reprendre le dialogue avec les trois capitales maghrébines*, avant cette date, pour que l'irritation qu'elles ont déjà manifestée devant les atermoiements de la C.E.E. ne prenne pas un tour susceptible d'affecter l'ensemble des relations euro-arabes. Pourtant, cet impératif diplomatique pose un dilemme aux Neuf : ouvrir sans restriction les frontières de la C.E.E. aux importations de vin, de fruit et légumes, frais, en conserve et en jus, pour satisfaire les trois capitales arabes, c'est aussi prendre le risque de mécontenter les agriculteurs et les industriels de la Communauté qui font les mêmes produits, essentiellement les Italiens et les Français. Au plan politique, le ministre italien, M. Marcora, a indiqué qu'il ne souhaitait pas qu'une *décision* soit prise avant les élections dans la péninsule.

Au reste, les Neuf doivent trouver *un mécanisme qui permette l'ouverture* des frontières sans pénaliser les producteurs européens. Théoriquement, le mécanisme existe. La réglementation communautaire prévoit que ces produits ne peuvent pénétrer dans la C.E.E. au-dessous d'un « prix de référence » minimum qui est équivalent au prix de revient de la production *européenne*. L'expérience a montré que la règle n'était pas respectée, que ce soit pour les fruits, le vin ou les jus, entraînant des manifestations parfois violentes des producteurs. Or, le problème ne tient pas essentiellement au comportement des trois pays arabes concernés : leur commerce est largement contrôlé par les pouvoirs publics et il leur est facile d'imposer le respect des clauses de prix conclues par la C.E.E.

Le « commerce sauvage » est souvent le fait du négoce européen — on l'a vu récemment pour le vin — ou même d'autres pays méditerranéens. Il y a deux ans, par exemple, les oranges et les mandarines espagnoles, *vendues dans la C.E.E.* en-dessous des prix conventionnels fixés en accord avec la Communauté, ont concurrencé durement les mêmes produits marocains livrés à un cours conforme au tarif européen.

La question du prix des importations réglée, les Neuf devront enfin s'assurer que les marchés se « tiendront » afin que la concurrence des produits maghrébins n'entraîne pas la « liquidation » de l'agriculture méridionale.

La France et l'Italie demandent que la C.E.E. prévoit des aides financières aux exploitants. L'Allemagne s'inquiète du coût d'une telle opération. C'est maintenant à la Commission de Bruxelles de jouer. Elle a jusqu'au 3 juin pour présenter une solution acceptable par tous.

La Commission propose un accord-cadre entre les Neuf et le Canada

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne préconise la conclusion d'un accord-cadre de coopération économique et commerciale entre la Communauté et le Canada. Elle vient de recommander aux Neuf de décider l'ouverture de négociations.

Cet accord de coopération, qui ne remplacerait pas mais compléterait ceux qui ont été conclus avec Ottawa par chacun des Etats membres, *« permettrait d'élaborer et de mettre en pratique secteur par secteur un programme commun de travail prenant de l'ampleur au cours des années... »* La coopération entre la C.E.E. et le Canada pourrait porter, explique la Commission, sur des domaines tels que la technologie, les investissements et l'approvisionnement en matières premières et transformées. Elle estime, à la suite de *« conversations exploratoires »* avec les autorités d'Ottawa, que les premières initiatives pourraient viser une coopération dans les secteurs suivants : produits forestiers, uranium et métaux non ferreux.

En octobre 1974, M. Trudeau, le premier ministre canadien, était venu en Europe, et notamment à Bruxelles, plaider avec ardeur l'établissement *« d'un lien contractuel direct entre la Communauté et le Canada »*. Les résultats de cette démarche avaient été plutôt décevants.

La Commission cherche aujourd'hui à trouver une formule qui, en dépit des obstacles, concrétise l'intérêt que se portent réciproquement le Canada et les Neuf.

Il n'est pas certain cependant que l'idée d'un accord de coopération conclu au plan de la Communauté soit favorablement accueillie par tous les pays de la C.E.E. Jusqu'ici, la France a toujours estimé que de tels accords devaient rester de la compétence exclusive des pays membres.

Les réflexions des Neuf sur cette proposition de la Commission mériteront d'être suivies avec d'autant plus d'attention que d'autres pays tiers, comme l'Iran, insistent pour établir des liens contractuels avec l'Europe unie. — Ph. L.

● LE TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE a baissé d'un demi-point le jeudi 29 mai, revenant de 7 à 6,5 %. Les autorités monétaires belges ont ainsi commenté leur décision : « *Ce nouvel abaissement, le quatrième depuis le début de l'année, s'inscrit dans un contexte national et international de repli des taux d'intérêt destiné à faire face à la récession économique. (...) La banque s'efforce de faire diminuer le coût des crédits bancaires, qui constitue un des éléments grevant les prix de revient des entreprises.* »

Le président des chambres d'agricultur[e] redoute une orientation vers le libre-échange

« *Alors que la cohésion interne de la Communauté* [européenne] *marque le pas, sa politique extérieure fait preuve d'un dynamisme remarquable, mais redoutable* », écrit M. Louis Perrin, président des chambres d'agriculture, dans l'éditorial de la livraison de juin de *l'Opinion agricole*.

Le président de l'APCA s'inquiète notamment de l'abandon progressif de la préférence communautaire pour les approvisionnements agricoles et alimentaires qu'il décèle successivement dans la convention de Lomé, qui associe quarante-six pays d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes à la C.E.E., dans les discussions en cours entre Bruxelles et les pays du bassin méditerranéen, dans la généralisation de la réduction des droits de douane...

« *La caractéristique de tous ces abandons de la préférence communautaire qui touchent particulièrement des produits sen[si]bles, est d'avoir été consen[tis] sans contrepartie agricole et po[ur] des motifs politiques contre le[s]quels les agriculteurs sont pra[ti]quement impuissants* », n[ote] M. Perrin qui estime qu'u[ne] telle évolution de la réglemen[]tation européenne conduit [à] « *ruiner ceux qui dans la Com[]munauté, se sont spécialisés po[ur] produire hors saison.* »

« *Les agriculteurs*, poursu[it] M. Perrin, *ne demandent [pas] l'autarcie agricole et alimenta[ire] de la C.E.E.* », mais ils s'interr[o]gent : « *La situation économiq[ue] et la balance commerciale [des] Etats membres permettent-el[les] d'accroître continuellement [le] déficit ?... S'oriente-t-on dés[or]mais, insensiblement mais sû[re]ment, vers une zone de li[bre-]échange dans laquelle une poli[ti]que agricole commune serait in[u]tile ?* »

AUTOMOBILE

Bonnes et moins bonnes surprises chez B.M.[W.]

La firme allemande B.M.W. (Bayerische Motoren Werke) vient de commercialiser quatre nouvelles berlines extrapolées de modèles déjà connus.

● **LA 1502.**

B.M.W. propose un modèle « économique », la 1502, dont le principal mérite est d'utiliser de l'essence ordinaire. Il s'agit en fait d'une 1602 dont le moteur, 1573 cm3, 9 CV, a été « dégonflé », le taux de compression passant de 8,6 à 8. Ce nouveau modèle reprend la carrosserie à deux portes de la série des 1602/2002 et adopte les roues qui équipaient, il y a deux ans, la 1602. L'écartement des roues a été légèrement diminué tandis que le diamètre des tambours à l'arrière est passé de 20 à 23 centimètres, ce qui améliore nettement le freinage et laisse espérer une économie sur les garnitures.

L'intérieur n'a pas subi de modifications, mis à part des sièges aux bourrelets plus importants, et l'on retrouve dans la 1502 *les mêmes éléments du « confort à l'allemande »* qui ont fait le succès de la 1602. Pour 2 100 F de moins.

La différence de prix est appréciable. Elle l'est malheureusement *moins* quand on *juge* la 1502 sur la route : le moteur a perdu 10 ch. (75 ch au lieu de 85 ch DIN pour la 1602), et son couple s'est affaibli (12 mkg à 3 700 t/m). Les performances restent moyennes, sans plus, surtout *pour une 9 CV : 0 à 100 km/h* en 14 sec. 3/10 (12 sec. 8/10 pour la 1602), 400 mètres départ arrêté en 19 sec. 3/10 (18 sec. 5/10) et 1 000 mètres départ arrêté en 35 sec. 8/10 (34 sec. 7/10). Les accélérations et les reprises sont moins franches, les temps de dépassement plus longs. C'en est fini de la « tranquille certitude » des conducteurs de B.M.W., et l'on découvre avec stupeur, sur un long parcours, les qualités routières de certaines 7 CV voisines !

La 1502 est proposée à 24 450 F. La firme de Munich espère ainsi « récupérer » une partie de la clientèle des « minis » à caractère sportif (aux prix trop souvent prohibitifs), dont les *choix futurs* se tourneront vers des berlines plus économiques ou plus spacieuses. La 1502 consomme de l'essence ordinaire, soit. Mais son appétit surpasse celui de la 1602. Où est l'économie ? Il n'est pas sûr qu'un possesseur de ce m[o]dèle soit définitivement acquis [à] B.M.W.

● **2,8 L. ET 3,0 L.**

Après la 3,3 L déjà conn[ue], deux nouveaux modèles comp[lè]tent désormais la gamme [des] grandes 6 cylindres B.M.W. [La] 2,8 L (170 ch DIN) et [la] 3,0 L (180 ch) empruntent [la] carrosserie de 4,80 mètres de l[']aînée. Elles disposent ainsi d'[un] empattement supérieur de 10 ce[n]timètres, ce qui se traduit par [un] gain de place très apprécia[ble] pour les passagers à l'arrière. La démarche qui a conduit à [la] naissance de la 1502 est sembl[a]ble (un moteur moins puissa[nt] logé dans une caisse préexistant[e] : le résultat, cette fois, est par[ti]culièrement heureux. La 2,8 par exemple ne perd que 20 [ch] par rapport au *modèle* de poi[nte], mais elle en conserve les quali[tés] routières — compte tenu des li[mi]tations de vitesse. Remarquabl[e]ment homogène, docile mais n[er]veuse, elle est dotée du 6 cylind[res] de la 2800, dont la souplesse n'[est] plus à vanter. Les quatre vitess[es] sont parfaitement étagées, et [la] quatrième autorise une condu[ite] économique (90 km/h à 2 800 t/m, 130 km/h à 3 800 t/m).

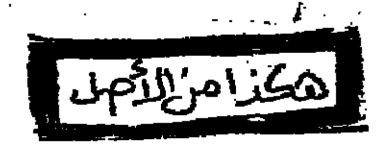
Prix : 2,8 L, 53 050 F ; 3,0 63 850 F ; 3,3 L, 87 750 F.

● **LA 528.**

Dernière nouveauté ch[ez] B.M.W., la 528. Là encore, p[as] de révolution, rien qu'un chang[e]ment de moteur : le 6 *cylindr[es]* de la 2800 logé dans la carrosser[ie] de la 525 lui procure 20 ch [de] plus (165 ch DIN à 5 800 t/[m] au lieu de 145 à 6 000 *t/m*) [et un] couple maximum pass[ant de] 21,3 mkg à 4 000 t/m pou[r la] *525 à 23,8 mkg à 4 000 t/m*. L'ensemble mécanique reste pra[]tiquement inchangé, l'écartem[ent] des roues gagne 14 mm. Bien qu[e] le diamètre des quatre disqu[es] n'ait pas été augmenté, le fre[i]nage reste puissant. En adopta[nt] le groupe de la 2800, il semb[le] que la série des 520 ait acqu[is] le brio que certains attendaie[nt]. Elle n'a perdu aucune de ses qu[a]lités. Tout au plus pourra-t-[on] déplorer que l'espace réservé a[ux] passagers à l'arrière soit chich[e]ment concédé et que la suspe[n]sion accepte toujours aussi m[al] les pavés ainsi que les plaques d[e] revêtements autoroutiers.

Prix : 525, 45 050 ; 528, 50 050

MICHEL BERNARD.



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

La fin du colloque sur le redéploiement industriel

vec le concours des travailleurs

.e colloque sur le redéploie-nt industriel, organisé par ministre de l'industrie et de recherche, s'est achevé jeudi mai, après trois jours d'in-ventions et de communications n intérêt inégal, comme il de règle dans ce genre de unifestations. Sans doute, mme le disait irrévencieuse-nt l'un des participants — non des moindres, — le nformisme a coulé à flots.

Il était difficile qu'il en soit trement : tout le monde est accord sur la nécessité d'un déploiement, c'est-à-dire d'une aptation aux conditions nou-lles, et d'ailleurs un certain mbre d'entreprises n'ont pas, ureusement, attendu le col-que pour y procéder. M. Am-oise Roux, président de la .G.E., relevait aussi que depuis x ans l'économie française ait donné un exemple remar-able de redéploiement indus-iel, et M. Uri, pour sa part, rappelé les réalisations déjà otenues par la régie Renault ans la voie de la diversifica-on face à la crise de l'auto-obile.

Il serait injuste, néanmoins, e minimiser l'effort de ré-exion fourni par les participants our définir un nouveau mode de roissance moins rapide que ce-i des années passées, dont s conséquences ont été fort ûteuses : dégradation de emploi, du climat social, de balance des paiements, de rentabilité des entreprises, et pparition d'une inflation galo-ante.

Ces inconvénients justifiaient éjà une profonde remise en ause du rythme de développe-nent : la crise du pétrole n'a ait qu'accélérer un renverse-nent de tendance dans les abitudes des consommateurs, par exemple, devenus plus sen-sibles aux facteurs écologiques, plus attentifs aux notions de qualité, de fiabilité, de durée de vie des produits, de coût de possession.

A ce changement dans les habitudes internes est venue naturellement s'ajouter une pro-digieuse redistribution des car-es à l'échelle mondiale. Plus qu'une crise des sociétés indus-trielles, indiquait M. Ripert, commissaire au Plan, il s'agit d'une crise des relations inter-nationales.

Analysant ses conséquences dans notre pays, M. Boissonnat, rédacteur en chef d'Expansion, tout en reconnaissant au ca-pitalisme une qualité majeure : sa capacité d'adaptation à l'inattendu — relevait trois « pénuries » : celle d'une au-torité politique, celle d'une confiance des travailleurs, et celle de la « qualité d'entrepre-neur ». Les deux derniers thè-mes ont été très largement dé-veloppés.

Tout le monde est d'accord : le redéploiement passe obliga-toirement par une participation des travailleurs à la définition des objectifs.

M. Delors, professeur à Pa-ris-Dauphine, est intervenu avec vigueur à ce propos pour signa-ler, dans tous les pays, une ré-sistance accrue à la mobilité et au changement, un effort crois-sant d'enracinement faisant pas-ser au premier rang une véri-table politique de l'emploi, que la France, selon lui, n'aurait ja-mais privilégiées dans ses choix.

Associer les salariés à la pré-paration des décisions : ce fut un des leit motiv du colloque, sans oublier l'indispensable men-tion d'un soutien aux petites et moyennes entreprises, tissu vi-vant de la nation, que nul ora-teur, ou presque, n'omettait.

Les conclusions ? Elles ont été à la mesure des interven-tions. Enregistrant le besoin absolu de participation et de régionalisation, elles ont mis en relief, par la bouche de M. d'Ornano, ministre de l'in-dustrie et de la recherche, la nécessité de mettre en œuvre du programme d'actions secto-rielles, « l'attention des plani-ficateurs devant être concen-trée sur un petit nombre d'étu-des prioritaires dont beaucoup concernent l'industrie. *L'effort de restructuration entrepris de-puis une dizaine d'années n'est pas achevé, notamment dans les secteurs de pointe : infor-matique, chimie, industrie nucléaire.*

Relevons, in fine, les dangers et les risques de la sélectivité appliquées à l'industrie, et ceux de la définition des secteurs en pointe, en retrait ou stables : le tuyau de fonte, condamné il y a dix ans, est très recher-ché, de même que la laine à tricoter de nos grand-mères...

FRANÇOIS RENARD.

COMMERCE EXTÉRIEUR

lgérie Presse Service » demande le retour l'équilibre des échanges franco-algériens

xcédent commercial de la France a dépassé premier trimestre celui de toute l'année 1974

Alger (A.F.P.). — L'agence Algérie Presse Service déplore, le ai, le niveau sans précédent atteint pour le premier trimestre 975 par le déficit commercial algérien à l'égard de la France.

.ce à « *l'effort particulier enti par l'Algérie pour pro-voir les relations économi-algéro-françaises et qui traduit par un acroissement idérable des exportations çaises vers l'Algérie, aucun t n'a été fait ou n'est fait l'autre côté pour promouvoir accroissement parallèle des rtations algériennes vers la ice* », souligne l'agence.

gérie Presse Service ajoute : *us ne posons pas le problème le plan de la coopération pé-ère, où les choses se dérou-d'une manière satisfaisante. meilleure preuve en est que érie vient de reconduire les rds pétroliers qui la lient aux tés pétrolières françaises.* »

lon l'A.P.S., « *le problème d'équilibrer la balance com-ciale en développant les im-ation de produits français riens. Parmi les produits sus-bles d'être achetés pour réta-cet équilibre, il y a le pétrole, s pétrole peut constituer un ent important dans l'effort tre pour équilibrer la balance merciale algéro-française* ».

roquant l'affaire de la firme çaise Renault, qui a été *ntrainte d'amener un inter-iaire anglais comme acheteur du pétrole algérien pour réaliser une importante opération d'ex-portations françaises de produits vers l'Algérie* », l'A.P.S. y voit « *la preuve que le gouvernement français lui-même se désintéres-sait de la question* », avant de préciser que « *le développement des échanges, s'il doit être har-monieux et de longue durée, doit nécessairement déboucher sur un équilibre bien compris de ces échanges* ».

Durant le premier trimestre de 1975, les exportations françaises vers l'Algérie se sont élevées à 2 267 millions de francs (+ 46 %), alors que les exportations algé-riennes vers la France attei-gnaient seulement 678 millions de francs (+ 42 %), près de trois fois et demie moins. Le déficit commercial algérien s'élève à 1 589 millions de francs, soit plus que le déséquilibre de toute l'an-née 1974, qui avait atteint 1 585 millions

L'agence algérienne souligne que ce déficit est trop important pour être compensé dans le cadre de la balance des paiements. Elle note une stagnation du poste des transferts de salaires des émigrés en France due à l'arrêt de l'émi-gration depuis septembre 1973.

● *MARSEILLE*, la police est intervenue le 29 mai contre les grévistes d'un chantier de construction du métro, selon es syndicats C.G.T. et C.F.D.T. La grève, déclenchée le 12 mai pour soutenir des revendications de salaires et une amélioration des condi-tions de travail est suivie, selon es syndicats, par 90 % des cinq cents salariés employés par les entreprises de travaux *publics* Quillery-Saint-Maur

● A SAINT-NAZAIRE, le chan-tier du pont Mindin est occupé par les soixante-dix ouvriers, en grève depuis deux mois. Les ouvriers des autres chantiers de la C.F.E.M., qui construit le pont, ont repris le travail, mais donnent une partie de leur salaire pour aider les grévistes.

AGRICULTURE

Une nouvelle fois reporté

LE CONSEIL CENTRAL DE PLANIFICATION SE TIENDRA LE 6 JUIN

Le conseil central de planifica-tion consacré à la politique agri-cole prévu pour le vendredi 30 mai, a été reporté au vendredi 6 juin. *Ce conseil avait déjà été reporté* du 13 au 30 mai, M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'agri-culture, n'ayant pas terminé son rapport, avait-on alors expliqué.

Il s'agirait maintenant d'une question de calendrier du prési-dent de la République : M. Gis-card d'Estaing a souhaité tenir le même jour deux conseils inter-ministériels sur l'emploi, l'un consacré aux jeunes, l'autre « *au plein emploi en croissance modé-rée* ».

Le conseil de planification a donc été décalé d'une semaine. Cela devrait permettre aux diri-geants des grandes organisations paysannes, qui n'ont pas été consultés selon le schéma tradi-tionnel de la concertation avec les pouvoirs publics lors de l'élabora-tion du rapport de M. Deniau, de rencontrer à déjeuner le 3 juin le chef de l'Etat. Toutefois le pré-sident des Jeunes Agriculteurs a déjà fait savoir à l'Elysée qu'il ne se rendrait pas à cette invitation, car le congrès du C.N.J.A. ouvre le jour même à Caen.

● LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DANS LE SECTEUR DE L'ELEVAGE contrôlent, dix ans après leur lancement, 50 % de la produc-tion porcine, 55 à 60 % de la 20 % du cheptel ovin. En revanche, l'emprise sur le sec-teur des gros bovins est très faible.

Ces chiffres ont été donnés, jeudi 29 mai, par M. Cheval-lier, lors de l'assemblée géné-rale de la Fédération natio-nale de la coopération bétail viande, qu'il préside.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission des finances adopte le rapport sur les orientations du VII[e] Plan

La commission des finances de l'Assemblée nationale a examiné, jeudi 29 mai, le rap-port de M. Maurice Papon, dé-puté U.D.R. du Cher, sur le projet de loi concernant l'orientation préliminaire du VII[e] Plan.

M. PAPON, abordant la conception du Plan « *dominée par des incertitudes et des contraintes* », a estimé que l'idée d'un plan intérimaire, tout en n'étant pas « *inconcevable* », se heurte « *à des objections concer-nant à la fois la nécessité d'in-sérer la politique à court terme dans une perspective à horizon lointain et celle de prendre en compte les aspirations de la so-ciété à la réduction des inéga-lités et à l'amélioration* du cadre *de vie* ».

En ce qui concerne le « *contenu* » du Plan, M. Papon a, notamment, indiqué que des amendements du projet seraient déposés pour inviter le gouver-nement « *à quantifier ses actions et à introduire des priorités en-tre celles-ci, notamment pour ce qui concerne la répartition de la production intérieure brute* ».

Des objectifs « sympathiques »

Au cours de la discussion géné-rale, M. ANDRE BOULLOCHE, député socialiste du Doubs, a dénoncé la « *hâte* » dans laquelle ont travaillé les commissions du Plan et a souhaité en particulier que la consultation régionale et locale bénéficient de délais d'exa-*men suffisants*. Selon M. Boul-loche, le projet d'orientation « *for-mule parfois des objectifs « sym-» pathiques » que personne ne pourrait ne pas approuver, mais ne mentionne pas les moyens nécessaires pour les réaliser* ».

Le député socialiste estime que « *la conception du gouvernement en matière de conduite de l'éco-nomie ne dépasse pas celle de la politique conjoncturelle* ».

Après avoir jugé « *irréaliste* » le VI[e] Plan, M. CLAUDE COU-LAIS, député R.I. de Meurthe-et-Moselle, a estimé qu'il était « *nécessaire* » d'introduire un *chapitre sur la politique d'inves-*tissements comportant des cri-tères sélectifs de choix et de définir une procédure de régio-nalisation et d'ajustement en cours d'exécution. Pour sa part, M. ANDRE-GEORGES VOISIN, député apparenté U.D.R. d'Indre-et-Loire, a estimé que « *les orien-tations nouvelles se trouvent pleinement justifiées* ».

La commission s'est prononcée *à la majorité, pour le projet de* loi après l'avoir amendé.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 7/8	5 7/8	3 3/4	4 3/4	1/2	1 1/2
1 mois	5 5/8	6 1/8	4 3/8	4 7/8	3 5/8	4 1/8
3 mois	5 3/4	6 1/4	4 1/4	4 3/4	3 5/8	4 1/8
6 mois	6 3/4	7 1/4	4 3/4	5 1/4	4 5/8	5 1/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE L'INDOCHINE

La banque de l'Indochine annonce l'ouverture au public, le 1[er] juin 1975, d'une agence à Dubay, dans la Fédération des émirats arabes unis (golfe Arabique).

Par ailleurs, dans le cadre d'une licence bancaire qu'elle a obtenue en République arabe du Yémen (Nord Yémen), la banque de l'Indo-chine ouvrira très prochainement une agence à Taez.

Ces nouvelles implantations viennent compléter le réseau des filiales et agences de la banque de l'Indochine au Proche et Moyen-Orient.

CREUSOT-LOIRE

Activité du premier trimestre de 1975

Pour la société seulement, le chif-fre d'affaires hors taxes du premier trimestre de 1975 est de 1 136 mil-lions de francs, en augmentation de 21 % sur celui du premier trimestre de 1974 (943 millions de francs).

Le montant des exportations, di-rectes et indirectes, est de 593 mil-lions de francs, soit plus de 50 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Le tonnage d'acier produit au cours du premier trimestre de 1975 est de 339 000 tonnes, contre 332 000 tonnes au cours du premier trimestre de 1974, soit une augmentation de 2 %.

Pour l'ensemble de la société et des filiales, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier tri-mestre de 1975 est de 2 058 millions de francs.

Rappelons que le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'année 1974 a été de 7 716 millions de francs.

SCHNEIDER RADIO-TÉLÉVISION

L'assemblée ordinaire, réunie sous la présidence de M. Maurice Per-drizet, a entendu le rapport du conseil sur l'exercice 1974 et approuvé les comptes qui lui ont été présentés.

Le bénéfice net, qui s'élève à 4 597 165 F, a été affecté de la manière suivante : 262 734 F à la réserve légale, 3 000 000 de francs à la réserve facultative, 1 552 810 F pour la distribution d'un dividende net de 5 F par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,50 F, soit un revenu global de 7,50 F.

Les mandats d'administrateurs de MM. M. Perdrizet, M. Schneider, P.-E. Gilbert et J. Rosner ont été renouvelés.

Le président a rappelé qu'à la fin du premier trimestre 1975, le chiffre d'affaires de la société apparaissait en légère baisse sur celui du premier trimestre 1974. Il lui est difficile de faire des prévisions pour l'ensemble de l'année, la faiblesse de la de-mande, dans la conjoncture actuelle, pouvant être compensée par l'appa-rition des nouveaux produits mis en vente par la société.

RETOUR EN FRANCE DE LA MAJORITÉ JACQUES BOREL INTERNATIONAL

La fondation Jacques Borel et W.R. GRACE & Co sont arrivés à un accord d'élargissement de la ma-jorité de JACQUES BOREL INTER-NATIONAL le mardi 27 mai à Zurich.

Aux termes de cet accord, W.R. GRACE & Co cède à un groupe d'actionnaires européens, en majorité français, 41 % du capital de JAC-QUES BOREL INTERNATIONAL, ré-duisant ainsi sa participation de 60 % à 19 % ; W.R. GRACE & Co réduira sa participation à 12 % du capital actuel dans le courant de l'année 1976 par la vente de 7 % à de nou-veaux partenaires européens indus-triels, qui se joindront à la majorité élargie pour aider, par leurs connais-sances et leurs moyens financiers, à l'expansion rapide de JACQUES BOREL INTERNATIONAL en Europe.

Cette nouvelle majorité s'est orga-nisée dans d'excellentes conditions par les soins de JACQUES BOREL et avec l'aide de la BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE et de L'UNION BANCAIRE.

Le président Jacques Borel et la Fondation Jacques Borel deviennent ainsi les principaux actionnaires de JACQUES BOREL INTERNATIONAL avec un peu plus de 17 % du capital, W.R. GRACE & Co étant relayé dans l'augmentation de capital par les nouveaux actionnaires.

Les nouveaux partenaires finan-ciers se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital de 100 mil-lions de francs à hauteur de leur participation ; le solde sera garanti par les banques leaders de l'opé-ration.

Le président fera une déclaration détaillée le jeudi 29 mai 1975 lors de l'assemblée générale des action-naires qui se tiendra à 17 h. 30, à l'Hôtel Jacques Borel de l'aéroport Charles-de-Gaulle - Roissy-en-France.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE

Obligations 6,25 % 1967

Les intérêts courus du 10 juin 1974 au 9 juin 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 10 juin 1975, à raison de 22,50 F par titre de 400 F, contre détachement du coupon n° 8, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 F (montant global : 25 F). En cas d'option pour le régime du pré-lèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libéra-toire sera de 3,74 F, soit un net de 18,76 F.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « C » sont remboursables depuis le 10 juin 1974.

Le paiement des coupons et le rem-boursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries géné-rales, recettes des finances et per-ceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

SOVABAIL

L'assemblée générale ordi-naire des actionnaires de SOVABAIL, SICOMI du groupe SOVAC, s'est réunie le 27 mai 1975 et a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le bénéfice net de l'exer-cice s'élève à 14 219 457 F, en progression de 20 % sur celui de l'exercice 1973.

*L'assemblée générale a dé-*cidé la distribution, à compter du 1[er] juillet 1975, d'une somme de 12 150 000 F, re-présentant 85,45 % du béné-fice net de l'exercice.

Le revenu global de chacune des 900 000 actions de 100 F composant le capital social s'établit en conséquence à 13,565 F (contre 11,30 F pour l'exercice précédent), le dividence distribué étant de 13,50 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fis-cal) de 0,065 F.

LORDEX

S.D.R. DE LORRAINE

L'assemblée générale ordinaire du 21 mai 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le total des opérations réalisées par Lordex en 1974 a porté sur 98 182 350 F en faveur de soixante-cinq entreprises. Lordex est surtout intervenue sous forme de prêts, à long terme grâce à sa quote-part de 81 300 000 F dans l'emprunt groupé 11,50 % de 300 millions de francs émis par les quatre S.D.R. du GICAL.

Les produits bruts de l'exercice 1974 ont atteint 6,49 millions de francs, soit une augmentation de 21,50 % sur 1973.

Le bénéfice net ressort à 685 327 F, auquel l'assemblée a décidé d'ajouter une somme de 398 938 F prélevée sur la réserve facultative de manière à disposer d'un total à répartir de 1 084 266 F, permettant, après verse-ment de 5 % du bénéfice net à la réserve légale, un dividende net par action de 7 F. Ce dividende, auquel s'ajoute un impôt payé d'avance de 0,67 F, sera mis en paiement le 15 juillet 1975 contre remise du coupon n° 23.

A l'issue de cette assemblée, qui a vu la fin de son mandat d'adminis-trateur, le président fondateur, M. Bertrand de Maud'Huy, a été nommé président d'honneur. A cette occasion, il a rappelé que depuis sa création, en 1956, Lordex a réalisé un total d'investissements, y compris les investissements effectués depuis le début de l'année, de 647 millions de francs. Ces interventions corres-pondent à six cent soixante-sept prêts, qui ont favorisé la création de vingt-deux mille emplois dans trois cent soixante-quatre entreprises lorraines.

M. Bernard Labbé, vice-président depuis 1972, a été désigné comme nouveau président du conseil d'ad-ministration de Lordex, et M. Ber-nard Mazeaud, directeur général, a été nommé administrateur.

ÉTABLISSEMENTS G. LEROY

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 mai 1975, sous la pré-sidence de M. Pierre Meesse, a ap-prouvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 2,89 millions de francs.

L'assemblée a fixé le dividende net par action à 9,50 francs auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 4,75 francs, soit un revenu global de 14,25 francs, égal à celui de l'an dernier.

Ce dividende sera mis en paie-ment à partir du 10 septembre 1975 contre remise du coupon n° 32.

L'assemblée a adopté toutes les résolutions à l'unanimité.

BANQUE FRANÇAISE COMMERCIALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 26 mai 1975, a approuvé les comptes de l'exer-cice 1974 qui font apparaître un bénéfice de 1 249 560,96 francs.

Elle a fixé à 7,90 francs net le dividende à attribuer à chaque action, l'avoir fiscal s'établissant à 3,95 francs. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 6 juin 1975 contre remise du coupon n° 36.

A l'issue de cette réunion s'est tenue une assemblée générale extra-ordinaire qui a, d'une part, auto-risé le conseil d'administration à porter éventuellement le capital social de 21 200 000 francs à 50 mil-lions de francs et, d'autre part, a modifié l'alinéa 3 de l'article 12 des statuts touchant l'âge du président (limite d'âge portée de soixante-douze ans à soixante-quinze ans).

HYDROCARBURES DE SAINT-DENIS

L'assemblée ordinaire se tiendra au siège social, 29, rue de la Bien-faisance, Paris (8[e]), le lundi 30 juin, à 15 heures, pour l'approbation des comptes de l'exercice 1974.

L'année 1974 a été marquée par l'élévation des prix des produits pétroliers. Ces augmentations im-portantes ont eu pour conséquence d'accroître nos dépenses et notre chiffre d'affaires, qui a presque doublé ; il a atteint 155 767 291 F.

Une provision pour hausse des prix de 4 600 000 F a été constituée. Les amortissements s'élèvent à 6 235 337 F et la provision pour impôt se monte à 2 509 530 F. La contribu-tion exceptionnelle de 18 % se monte à 766 898 F. Après affectation d'une somme de 680 000 F à la réserve spéciale pour plus-value à long terme, le bénéfice disponible est de 1 962 616 F, compte tenu du report à nouveau.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer le revenu global à 12,75 F par action, soit un dividende distribué de 8,50 F et un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 4,25 F.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POINT DE VUE

Le VIIe Plan : des intentions aux actions

PIERRE URI

LE rapport sur l'orientation préliminaire du Plan vient d'être soumis au Conseil économique et social et va être discuté par l'Assemblée nationale. Il est temps d'apprécier le sens et de mesurer les limites de ce qui est accompli dans cette première phase.

Pierre Massé avait naguère défini le Plan comme « un réducteur d'incertitudes ». La visée d'un taux de croissance fondait les prévisions des agents économiques, qui pouvaient s'attendre que leurs fournisseurs et leurs clients prennent appui sur les mêmes anticipations. Aujourd'hui, on ne peut plus compter sur cette espèce de croissance spontanée qui satisfait des besoins toujours plus étendus. Les incertitudes sont d'un ordre tout nouveau.

L'arrêt de l'expansion est-il une conjoncture passagère ou traduit-il une crise profonde et durable, une suraccumulation du capital qui décourage l'investissement, donc la reprise, et qui déprime le niveau de l'emploi ? Les changements du prix du pétrole peuvent résoudre d'eux-mêmes l'équilibre de la balance des paiements ou au contraire le rendre hors d'atteinte. Les variations brutales des changes flottants modifient à tout instant les conditions de concurrence.

Les stratégies des entreprises multinationales peuvent répondre à d'autres critères que les avantages comparatifs entre firmes indépendantes. Plus profondément même les mutations de structure qu'exigent l'environnement international, le rétablissement du plein emploi et les objectifs fondamentaux choisis pour la prochaine période du Plan enlèvent tout sens statistique défini à la notion d'un taux de croissance quand la composition de la production est condamnée à se transformer.

Il était donc légitime d'analyser les difficultés générales de l'économie française d'aujourd'hui, de proposer une réorientation qui répare les carences passées : réduction des inégalités, qualité de la vie et, à ces fins, retour à la stabilité, aménagement du territoire et développement des services collectifs, l'unanimité peut aisément se faire sur ces intentions généreuses. Mais le débat commence dès qu'on envisage les moyens.

Chiffrer...

A lire les rapports préparatoires aussi bien que les discours du premier ministre, on croirait que tout est suspendu à une croissance qui tomberait du ciel. Qu'elle soit plus lente que par le passé, une répartition plus égale des revenus entre les citoyens ou des activités entre les régions, des services collectifs plus efficaces et plus accessibles et même une inflation moins rapide paraîtraient largement hors d'atteinte. Il faut renverser les termes, et on a réussi à le faire dire vigoureusement par le Conseil économique et social. Il n'y aura de Plan que si les priorités sont effectivement financées, même dans l'hypothèse de croissance la plus défavorable. C'est dire qu'il ne doit pas être un jeu de prévisions liées entre elles, mais un système cohérent d'actions Telle est la chance qu'une croissance plus favorable soit donnée de surcroît.

Aujourd'hui il faut donc commencer à chiffrer. Non des taux de croissance aléatoires, mais les postes de travail à créer pour mettre fin à un chômage angoissant, pour répondre à la venue nombreuse des jeunes.

Et surtout les investissements de toute nature et les dépenses publiques nécessaires. Car les objectifs comportent un coût. On s'est rapproché de l'équilibre extérieur, en partie par les baisses de prix sur les importations, surtout par le ralentissement d'activité qui en réduisait le volume, plus que par un progrès des exportations quand les principaux marchés sont en récession... Ce n'est pas une situation tenable à terme. On peut aisément identifier l'effort nécessaire. Nos exportations peuvent accroître leur part dans le commerce mondial si d'évidentes lacunes sont comblées quant aux produits qu'elles comprennent, aux entreprises qui y participent, aux débouchés auxquels elles s'adressent. Des investissements techniques et commerciaux seront indispensables.

... et financer

Mais les moyens ne sont pas neutres. On ne peut compter que la croissance sécrète par elle-même des ressources financières ni accepter que l'inflation les complète. Les services collectifs, la réanimation des régions qui ne va pas sans une création décentralisée d'industries et un développement des infrastructures, les sources neuves d'énergie, l'amélioration des prestations aux plus défavorisés ne sont pas compatibles avec un maintien, moins encore un abaissement, des prélèvements obligatoires rapportés au produit national.

Il ne s'agit pas pour la fiscalité d'Etat d'augmenter les taux. Il s'agit de sortir au plus vite d'une situation intolérable où l'impôt sur le revenu ne rapporte pas la moitié de ce qu'il devrait, où même l'impôt indirect est largement fraudé. Ce n'est pas seulement une affaire de contrôles plus rigoureux. La réforme fiscale n'aura pas trop de tous les recoupements possibles entre les diverses ressources dont peuvent disposer les contribuables, et l'imposition des plus-values n'est qu'un début. Il y a une œuvre immense et urgente à mettre en chantier, mais on imagine à combien d'intérêts acquis elle se heurte.

Comment en particulier parler de réduire les inégalités sans revoir un régime successoral qui en est largement la source ? En ligne directe les héritiers, sur ce qu'ils reçoivent à titre gratuit, ne paient pas plus que ce qu'acquittent les acheteurs dans des mutations, à titre onéreux, par exemple sur les fonds de commerce ou les clientèles médicales. Tout se passe comme si notre société n'était pas tellement opposée à des prélèvements massifs sur le capital à la condition qu'ils respectent les situations acquises, mais qu'ils fassent barrage à la concurrence des nouveaux venus et à leur entrée dans la vie.

Peut-on prétendre à la fois freiner l'insupportable encombrement dans des villes inhumaines et le dépeuplement dans les zones rurales et refuser le moyen le plus rationnel de combattre l'un et de porter remède à l'autre ? Toutes les mesures sur la maîtrise des sols échouent parce qu'elles sont partielles, se limitent à quelques zones urbaines, préparent la hausse des terrains aux abords immédiats de ces zones. Une taxe foncière générale s'élèverait constamment avec la valeur des terrains, ferait supporter aux entreprises les coûts sociaux de leur implantation dans des villes encombrées financerait les infrastructures par une reprise sur ceux qui en tirent le plus directement profit, donnerait les moyens d'une péréquation en faveur des régions pauvres.

On veut la réduction des inégalités. *Il y a quelque naïveté à penser* qu'elle se décrète, qu'il y suffit de relever certaines rémunérations monétaires, de freiner les autres La hausse du SMIC n'a réussi que parce qu'il y avait une demande fortement accrue de main-d'œuvre par le progrès de l'industrie. On ne réduira les inégalités de rémunérations que par des changements de structure qui resserrent les écarts d'équipement et de développement entre les régions, de productivité entre les secteurs ou entre les entreprises.

Les hiérarchies dépendent de l'accès à l'éducation qui rendra plus banales les spécialités les plus hautes, plus rare la main-d'œuvre la moins formée. Mais aussi notre système de cotisations sociales a une lourde responsabilité dans l'éventail des salaires Elles sont, *pour l'essentiel, plafonnées.* C'est dire que dans le coût de la main-d'œuvre pour l'entreprise la charge additionnelle est proportionnellement plus forte sur les salaires les plus bas, au lieu qu'elle laissé une marge pour accroître les appointements les plus élevés. Telle est la raison essentielle pour laquelle il est impératif de changer les bases de calcul.

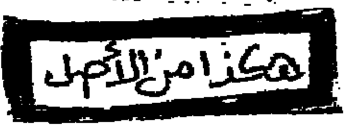
La deuxième phase du plan ne pourra éluder ces choix. A l'unanimité sur les fins va succéder le vrai débat, qui sera fondamentalement politique. Car rien n'est possible sans la réforme de la fiscalité, de la Sécurité sociale, des finances locales. Dans la phase préliminaire on ne contestera pas les intentions dont témoigne le gouvernement. La deuxième sera l'épreuve de sa volonté.

POUR REMBOURSER LA DETTE EXTÉRIEURE, LES FRANÇAIS DEVRONT RESTREINDRE LEURS BESOINS, estime M. Ripert.

M. Jean Ripert, commissaire au Plan, a été entendu, jeudi 29 mai, par la commission sénatoriale des affaires économiques, devant laquelle il a souligné la nécessité de privilégier les investissements créateurs d'emplois. Deuxième objectif prioritaire du VIIe Plan : l'équilibre de la balance des paiements.

« *Il faut,* a-t-il dit, *qu'en 1980, nous commencions à rembourser la dette extérieure que nous aurons été amenés à contracter d'ici là. Il est nécessaire de faire glisser environ 3 % de la production intérieure brute de la demande interne vers la demande extérieure. Pour cela, il faut que l'épargne des ménages se développe, que les investissements soient mieux choisis et que l'évolution des revenus soit plus modérée. Un certain resserrement de l'éventail des revenus et des patrimoines est d'ailleurs souhai-*

M. Lucotte (ind.), rapporteur du VIIe Plan, a rappelé que l'on observait une baisse de la productivité du capital en France. Il a regretté que l'on mêle sous la dénomination d'investissements productifs des investissements dont l'effet sur l'emploi et le commerce extérieur peuvent être très divers. Enfin, il a souligné combien notre politique conjoncturelle était dépendante de celle menée par l'Allemagne.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 MAI

Nouveau recul

...la deuxième journée ...ative, la Bourse de Paris a ...ement baissé dans un mar... ...ujours très peu actif.

...mouvement de repli, qui ...un peu ralenti à l'ouver... ...'est accentué en cours de ... si bien qu'en clôture les ... étaient encore nombreuses, ...ant 2 % dans une bonne ...ne de cas.

...onstruction électrique a de ...u été passablement mal... (T.R.T., L.M.T., Alsthom, ...ex, Radiotechnique, Matra, ainsi que le bâtiment ...ques, Poliet, Maisons Phé... ...énérale d'entreprises, Auxi... d'entreprises). Le secteur ...re et la métallurgie, qui ...ont pas trop mal résisté la ... se sont eux aussi alourdis, ...me que les produits phar...tiques (C.M.-Industries, ...el-Uclaf). Bref, le bilan a ...core assez lourd.

... s'y attendait peu ou prou. ...es ventes de fin de mois, la ... des prix en avril ...%), plus forte qu'escomp... ... la rechute de Wall Street ...ontribué à peser sur les ...

...ul de Schneider, U.C.B., ..., La Hénin, Crédit du Nord, ...rance, Pechelbronn, Kléber, ...ot, Saint-Louis, S.I.A.S., Vi..., Béghin-Say, Babcock, Fe..., La Redoute, Creusot, Métal...ue de Normandie, Esso, ..., Coteile, J. Lefebvre, Gé...s des Eaux, A.D.G., Bic, Eu... n° 1, Auxiliaire de Naviga... Skis Rossignol.

...redressement du dollar a ... la baisse de l'or. Le lingot ... kilo en barre n'ont respec...ent perdu que 40 F à ... F (après 22 430 F) et 20 F ...400 F. Résistance du napo... à 240,20 F (— 0,10 F). Le ...e des transactions a encore ...ué : 10,01 millions de francs ...e 12,63 millions.

...chissement quasi général des ...rs étrangères.

...ux du marché monétaire

...s privés .... 7 1/2 %

LONDRES

Le marché reste, dans l'ensemble, plutôt orienté à la hausse; les industrielles se montrant irrégulières et les mines d'or stables.

OR (ouverture) dollars : 167 75 contre 162 25

VALEURS	CLOTURE 29/5	COURS 30/5
War Loan 3 ½ %	23 7/8	23 15/16
Beechams	303 ...	301 1/2
British Petroleum	485 ...	484 1/2
Shell	322	320 ..
Vickers	131	130
Imperial Chemical	282	282 ...
Courtaulds	140 ...	138 ...
De Beers	257 ...	256 ...
* Western Holdings	35 1/4	38 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	159 ...	162 ..
* West Driefontein	53 ...	52 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

CITROEN. — Compte tenu des plus-values de 237 millions de francs réalisées sur la cession des actions Berliet, la perte de l'exercice 1974 s'élève à 981 millions de francs.

LABORATOIRE BELLON. — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre d'une durée exceptionnelle de seize mois : 10,88 millions de francs contre 10,16 millions de francs en 1973-1974 (douze mois).

JAEGER. — La perte totale de l'exercice 1974 s'établit à 26,23 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier trimestre atteint 168,72 millions de francs (+ 19 %).

BRITISH PETROLEUM. — Bénéfice net du premier trimestre : 42,2 millions de livres contre 289,7 millions de livres pour la période correspondante de 1974. Ce dernier chiffre avait été gonflé, rappelons-le, par un gain exceptionnel sur la réévaluation des stocks de 175 millions de livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	28 mai	29 mai
Valeurs françaises	126,9	125,6
Valeurs étrangères	123,7	123,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,8	72,8

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Laminoirs, Tréf., Câbl. Lens, c. 28	1 p. 3	14 50
Parnall, dr.	2 p. 5	.. ..
Thomson-Brandt, c. 27	1 a.p. 5 a.	6 ..
S. K. F., dr.	1 p. 4	12 50

NEW YORK

La tenue de Wall Street laisse toujours à désirer. Une très légère reprise s'est produite mercredi en cours de séance, mais elle n'a pas eu de suite. La baisse a repris à une allure modérée, et en clôture l'indice des industrielles s'établissait à 815, soit à 2,04 points au-dessous de son niveau précédent.

L'activité s'est ralentie : 18,57 millions de titres ont changé de mains contre 21,85 millions la veille.

De l'avis des spécialistes, le marché continue d'appréhender les effets inflationnistes de la surtaxation des produits pétroliers bruts et raffinés importés aux Etats-Unis décidée par le président Ford. La hausse sans précédent, depuis 1948, de l'indice combiné des indicateurs économiques en avril a toutefois incité les opérateurs à ne pas se dégager trop rapidement, dans la mesure où il apparaît comme un symptôme encourageant de la reprise des affaires tant attendue.

Lourdeur persistante des produits chimiques. Repli des cuivres, des aérospatiales, des mines d'or, des pneumatiques, des radio-télévisions, des ordinateurs, des tabacs et des aluminiums, mais nouvelle avance des pétroles.

Sur 1 807 valeurs traitées, 729 ont baissé, 646 ont monté et 432 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 165,72 (+ 0,08) ; services publics, 78,64 (+ 1,19).

VALEURS	COURS 28/5	COURS 29/5
Alcoa	45 1/2	45 ...
A.T.T.	48 1/2	48 5/8
Boeing	29 ...	28 5/8
Chase Manhattan Bank	33 3/8	32 5/8
Du Pont de Nemours	123 3/4	122 ...
Eastman Kodak	105 1/8	104 1/8
Exxon	83 7/8	85 3/8
Ford	36 1/2	36 7/8
General Electric	44 7/8	44 7/8
General Foods	24 1/2	24 5/8
General Motors	43 5/8	43 1/2
Goodyear	17 1/8	17 1/2
I.B.M.	213 3/8	212 1/2
I.T.T.	23 7/8	23 1/2
Kennecott	36 ...	35 1/2
Mobil Oil	44 1/2	46 3/8
Pfizer	33 1/2	33 3/8
Schlumberger	83 5/8	82 3/4
Texaco	24 1/2	25 3/8
U.A.L. Inc.	19 ...	19 ...
Union Carbide	60 ...	58 3/4
U.S. Steel	56 ...	56 3/4
Westinghouse	16 7/8	16 7/8
Xerox	75 1/4	74 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/5	30/5
1 dollar (en yens)	291 85	291 40

BOURSE DE PARIS — 29 MAI — COMPTANT

HORS COTE

Alser	1100	1070
Cellulose Pin	131	131
Coparex	358	352 50
Dollfus	..	62
Ecco	382	382
Euratrep	1650	1650
Francarep	91 25	91 20
Intertechnique	160	160
Locatel	755	720
Métall. Minière	.. ..	70
Promoptis	d270	d270
San. Mor. Cor.	..	156
S.P.R.	d193	d193
Tranchant Electr.	..	27
Ct-aux	132 80	130 ..
Oca v. Gristen	...	280 10

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 30/5

U.C.B. : Val. de 2 actions, soit	630 40

SICAV

Plac. institut.	11695 50	11300 09
1re catégorie	9897 79	9703 72

30/5	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	107 55	102 67
Actions sélec.	138 91	132 61
Actificandi	145 49	138 89
Agfimo	148 56	141 83
A.L.T.O.	138 50	132 22
America-Valor	230 25	219 81
Assurances Plac.	108 59	103 67
Bourse-Investiss.	115 59	110 35
B.T.P. Valeurs	122 74	118 59
C.I.P.	233 10	221 58
Convertibles	102 84	98 18
Convertimmo	120 78	115 30
Drouot Invest.	138 72	132 43
Elysées-Valeurs	156 17	149 09

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

MARCHÉ A TERME

...pte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ... les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	3 973	4 002	4 01
Canada ($ can. 1)	3 872	3 896	3 93
Allemagne (100 DM)	170 600	171 500	170 50
Belgique (100 fr.)	11 370	11 475	11 05
Danemark (100 krd.)	73 600	74 220	74
Espagne (100 pes.)	7 161	7 202	7 20
Grande-Bretagne (£ 1)	9 252	9 296	9 35
Italie (100 lires)	0 638	0 643	0 64
Norvège (100 krn.)	81 020	81 300	81 50
Pays-Bas (100 fl.)	165 700	166 825	165 75
Portugal (100 esc.)	16 480	18 490	16 40
Suède (100 krs.)	101 720	102 350	101 75
Suisse (100 fr.)	160 925	161 225	161 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	22420	22400
Or fin (kilo en lingot)	22450	22410
Pièce française (20 fr.)	240 30	240 20
Pièce française (10 fr.)	168	164 90
Pièce suisse (20 fr.)	230 90	230 90
Union latine (20 fr.)	213 10	211 ..
Souverain	212	210 90
Pièce de 20 dollars	999 60	998 20
Pièce de 10 dollars	495	496 20
Pièce de 5 dollars	350	355 ..
Pièce de 50 pesos	908	912 ..
Pièce de 10 florins	197 ..	197 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1975 a été tiré à 553 917 exemplaires.

A B C D E F G

Les résultats du concours général

DE NOMBREUX PRIX N'ONT PAS ÉTÉ DÉCERNÉS

Les résultats du concours général de 1975 confirment une tendance qui se développe depuis plusieurs années : la difficulté pour le jury d'attribuer les prix, *dans un nombre croissant* de matières. Ainsi, cette année, le palmarès ne compte ni premier prix de composition française pour les classes de première, ni premier prix de russe, ni premier ni troisième prix de géographie, aucun prix de thème latin, ni premier ni second prix de composition française pour les classes de terminale, aucun prix de philosophie pour la section A — où pourtant l'horaire de cette discipline est le plus important, — aucun prix non plus en sciences naturelles ni en droit et économie générale, ni deuxième ni troisième prix enfin en sciences économiques pour les classes terminales.

A quoi attribuer cette décadence ? Faute de certitudes, quelques explications peuvent être avancées. D'une part — on l'entend dire de tous côtés dans la bouche des professeurs, surtout les plus « traditionnels », — « le niveau baisse »...

Or le concours général est, par excellence, l'épreuve « classique », celle où le candidat doit faire preuve, outre de talent, d'une assimilation *parfaite des programmes scolaires. D'autre part,* les lycéens sont de plus en plus rétifs à ces programmes figés, à ces connaissances livresques, les plus doués parfois beaucoup plus brillants dans des activités extérieures à la classe que dans les compositions traditionnelles. L'enseignement lui-même évolue, et les professeurs ne « préparent » plus leurs élèves à des épreuves de ce type. En outre, l'esprit de compétition, la course aux honneurs, sont, eux-mêmes, de moins en moins appréciées par les jeunes, qui rejettent d'autant mieux l'esprit de concurrence que de nombreux professeurs se sont efforcés, avant et après mai 1968, d'atténuer les effets de l'« élitisme » dans le système scolaire.

Dans ce palmarès médiocre, une lauréate « sauve l'honneur » de la « cuvée » 1975 : Pascale Videlaine, élève de première C au lycée Georges-de-la-Tour à Metz, a cumulé trois prix. — Y. A.

CLASSES DE PREMIERE

● *Composition française* (premières A, B, C, D, E). — 1[er] prix : non décerné ; 3[e] prix : Gilles Mourier (première A 2, lycée Mignet, Aix-en-Provence) ; 2[e] prix ex aequo : André Bernold (première C, lycée Bartholdi, Colmar).

● *Allemand* (premières A, B, C, D, E). — 1[er] prix : non décerné ; 2[e] prix : Pascale Videlaine (première C, lycée Georges-de-La-Tour, Metz) ; 3[e] prix : Gabrielle David (première A 4, lycée Florent-Schmitt, Saint-Cloud) ; 3[e] prix ex aequo : Marie-Bernadette Mutschler (première D, lycée polyvalent d'Etat mixte, Strasbourg).

● *Anglais* (premières A, B, C, D, E). — 1[er] prix : Kathleen MacDougall (première B, collège Marie-de-France, Montréal, Canada) ; 2[e] prix : Pascale Videlaine (première C, lycée Georges-de-La-Tour, Metz) ; 3[e] prix : non décerné.

● *Arabe* (premières A, B, C, D, E). — 1[er] prix : Riad Bacho (première D, lycée franco-libanais, Beyrouth) ; 2[e] prix : Wafa Accaoui (première D, collège protestant français, Bagdad) ; 3[e] prix : non décerné.

● *Espagnol* (premières A, B, C, D, E). — 1[er] prix : François Portet (première A1, lycée Pierre-de-Fermat, Toulouse) ; 2[e] prix : Raoul Klein (première A3, lycée Jean-Lurçat, Perpignan) ; 3[e] prix : Martine Vaghiery (première A5, lycée de l'Isle-Adam).

● *Italien* (premières A, B, C, D, E). — 1[er] prix : Marguerite Fulgoni (première C, lycée Camille-Sée, Paris-15[e]) ; 2[e] prix : non décerné ; 3[e] prix : *Cécile* Chavanne (première A2, lycée Stendhal, Grenoble).

● *Russe* (premières A, B, C, D, E). — 1[er] prix : non décerné ; 2[e] prix : Nicolas Bobrinskoy (première C, lycée Jean-Baptiste-Say, Paris, 16[e]) ; 3[e] prix : Nathalie Roussel (première B, lycée Victor-Duruy, Paris-7[e]).

● *Thème latin* (premières A, B, C, D). — Aucun prix décerné.

● *Version latine* (premières A, B, C, D). — 1[er] prix : Pascale Videlaine (première C, lycée Georges-de-La-Tour, Metz) ; 2[e] prix : Sylvie Lafievre (première C, lycée Hélène-Boucher, Paris, 20[e]) ; 3[e] prix : non décerné.

● *Version grecque* (premières A, B, C, D). — 1[er] prix : Mireille Caplat (première A1, lycée F.-Schmitt, Saint-Cloud) ; 2[e] prix : Françoise Frazier (première A1, lycée Maurice-Ravel, Paris, 20[e]) ; 3[e] prix : non décerné.

● *Histoire* (premières A, B, C, D). — 1[er] prix : Jean-Marc Lesur (première C, lycée Jean-Baptiste-Say, Paris 15[e]) ; 2[e] prix : Olivier Duplessis (première C, lycée Saint-Exupéry, Saint-Raphaël) : 3[e] prix : Michèle Cohen (première C, lycée la Folie Saint-James, Neuilly-sur-Seine).

● *Géographie* (premières A, B, C, D). — 1[er] prix : non décerné ; 2[e] prix : Dominique Crozier (première C, lycée François-I[er], Fontainebleau) ; 3[e] prix : non décerné.

● *Sciences économiques et sociales* (première B). — 1[er] prix : *Pascal Perez* (*première B*, lycée Janson-de-Sailly, Paris 16[e]) ; 2[e] prix : Rémi Vallade (première B, lycée Camille-Jullian, Bordeaux) ; 3[e] prix : non décerné.

● *Construction* (premières F 1, 2 et 3). — 1[er] prix : André Robert (première F 1, lycée technique d'Etat La Martinière, Lyon) ; 2[e] prix : Serge Millecamps (première F 1, lycée technique d'Armentières) ; 3[e] prix : non décerné.

CLASSES TERMINALES

● *Composition française* (terminales A, B, C, D, E). — 1[er] prix : non décerné ; 2[e] prix : non décerné ; 3[e] prix : Thierry Mare (terminale A 1, lycée du Parc, Lyon).

● *Philosophie* (terminales A). — Aucun prix décerné.

● *Philosophie* (terminales B, C, D, E). — 1[er] prix : Pascal Montebello (terminale D, lycée Alfred-Mézières, Longwy) : 1[er] prix ex aequo : Marie-Anne Trizac (terminale C, lycée R.-Poincaré, Bar-le-Duc) ; 3[e] prix : non décerné.

● *Mathématiques* (terminales C et E). — 1[er] prix : Olivier Debarre (terminale C, lycée Descartes, Antony) ; 2[e] prix : Laurent Pierre (terminale C, lycée Fabert, Metz) ; 3 prix : non décerné.

● *Physique* (terminales C, D, E). — 1[er] prix : René Moine (terminale C, lycée d'Etat féminin de Belfort) ; 2[e] prix : Pierre Godefroy (terminale C, lycée Carnot, *Dijon*) ; *3[e] prix* : Dominique-Michel Delande (terminale C, lycée Corneille, La Celle-Saint-Cloud).

● *Sciences naturelles* (terminale D). — Aucun prix décerné.

● *Sciences économiques et sociales* (terminale B). — 1[er] prix : Philippe Sugniaux (terminale B, lycée nationalisé de La Varenne-Saint-Hilaire) ; 2[e] prix : non décerné ; 3[e] prix : non décerné.

● *Droit ou économie générale* (terminales G 1, G 2, G 3). — Aucun prix décerné.

● *Construction* (terminale E). 1[er] prix : Jean-Michel Burry (terminale E, lycée technique nationalisé Carriat, Bourg-en-Bresse) ; 2[e] prix : Daniel Poirie (terminale E, lycée technique, Beauvais) ; 3[e] prix : non décerné.

CLASSES DE PREMIÈRE ET TERMINALES

● *Dessin.* — 1[er] prix : Michel Majerus (terminale C, lycée Kléber, Strasbourg) ; 2[e] prix : Patrick Gisselbrecht (terminale A 7, lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg) ; 2[e] prix ex aequo : Jean-Marc Hellegouarch (terminale A 1, lycée Dupuy-de-Lôme, Lorient).

Le trentième anniversaire de la libération des camps de la déportation

M. CHIRAC ASSISTERA AUX CÉRÉMONIES DE ROYALLIEU A COMPIÈGNE

Pour le trentième anniversaire de la libération des camps, M. Jacques Chirac, premier ministre, accompagné de M. André Bord, secrétaire d'Etat *aux anciens combattants*, présidera les cérémonies officielles, samedi 31 mai, à 16 h., au camp de Royallieu, près de Compiègne.

Cette manifestation, placée sous le signe de l'unité et du recueillement, débutera à 14 h. 15 à la gare de Compiègne et évoquera le souvenir de chacun des grands camps de déportation.

A la Bourse

FERMETÉ DU DOLLAR BAISSE DU FRANC

Le dollar a continué à se raffermir vendredi sur tous les marchés des changes, tandis que le repli du franc s'est poursuivi. A Paris, le dollar est remonté en deux jours de 3,97 F à 4,04 F ; à Francfort, il s'est établi à 2,3475 DM contre 2,33 DM, et, à Zurich, il est passé de 2,48 F.S. mercredi à 2,51 F.S. vendredi.

Selon les cambistes, les premiers signes de reprise de l'économie américaine contribuent à revigorer légèrement le dollar, de même que l'annonce d'une hausse de 0,1 % des prix français en avril a provoqué des prises de bénéfices sur le franc. En deux séances, celui-ci a fléchi de plus de 1 % vis-à-vis du deutschemark (1,7230 contre 1,7930 F).

COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

La hausse des prix de détail dépassera en 1975 les objectifs officiels

La hausse des prix de détail en avril (+ 0,9 % par rapport à mars) remet-elle en cause les objectifs du gouvernement qui sont, on le sait, d'une part, de réduire le taux de l'inflation mensuelle à 0,5 % ou 0,6 % dès juillet, d'autre part de limiter à 8 % le glissement des prix à la consommation entre janvier et décembre 1975 ?

Certes janvier, avril, juillet et octobre sont presque toujours de mauvais mois pour les prix parce qu'ils enregistrent des hausses inévitables, telle l'augmentation des loyers, souvent celles des tarifs publics, etc. Ainsi, le 1[er] avril, les tarifs marchandises S.N.C.F. ont été relevés de 9,5 %, ceux des voyageurs de 7,5 %. D'autre part, les prix des produits agricoles à la production ont été revalorisés en mars pour améliorer les revenus paysans. L'effet s'en fait encore sentir. Mai devrait donc être un mois plus tranquille malgré la hausse du prix du pain et les cours ascendants de la viande de bœuf. La baisse très sensible des prix des oléagineux (huile de table) et du cacao devrait y aider, de même que la très nette décélération des prix des produits manufacturés (+ 0,4 % en avril) si l'on excepte les produits textiles.

Il n'empêche qu'il apparaît difficile, alors que nous sommes actuellement sur une pente de 0,8 % par mois (résultats de février et mars), de décrocher encore de 2 ou 3 dixièmes de point en deux mois pour retomber à 0,5 ou 0,6 % en juillet. De même l'objectif de 8 % de glissement pour l'ensemble de l'année semble-t-il déjà presque impossible à atteindre. Au cours des *quatre premiers mois* de l'année la hausse a été de 3.6 %. Si l'on estime que l'augmentation permise au deuxième semestre (en fonction des objectifs officiels) devrait être de 3.6 % (six fois 0,6 %), le glissement au premier semestre doit être limité à 4,4 % (8 — 3,6 %), ce qui donnerait pour mai et juin, 0,8 % de hausse au maximum (4,4 — 3,6 %), soit 0,4 % par mois. C'est une perspective complètement irréaliste.

En fait, la hausse des prix au premier semestre est en train de prendre un retard assez net sur les objectifs officiels, malgré les déclarations qu'a faites M. Jean-Pierre Fourcade, jeudi 29 mai, à l'O.C.D.E. La dernière enquête de conjoncture de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise montre d'ailleurs que les industriels sont déjà moins nombreux qu'en avril à prévoir un ralentissement de l'inflation. Cela alors qu'ils restent encore assez pessimistes quant à l'évolution de l'activité économique. Qu'en sera-t-il quand la reprise sera amorcée ?

AL. V.

● Les *prix*, clés en main, des Renault 5 L (4 CV) et TL (5 CV) ont été « réajustés » le 20 mai dernier, passant de 15 000 F à 15 500 F pour la « L » (plus 3,3 %) et de 16 700 F à 17 200 F (plus 2,9 %) pour la « TL », a annoncé, jeudi, la régie Renault.

Le prix de la Renault 5 TS (7 CV) reste fixé à 19 000 F. Les tarifs des différents modèles de voitures particulières Renault avaient été majorés de 2,8 % en moyenne le 5 mai dernier, à l'exception des trois modèles Renault 5.

Chez Peugeot, les prix des modèles 104 ont été également majorés : la 104 L passe de 16 500 F à 17 000 F, la 104 GL de 17 300 F à 17 750 F et le gr... 104 de 18 150 F à 18 600 F.

Le conflit sur la Manche

LE NAVIRE « MARY-POPPINS » N'A PU ENTRER A SAINT-MALO

L'affaire du navire « Mary-Poppins » *continuait, ce vendredi* 30 mai, de provoquer en Bretagne un climat malsain et tendu. Le navire transbordeur de la compagnie allemande T.T. Line, qui avait quitté Southampton au cours de la nuit, *s'est présenté*, ce vendredi, devant Saint-Malo. Mais un barrage de bateaux, constitué par les marins locaux, lui interdisait l'entrée de la passe donnant accès à l'écluse. Le « Mary-Poppins » a donc fait demi-tour et a mouillé au large devant la cité corsaire. En arrivant devant Saint-Malo, *il était* passé à proximité du « Pen-Ar-Bed », car-ferry de la compagnie B.A.I. (Bretagne-Angleterre-Irlande), dont le président, M. Alexis Gourvennec, s'oppose vivement à l'installation de la T.T. Line entre Saint-Malo et Southampton (« le Monde » du 30 mai), qui lui ferait concurrence.

Les grèves déclenchées mercredi et jeudi sur les navires français *de la Manche ont d'autre part* sérieusement perturbé les déplacements des touristes. Perturbations aggravées par un arrêt de travail des sept cents agents d'entretien à l'aéroport londonien d'Heathrow. La compagnie aérienne British Airways a dû annuler jeudi et vendredi la plupart de ses vols vers l'Europe et à l'intérieur des îles Britanniques.